

# **Florilegium marianum**

*Recueil d'études  
en l'honneur  
de Michel FLEURY*

*Illustration de la couverture : le portail de l'Hôtel de Chalon-Luxembourg  
siège de la Commission du Vieux Paris dont M. Michel Fleury est Vice-Président  
(dessin Xavier FAIVRE, CNRS, UPR 193)*

*Supplément à N.A.B.U.  
Nouvelles Assyriologiques Brèves et Utilitaires  
1991  
n° 4 (décembre)*

Rédaction : Francis JOANNÈS  
Secrétariat : Cécile MICHEL & Pierre VILLARD  
N.A.B.U. est publié par la Société pour l'Étude du Proche-Orient Ancien, Association sans but lucratif  
(Loi de 1901). Directeur de la publication : Dominique CHARPIN. ISSN 0989-5671

# Florilegium marianum

*Recueil d'études  
en l'honneur  
de Michel FLEURY*

*Textes réunis  
par*

Jean-Marie DURAND

*Mémoires de N.A.B.U. 1*



*Le Président Michel FLEURY en son Hôtel de Chalon-Luxembourg.*

## PRÉFACE

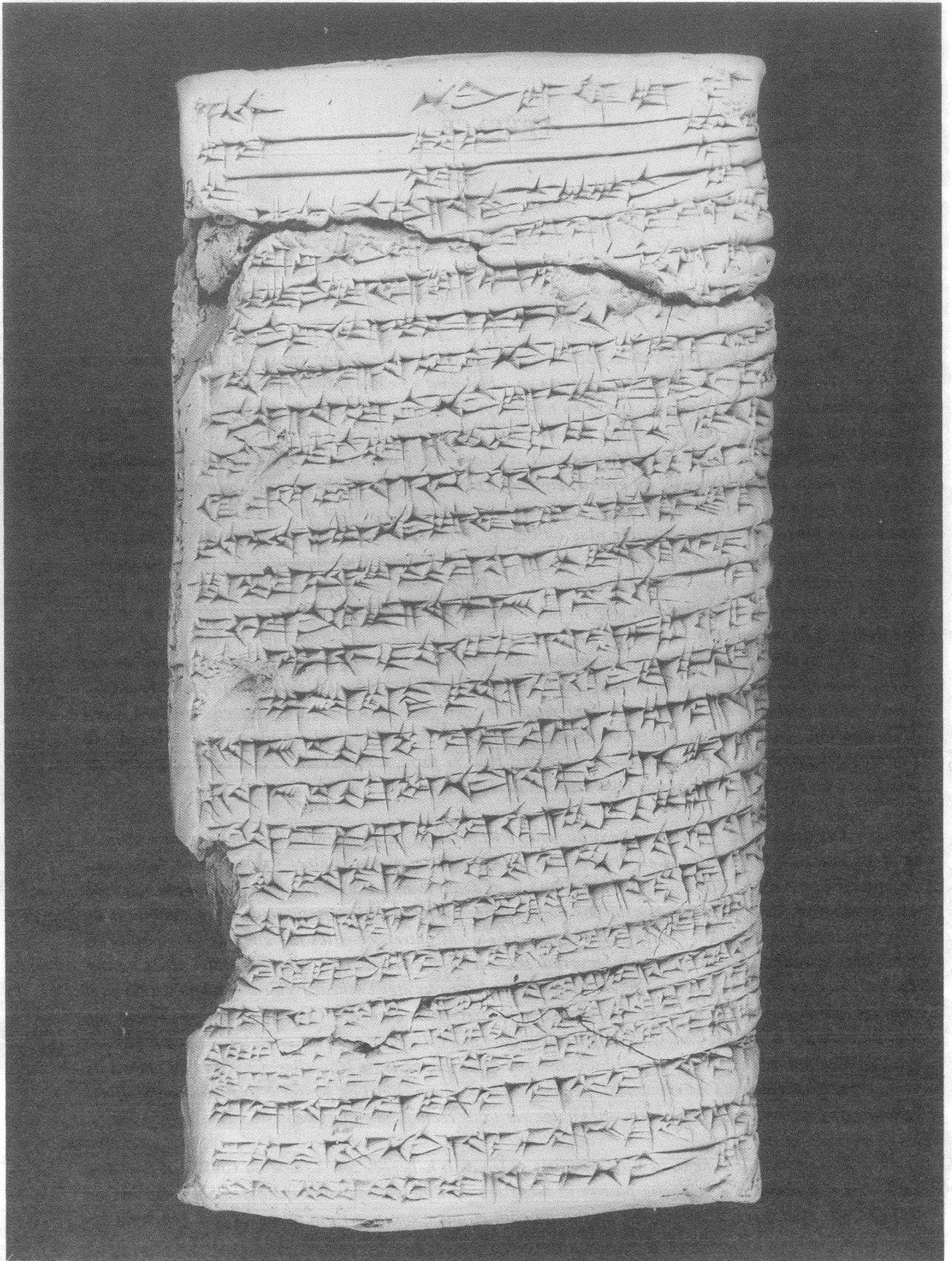
CHER PRÉSIDENT,

*Il y a eu de tout temps deux façons d'exercer le pouvoir. L'une consiste à « dire non » et à prouver son emprise sur les choses et les êtres en « bloquant » : cette puissance-là va à l'administratif ; elle est banale et la plus facile à exercer en nos temps d'extrême liberté où la possibilité du refus est le premier des droits et la plus immédiate preuve d'une singularité. L'autre consiste, au contraire, à faire que les choses aillent, autant que faire se peut, d'elles-mêmes, voire à créer de nouvelles possibilités d'action. Cette puissance-ci va au grand seigneur. Dans le monde sublunaire, l'Université n'est plus que trop souvent le domaine privilégié où les tenants du refus trouvent un lieu idéal pour pulluler : cachotiers plus que secrets, affairés plus qu'actifs, sectaires plus qu'engagés, humbles devant plus puissants qu'eux, arrogants dès que c'est possible, ils n'ont comme seule activité positive que de cacher le plus possible leurs pauvres crédits consentis par l'État pour se les partager avec une clique qu'ils croient s'attacher. Image moderne des tyrans honnis par Platon, ils sont vite terrassés par le milieu médiocre où ils se confinent et l'un chasse l'autre.*

*C'est donc une joie profonde, aujourd'hui, pour nous, que de pouvoir saluer en vous un des rares champions de la deuxième sorte, celle où se recrutèrent toujours les Pères fondateurs ou les grands Administrateurs : ceux qui savent partager, déléguer, associer. Ce sont eux qui ont aussi l'abnégation, battons tous notre coulpe!, d'alimenter un temps les dragons insatiables de la paperasserie, pour le service d'autrui et de cesser, pour ce faire, les délectables cueillettes à l'arbre de la science de fruits qui ne sont pas pour eux pendus trop haut.*

*Les titres auxquels vous avez droit, cher PRÉSIDENT, à notre reconnaissance, sont multiples et il ne saurait être question d'en dresser une liste complète, même si nous sommes entre historiens friands de faits précis. Notre gratitude va d'abord, et avant tout, à l'hôte qui nous a hébergés sous son toit pendant plusieurs années, et cela par pure amitié, sans obligation statutaire : nous sommes d'un coup passés de la cave (du Collège de France, où étaient entreposées les tablettes de Mari, sous les conduites d'évacuation des eaux usées) au grenier (les combles du superbe Hôtel de Chalon-Luxembourg, siège de la Commission du Vieux Paris dont vous êtes l'efficace Vice-Président). Il ne s'est pas agi tout de suite d'un confort plus grand. Nous arrivâmes en hiver. Chalon n'était pas encore un « bijou restauré ». Il était peut-être plus authentique, mais il gelait sous les combles. Cependant vous nous avez donné de disposer d'un véritable lieu, où une équipe puisse travailler. Cela nous a permis de transformer radicalement notre mode de recherche. Nous avons ainsi pu passer d'une addition d'efforts individuels plus successifs que coordonnés à une véritable recherche collective.*

*Par votre truchement, la Ville de Paris se trouvait héberger une équipe du CNRS : il faut dire que nous appartenons à la partie pauvre et méprisée de l'inclute maison : celle des SHS, comme on appelle nos études qui s'intéressent au fait humain et qui n'ont pas l'intérêt de ce qui concerne les*



*Photographie d'une tablette de Mari, A.486+M.5319 (cf. ici-même, p. 139), traitée au Chlorure d'Ammonium.  
Cliché Martin Sauvage, EPHE IV<sup>e</sup> Section & UPR 193.*

## Préface

mœurs des phoques antarctiques ou les trous noirs de l'astrophysique. Cela ne suffit cependant pas à expliquer complètement l'incurie des autorités du CNRS, pendant des décennies, concernant l'hébergement des équipes de recherche en Sciences de l'Homme et de la Société, particulièrement en région parisienne. Le premier Directeur du CNRS que l'un d'entre nous alla voir comme directeur de l'équipe, était historien comme vous, médiéviste comme vous, mais il déclara, à propos des menaces qui pesaient sur les archives de Mari, qu'il était banal que des lots d'archives disparaissent. On reconnaît là la satiété repue de certains historiens, écrasés, enfouis, submergés sous les restes d'une vieille paperasserie malheureusement encore trop abondante pour être totalement cataloguée. Il est vrai qu'un de ses successeurs qui, lui, antiquisant, savait que de conquérantes civilisations ne sont plus attestées aujourd'hui que par une inscription, courte!, voire une glose, professa qu'il ne fallait pas éditer toutes nos archives mais « savoir procéder à un choix », comme son compère à la Direction du CNRS s'appêtait à y inciter dans un autre domaine, en tronquant les crédits alloués à la publication des Ordonnances de nos glorieux Rois. Il est vrai que l'économiste était un grand Politologue.

Lorsque les travaux de restauration de l'Hôtel de Chalon-Luxembourg nous ont contraints à déménager, c'est une fois encore grâce à vous que nous avons pu être provisoirement relogés, en attendant la construction par le CNRS d'un nouveau bâtiment sur le campus de Nanterre, dont on nous a beaucoup entretenus, mais dont nous ne rêvons même plus.

Cette hospitalité dans l'Hôtel de la rue Geoffroy l'Asnier, Dieu sait si nous en avons usé et abusé : c'est dans ses salons que nous avons remis à Maurice Birot son volume de *Mélanges* ou que nous avons organisé une « réception mariote » pour nos collègues étrangers, participants à la XXXIII<sup>ème</sup> Rencontre assyriologique internationale en juillet 1986! Vous avez été un hôte chaleureux et bienveillant, à l'accueil toujours dispos, dans votre célèbre bureau qui a entendu les accents de bien d'autres quémanteurs que nous. Les autres occupants de « Chalon » sont également devenus nos amis, autant le Celte Kruta, notre frère en Hautes-Études, que votre fidèle collaboratrice, Françoise Auffrey qui a maintes fois organisé l'hébergement de nos collègues et collaborateurs étrangers, au sein de l'Institut francophone, dans le corps de bâtiment de la rue Geoffroy l'Asnier qui donne sur la rue. C'est à Chalon que nous avons, de même, connu et recruté un de nos précieux collaborateurs, Xavier Faivre. Le magnifique portail qu'il a dessiné avec talent pour la couverture de ce livre, est le symbole de l'accueil multiforme que nous avons reçu en ces lieux : vous pourrez voir que nous l'avons commandé, vantaux ouverts.

Mais c'est aussi à celui qui fut pendant des années le glorieux Président de la IV<sup>ème</sup> Section de l'Ecole pratique des Hautes Etudes que va notre gratitude. Vous avez eu à cœur, non seulement de conserver les enseignements d'Assyriologie, mais même de les accroître par plusieurs conférences. Nous vous devons en outre un poste de « Préparateur en photographie d'objets cunéiformes », rattaché à la Direction d'études d'Antiquités sumériennes et akkadiennes, qui a été heureusement pourvu par l'élection de Martin Sauvage. Vous trouverez ci-contre un exemple de son savoir-faire, qui nous permet de constituer progressivement une couverture photographique complète des archives de Mari encore conservées à Paris. Vous avez enfin accueilli nos ouvrages dans les collections de la Section, car vous aviez un programme de publication et des liens privilégiés avec la maison Droz. En des temps où il n'est jamais bien facile de faire éditer des ouvrages d'érudition, nous avons pu voir publiés dans la collection des Hautes Etudes Orientales successivement les Archives familiales et propriété privée en Babylonie ancienne, les Documents cunéiformes..., les Traités de Sfiré ..., le Clergé d'Ur, et, tout récemment, les Archives de Borsippa. Nous avons pu, de même, vous faire admettre l'intérêt de la réédition dans la Bibliothèque de la Section des rapports de Jean Bottéro, devenus Mythes et rites de Babylone, dernier reste de notre fameux Annuaire : une œuvre qui a peut-être croulé sous son gigantisme mais qui, au moins, a existé et n'est aujourd'hui remplacée par rien, même pas par un modeste livret.

*C'est autant au titre de notre participation à l'enseignement à l'École pratique, qu'à celui d'anciens hôtes de Chalon, que nous sommes trois à signer ces lignes, porte-parole de l'ensemble des contributeurs à ce volume. Nous avons aussi conscience, d'ailleurs, de ne pas appartenir à la seule discipline qui, dans le cadre des Hautes-Études, ait suscité votre attention et ait reçu votre aide. Mais nous laisserons le soin de telles louanges à la qualité du souvenir de nos collègues!*

*Vous voilà donc aujourd'hui, cher PRÉSIDENT, Assyriologue d'honneur et, plus précisément, Mariologue. Vos pas vous ont conduit naguère aux ruines de Babylone, aux bords de l'Euphrate iraquien. Nous espérons que vous visiterez un jour le site syrien du Tell Hariri. Nos ruines proche-orientales ne sont pas de celles qui prêtent à rêver et nulle déesse aux yeux clairs ne vous y accueillera, sur un haut lieu de l'humanité! Vous échapperez cependant aux touristes et, au printemps, les fleurs des champs y sont toujours plus belles que les oripeaux de Salomon, qu'on nous dit pourtant avoir été splendides.*

*S'il nous faut donc légitimer les « mésopotameries », comme vous dites, dont nous vous régalaons aujourd'hui, nous vous dirons, facétie innocente de savants!, que nous vous avons choisi, avec les hésitations de piètres latinistes, un titre qui ait le double avantage de faire allusion à votre patronyme fleuri et de permettre un sigle identique aux initiales du dédicataire. En ces jeux subtils d'écriture qui portent sur l'idéogramme et le phonétique, reconnaissez bien l'héritage de la sagesse des vieux Mésopotamiens! Nous avons tenté, d'autre part, que le contenu de l'œuvre vous touche autant que l'intention. Plutôt que de vous choisir un assortiment de racines sémitiques ou une solide chronologie sur quelques mois d'une année babylonienne, nous avons cherché que les textes choisis, tout en montrant la diversité et la richesse de ces archives que vous avez tant contribué à sauver, puissent avoir même des aspects drôles pour le tenant que vous êtes pour nous d'une époque très moderne et tardive. Des titres comme La femme sous la paille, Nuit dramatique à Mari, Témoins derrière la porte ou Les « diamants » du roi de Mari vous donnent tout de suite le ton de nos choix. Certains ont des échos immédiats dans le monde médiéval qui vous est cher. Ne vous attendez tout de même pas à lire du Feydeau! Nos textes sont authentiques et nos traductions les plus exactes possibles, même si elles n'ont pas cette servilité philologique à l'original qui est trop souvent la marque de notre discipline. Vous savez cependant qu'on ne se dépoussière jamais complètement et comme nous vous offrons en même temps œuvre d'Assyriologues, les plus picaresques de ces textes ont naturellement, dirons-nous, un arrière goût prononcé de philologie sémitique. Nous avons donc mis en petits corps ce qui n'intéresse, comme dit le Guide Bleu, que « l'amateur averti ».*

*L'équipe réunie pour ce projet est celle que vous nous avez permis de constituer : il y a des « anciens », nantis, vivant de l'Assyriologie : ils ont connu l'heureux temps de la rue Geoffroy l'Asnier. Il y a aussi des plus jeunes qui n'en ont qu'entendu parler. Il y a, enfin, les savants étrangers qui ont partagé ces dernières années et partagent encore, nos travaux : ils viennent d'Allemagne, du Danemark ou d'Italie et donnent une idée de ce que pourra devenir l'Assyriologie européenne dans les années qui viennent. Ce que nous vous offrons aujourd'hui, cher PRÉSIDENT, représente donc une œuvre réellement collective, de déchiffrements, de relectures, de corrections et d'indexations, pour laquelle nous remercions tous nos collaborateurs et plus particulièrement B. Lafont. Voici l'exemplaire qui inaugure notre nouvelle série des Mémoires de NABU.*

Paris, le jour des Rois, 6 janvier 1992

Dominique CHARPIN

Jean-Marie DURAND

Francis JOANNÈS

## RELATIONS AMICALES SYRO-PALESTINIENNES : MARI ET HAŞOR AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE AV. J.C.

Marco BONECHI  
(Università di Firenze & UPR 193)

Il m'est agréable de contribuer à un volume destiné à honorer un savant qui a tant fait pour aider nos travaux assyriologiques et à qui je suis personnellement redevable d'une aimable hospitalité en l'hôtel de Chalons-Luxembourg, au titre de l'Institut francophone, pendant plusieurs de mes séjours parisiens, à l'occasion de ma collaboration avec « l'équipe de Mari ».

Quand il a été décidé de préparer ce volume d'hommage, on a choisi de travailler sur des sujets montrant la richesse, la variété et le côté parfois inattendu des tablettes de Mari. Je voudrais, pour ma part, présenter un dossier<sup>1</sup> dont l'intérêt est d'évoquer des régions bien loin du moyen Euphrate syrien dont parlent habituellement les tablettes mariotes. Avec la ville de Haşor, en Palestine du nord, on se trouve, en effet, au pays qui sera célèbre sous l'appellation de Cana'an<sup>2</sup>, aux portes de la Méditerranée, à proximité des grandes villes de la côte, comme Byblos, et dans l'aire d'influence d'un des « géants » du Proche-Orient ancien, l'Égypte. Cette région est un lieu de contact très important et sensible entre civilisations différentes.

La continuité et la qualité des relations amicales entre Mari et Haşor qui sont mises en évidence par l'étude du dossier de Haşor sont donc un fait remarquable qui mérite d'être souligné, la cause de ces relations étant certainement la position stratégique de la ville palestinienne ou l'appartenance de leurs rois à la même grande famille amorrite. De plus, il faut souligner que, avant le I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C., la documentation de Mari est pour l'instant la plus ancienne documentation cunéiforme à faire connaître le sud-ouest proche-oriental et aussi la seule qui permette de traiter de façon précise des fonctions politiques, économiques et culturelles de cette région. De fait, pour cette région, seuls les textes d'exécutions égyptiens sont plus anciens que les textes de Mari, mais cette source ne donne cependant que des renseignements d'ordre topographique ; même si elle est très riche, la plus ancienne documentation épigraphique d'Ebla proto-syrienne (à peu près le XXIV<sup>ème</sup> siècle av. J.-C.) ne permet pas (encore) de glaner beaucoup de renseignements assurés à propos de la région méridionale<sup>3</sup>. Par contre, la continuité de la présence d'objets luxueux égyptiens ou égyptisants, non seulement à Byblos mais aussi dans l'Ebla paléo-syrienne (et sûrement dans le Yamhad, en général), fournit un indice de plus de l'importance des régions côtières ou intérieures, qui séparent la haute Syrie amorrite du pays des pharaons. La documentation épigraphique de Mari et les trouvailles archéologiques d'Ebla s'étaient donc l'une l'autre pour indiquer l'importance de l'aire de Haşor et de Byblos en ce qui concerne les contacts avec les mondes extra-amorrites.

---

<sup>1</sup>Je tiens à remercier J.-M. Durand pour l'aide constante qu'il m'a fournie pendant l'étude de ce dossier ; je dois aussi à D. Charpin et B. Lafont beaucoup de conseils importants.

<sup>2</sup>Pour l'attestation de ce toponyme, dès l'époque de Mari, cf., outre « Villes fantômes de Syrie et autres lieux », dans *M.A.R.I.* 5, 1987, p. 219-220, la contribution de D. Charpin et J.-M. Durand, « L'Expédition de Qaţna », dans *AEM* III (en préparation). Le problème du toponyme *ga-na-na-im*<sup>ki</sup> dans l'Ebla proto-syrienne sera repris ailleurs.

<sup>3</sup>Pour l'état de la situation cf. « Onomastica dei testi di Ebla : nomi propri come fossili-guida? », *SEL* 8, à paraître.

1. Les archives paléo-babyloniennes de Mari permettent d'augmenter de façon sensible nos connaissances sur le Proche-Orient occidental à l'époque amorrite, mais ce sont surtout les renseignements sur Alep, Carkémis et Qaṭna qui ont été privilégiés. On savait déjà que Haṣor aussi était attestée à Mari (sous la forme amorrite de Haṣurâ) et que son roi portait le nom de Ibni-Addu ; aussi, ne sera-t-il pas inutile de faire le point de la documentation sur cette ville palestinienne<sup>4</sup>. De nouveaux textes enrichissent en effet le dossier de Haṣor, permettant une interprétation plus précise de quelques faits déjà connus et fournissant des éléments nouveaux à la discussion.

2. Voici les textes du dossier relatifs à Haṣor, par ordre chronologique.

2.1. La lettre A.2760, dont G. Dossin avait déjà révélé le contenu<sup>5</sup>, remonte à l'époque du royaume de Haute-Mésopotamie. Samsî-Addu écrivant à Yasmah-Addu lui indique que les messagers occidentaux qu'Išar-Lim a fait conduire à Mari, doivent être confiés à Yasîm-Dagan, messenger de Qaṭna, pour qu'il les accompagne chez son seigneur Išhi-Addu. (Voir copie p. 22).

A.2760

	<i>a-na ia-ás-ma-ah</i> <sup>d</sup> IM	10	<i>ú-ša-ra-kum</i>
2	<i>qí-bí-ma</i>	R.	[dum]u-meš <i>ši-ip-ri šu-nu-ti</i>
	<i>um<sup>1</sup>-ma</i> <sup>d</sup> utu-ši <sup>d</sup> IM	12	<i>a-na qa-at ia-si-im<sup>d</sup>da-gan</i> dumu <i>ši-ip-ri</i>
4	<i>a<sup>1</sup>-bu-ka-a-ma</i>		<i>ša iš-hi<sup>d</sup>IM lú qa-ṭá-na-yi<sup>ki</sup></i>
	<i>a-nu-um-ma</i> dumu-meš <i>ši-ip-ri</i>	14	<i>pí-qí-sú-nu-ti-ma</i>
6	<i>lú ha-šú-ra-a-yi<sup>ki</sup></i>		<i>a-na qa-ṭá-nim<sup>ki</sup></i>
	<i>ù</i> dumu-meš <i>ši-ip-ri</i>	16	<i>a-na še-er iš-hi<sup>d</sup>IM</i>
8	<i>ša</i> 4 lugal <i>a<sup>1</sup>-[m]u-ur<sup>1</sup>-ri-i</i>		<i>li-ir-di-šu-nu-ti</i>
	<i>I<sup>i</sup>-šar-li-im</i>		

<sup>1</sup> A Yasmah-Addu dis : ainsi (parle) Samsî-Addu, ton père : <sup>5</sup> voici <sup>9</sup> qu'Išar-Lim <sup>10</sup> a fait conduire vers toi <sup>5</sup> les messagers <sup>6</sup> de Haṣor <sup>7</sup> et les messagers <sup>8</sup> de quatre rois amorrites. <sup>11</sup> Ces messagers, <sup>14</sup> confie-les <sup>12</sup> à Yasîm-Dagan, messenger <sup>13</sup> d'Išhi-Addu de Qaṭna <sup>17</sup> pour qu'il les accompagne <sup>15</sup> à Qaṭna, <sup>16</sup> chez Išhi-Addu.

Renvoyant à d'autres études<sup>6</sup> la détermination du contexte historique de ce texte, on notera dès maintenant que ce texte fournit un nouvel exemple du fait déjà noté que Qaṭna est en général le point de passage obligatoire entre le moyen Euphrate et la Palestine septentrionale<sup>7</sup> ; en même temps, on doit tenir compte du fait qu'à l'époque de rédaction de cette lettre, le royaume de Haute-Mésopotamie et celui de Qaṭna sont alliés et qu'il est donc naturel que les routes directes entre Mari et Qaṭna soient bien pratiquées<sup>8</sup>.

<sup>4</sup>Pour l'ouest cf. tout récemment J.-M. Durand, *ARMT XXVII/1, passim* ; P. Villard, *ARMT XXIII*, p. 457 sq., et « Un roi de Mari à Ugarit », *UF* 18, 1986, p. 387-41 ; B. Lafont, *ARMT XXVI/2*, p. 509-541 et « Un homme d'affaire à Karkemiš », dans D. Charpin et F. Joannès (éd.), *Marchands, diplomates et empereurs* (= Mélanges P. Garelli), 1991, p. 275-286 ; cf. aussi D. Charpin - J.-M. Durand, *AEM* III (en préparation). Pour Haṣor en particulier, cf. en dernier lieu A. Malamat, « Hazor Once Again : New Mari Documents », dans M. Lebeau et Ph. Talon (éd.), *Reflets des deux fleuves* (= Mélanges A. Finet), 1989, p. 117-118, avec bibliographie.

<sup>5</sup>Cf. G. Dossin, « Kengen, pays de Canaan », *RSO* 32, 1957, p. 37-38.

<sup>6</sup>Cf. l'étude de D. Charpin et J.-M. Durand citée ci-dessus, n. 2.

<sup>7</sup>Comme me le rappelle D. Charpin, la localisation du pays d'Amurru au sud de Qaṭna, que soutenait Dossin, *ibid.*, n'est qu'une hypothèse ; à cette époque, il n'y a aucune raison de ne pas situer l'Amurru à l'ouest de Qaṭna.

<sup>8</sup>Pour les routes vers la Syrie méridionale à travers le désert, cf. J.-M. Durand, « Documents pour l'histoire du royaume de Haute-Mésopotamie, I », *M.A.R.I.* 5, 1987, p. 159-163. On sait qu'à l'époque de Yasmah-Addu, les royaumes de Mari et de Qaṭna ont une frontière commune : cf. J.-M. Durand, « Villes fantômes de Syrie et autre lieux », *ibid.*, p. 228. Au moment de franchir la frontière, la délégation qui arrive laisse son escorte et en reçoit une nouvelle de la part du royaume qui l'accueille. Cf. par exemple, la lettre 20 d'*ARMT XXVI/1*, p. 132, l. 7-10.

2.2. Les textes de l'époque de Zimri-Lim peuvent être répartis en deux groupes.

2.2.1. Un premier concerne les échanges de biens entre les rois de Mari et de Haşor, Zimri-Lim et Ibni-Addu, tous deux amorrites. Il s'agit, en premier lieu, de documents, pour une part déjà connus et qui enregistrent des envois de cadeaux sous forme d'entrées (*şûrubtum*) et de sorties (*şûbultum*).

Dans cette catégorie le plus significatif est M.8140+M.13041, un compte récapitulatif sur plusieurs années :

M.8140+13041

Face, col. i :

(...)  
 [1 túg ]-<sup>1</sup>tum<sup>1</sup>  
 2' [ 1 túg ]-<sup>1</sup>tum<sup>1</sup>  
 [şu-bu-ul]-<sup>1</sup>tum<sup>1</sup>  
 4' [a-na ib-n]i-<sup>d</sup>IM  
 [iti] a-bi-im  
 6' mu zi-im-ri-li-im  
 alam <sup>d</sup>ha-aṭ-ṭá  
 8' ú-še-lu-ú  
 1 túg ha-lu-ú {x} uz-zu-hu  
 10' şu-bu-ul-tum  
 a-na ib-ni-<sup>d</sup>IM  
 12' iti ú-ra-hi-im  
 1 túg ha-lu-ú uz-zu-hu  
 14' şu-bu-ul-t[um]  
 a-na ib-n[i]-<sup>d</sup>IM

Face, col. ii :

(...)  
 [1] [túg ]  
 2' 2 [túg] gú-[ta]p-pu  
 2 [túg] ha-wu  
 4' [1] gaba-gal<sup>o</sup>-lu  
 1 gad kam-<sup>1</sup>ma-ku<sup>1</sup>  
 6' 1 gad hi-rum r[i-ki]-is giş-gu-za  
 1 kuş şu-lum-[mu]  
 8' 3 kuş na-ap-la-[sî]  
 2 hi-<sup>1</sup>ir<sup>2</sup>-x[ ]  
 10' 2 har-[gal-lu]  
 şu-bu-ul-tum  
 12' a-na ib-ni-<sup>d</sup>IM  
 iti li-li-ia<sup>1</sup>-tim  
 14' mu zi-im-ri-l[i-i]m  
 til-lu-ut kâ-ding[ir-ra<sup>ki</sup>]  
 16' il-li-k[u]  
 1 túg ra-qa-tu[m]  
 18' 1 ú-ṭub-lu sag  
 1 gú ki-ti-tum sag

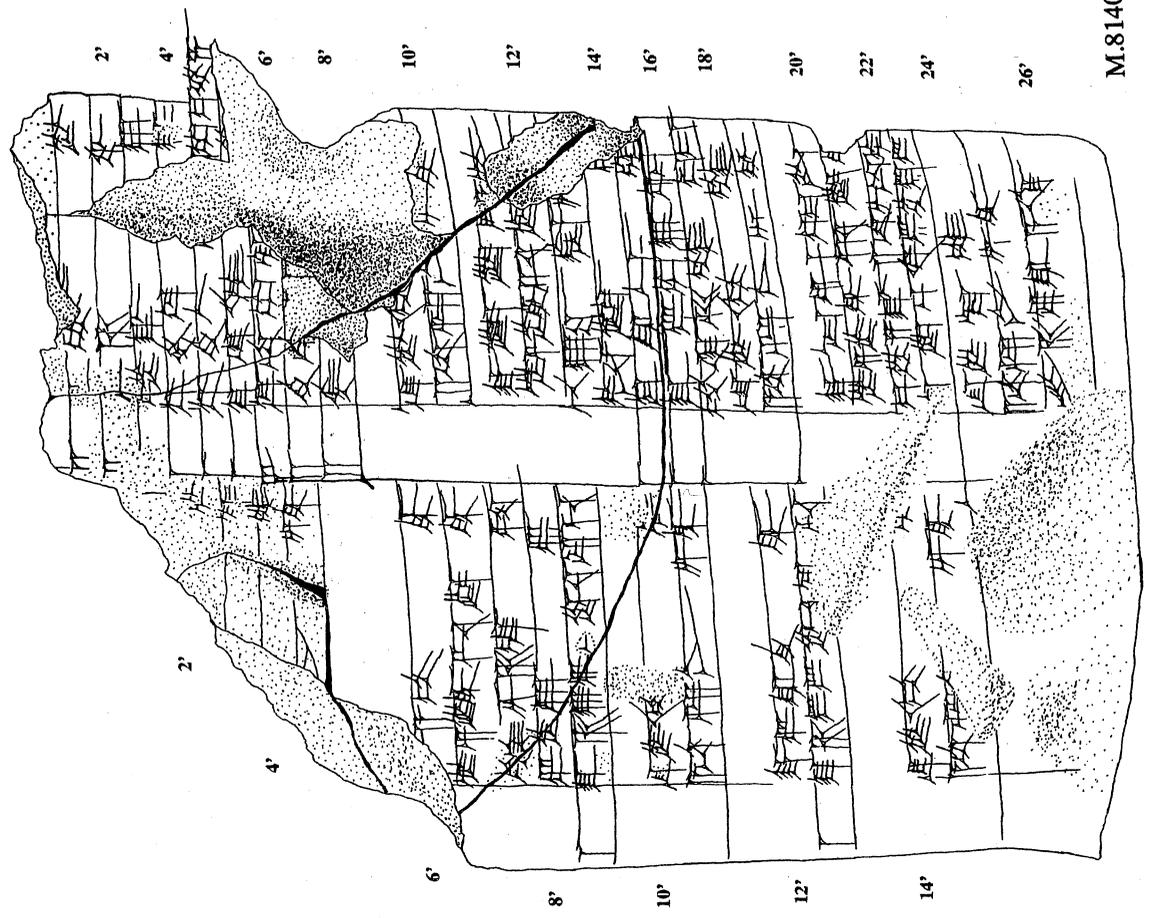
20' şu-bu-ul-tum  
 a-na ib-ni-<sup>d</sup>IM  
 22' iti ma-al-ka-nim  
 mu zi-im-ri-li-i[m]  
 24' giş-gu-za-gal a-na <sup>d</sup>da-<sup>1</sup>gan<sup>1</sup>  
 [ša<sup>1</sup> ter-qa<sup>ki</sup> ú-še-lu-ú  
 26' şu-bu-la-tum  
 a-na ib-ni-<sup>d</sup>IM  
 28' [l]ugal ha-şú-ra-a<sup>ki</sup>

Rev., col. iii :

anépigraphe

Rev., col. iv :

1 túg gu-ub-la-yu  
 2 1 mar-da-tum gu-ub-la-yi-tum  
 mu-DU ib-ni-<sup>d</sup>IM  
 4 lugal ha-şú-ra-a<sup>ki</sup>  
 iti li-li-ia-tim  
 6 mu zi-im-ri-li-im  
 bād ia-ah-du-li-im  
 8 i-pu-şu  
 1 túg gu-ub-la-yu  
 10 1 mar-da-tum gu-ub-la-yi-tum  
 mu-DU ib-ni-<sup>d</sup>IM  
 12 iti ki-nu-nim  
 mu zi-im-ri-li-im  
 14 alam <sup>d</sup>ha-aṭ-ṭá ú-še-lu-ú<sup>1</sup>  
 1 túg gu-u[b-la]-yu  
 16 [1] mar-da-tum gu-ub-la-yi-tum  
 mu-DU ib-ni-<sup>d</sup>IM  
 18 [iti ú]-ra-hi-im  
 [mu zi-i]m-ri-li-im  
 20 [til-lu-ut ela]m-ma  
 [il-l]i-ku  
 22 [x túg gu-ub-la]-yu  
 [x mar-da-tum gu-ub-la-yi-t]um  
 (le reste est perdu)



M.8140+13041

i :1'-8' : « ..., envoi à Ibni-Addu, le mois iv de ZL 7' » ;

i :9'-15' : « 1 étoffe, tissage *halû*, très serré : envoi à Ibni-Addu, le mois i ; 1 étoffe, tissage *halû*, très serré : envoi à Ibni-Addu, [mois x de ZL 8'] » ;

ii :1'-16' : « 1 ..., 2 chemises, 2 tapis, 1 renforcement du devant du char, 1 bâche de lin pour la couverture du char, 1 attache de lin permettant de consolider un siège, 1 archaïs en cuir pour le carquois, 3 œillères en cuir, 2 ..., 2 grands anneaux de char : envoi à Ibni-Addu, mois ix de ZL 10' » ;

ii :17'-25' : « 1 habit en étoffe légère, 1 habit de serge de 1<sup>ère</sup> qualité, 1 chemise de lin de 1<sup>ère</sup> qualité : envoi à Ibni-Addu, mois ii de ZL 11' » ;

ii :26'-28' : « envois à Ibni-Addu, roi de Haşor » ;

iv :1-8 : « 1 habit à la façon de Byblos, 1 châle-*mardatum* à la façon de Byblos : apport de la part d'Ibni-Addu, roi de Haşor, mois ix de ZL 6' » ;

iv :9-14 : « 1 habit à la façon de Byblos, 1 châle-*mardatum* à la façon de Byblos : apport de la part d'Ibni-Addu, mois vii de ZL 7' » ;

iv :15-21 : « 1 habit à la façon de Byblos, 1 châle-*mardatum* à la façon de Byblos : apport de la part d'Ibni-Addu, mois i de ZL 8' » ;

iv :22-23 : « 1 habit à la façon de Byblos, 1 châle-*mardatum* à la façon de Byblos : [apport de la part d'Ibni-Addu, mois x de ZL 9'] »<sup>9</sup>.

Bien que la tablette ne soit pas complète, on peut en déduire que des échanges de biens de prix (surtout en textiles) entre les deux cours ont eu lieu, au moins, entre ZL 6' (mois ix) et ZL 11' (mois ii) : ce simple fait indique que les rapports entre Mari et Haşor n'ont pas été épisodiques.

Par ailleurs, les apports de la part d'Ibni-Addu sont régulièrement constitués dans ce texte d'une paire d'habits luxueux à la façon de Byblos. D'autre part, les envois à Ibni-Addu sont de beaucoup les plus somptueux en ZL 10' (il s'agit en fait de parties de char), quoiqu'il y ait de la place dans la cassure pour des envois aussi riches en ZL 9'. En outre, pour l'année ZL 7' qui est la seule pour laquelle aient été conservées une dépense *et* une rentrée, il est possible de constater l'antériorité de l'envoi à Ibni-Addu (mois iv) vis à vis de l'apport qu'il fait (mois vii) ; l'état fragmentaire du texte empêche cependant de savoir s'il y a eu un autre envoi à Haşor avant son apport du mois i de ZL 8', et, en général, de décider lequel des deux rois a commencé la série des échanges de présents diplomatiques.

Les données de **M.8140+13041** doivent être mises en relation avec ce qui est indiqué par les textes qui se réfèrent aux échanges de cadeaux diplomatiques entre Zimri-Lim et Ibni-Addu à partir du début de ZL 9', quand le roi de Mari fait son grand voyage vers l'ouest.

Les textes de ZL 9', qui nous renseignent sur ces cadeaux, mentionnent :

– un apport-*şûrubtum* d'Ibni-Addu en objets précieux, effectué à Ougarit le 7 du mois iii (ARMT XXV 43) ;

– une livraison à la cassette du roi de Mari d'un vase *gullu* en or, effectuée à Mahrasâ<sup>10</sup>, le 1<sup>er</sup> du mois iv (ARMT XXV 103) ;

– l'envoi d'étain au roi de Haşor, à Hazazar<sup>11</sup>.

Aux cadeaux mutuels des années ZL 9' et 10', effectués soit sur la côte (à Ougarit), soit dans le Yamhad (à Hazazar), soit sur l'Euphrate (à Terqa) fait référence aussi le texte ARM XXIII 541<sup>12</sup>. Il est possible qu'une autre série d'échanges de présents datant de cette époque ait été contenue dans **M.6889**, dont il ne reste que quelques lignes.

<sup>9</sup>Pour tous les noms de parties de chars et les noms de vêtements, cf. ARMT XXI, p. 280-289 et 393-427.

<sup>10</sup>Lire par collation « rev. 1 », *i-na ma-ah-ra-sa\*ki*.

<sup>11</sup>Cf. P. Villard, *UF* 18, 1986, p. 404. Il s'agit des deux comptes parallèles de métaux ARM VII 236<sup>+</sup> et ARMT XXIII 556 ; pour la reconstruction du premier texte à partir de ARM XXV 16, ARM VII 236 et ARMT XXV 632, cf. J.-M. Durand, « Fragments rejoints pour une histoire élamite », dans L. de Meyer - H. Gasche - F. Vallat (éd.), *Fragmenta historiae elamicae* = Mélanges M.-J. Stève, Paris, 1986, p. 122-124.

<sup>12</sup>Cf. aussi P. Villard, *M.A.R.I.* 6, 1990, p. 585.

M.6889<sup>13</sup>

2'	ʿx-x-x-xʿ-[ ] (traces) mu-DU <i>ib-ni-d</i> IM	4' R.	lugal <i>ha-šú-ra-a</i> <sup>ki</sup> (revers perdu)
----	--	----------	---

Il n'est pas possible d'établir avec certitude l'année de M.5701 (bien divers envoyés à Ibni-Addu, et aussi apports de sa part?), qui ne comporte qu'une date du 19-ix, ce qui exclut en tous cas un renvoi à la période du voyage de Zimri-Lim à Ougarit (mais cf. *infra*).

M.5701

2	[x] dug geš[ <i>tin</i> ] ʿ1ʿ gú kišib <i>hi-š[um<sup>2</sup>]</i> šà-ba 8 na <sub>4</sub> -[kiš]ib-za-g[ <i>in</i> ]	6	ʿa-rá 2 <sup>2</sup> 1-kam [ ]-ʿxʿ1-ia-ʿx-xʿ <sup>1</sup> (cassure de plusieurs lignes)
4	7 kišib kù-gi <i>pé-t[<i>u</i>]-š<i>u</i></i> iti <i>li-ʿli-ia-tim</i> <sup>1</sup> u <sub>4</sub> 19-kam	R. 2' 2'	2 ʿgú[ ] <i>š<sup>u</sup>-bu-la-ʿtum</i> <sup>1</sup> <i>a-na ib-ni-ʿd</i> IM <sup>1</sup> lugal <i>ha-š[<i>ú-ra-a</i>]</i> <sup>ʿki</sup>

« ... jarre(s) de vin, 1 collier en perles cylindriques tour-de-cou, comprenant : 8 perles cylindriques en lazulite ; 7 en or, forment son fermoir ; mois ix, le 19, deuxième<sup>2</sup> fois, ... ;  
2 colliers ... : (plusieurs) envois à Ibni-Addu, roi de Hašor ».

2.2.2. Le deuxième groupe de textes concerne les messagers. Puisque les tablettes qui citent des messagers de Hašor ou qui vont à Hašor ne peuvent être considérées que comme un sous-ensemble de la grande documentation relative aux messagers à Mari, on se contentera de noter ici que cinq<sup>14</sup> textes déjà publiés (*ARM* VI 23 ; *ARM* VI 78 ; *ARMT* XII 747 ; *ARM* XXIV 75 ; *ARMT* XXVI/2 375) et les deux inédits M.5117 (lettre de Manatân à Zimri-Lim)<sup>15</sup> et M.10539 (sorties de sicles d'argent pour des messagers de l'ouest et du nord, à Mari) montrent que :

- les messagers de Hašor se déplacent soit vers Mari soit vers la Babylonie ;
- Hašor est, de façon inverse, la destination des ambassades de Mari mais aussi des grandes villes de la Mésopotamie.

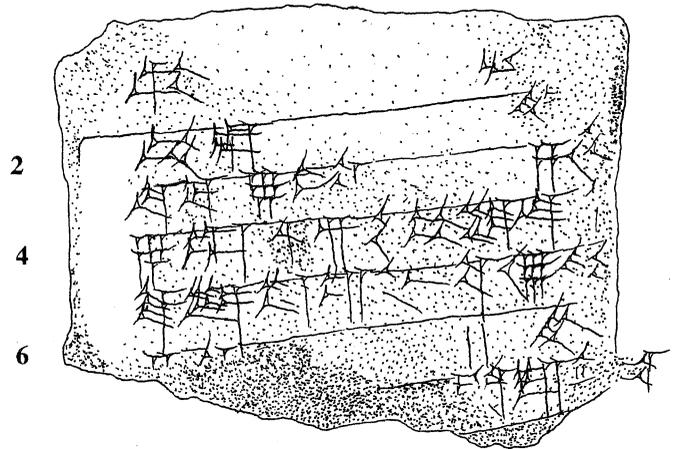
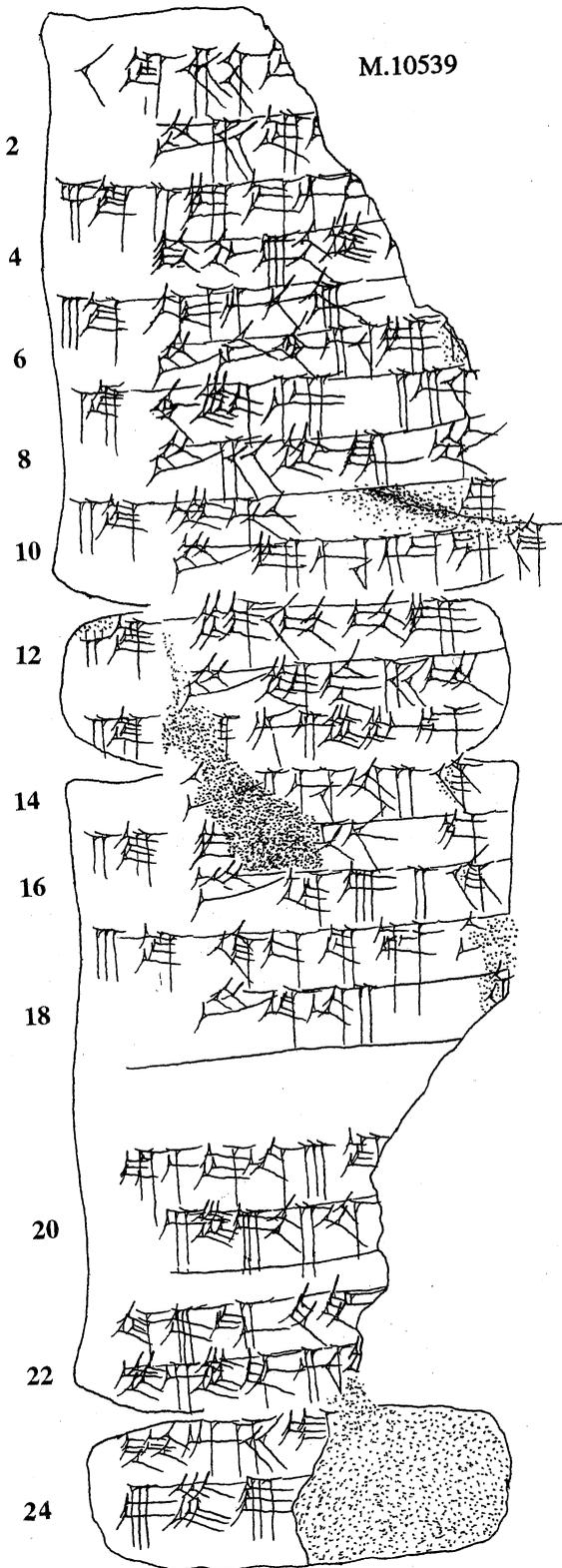
M.10539

2	10 su kù-babbar ʿxʿ-[ ] lú <i>ha-šú-r[<i>a-a</i>]</i> <sup>ki</sup>	12	lú <i>tu-up-ha-am</i>
4	5 su <i>a-ia-ma-d</i> ʿxʿ-[ ] ša ʿga-š <sup>e</sup> -r[ <i>a</i> ]	R. 14	2 su <i>[i]a-an-š<sup>i</sup>-bu-um</i> ʿlú <i>a<sup>1</sup>-hu-na-a</i> <sup>ki</sup>
6	3 su <i>ka-an-nu-ru-[um]</i> lú <i>ni-ih-ri-ia</i> <sup>ki</sup>	16	2 su <i>[i]a-an-š<sup>i</sup>-nu-um</i> lú <i>su-sa-a</i> <sup>ki</sup>
8	1 su <i>eh-li-ip-a-dal</i> lú <i>ha-bu-ra-tim</i>	18	3 su <i>ki-iz-zu-un-ʿn<sup>i</sup></i> lú <i>š<sup>u</sup>-na-a</i> <sup>ki</sup>
10	2 su <i>mu-ti-ʿia</i> <sup>1</sup> lú <i>ia-hu-ur-ʿra</i> <sup>ki</sup>	20	š <sup>u</sup> -nigin <sub>2</sub> 1/2 ma-na 3 su [kù-babbar] zi-ga <i>a-na</i> [dumu-meš <i>š<sup>i</sup>-ip-ri</i> ] iti <i>ú-ra-hi-im</i> [u <sub>4</sub> x-kam]
T.	ʿ5ʿ su <i>tu-ul-pí-ia</i>	22	mu <i>zi-im-ri-[li-im]</i>
		T.	alam <sup>d</sup> <i>ha-aš-[tá]</i>
		24	<i>ú-š<sup>e</sup>-lu-[ú]</i>

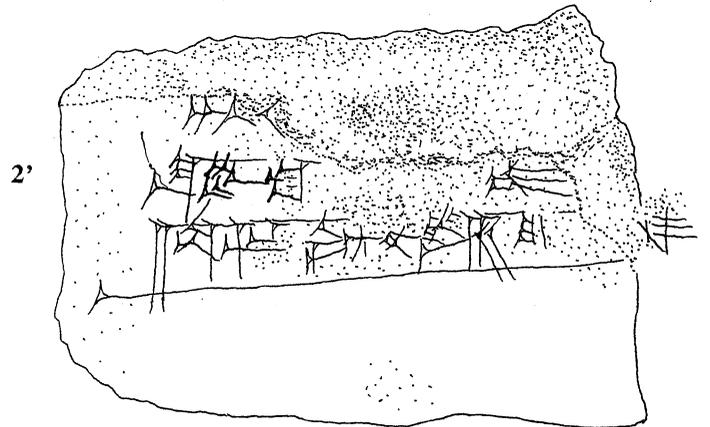
<sup>13</sup>Fragment très abimé, non copié.

<sup>14</sup>Dans *ARMT* XXIII 243, comme le confirme la copie de l'auteur dans *M.A.R.I.* 5, 1987, p. 378, il faut lire à la ligne 3 : 1 lú [x-x-o]-ʿxʿ1-ú (peut-être [*i-ma*]-ʿru<sup>1</sup>-ú, d'après le texte partiellement parallèle *ARMT* XII 747), ce qui exclut une référence à Hašor.

<sup>15</sup>Ce texte sera édité par J.-M. Durand et D. Charpin dans le dossier de Qatna en *AEM* III.



M.5701



Les renseignements historiques et géographiques de ces textes ne pourront être exploités que dans une étude complète de cette catégorie de tablettes, mais on peut mettre déjà l'accent sur le fait que, dans cette documentation, Haşor est très fréquemment citée avec Qaţna, de la même manière que dans les tablettes concernant les présents. Deux textes de ce groupe sont datés ou datables encore dans les limites chronologiques de ceux qui sont relatifs aux présents diplomatiques : **M.10539** est du x-i-ZL 7' ; **ARMT XXVI 375** est attribué par son éditeur au début de ZL 11'. Il y a donc en tout huit textes qui permettent sûrement d'observer une continuité de bons rapports entre les deux cités, au moins entre les mois ix de ZL 6' et le mois ii de ZL 11'.

3. Il n'y a pas de textes datés de l'intervalle qui va de la lettre de Yasmah-Addu, **A.2760**, à la fin de ZL 6'. Cependant, quelques tablettes peuvent également être situées dans cette période. En premier lieu, une datation tôt dans le règne de Zimri-Lim peut être attribuée à la lettre publiée par J.-M. Durand<sup>16</sup>, TH 72-16, de Zimri-Lim à Yarîm-Lim. Dans cette dernière, il s'adresse encore au roi du Yamhad en s'en disant le fils. Un tel texte qui est donc le second à mentionner Haşor, atteste qu'à cette époque la cité palestinienne peut jouer un rôle important en Syrie occidentale. Si ses habitants bloquent les caravanes en transit dans cette région, vraisemblablement du nord au sud, le roi d'Alep se voit obligé d'intervenir d'une façon autoritaire auprès du roi de Mari (qui lui répond en se disculpant avec embarras) pour faire cesser les causes de mécontentement des voisins du sud<sup>17</sup>. Pour l'heure, on notera aussi que Qaţna ne semble pas impliquée dans cette affaire.

Un autre document relatif à Haşor doit être daté d'avant la fin de ZL 6'. Il s'agit d'**ARMT XII 747** qui énumère des rations de viande pour des messagers étrangers (parmi lesquels, un de Haşor, l. 3) et autres personnels de Mari. Ce texte est partiellement parallèle à **ARMT XXIII 243**, sans date, mais également utile pour suggérer un *terminus ante quem* : aux lignes 26-27 est cité, effectivement, le devin Ubar-Şamaş (sûrement celui à supposer dans **ARMT XII 747** : 13), dont les activités à Mari ne dépassent pas ZL 5'<sup>18</sup>. Le texte **ARMT XII 747** comporte seulement l'indication de quatre jours, les 28, 29, 30 et 1, sans les mois. La période qui paraît la meilleure pour placer les deux textes est la fin de ZL 2', lorsque Mari accueille des messagers de beaucoup de royaumes étrangers, les entretient quelque temps, puis les renvoie avec des présents diplomatiques pour leurs souverains<sup>19</sup>. Il s'agit donc peut-être de la fin du mois ix ou de la fin du mois x de ZL 2'. Si le moment proposé est correct, on gagnerait ainsi la date la plus ancienne des contacts directs entre Mari et Haşor, les deux attestations précédentes étant toujours par l'intermédiaire de Qaţna ou d'Alep. A la fin de ZL 2', en outre, comme on le verra ci-dessous, on est à un moment où l'on est le plus fondé à attendre le début (ou la reprise?) de ces contacts directs. Il ne serait pas impossible qu'aussi le texte **M.5701**, publié ci-dessus, fasse référence à l'activité diplomatique du roi de Mari dans cette période. La date présente dans le texte, un 19-ix, est un élément favorable parce que c'est assurément au mois ix de ZL 2' que commencent les présents de Mari aux rois d'Alep et de Qaţna<sup>20</sup>. Si cette date est correcte, on gagnerait également l'information qu'Ibni-Addu se trouvait sur le trône de la cité palestinienne, au moins à partir du mois ix de ZL 2'.

Les autres textes qui mentionnent Haşor restent pour l'heure sans date précise. On pourra simplement observer que pour tous (**ARM VI 23 & 78** ; **ARM XXIV 75**, **M.5117** et **M.14663**<sup>21</sup>), une

<sup>16</sup>Cf. l'édition complète de ce texte donnée par J.-M. Durand, « La cité-état d'Imâr à l'époque des rois de Mari » *M.A.R.I.* 6, 1990, p. 63.

<sup>17</sup>Cf. *ibid.* : « Tu m'as écrit au sujet d'un forgeron en ces termes : "Cet homme a emporté de Haşor argent, or et pierre précieuse et il s'en est allé chez toi. Les gens de Haşor retiennent (désormais) ânes et gens qui montent (au Yamhad) faire du commerce, en disant : 'Un forgeron a emporté argent, or et pierre précieuse et il est parti chez Zimri-Lim'" ... Cet homme n'a nullement apporté chez moi d'argent, d'or ou de pierre précieuse. Cet individu, on s'en est emparé à Imâr et on l'a maltraité ... ».

<sup>18</sup>Cf. J.-M. Durand, *ARMT XXVI/1*, p. 252.

<sup>19</sup>Cf. D. Soubeyran, *ARMT XXIII*, p. 344-357.

<sup>20</sup>Cf. D. Soubeyran, *ibid.*, p. 349.

<sup>21</sup>Cette lettre de Warad-ili-şu à Zimri-Lim, qui mentionne des musiciennes à envoyer à Haşor, est éditée par J.-M. Durand, dans *ARMT XXVI/3 (La musique à Mari)*.

situation entre ZL 3' et ZL 9' est tout à fait possible. De peu de valeur chronologique est par contre le fait qu'ARMT XXV 119 soit daté du 23-iii ZL 12'. En fait, on nous y mentionne un anneau d'or à la façon de Haşor, pour le roi de Karanâ. Ce n'est donc pas la cité elle-même qui est attestée mais un objet qui y a été produit et qui est peut-être arrivé à Mari bien avant la rédaction du texte, lequel est cependant la dernière attestation de Haşor à Mari.

4. Il est donc possible de faire un bilan de la présence de Haşor dans les textes de Mari.

4.1. En premier lieu, la cité palestinienne semble être un centre caravanier de première importance. Lorsqu'elle bloque des caravanes, comme on l'apprend par la lettre TH 72-16, le puissant souverain d'Alep en apparaît désagréablement affecté et cherche à faire disparaître la cause du blocus. Cette lettre suggère qu'entre Haşor et Alep, il y avait assurément une route commerciale directe qui permettait de ne pas passer par Qaţna. Il s'agissait certainement de la route par la côte méditerranéenne. Haşor devait avoir la maîtrise de partie nord-palestinienne du trafic par voie de terre, qui allait de la Syrie septentrionale aux régions méridionales de l'Asie, jusqu'à l'Arabie occidentale et à l'Égypte. Une autre cause de prospérité économique pour Haşor devait provenir du voisinage des grands ports de la côte libanaise et palestinienne. De façon générale, sa position stratégique pouvait permettre à ses rois de jouer sur plusieurs fronts, celui du trafic maritime et celui du trafic terrestre, et pouvait aussi s'exercer dans la perception de taxes des produits en transit.

En second lieu, la tradition métallurgique palestinienne doit avoir trouvé dans la Haşor amorrite une continuateur, dans la mesure où dans ARMT XXV 119 le nom de la cité est utilisé pour qualifier un précieux anneau d'or, à donner à un roi oriental<sup>22</sup>. D'autre part, Haşor apparaît très intéressée au commerce de l'étain, comme on le constate du fait qu'excepté celui qui est pour d'Alep, l'étain d'origine élamite destiné au roi de Haşor, sous forme de présents à l'occasion du voyage de Zimri-Lim au Yamhad, représente la quantité la plus élevée (50 mines), supérieure en l'occurrence à celle qui est destinée au roi de Qaţna.

4.2. Nous ne savons rien des relations de Haşor avec ses voisins méridionaux ou avec les centres portuaires mais il est évident qu'un des aspects principaux de la politique de la cité palestinienne a été celui de ses rapports avec Qaţna. En outre, à considérer la documentation retrouvée au Tell Hariri, il apparaît clairement qu'entre Mari et Haşor il n'y a pas eu de rapports commerciaux directs, au moins à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Ne nous est attestée sûrement qu'une remarquable continuité d'excellentes relations entre les cours d'Ibni-Addu et de Zimri-Lim.

Il n'est pas possible de connaître la politique de Haşor à l'époque du royaume de Haute-Mésopotamie, si elle était du côté d'Alep ou de Qaţna, mais déjà des messagers à elle parcouraient les routes de la Haute-Djéziré. Quand, ensuite, Zimri-Lim monta sur le trône de Mari, il semble que pendant un certain temps la cité de Palestine se trouva au delà des possibilités politiques du souverain qui venait de s'installer dans la cité du moyen-Euphrate. A cette période, Haşor est donc loin de Mari, mais non d'Alep, et c'est par le biais d'une lettre en provenance du Yamhad qu'on la voit être attestée à Mari. C'est dans la même période aussi qu'on ne connaît rien de ses rapports avec Qaţna. Ceux avec Alep, en revanche, étaient probablement bons, puisque dans la lettre TH 72-16, Yarim-Lim, en révélant que les échanges venaient d'être bloqués au sud, indique a contrario qu'ils fonctionnaient bien, en temps ordinaire.

C'est avec la fin de ZL 2' que les choses changent. Si la datation proposée pour ARMT XII 747 (et XXIII 243) et celle pour M.5701 sont bonnes, Ibni-Addu, roi de Haşor, qui apparaît alors pour la première fois, fait partie des rois de l'ouest à qui Zimri-Lim adresse ses hommages. Ce n'est probablement pas un hasard si lorsque Amût-pî-El, roi de Qaţna, devient un allié constant de Zimri-Lim

---

<sup>22</sup>En outre, dans M.5701 il est vraisemblable que le vin et les objets d'orfèvrerie mentionnés sur la face, sont apportés de la part d'Ibni-Addu à Zimri-Lim.

et de Yarîm-Lim contre les Benjaminites et Ešnunna (le fait se produit au milieu de ZL 2'<sup>23</sup>), commencent les rapports directs entre Mari et Haşor, et qu'Alep n'est plus l'intermédiaire nécessaire. Les routes directes entre Qaţna et le moyen-Euphrate peuvent alors être parcourues de façon sûre et sont utilisées par les messagers de Haşor pour aller à, ou passer par, Mari, au moins jusqu'au début de ZL 11'. Il faut cependant remarquer que les rapports entre Mari et Haşor restent attestés au plus niveau. À partir de ZL 2', il n'y a pas de documents qui fassent référence au circuit commercial normal, géré par des marchands, mais il y a uniquement échanges de présents diplomatiques et de messagers, de la part des rois. Tant que Qaţna a de bons rapports avec Mari (et cela semble sûrement le cas pour la période entre la seconde moitié de ZL 2' jusqu'à la première de ZL 11'), les échanges commerciaux du moyen-Euphrate vers le sud-ouest syro-palestinien font référence à Qaţna, qui sert d'intermédiaire pour les biens de provenance plus méridionale. Si, à la fin du règne de Zimri-Lim, comme il le semble, la politique pro-mariote d'Amût-pî-El n'est plus possible<sup>24</sup>, Haşor disparaît (au début de ZL 11') de la documentation mariote. En ce qui concerne les rapports entre les deux souverains, il semble que nous avons deux moments de particulière intensité : la fin de ZL 2' et le début de ZL 9'. Dans les deux cas, c'est lorsque le roi de Mari voulut donner le signal précis d'une politique de grande envergure vers l'ouest qu'à côté des rois d'Alep et de Qaţna, apparaît le roi de Haşor. Il s'agit donc de deux périodes de paix relativement généralisée et il semble évident que Haşor n'est jamais concernée par les préoccupations militaires du roi de Mari. D'un autre côté, le rayon d'action politique de Haşor reste sûrement limité à la Palestine et à la Syrie méridionale, même si les messagers mettent en contact Haşor avec les métropoles de la Babylonie.

Dans la documentation, le point fort des bons rapports entre les deux rois s'est produit pendant et dans la période qui a suivi le voyage de Zimri-Lim à Ugarit :

début ZL	épisode (et conséquences) du fugitif de Haşor (TH 72-16) ;
ZL 2'	échange de divers biens précieux (M.5701, 19-ix <sup>2</sup> ) ; nourriture à Mari pour des messagers étrangers (ARMT XII 747, 28/30 ix, 1-x <sup>2</sup> ) ;
ZL 2'/3'-11'	messagers de Haşor (ARM VI 23 et 78 ; ARM XXIV 75 ; M.5117) ; chanteurs de Haşor (M.5117, M.14663) ;
ZL 6'	échange de textiles de prix (M.8140 <sup>+</sup> , mois x+ix) ;
ZL 7'	messagers de Haşor à Mari (M.10539, x-i) ; échange de textiles de prix (M.8140 <sup>+</sup> , mois iv+vii) ;
ZL 8'	échange de textiles de prix (M.8140 <sup>+</sup> , mois i+?+i) ;
ZL 9'	échange de textiles de prix (ARMT XXIII 541 : 16-[ii]) ; envoi d'étain pour Haşor (ARM VII 236 <sup>+</sup> , [ii]) ; envoi d'étain pour Haşor (ARMT XXIII 556, [ii]) ; apport d'objets en métaux précieux de la part de Haşor (ARMT XXV 43, le 7-iii) ; apport d'un vase en or de la part de Haşor (ARMT XXV 103, le 1-iv) ; échange de textiles de prix (M.8140 <sup>+</sup> , mois x+x) ; apport de la part de Haşor (M.6889) ;
ZL 10'	échange de textiles de prix (ARMT XXIII 541, mois x+v) ; riche échange de biens de prix (M.8140 <sup>+</sup> , mois ix+x) ;
ZL 11'	échange de textiles de prix (M.8140 <sup>+</sup> , mois ii+x) ; arrivée à Mari des messagers de Haşor provenant de Babylone (ARMT XXVI 375, début de l'année) ;
ZL 12'	un anneau en or de Haşor pour le roi de Karanâ (ARMT XXV 119, le 23-iii).

5. En conclusion, malgré la régularité de ces rapports, la position de Haşor apparaît donc comme celle d'une ville d'un monde périphérique et loin de Mari<sup>25</sup>. C'est d'autant plus vrai que l'attestation de Jérusalem, ou de toutes autres villes palestiniennes, qu'on avait cru pouvoir repérer dans ARM VI 23 est

<sup>23</sup>Cf. pour le moment, J.-M. Durand, *ARMT XXVI/1*, p. 139-140, et aussi « Les dames du palais de Mari à l'époque du Royaume de Haute-Mésopotamie », *M.A.R.I.* 4, 1985, p. 401-402.

<sup>24</sup>Cf. dans ce volume la contribution de J.-M. Durand.

<sup>25</sup>Cela est confirmé par le fait que le seul NP de Haşor de Palestine connu dans les textes de Mari soit celui de son roi, Ibni-Addu.

à abandonner définitivement<sup>26</sup> ; il en est de même pour la ville de Layaş, autre ville de Palestine qu'on avait cru retrouver dans les textes de Mari. Ce toponyme doit, en fait, être situé beaucoup plus au nord<sup>27</sup> et n'est qu'un exemple de plus de la « toponymie de miroir » de l'époque amorrite. Haşor est donc bien la ville occidentale la plus méridionale que nous attestent les documents de Mari ; par là-même, elle représente pour nous un point extrême de la diffusion des Amorrites.

Cela n'implique pas toutefois que cette image de périphérie, livrée par les documents de Mari, soit un reflet fidèle des réalités. Comme l'on a vu, il faut en effet tenir compte de Qaţna. Même si dans la documentation, cette ville ne forme pas par rapport au sud-ouest un écran comparable à celui, par exemple, de Carkémis vis à vis des capitales du nord comme Hahhum ou Haşşum, il est certain que le principal point de repère de Mari vers le sud-ouest est justement Qaţna, tant au niveau commercial que politique. Vis-à-vis du monde amorrite sud-occidental que représentent Byblos, Haşor et Damas, Qaţna contrôle la circulation vers le Yamhad au nord et vers le moyen Euphrate à l'est. Quand on mentionne présents ou messagers de Haşor, le plus fréquemment ils sont associés à ceux de Qaţna.

L'accroissement des échanges entre Mari et Haşor lié au voyage de Zimri-Lim vers la côte syrienne suggère que, dans le monde amorrite occidental au sens large (celui qui va de Carkémis à Haşor), la ville palestinienne jouait un rôle majeur et qu'on devait la prendre en considération à l'occasion de n'importe quel grand événement se déroulant dans ces régions : pendant la période des archives de Mari, Haşor eut donc le même rang qu'Alep et Qaţna. En outre, Haşor semble avoir eu des rapports très étroits avec Byblos, comme le montre la présence de textiles qui en proviennent dans les cadeaux envoyés de Haşor à Mari (cf. **M.8140+**). Haşor et Byblos formaient donc l'écran ultime derrière lequel on devine les relations avec l'Égypte, qui n'est toujours pas mentionnée dans la documentation retrouvée au Tell Hariri, mais dont l'influence en Syrie, même à cette époque, était sûrement importante, surtout auprès des classes syriennes élevées, comme le montrent les récentes trouvailles archéologiques de P. Matthiae à Ebla<sup>28</sup>. Il reste, bien sûr, le problème palestinien en soi : Haşor était-elle la dernière ville amorrite au sud-ouest ? Et que se passait-il au sud de Haşor à cette époque-là ? Y avait-il des raisons politiques particulières, en relation aux régions de Byblos et de Haşor, qui motivaient l'absence de l'Égypte des textes de Mari ? Seule une reprise des fouilles sur des niveaux du III<sup>e</sup> et du II<sup>e</sup> millénaires, dans ces régions du sud-ouest par où passent les frontières des États modernes, permettra de mieux traiter ce tels problèmes.

6. Pour terminer, retournons chez Zimri-Lim. Les tablettes retrouvées dans son palais nous permettent aussi d'établir l'existence d'une deuxième ville de Haşor : à côté des textes qui font référence à la grande ville de Palestine, un second groupe moins important mentionne une petite cité du royaume de Mari. On en a la preuve du fait que trois textes inédits énumèrent cette Haşor parmi des villes du district de Saggaratum : dans le premier (**A.1683+**), il s'agit de gens appelés « soldats d'élite » (lú *bihrum*), constituant la « colonie » de Haşor, Maşşartum ... etc<sup>29</sup> ; le second (**M.8084+**) est une grande liste de personnes (datée de ZL 4'), en provenance des districts de Saggaratum et Terqa : deux personnes de Haşor sont citées dans la partie du texte relative au district de Saggaratum<sup>30</sup> ; le troisième, enfin, publié ici (**M.5690**), est un compte de moutons rattachés à des centres du district de Saggaratum, parmi lesquels sont nommés Haşor et Biddah ; les moutons ont été confiés au chef-berger Sîn-rêşu-şu pendant l'année ZL 11' :

<sup>26</sup>D'après la collation de M. Ghouti, il est sûr qu'il s'agisse de Carkémis, cf. J.-M. Durand - M. Ghouti, *N.A.B.U.* 1991/90.

<sup>27</sup>Cf. P. Villard, *UF* 18, 1986, p. 398.

<sup>28</sup>Dans **M.8140+** il est possible qu'« à la façon de Byblos » définisse un habit de coupe ou de décor égyptisants, produit en Syrie de l'ouest. Outre qu'elles servaient d'importatrices de produits de luxe égyptiens, les grandes villes de la Syrie occidentale ont pu réaliser elles-mêmes une production locale à la mode égyptienne, destinée aux grandes villes continentales pour lesquelles l'Égypte constituait non plus un voisin et un partenaire commercial, mais un riche pays exotique.

<sup>29</sup><sub>1</sub>, 1-4 : lú *bi-ih-rum* [ ] *Isa-bi-e-ra-ah* *Iuš-ta-aš-ni-AN* si-lá *ha-şu-ra-aki*.

<sup>30</sup><sub>1</sub>, 4'-6' : [*x-x*]-[*x*]-[*u-x-x*] [*ia-a*]*ş-ra-ah*-[*d*][*x-x*] 2 lú si-lá *ha-şu-ra-aki*.

M.5690

	[2 udu ]	R.	1 udu 1 sila <sub>4</sub> <i>ia-ha-ad-ha-ri-ru-ú</i>
2	[1 udu ]	16	1 udu <i>ha-am-mu-ra-bi</i>
	[1 udu ]		1 udu <i>ha-am-mi-ku-un</i>
4	[1] ʾudu x <sup>1</sup> -[ ]	18	1 udu <i>iš-hi-e-ʾba<sup>1</sup>-[a]l</i>
	[ʾ] udu [ ]		1 udu <i>su-um-na-<sup>d</sup>da-gan</i>
6	7 udu-h[á i-na .....ki]	20	6 udu-há i-na ʾbi-da <sup>1</sup> -ah <sup>ki</sup>
	2 udu [ ]		[te-e]r-di-tum
8	2 ʾudu <sup>1</sup> [ ]	22	[a-na <sup>d</sup> su'en-re-š]ú-šu
	[2 udu ]		[iti ..... u <sub>4</sub> x-ka]m
10	[1 udu <i>ha-ab-du</i> ]-ʾba <sup>1</sup> -[ah-la]-tim	24	[mu zi-im-ri-li-im]
	[1 udu m]u-ʾta <sup>1</sup> -rum lú ha-[nu]-ú	T.	giš-gu-za-gal ʾa <sup>1</sup> -[na <sup>d</sup> da-gan]
12	8 udu-há i-na [..... ] <sup>ki</sup>	26	[ša ter]-qa <sup>ki</sup> [ú-še-lu-ú]
	2 udu <i>ha-am-ʾmi-sa-gi-iš<sup>1</sup></i>		
14	2 udu <i>i-na ha-šú-ra<sup>ki</sup></i>		

De ce fait, *ARMT XXIII 505* (x-v-ZL 6') appartient certainement aussi à cette série, étant donné son contenu (une « liste de bovins divers remis [si-lá] dans Hašor ») ainsi que la mention d'un Yasadda-El, fonctionnaire du district de Saggarâtum, connu comme Yasaddi-El dans d'autres documents<sup>31</sup>.

L'existence d'une deuxième ville appelée Hašor<sup>32</sup> donne un exemple supplémentaire du phénomène désormais bien documenté de « toponymie en miroir » à l'époque amorrite<sup>33</sup>. L'exemple d'Apum peut être ici cité en parallèle : les références des textes de Mari n'ont pendant longtemps concerné que le pays d'Apum autour de Šubat-Enlil<sup>34</sup>, mais récemment ont été découvertes de nouvelles références où il s'agit sans aucun doute de la région de Damas<sup>35</sup>. J.-M. Durand et D. Charpin ont proposé de voir dans ce procédé de toponymie la marque des migrations amorrites, d'ouest en est. On comprend que le phénomène est au mieux attesté quand le nom de la ville se réfère à une structure géographique : en l'occurrence, « la cannaie » pour Apum et « l'enclos » pour Hašor.

<sup>31</sup>*ARM VIII 90, XIV 27 et XXII 230*. A l'époque de Zimri-Lim, il existe au moins deux Yasaddi-El dans les clans hanéens, l'un du *gáyu* Ibál-Ahu et l'autre du *gáyu* Nihad (cf. respectivement M. Birot, *TÉM 3*, et J.-R. Kupper, *ARMT XXII 41* ; le hanéen Yasaddi-El d'*ARMT XXIII 222* est probablement l'un des deux) ; on n'a pas de preuves que le fonctionnaire du district de Saggarâtum puisse être identifié avec l'un des deux hanéens.

<sup>32</sup>La ville est attestée de ZL 4' à ZL 11' ; les NP de cette Hašor sont Sabi-Erah, Uštašni-El, ...šu... et Yašrah-<sup>d</sup>... ; Baninum, Yasadda-El, Hammí-sagiš et Šin-rêšu-šu sont les fonctionnaires du royaume de Mari cités en relation à la ville.

<sup>33</sup>Pour ce phénomène, v. D. Charpin, *RA 84, 1990*, p. 84.

<sup>34</sup>Cf. D. Charpin, « Šubat-Enlil et le pays d'Apum », *M.A.R.I. 5, 1987*, p. 129-140.

<sup>35</sup>Cf. l'« Expédition au secours de Qaṭna », dans *AEM III*.

DOCUMENTATION

(A) Haşor de Palestine<sup>36</sup>

—Époque de Yasmah-Addu

- 1) A.2760 (Samsî-Addu à Yasmah-Addu : messagers de Haşor et amorrites);

—Époque de Zimri-Lim

(a) présents diplomatiques entre Zimri-Lim et Ibni-Addu

- 2) ARM VII 236+ (économique : 10 mines d'étain pour Haşor ; [ii ZL 9']);  
 3) ARMT XXIII 541 (économique : textiles, *şûbultum* et *şûrubtum* ; [ii]-ZL 9' - v ZL 10');  
 4) ARMT XXIII 556 (économique : étain ; [ii]-ZL 9') ;  
 5) ARMT XXV 43 (économique : *şûrubtum* d'objets précieux ; 7-iii ZL 9') ;  
 6) ARMT XXV 103 (économique : *terdîtum* ; *şûrubtum* ; 1-iv ZL 9') ;  
 7) M.5701 (économique : *şûbultum* de biens divers ; 19-ix ZL 2') ;  
 8) M.6889 (économique : *şûrubtum* ; début ZL 9' ?) ;  
 9) M.8140+13041 (économique : textiles ; *şûbultum* et *şûrubtum* ; ix ZL 6' - ii ZL 11') ;

(b) textes relatifs aux messagers de Haşor

- 10) ARM VI 23 (Bahdi-Lim à Zimri-Lim : messagers vers le sud-ouest) ;  
 11) ARM VI 78 (Bahdi-Lim à Zimri-Lim) ;  
 12) ARMT XII 747 (économique : moutons ; 28/30-ix - 1-x ZL 2' ?) ;  
 13) ARM XXIV 75 (économique : vin ; 7-i) ;  
 14) ARMT XXVI 375 (Yarîm-Addu à Zimri-Lim ; début de ZL 11') ;  
 15) M.5117 (Manatân à Zimri-Lim) ;  
 16) M.10539 (économique : argent pour les messagers ; x-i ZL 7') ;

(c) divers

- 17) ARMT XXV 119 (économique : zi-ga, anneau de Haşor pour le roi de Karanâ ; 23-iii ZL 12') ;  
 18) TH 72-16<sup>37</sup> (Zimri-lim à Yarîm-Lim ; fugitif de Haşor ; début du règne de Zimri-Lim ; début du règne de Zimri-Lim) ;  
 19) M.14663 (Warad-ili-şu à Zimri-Lim : à propos d'apprenties musicales) ;

(B) Haşor du district de Saggârâtum<sup>38</sup>

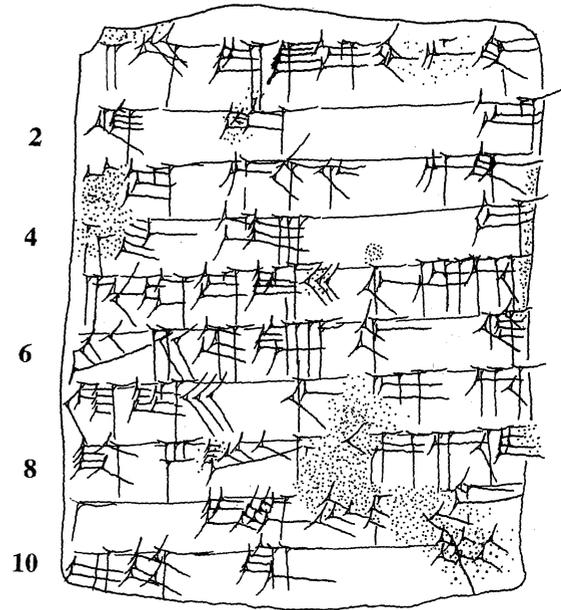
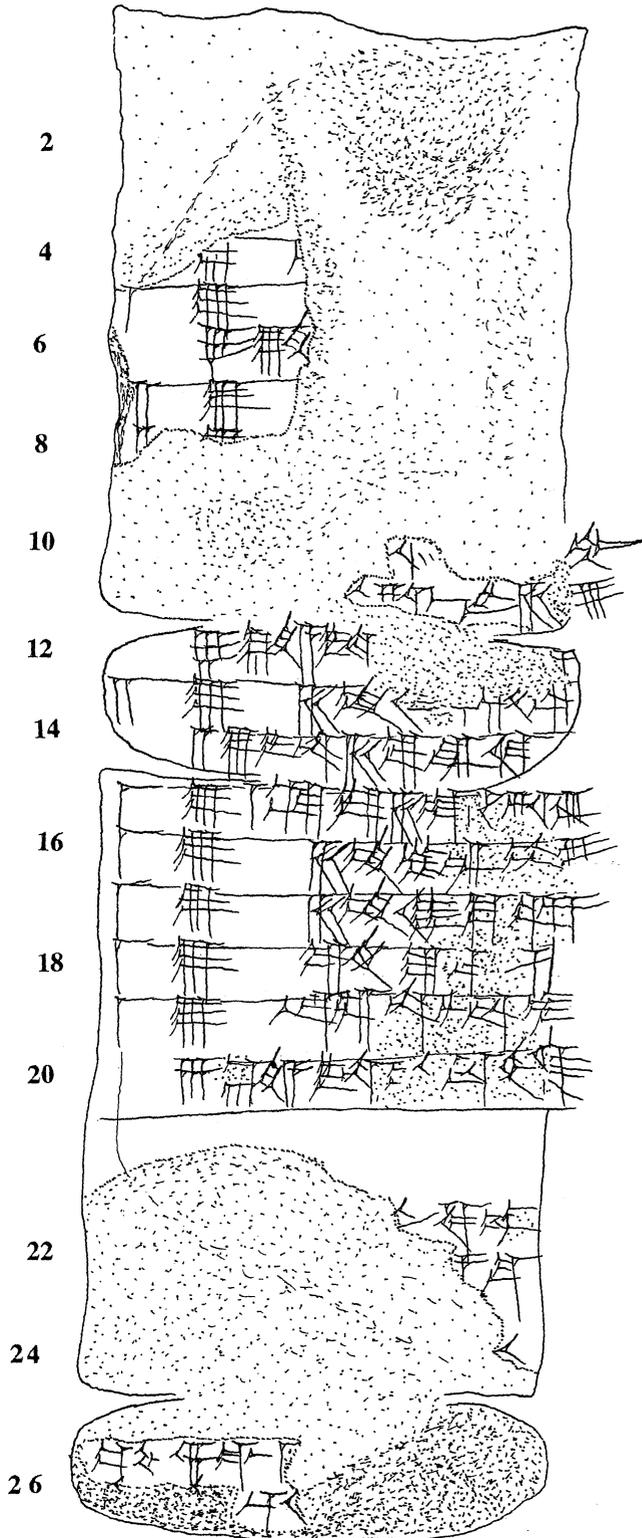
- 1) M.8084<sup>+</sup> (liste nominative, districts de Saggârâtum et Terqa ; ZL 4') ;  
 2) ARMT XXIII 505 (liste de bovins divers remis dans Haşor ; x-v ZL 6') ;  
 3) M.5690 (compte de moutons, villes du district de Saggârâtum ; ZL 11') ;  
 4) A.1683<sup>+</sup> (« soldats d'élite » de Haşor) ;

<sup>36</sup>Normalement, le nom de la ville est écrit *ha-şû-ra-a<sup>ki</sup>* (attestations 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 16, 18) ; on a aussi la graphie réduite *ha-şû-ra<sup>ki</sup>* (attestations 15 et 19) ; l'attestation 3 est cassée. Le gentilice est aussi bien connu : *ha-şû-ra-yu<sup>ki</sup>* (attestations 12, 14 et 18), *ha-şû-ra-a-yu<sup>ki</sup>* (attestations 1 et 13) ; *ha-şû-ra-yu<sup>\*</sup>* (attestation 17).

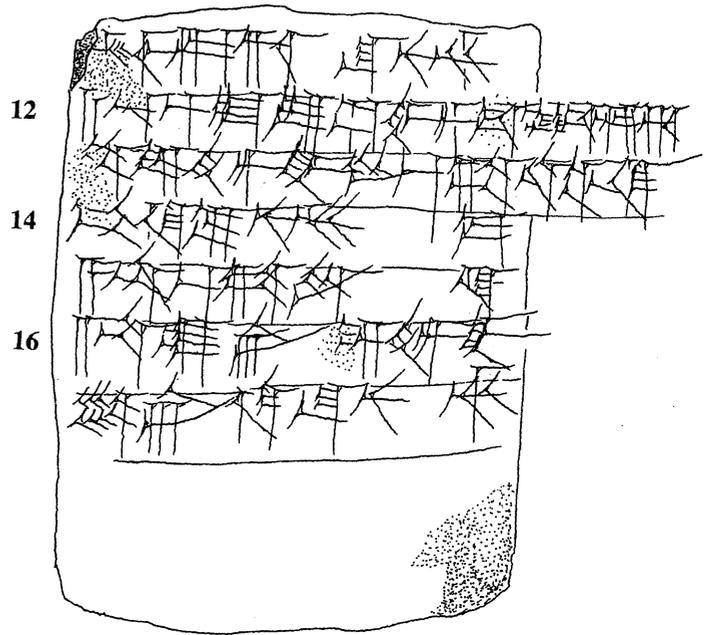
<sup>37</sup>= J.-M. Durand, *M.A.R.I.* 6, 1990, p. 63.

<sup>38</sup>Le nom de cette Haşor est écrit *ha-şû-ra-a<sup>ki</sup>* dans les attestations 1 et 4, *ha-şû-ra<sup>ki</sup>* dans l'attestation 3, et *ha-şû-ra-a* dans l'attestation 2.

M.5690



A.2760



## LE ROYAUME DE TUBÂ ET SES CULTES

Amalia CATAGNOTI  
(Università di Firenze & UPR 193)

Les informations relatives au royaume d'Alep, le Yamhad, vu leur quantité et leur qualité, ne comptent pas parmi les moindres richesses des archives de Mari à l'époque amorrite. Nous ne disposons pas, en effet, d'une archive occidentale contemporaine d'une importance comparable à celle qui a été retrouvée au Tell Hariri, vu que celle d'Alalakh VII est surtout d'intérêt local. Les données de Mari viennent ainsi compléter de façon heureuse, en ce qui concerne les régions occidentales, celles qui nous sont fournies pour une époque plus ancienne, le III<sup>e</sup> millénaire, par les archives d'Ebla. Il m'est donc particulièrement agréable d'offrir en hommage à Michel Fleury une étude sur un sujet d'intérêt commun aux savants mariotes et éblaitisants, témoignage du complément dont ont bénéficié mes études sur la Syrie ancienne, commencées à Florence avec P. Fronzaroli et poursuivies à Paris avec J.-M. Durand et son équipe.

L'intérêt majeur des trois tablettes publiées dans cette étude<sup>1</sup> consiste dans le fait qu'elles permettent de mettre en rapport avec le Yamhad, une ville, Tubâ, non encore documentée dans les Archives de Mari. Ces textes fournissent donc un indice supplémentaire, ponctuel, sur la proximité des rapports entre les royaumes de Mari et d'Alep.

A l'époque d'Ebla, Mari est la cité étrangère la plus mentionnée dans les archives retrouvées au Tell Mardikh : les entreprises militaires des souverains de Mari ont des conséquences importantes pour la cité occidentale (un témoignage célèbre en est la lettre d'Enna-Dagan) ; les contacts économiques (documentés avant tout par les échanges de présents luxueux entre élites des deux cités et par les activités des marchands, réglementées aussi par des traités) ou culturels (parmi les lesquels on peut citer la présence de musiciens de Mari à Ebla ou le retour à Ebla depuis Mari de jeunes scribes éblaites<sup>2</sup>) sont intenses. On a l'impression que pour la région d'Ebla, divisée en beaucoup de cités-états, très proches les unes des autres, Mari représentait un voisin puissant, monolithique (seule la cité de Terqa est connue pour appartenir sûrement au royaume de Mari), principale référence éblaites à l'est. A l'époque de Mari amorrite, Alep est, à l'ouest, le puissant voisin : c'est elle qui apparaît comme une entité politique compacte, en opposition à la parcellisation de la région qui a un intérêt vital pour les souverains de Mari, c'est à dire le moyen-Euphrate et la vallée du Khabour. Ce tableau (dans lequel Imâr joue de façon constante le rôle d'un relais<sup>3</sup>) est bien sûr partial, étant donné que pour chacune des deux époques on ne dispose que d'une seule archive majeure, d'abord à l'ouest, puis à l'est.

Du point de vue chronologique, M.11755 (= ARMT XXV 138) est le premier texte de Mari qui mentionne une cité de Tubâ. Cette tablette administrative est datée du 2-iii de l'année

---

<sup>1</sup>Toute ma gratitude va à J.-M. Durand pour m'avoir assistée pendant ce travail.

<sup>2</sup>Voir, en général et en dernier lieu, pour Mari dans la documentation d'Ebla, l'étude d'A. Archi, « Les rapports politiques et économiques entre Ebla et Mari », *M.A.R.I.* 4, 1985, p. 63-83.

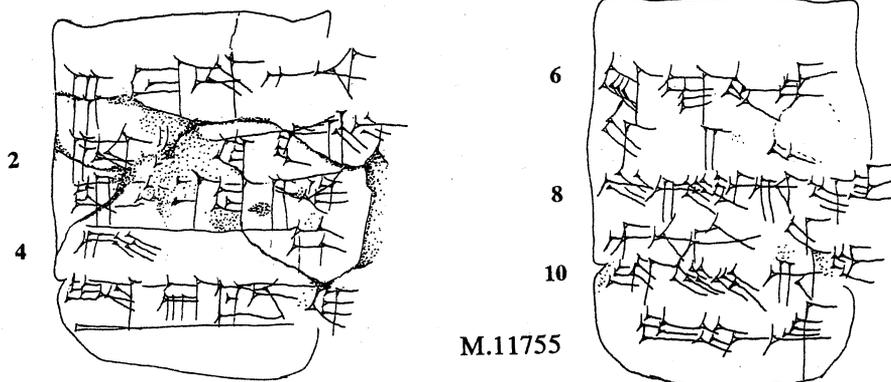
<sup>3</sup>Cf. A. Archi, « Imâr au III<sup>e</sup> millénaire, d'après les archives d'Ebla », *M.A.R.I.* 6, 1990, p. 21-38, et J.-M. Durand, « La cité-État d'Imâr, à l'époque des rois de Mari », *ibid.*, p. 39-92.

d'ANNUNÎTUM<sup>4</sup> : elle est donc du début du règne de Zimri-Lim. A cette période, le roi de Mari reprend contact avec le Yamhad : d'abord de façon sporadique (un autre texte, daté du 27-vi d'ANNUNÎTUM, fait référence à un envoi de présents de la part de Tâb-balâfi, premier ministre d'Alep<sup>5</sup>), puis de façon toujours plus importante. C'est dans les premiers mois de cette année que commence en fait la « mission matrimoniale » d'Asqudum et de Rîšiya en vue du mariage de la princesse d'Alep, Šibtu, avec Zimri-Lim<sup>6</sup>. Dans ce contexte, notre tablette ajoute une autre attestation de tels contacts au début du règne du dernier roi de Mari.

M.11755

<p>5 ma-na an-na 2 a-na ʾia<sup>1</sup>-qî-im-ha-mu ša ʾtu<sup>1</sup>-ba-a<sup>ki</sup> 4 zi-ga i-na é ku-nu-ki</p>	<p>R. iti la-ah-&lt;hi&gt;-im 2 u<sub>4</sub> 2-ʾkam<sup>1</sup> mu zi-im-ri-li-im 4 an-nu-ni-tam ša še-eh-ri-im 6 i-pu-šu</p>
--	--

« 5 mines d'étain pour Yaqqim-Hammû de Tubâ ; dépense dans le *Bît kunukki*<sup>7</sup> ; le 2-iii ANNUNÎTUM ».



Le fait qu'au début du règne de Zimri-Lim, un étranger reçoive une importante quantité d'étain (ce qui est signifiant aussi par rapport au problème de l'approvisionnement en étain, à Mari) pourrait déjà être interprété comme un indice en soi du haut rang du récipiendaire. Cette hypothèse paraît être confirmée par le texte A.3346. Il s'agit d'une lettre qui appartient à la correspondance de Lanasûm à publier dans AEM II et sur laquelle son futur éditeur J.-M. Durand a aimablement attiré mon attention. La partie qui intéresse notre propos se trouve à la fin.

- R. 6' ša-ni-tam a-tam-ri-AN iš-tu ʾza-a<sup>1</sup>-pa-ah<sup>ki</sup>  
ú-se-ʾe<sup>1</sup>-em-ma a-na tu-[ut-tu]-ʾu<sup>1</sup><sup>ki</sup>  
8' i-ru-ba-am ša-[ni-tam]  
Išú-ri-ha-am-mu-ú a-na ia-ʾam<sup>1</sup>-h[a-ad]  
10' [i]l-li-ik ù ia-qî(GI)-im-ha-am-ʾmu<sup>1</sup>  
[lu]gal tu-ba-yu-um<sup>ki</sup> i-mu-ut

Soit :

<sup>4</sup>Pour la chronologie des premières années du règne de Zimri-Lim, voir en dernier lieu, P. Villard, « La place des années de «KAHAT» et «d'ADAD D'ALEP» dans la chronologie du règne de Zimri-Lim », en cours d'impression dans M.A.R.I. 7.

<sup>5</sup>Cf. ARMT XXVI/1, p. 96 et n. 7.

<sup>6</sup>Cf. ARMT XXVI/1, p. 95 sq.

<sup>7</sup>Pour le *Bît kunukki* cf. J.-M. Durand, « L'organisation de l'espace dans le Palais de Mari : le témoignage des textes », dans E. Lévy (éd.), *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome*, Strasbourg, 1987, p. 55, n. 49 ; D. Charpin, « Un inventaire général des trésors du palais de Mari », M.A.R.I. 2, 1983, p. 212, n. 4.

« Autre chose : Atamri-El est sorti de Zalpah et est entré à Tuttul ; autre chose : Šûri-Hammû est allé au Yamhad et Yaqqim-Hammû, le roi de Tubâ, est mort ».

A la fin de cette lettre, Lanasûm, le chef de district de Tuttul, renseigne Zimri-Lim à propos des mouvements de deux princes benjaminites, Atamri-El, l'Ubrabéen, et Šûra-Hammû, roi amnanéen<sup>8</sup> ; en outre, malheureusement de façon très sèche, il parle aussi de la mort du roi de Tubâ, qui est justement Yaqqim-Hammû. Cette lettre doit donc être nécessairement postérieure au 2-iii d'ANNUNÎTUM, mais être également des premières années du règne de Zimri-Lim, dans la mesure où la correspondance de Lanasûm y appartient. Outre qu'elle nous fait connaître le nom d'un souverain de Tubâ<sup>9</sup>, qui se trouve donc être une cité royale, cette lettre fournit un premier indice important pour sa localisation. Puisqu'elle est mentionnée dans une lettre du chef de district de Tuttul, Tubâ doit être certainement cherchée dans l'est du Yamhad ; tout particulièrement, bien qu'il n'y ait pas dans le texte de lien explicite entre l'entrée d'Atamri-El à Tuttul, le voyage de Šûri-Hammû au Yamhad et la mort de Yaqqim-Hammû, le dernier sujet dont traite la lettre (l. 8'-11') semble faire référence à la région qui se trouve entre le Balih et Alep. Donc, M.11755 et A.3346, pris ensemble, indiquent qu'au début du règne de Zimri-Lim, il existait dans l'est du Yamhad, une cité royale de Tubâ (vraisemblablement peu importante et d'obédience benjaminite), sur le trône de laquelle se trouvait Yaqqim-Hammû, qui, avant de mourir, entretenait de bons rapports avec Zimri-Lim.

Une confirmation de cette proposition de localisation se trouve dans d'autres textes retrouvés au Tell Hariri. On doit toutefois remarquer que cette Tubâ disparaît de la documentation mariote disponible, pendant plusieurs années. Les deux autres textes relatifs à Tubâ appartiennent à une période postérieure : ils sont, en réalité, de la dernière année du règne de Zimri-Lim, et le fait que la cité de l'ouest ne se trouve attestée qu'aux deux extrémités chronologiques du règne de Zimri-Lim est remarquable, même si cela, pour le moment, ne peut pas être mieux expliqué.

Dans cette période finale, la reine de Mari est mentionnée en relation avec des pratiques oraculaires, liées à des faits majeurs de politique extérieure. En particulier, un certain nombre de textes épistolaires déjà connus font référence à une telle activité de la reine au cours de l'année ZL 12' qui fut très agitée. Les deux petits textes économiques M.15077 et M.15109 documentent un autre aspect du rôle important joué par Šibtu dans cette conjoncture, en mentionnant des sacrifices à une divinité envers qui ses origines mêmes devaient la rendre particulièrement dévote.

M.15077

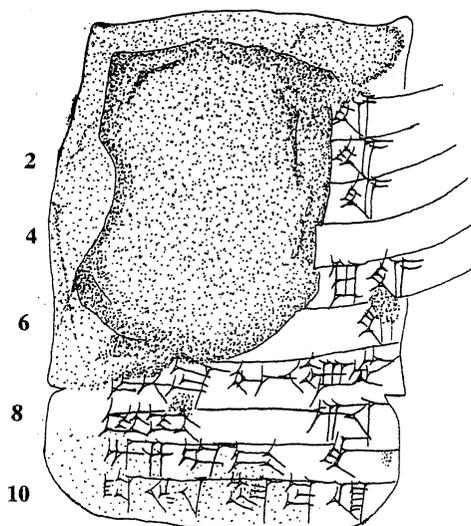
	[.....]-há	R.	<i>i-na sà-ka-nim</i>
2	[.....]-há	12	<i>i-pu-šu</i>
	[.....]-há		<i>te-er-di-tum</i>
4	[.....]	14	<i>a-na udu-há ku-ru-uš-te-e</i>
	[.....] udu-há		<i>si-lá<sup>d</sup>IM-ra-bi</i>
6	[.....]-há	16	<i>iti<sup>d</sup>igi-kur u<sub>4</sub> 19-kam</i>
	<sup>r</sup> il-nu-ma <sup>f</sup> be-el-tim		<i>mu zi-im-ri-li-im</i>
T. 8	siskur <sub>2</sub> -re	18	<i>[á]š-la-ka-a<sup>ki</sup></i>
	<sup>d</sup> sà-ap-pí-im		<i>[ša-ni-i]š iš-ba-tu</i>
10	ša eš <sub>4</sub> -tár tu-ba <sup>ki</sup>		

« ....Ovins.... ; quand la reine (Šibtu) a fait le sacrifice pour la lance d'Eštar de Tubâ, dans la Résidence<sup>10</sup> ; adjonction aux moutons d'engrais ; confié à Addu-râbî ; 19-vi-ZL 12'. »

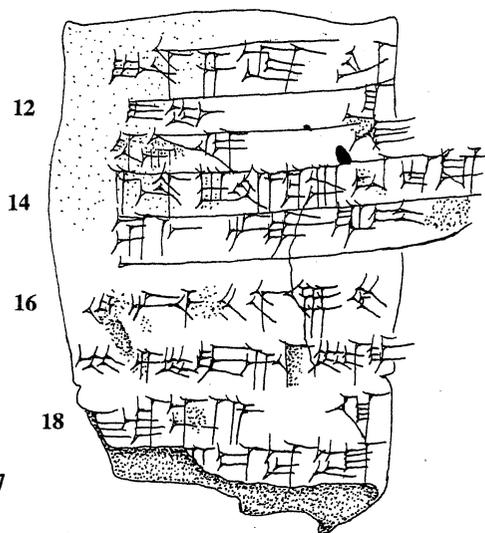
<sup>8</sup>Cf. pour le premier, J.-M. Durand, *ARMT* XXVI, 24 : 8 ; pour le second, D. Soubeyran, *ARMT* XXIII, p. 360.

<sup>9</sup>Le nom Yaqqim-Hammû, jusqu'à présent inconnu à Mari, doit être comparé à celui que porte quelqu'un de mentionné dans une liste inédite de 20 hommes, résidant à Zilhân (M.9767), et qui comporte la variante Yaqqim-ma-Hammû.

<sup>10</sup>Pour le *Sakkannum* comme la partie résidentielle du palais de Mari, cf. J.-M. Durand, « L'organisation de l'espace ... », p. 70-71.



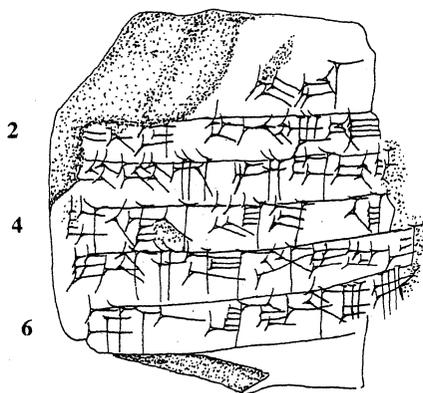
M.15077



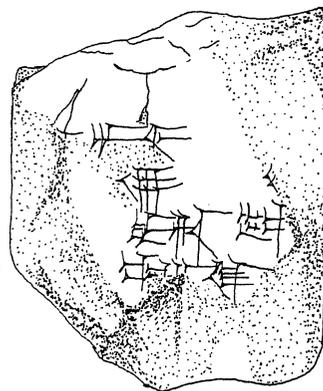
M.15109

	[.....] mu-DU	R.	[iti] <sup>d</sup> igi-[kur]
2	[i]-nu-ma <sup>f</sup> be-el-tum	8	[u <sub>4</sub> ] 19-k[am]
	siskur <sub>2</sub> -re <sup>d</sup> sà-ap-pí-im		[mu zī]-im-ri-li-[im]
4	ša eš <sub>4</sub> -tár tu-ba <sup>ki</sup>	10	[áš-la]-ka- <sup>r</sup> a <sup>ki</sup>
	i-na sà-ka-nim i-pu-šu		[ša-ni-iš]
6	si-lá šu-ub-na-lu-ú	12	[iš-ba-tu]

« .. apport(s) ; quand la reine (Šibtu) a fait le sacrifice pour la lance d'Ištar de Tubâ dans la Résidence ; confié à Šubnalû ; 19-vi-ZL 12'. »



M.15109



Un premier fait à remarquer est que la mention : siskur<sub>2</sub>-re <sup>d</sup>ZA-aB-Bi-im ša eš<sub>4</sub>-tár tu-ba<sup>ki</sup> se trouve être nouvelle à Mari et que le terme qui détermine les sacrifices n'est pas d'une compréhension immédiate.

Une première possibilité serait d'y retrouver, par une lecture <sup>d</sup>za-ap-pí-im, le terme akkadien qui désigne les Pléiades, Zappum. Cependant, quelque soit son attrait, cette possibilité bute contre le fait que des sacrifices aux « divines Pléiades d'Eštar » sont inconnus, non seulement à Mari mais ailleurs, et doit donc être abandonnée<sup>11</sup>. La bonne solution est fournie par contre par le rapprochement avec le terme akkadien de

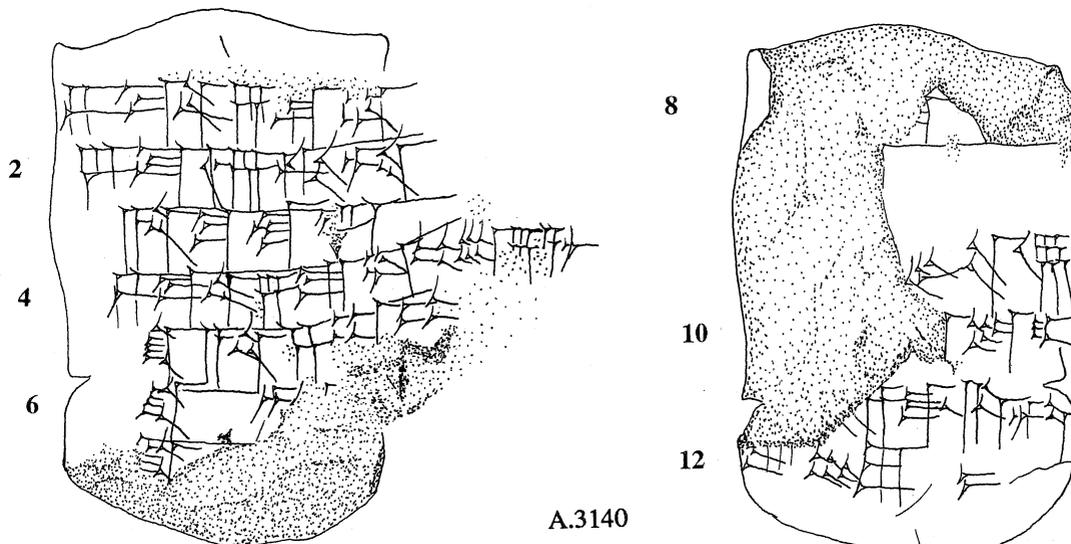
<sup>11</sup>Si, de toute façon, on voulait garder une allusion aux « Pléiades d'Eštar », il faudrait supposer un cortège de divinités célestes mineures, en rapport avec une grande divinité astrale. Dans une telle situation, entièrement astronomique, le fait que les deux tablettes soient datées du même jour pourrait suggérer aussi qu'une motivation concrète pour de tels actes de culte ait été une certaine conjonction astrale : un phénomène astronomique, peut-être favorable, comme la conjonction de Vénus et des Pléiades, qui a donné lieu à un acte de dévotion. Mais un autre argument contre l'identification avec les Pléiades est que nous attendrions dans un tel contexte le recours non au terme akkadien, mais plutôt au mot occidental, attesté déjà dans les listes

*sappum*. Son sens de « lance » convient bien au contexte et, puisque le substantif est précédé du déterminatif divin, il s'agit de la lance sacrée d'Eštar, faisant référence au caractère guerrier de la divinité.

L'inventaire lexical de Mari connaît déjà, d'autre part, une ou plusieurs réalités écrites de la même façon que dans notre texte, mais sans le déterminatif<sup>12</sup>. Il est probable qu'il faut distinguer, d'un côté, un vase précieux et, de l'autre, un objet de forme allongée, qui, lorsqu'il s'agit d'une partie d'un char ou d'un parasol peut être compris comme une « tige » et quand il note, par rapport à une divinité, un emblème divin, est à proprement parler une lance ou une arme similaire (cela en considérant la correspondance du terme sumérien : cf. dans *MSL* VI, p. 135 : 304<sup>13</sup>, l'équivalent de *sap-pu* qui est *giš-ša-u<sub>18</sub>-ša<sub>4</sub>* et aussi *urudu-ša-u<sub>18</sub>-ša<sub>4</sub>*, en référence au nom divin Šauša, attesté déjà dans les textes présargoniques et néo-sumériens<sup>14</sup>).

La lance *sappum* se retrouve à Mari en relation avec une divinité, aussi dans **A.3140** (= *ARMT* XXV 697)<sup>15</sup>, daté du 15-v-ZL 4', lignes 5-6 :

(cuivre et étain) *ša a-na sà-ap-pí ša d<sub>d</sub>[i<sup>?</sup>-ri-tim] ou d<sub>e</sub>[š<sub>4</sub><sup>?</sup>-tár]*<sup>16</sup>.



A.3140

Quoiqu'il soit difficile pour l'heure d'être plus précis en ce qui concerne la motivation particulière qui a poussé Šibtu à effectuer le même jour des sacrifices à la lance d'Eštar de Tubâ, (d'autant plus que l'étude des événements historiques de l'année ZL 12' est encore en cours<sup>17</sup>), la dévotion envers des armes divines est remarquable mais non insolite<sup>18</sup>. En l'occurrence, il s'agirait de l'emblème sacré d'Eštar de Tubâ présente à Mari, mais dans une structure intra-palatiale, le *Sakkannum*, où son culte devrait être mis en rapport avec la présence d'une reine d'origine occidentale. Le recours à cette divinité occidentale renvoie en outre au problème de la méthode oraculaire, « faire boire les signes », utilisée par

lexicales bilingues d'Ebla : VE 792 mul-mul = *ga-ma-du, lkaymatu(m)*, sém. \*kym (cf. en dernier lieu, G. Conti, *MisEb* 3, 1990, p. 191, avec la bibliographie).

<sup>12</sup>Cf. J.-M. Durand, « *ARM* III, *ARM* VI, *ARMT* XIII, *ARMT* XXII », dans *De la Babylonie à la Syrie, en passant par Mari* = Mélanges Kupper, O. Tunca (éd.), Liège, 1990, p. 161, n. 13, et 166, n. 26.

<sup>13</sup>Réf. J.-M. Durand.

<sup>14</sup>Dans les textes de Dréhem, cette divinité se trouve sous la forme *d<sub>š</sub>a-u<sub>18</sub>-ša ni-nu-a-kam*, donc comme une déesse nivite (réf. B. Lafont).

<sup>15</sup>Le texte qui m'a été signalé par J.-M. Durand sera republié dans *AAM* 2.

<sup>16</sup>Après le DINGIR les traces de signes sont presque illisibles ; une restitution Dřrřtum (jugée sûre par J.-M. Durand) ou Eštar est proposée en fonction du caractère guerrier des deux divinités.

<sup>17</sup>Une référence de ces sacrifices à des faits privés, dont nous sommes par ailleurs informés (comme la mort d'une fille, à un moment non précisé de ZL 11' ou 12', cf. *ARMT* XXVI 222), quoique possible, est probablement à écarter aussi pour des motifs chronologiques.

<sup>18</sup>Cf. à Mari le texte **A.1858** (qui sera édité par J.-M. Durand dans *ARMT* XXVI/3, *Culte d'Adad d'Alep* ; Annexe 2), lettre de Samu-Ila à Zimri-Lim : « Les armes d'Addu d'Alep sont arrivées ici. Je me trouve les garder dans le temple de Dagan, à Terqa, afin d'agir en fonction de ce que m'écrira mon Seigneur » ; cf. aussi le texte administratif *ARM* XXI 333 qui, aux lignes 69'-70', documente l'attribution d'étoffes ordinaires à Lřbřr-andullř, lors de la consécration de l'arme de Dagân de Šubatun, et à Lahwi-bahlř, lors de la consécration de l'arme de Dagân d'Urah.

Šibtu dans les prophéties contre Babylone<sup>19</sup>, aussi à la demande du roi. Une telle pratique est, en fait, exceptionnelle à Mari et a été attribuée par J.-M. Durand<sup>20</sup>, de façon conjecturale, au recours, à un moment particulièrement périlleux, à des pratiques occidentales propres au pays d'origine de la reine, fille de Yarîm-Lim, roi d'Alep. Dans nos textes la mention de sacrifices pour une divinité de l'ouest confirment précisément cette hypothèse : à un moment de grande incertitude comme celui de l'an ZL 12' (le même pour nos deux textes), on se fie à tout moyen pour être rassuré sur la conduite à tenir et on cherche la protection d'une divinité de la terre d'origine.

La dévotion de Šibtu envers la déesse de Tubâ, s'ajoute donc à la lettre de Lanasûm, A.3346, citée ci-dessus, faisant référence à l'ouest : en conclusion, il y a à Mari des indices suffisants pour une localisation à l'ouest. Ils sont confirmés par le fait que Tubâ ne peut qu'être identifiée avec la cité occidentale connue aussi par d'autres sources : dans les attestations de l'époque de Mari, le nom de la cité apparaît évidemment sous sa forme amorrite, Tubâ<sup>21</sup>.

La continuité d'un toponyme Tub(â) dans la haute Syrie a conduit P. Matthiae<sup>22</sup> à suggérer une localisation de la cité dans la zone du Giabbul, entre Alep et l'Euphrate, et, de façon probable, à Tell Umm el-Marra. A l'époque d'Ebla proto-syrienne, Tub(â) est un des deux royaumes syriens majeurs<sup>23</sup>. Un peu après les archives paléo-babyloniennes de Mari, à la période d'Alalakh VII, la cité est encore le siège d'une royauté<sup>24</sup>. Il est vraisemblable que la Tubâ attestée aujourd'hui aussi à Mari a été un des vingt royaumes régis par les princes qui, d'après un texte célèbre de Mari, sont dits suivre le roi du Yamhad, Yarîm-Lim<sup>25</sup>. Les nouvelles attestations mariotes d'Eštar de Tubâ confirment du reste que les mentions dans des textes hittites d'un toponyme Tubâ, auquel appartient une Eštar, concernent au propre cette cité de la haute Syrie intérieure : outre le texte cité par P. Matthiae<sup>26</sup>, existe aussi *KUB LVI*, 31, qui, aux lignes 19, 20 et 23, documente les Eštars nord-syriennes d'Alep, de Mušunipa et de Tubâ<sup>27</sup>.

Seul le hasard de fouilles archéologiques pourra un jour permettre de dire où se trouve exactement Tubâ. Mais en admettant, comme c'est probable, une permanence toponymique pour un site de haute Syrie intérieure, il est sûr que la zone où rechercher Tubâ est celle qui va du Balih à Alep. Le Tell Umm-el-Marra reste donc un bon candidat, surtout après examen des textes de Mari qui concernent Tubâ. On notera, enfin que cette cité n'apparaît pas dans la documentation relative au grand voyage de Zimri-Lim, à l'ouest<sup>28</sup>, comme c'est aussi le cas, néanmoins, pour Imâr. La ville pouvait, à cette époque, ne plus être la résidence d'une dynastie particulière.

<sup>19</sup>Les textes à considérer sont la lettre de Zimri-Lim à Šibtu, *ARMT XXVI* 165-bis, sa réponse, *ARMT XXVI* 212 et la lettre de Šibtu à son époux, *ARMT XXVI* 207.

<sup>20</sup>Cf. *ARMT XXVI/1*, p. 393, n. 86, 394 et 441.

<sup>21</sup>J.-M. Durand mentionne dans *M.A.R.I.* 5, 1987, p. 219 sq. une cité de *du-ub-ba-aki*. Elle se trouvait sans doute au sud du royaume de Qaṭna et ne semble donc pas être identique à la nôtre. Cependant, il pourrait s'agir, avec mutation pour la dentale initiale, d'une cité homonyme et d'un autre cas de « toponymie en miroir ».

<sup>22</sup>P. Matthiae, « DU-UB<sup>ki</sup> di Mardikh IIB1 = TU-BA<sup>ki</sup> di Alalakh VII », *SEB* 1, 1979, p. 115-118.

<sup>23</sup>Cf. aussi G. Pettinato, *MEE* 2, p. 15 ; A. Archi, « The Personal Names in the Individual Cities », dans P. Fronzaroli (éd.), *Studies on the Language of Ebla*, *QdS* 13, 1984, p. 231, 238 et 245-246 ; P. Fronzaroli, « Semitic Place Names of Syria in the Ebla Texts », *OrSu* 33/35, 1984-86, p. 141 ; M. Bonechi, « Onomastica dei Testi di Ebla : nomi propri come fossili guida? », *SEL* 8 (à paraître). Il est possible que le nom d'un roi de *du-ub<sup>ki</sup>* soit NI-'à-da-NAM. Dans *ARET* 8, 522 : 3, on a : (1+1+1 tissu) 1 DIB-10 NI-'à-da-NAM *du-ub<sup>ki</sup>* (1+1+1) ABBA<sub>2</sub>-SU<sub>3</sub> (3+5+8+8) MAŠKIM-SU<sub>3</sub> ŠU-DU<sub>8</sub> *in du-ub<sup>ki</sup>* ; ici NI-'à-da-NAM occupe la même position syntaxique que celle de EN dans d'autres textes, cf. *ARET* 1, 1-7, 9, 32 ; *ARET* 4, 6 ; particulièrement *ARET* 1, 8 (4) : (1+1+1) EN *du-ub<sup>ki</sup>* (3+3+3) ABBA<sub>2</sub>-SU<sub>3</sub> (1+5+5) MAŠKIM-SU<sub>3</sub>. Tous ces textes font référence à la période du dernier roi d'Ebla. Il est aussi possible que dans une période précédente NI-'à-da-NAM ait été le prince héritier cité dans *ARET* 1, 11 : 37 : (1+1+91) EN.TUR *du-ub<sup>ki</sup>* (2+2) *hal-ru<sub>12</sub> wa 'à-zi-gúm* ABBA<sub>2</sub>-SU<sub>3</sub> (3+2+2+4) MAŠKIM-SU<sub>3</sub> *in UD NAM.KU<sub>5</sub> É d'à-da*. Le texte fait référence à la période où Ibrî'um était ministre.

<sup>24</sup>Cf. J. Nougayrol-P. Amiet, « Le sceau de Sumirapa, roi de Tuba », *RA* 56, 1962, p. 169 sq.

<sup>25</sup>A.482 ; cf. G. Dossin, *Syria* 19, 1938, p. 117.

<sup>26</sup>Cf. F. Sommer, « Aus Hans Ehelof's Nachlass », *ZA* 46, 1940, p. 13.

<sup>27</sup>Cf. H. Klengel, *KUB LVI*, p. v. Le texte m'a été aimablement signalé par C. Camici.

<sup>28</sup>Pour une reconstruction de l'itinéraire royal, cf. P. Villard, « Un roi de Mari à Ugarit », *UF* 18, 1986, particulièrement p. 395.

# LES CHAMPIONS, LA MEULE ET LE FLEUVE

OU

## LE RACHAT DU TERROIR DE PUZURRÂN AU ROI D'EŠNUNNA

PAR LE ROI DE MARI YAHDUN-LIM\*

Dominique CHARPIN

(Université de Paris I & UPR 193)

Le document publié ci-dessous est un de ces textes qui procure à son éditeur tout à la fois plaisir et frustration. Il s'agit d'une liste de champs, pour un total de plus d'un millier d'*ikû* (soit plusieurs centaines d'hectares). Le genre littéraire en lui-même n'a rien de particulièrement excitant, quelque intéressé qu'on puisse être par les cadastres d'autrefois. Cependant, une notice à propos d'une des parcelles énumérées nous fournit un très bel exemple d'ordalie, qui vient s'ajouter à ceux dont J.-M. Durand a récemment procuré l'édition et le commentaire<sup>1</sup>. Par ailleurs, ce document nous renseigne de façon imprévue sur les relations entre Mari et Ešnunna à l'époque du roi Yahdun-Lim<sup>2</sup>. La frustration vient, comme toujours, de l'état incomplet de la tablette. En dépit des limites de la présente étude, je suis très heureux de la dédier à Michel Fleury, en témoignage de reconnaissance pour l'aide multiforme qu'il a apportée à notre équipe d'assyriologues et dont j'ai personnellement bénéficié : le chartiste qu'il est compatira aux efforts des assyriologues pour procurer une édition de ces tablettes millénaires...

### 1) LE TEXTE (M.8142)

(...)

	[		]	ʾùʾ [...]
2'	[		]	[...]
	[		]	a ki [...]
4'	[x	gán	a-šà	i-na bād [...]
	[x	gán	a-šà	i-na ki-š[a-ad ...]
6'	[x	gán	a-šà	giš-tir-ra [...]
	[x	gán]	ʾa <sup>1</sup> -šà	[ga]l-la ša ša-ap-la-nu-[um]
8'	[x	gán]	a-šà	giš-kiri <sub>6</sub> ša a-bi-ma-[tár]
	ʾ3]	gán	a-šà	giš-kiri <sub>6</sub> ša giš-gi[šimmar?]
10'	20	gán	a-šà	me-eh-re-et? m[a <sup>1</sup> -ri <sup>2</sup> ki]
	1/2	gán	a-šà	gibil li-ib-bi ʾa <sup>1</sup> -l[im] x [...]

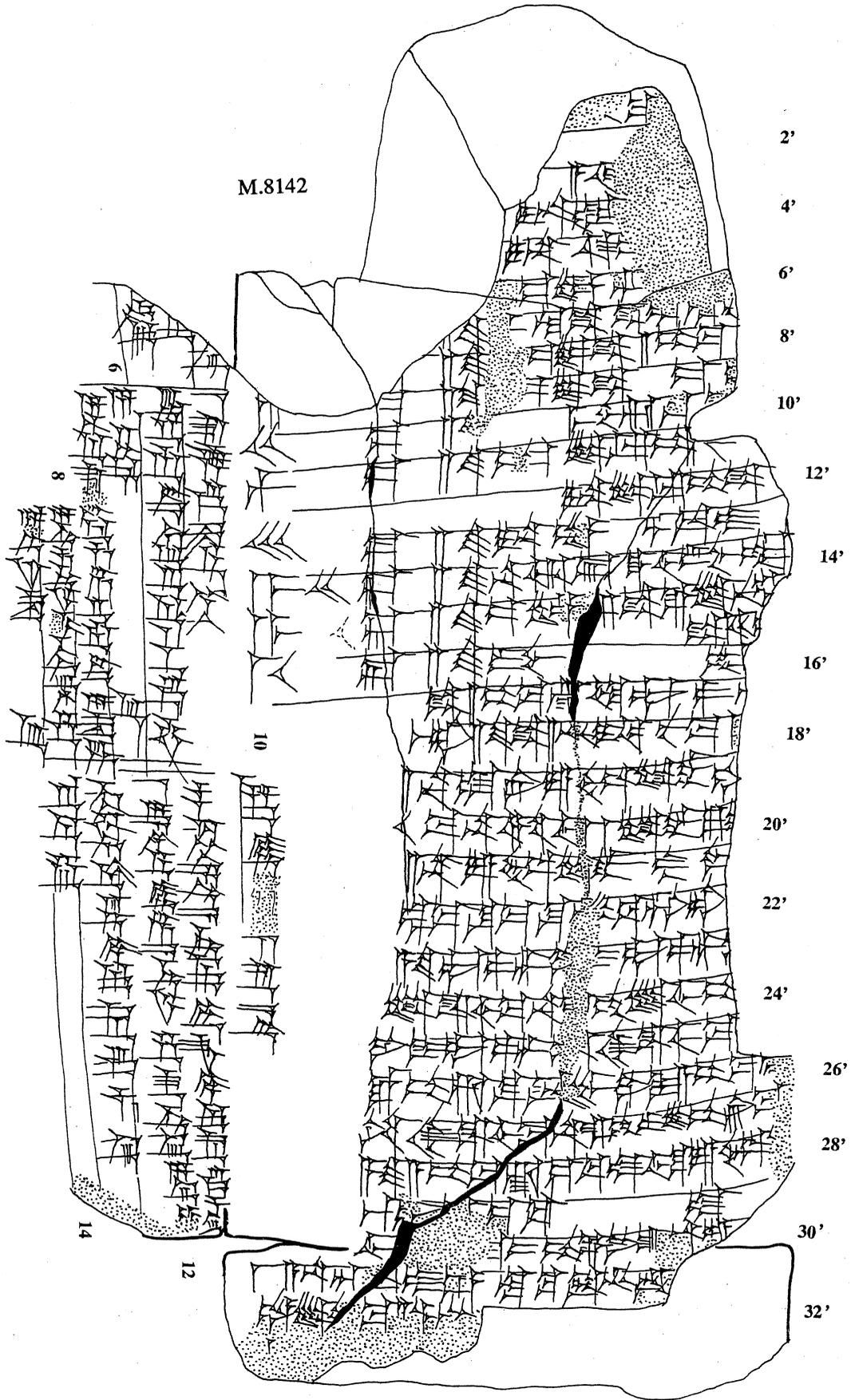
\* Comme de coutume, ma reconnaissance va à J.-M. Durand, pour avoir relu mon texte avec attention et sagacité.

<sup>1</sup> Voir *Archives épistolaires de Mari* 1, ARM XXVII/1, Paris, 1989, 5<sup>ème</sup> partie ; il y est fait allusion p. 519 et n. 60 au document ici publié.

<sup>2</sup> J.-M. Durand y a déjà fait allusion dans un article de *M.A.R.I.* 4, 1985, p. 169 et n. 73 ; voir aussi mon étude sur « Un traité entre Zimri-Lim de Mari et Ibâl-pî-El II d'Ešnunna », dans D. Charpin et F. Joannès (éd.), *Marchands, diplomates et empereurs. Études sur la civilisation mésopotamienne offertes à Paul Garelli*, Paris, 1991, p. 139-166, notamment p. 159 et n. 43.

12'		<i>i-na li-ib-bi-ša</i>
	30 gán	a-ša <i>i-na</i> ká <sup>d</sup> <i>da-gan</i>
14'	1 me 20 gán	a-ša <i>na-ar é-kál-lim</i> ú-sal gibil
	1 me gán	a-ša giš-tir-[r]a <i>ša e-le-nu-um</i> [x x] /ša ha- <sup>r</sup> x <sup>l</sup> -[...]
16'	70 gán	a-ša ú-sal gibil <i>ša a-bi-ma-tár</i> ù <i>al-pa-a</i> [n]
18'		<i>aš-šum</i> a-ša <i>ša-a-ti i-di-nu-ma</i> <sup>r</sup> a <sup>l</sup> -[ <i>bi-ma-tár</i> ] <i>a-na še-er ia-ah-du-li-im</i> i[l- <i>li-kam</i> ]
20'		<sup>r</sup> 10 <sup>l</sup> <i>ma-na kù-babbar</i> ù 1 <i>li-im</i> udu-h[á] <i>a-na ia-ah-du-li-im ub-la</i> [m]
22'		<i>um-ma šu-ma šu-zi-ba-an-ni šum-m</i> [a] a-ša <i>al-pa-an</i> l[ú-tu]r <i>al-pa-an</i> n[a <sub>4</sub> -kín]
24'		<i>li-iš-ši-ma na-r</i> [a]- <i>am li-še</i> <sub>20</sub> - <i>bi-ir</i> lú-tur <i>al-pa-an</i> <sup>r</sup> na <sub>4</sub> <sup>l</sup> -kín <i>iš-ši-ma</i> [i- <i>na</i> ]
26'		<i>e-bé-ri-šu iṭ-bu</i> lú-tur <i>a-bi-ma-tá</i> [r] na <sub>4</sub> -kín <i>iš-ši-ma na-ra-am ú-še-bi-ir-ma</i>
28'		a-ša <i>a-bi-ma-tár iṣ-ba-at</i> ù <i>ia-ah-du-<sup>l</sup>li-im</i> <i>qa-<sup>r</sup>as-sú<sup>l</sup> iṣ-ba-at</i>
30'		igi [ <sup>d</sup> su'e]n- <i>tap-pé-e</i> lú-sukkal <i>ša ia-a</i> [ <i>h-du-li-im</i> ]
T.		<sup>l</sup> a-na- <sup>d</sup> [ <i>d</i> ]a-gan-ták-la-ku <i>it-ti</i> <sup>d</sup> su' <sup>r</sup> [ <i>en-tap-pé-e</i> ]
32'		<i>il-li-k</i> [am]- <i>ma a-wa-tim</i> [
R.		(...)
		x [
2'		x [
		x [
4'		x x [
		<sup>l</sup> d <sup>su'</sup> en-[
6'		<sup>l</sup> dumu- <i>i</i> [ <i>l-tim</i>
		<i>i</i> -[
8'		[
		[
10'		[ <sup>f</sup> h]u-ra-ša-tim [
		[ gi]bil <i>ša</i> 5 x [
12'		[ <i>i-n</i> ]a-di-nu-ši-im
		[ giš-ti]r <sup>r</sup> -ra <i>ša a-bu</i> -[
		(lacune de 4 lignes)
18'		[lú] <i>mu-úš-ke-<sup>r</sup>num?</i>
	3 gán a-ša [	
20'		[
	1 šu- <sup>r</sup> ši gán a-ša	
22'		[
		[ ]-ab dumu-meš x [
24'		[ <sup>d</sup> i-túr]-me-er il-li-[ku
		[ ]x-tim <sup>ki</sup> [
		[ ] tu [
		(...)
TL. i		[ ] KI
2		[ ]-e
		[ ]- <sup>d</sup> su'en
ii 4		<sup>l</sup> sa-ak-ra-ha-du nagar
		<i>ša giš-apin-há</i> ù <i>giš-ma-aš-qa-ra-tim</i>

*Les champions, la meule et le fleuve*



- 6 *i-pé-e-šu*  
*i-nu-ma sa-am-si-<sup>d</sup>IM giš<sup>š</sup>apin-há i-ri-ša*
- 8 *i-na-an-na lú mu-úš<sup>l</sup>-ke-nu-um*  
*i-te-né-re-šu*
- iii 10 šunigin 1 li-[im x] me gán a-ša  
 3 gú-un kù-babbar a-na ip-*te<sub>4</sub>-er pu-zu-ur-ra-an<sup>ki</sup>*
- 12 *I<sub>1</sub>a-ah-du-li-im a-na lú èš-nun-na<sup>ki</sup> i-di-in-[ma]*  
*ti-il-lam ša pu-zu-ur-ra-an<sup>ki</sup>*
- 14 *iš-ba-at*  
 {2 lignes effacées}

(Début détruit ou très lacuneux)

- 4' [x arpent(s) : champ] dans Dûr-[...] ;
- 5' [x arpent(s) : champ] sur la ri[ve de ...] ;
- 6' [x arpent(s) : champ] de la forêt [...] ;
- 7' [x arpent(s) : champ...]
- 8' [x arpent(s) : champ] du verger d'Abî-ma[ta]r ;
- 9' 3 arpents : champ de la palmeraie<sup>2</sup> [de ...] ;
- 10' 20 arpents : champ en face de M[ari?] ;
- 11' 1/2 arpent : champ nouveau à l'intérieur de la ville[...] 12' au dedans ;
- 13' 30 arpents : champ de la porte de Dagan ;
- 14' 120 arpents : champ du chanteur du palais<sup>a)</sup>, nouveau terrain inondable ;
- 15' 100 arpents : champ de la forêt qui est en haut [de ...] de Ha... ;
- 16' 70 arpents : champ, nouveau terrain inondable [...] ; 18' au sujet duquel champ 17' Abî-matar et Alpân ont eu un procès. [Abî-matar] 19' est allé chez Yahdun-Lim 21' et il a apporté 10 mines d'argent et mille moutons à Yahdun-Lim 22' en disant : « Sauve-moi! Si 23'-24' le champ appartient à Alpân, qu'un serviteur d'Alpân soulève une meule et lui fasse traverser le fleuve! » Le serviteur d'Alpân a soulevé une meule, 26' mais il a coulé pendant sa traversée. Un serviteur d'Abî-matar 27' a soulevé une meule, il lui a fait traverser le fleuve et (ainsi) 28' Abî-matar s'est emparé du champ. Et Yahdun-Lim 29' lui est venu en aide<sup>b)</sup>. 30' Par devant Sîn-tappê, le vizir de Yahdun-Lim.

31'-32' Ana-Dagan-taklâku est allé avec Sîn-tappê et [...] l'affaire

(Quelques bribes intraduisibles sur le revers.)

(TL. ii) ... 4 le charpentier Sakra-Haddu<sup>c)</sup>, 6 qui fait 5 des charrues et des instruments aratoires-*mašqarîum<sup>d)</sup>* ; 7 du temps de Samsî-Addu, c'étaient des équipes de travail du Palais (lit. « charrues ») qui ont cultivé (ces terres) ; 8-9 à présent, ce sont les particuliers qui les cultivent en entier.

(iii) Total : 10 mille [...] cent(s) arpents de champ. 12 Yahdun-Lim a donné au sire d'Ešnunna 11 3 talents d'argent pour le rachat de Puzurrân et 14 il a pris 13 la colline/le *tell<sup>e)</sup>* de Puzurrân.

a) Pour les attributions de champs aux chanteurs, voir J.-M. Durand, *ARMT XXVI/3* (à paraître).

b) Lit. « Yahdun-Lim a pris sa main » ; pour le sens figuré de *qâtam šabâtum*, cf. *CAD S* p. 31 c).

c) A propos du nom propre Sakra-Haddu, J.-M. Durand m'indique un parallèle entre *sa-ku-ra-a-hu-um* et *za-ku-ra-a-hu-um*, qui prouve qu'il faut lire la seconde graphie *sà-*. Dès lors, on doit unifier les entrées Sakurân(um) et Zakurân d'*ARMT XVII/1* (p. 176 et 239 ; noter d'ailleurs à Sakurân(um) le renvoi à Zakurân). Tous ces noms sont bâtis sur la racine SKR, variante pour ZKR. J.-M. Durand me signale en outre la même élision vocalique dans *šà-ak-ra-tum* (T.210). Enfin, il est clair que *hadûm* « la joie » ne conviendrait pas dans un nom comme *sa-ak-ra-ha-du* ; il faut donc sans doute considérer qu'on a ici une graphie phonétique du nom du dieu de l'orage (cf. *M.A.R.I.* 5, 1987, p. 661).

d) *Mašqarîum* : cet instrument aratoire n'était jusqu'à présent attesté que par deux références d'Ishchali (cf. *CAD M/1* 382b et maintenant Greengus, *OBTIV* n°257 [21934] et 266 [21928]).

e) *Tillum* désigne au sens propre la « colline » ; il peut aussi servir à désigner les ruines d'une ville (cf. arabe *tell*), mais ce sens paraît ici moins probable.

## 2) COMMENTAIRE HISTORIQUE

### a) La nature du texte

Le texte en lui-même pose un double problème de diplomatique, tout à fait inhabituel dans les archives de Mari, mais « classique » pour un chartiste. D'abord quant à la nature du document : il ne s'agit pas d'un contrat, puisqu'il ne comporte ni liste de témoins, ni date, ni empreintes de sceaux. On a donc plutôt affaire à une sorte de memento<sup>3</sup>. On observera que la notice consacrée à l'ordalie imposée aux champions d'Alpân et Abî-matar n'était pas la seule à l'origine : les bribes qui subsistent au revers indiquent qu'au moins deux autres affaires y étaient évoquées, dont l'une concernait une certaine Hurašâtum (l. 10').

D'autre part, il ne s'agit pas d'un original : l'écriture ressemble à celle de l'époque de Zimri-Lim, beaucoup plus qu'à celle du temps de Yahdun-Lim. On a donc affaire à l'actualisation d'un texte plus ancien. C'est ce que confirme la notation de la tranche latérale, qui rappelle que « du temps de Samsî-Addu », certaines terres étaient cultivées d'une certaine façon, tandis qu'« à présent » elles le sont autrement : il est clair qu'« à présent » ne peut désigner que le règne de Zimri-Lim. La raison pour laquelle on a alors effectué une telle transcription nous échappe.

En dépit des mutilations du document, son propos apparaît clairement, grâce au récapitulatif final : il s'agit du rachat par Yahdun-Lim de la « colline » de Puzurrân au roi d'Ešnunna. Le texte énumérait les différentes parcelles qui composaient ce terroir de plus d'un millier d'arpents.

La nature exacte de la transaction est révélée par le mot *ipširum*, « rachat » : les 3 talents d'argent (somme énorme : environ 85 kg d'argent!) ont été versés par Yahdun-Lim pour le rachat de ces terres. Celles-ci auraient donc antérieurement appartenu à la couronne de Mari? C'est vraisemblable, vu la proximité de ce terroir (cf. *infra*). On connaît un autre exemple où un roi de Mari achète un domaine : c'est le cas d'Alahtum, sous le règne de Zimri-Lim. Mais ici, le terroir acquis est manifestement limitrophe du royaume de Mari et s'y trouve donc annexé à la suite de ce rachat ; dans le cas d'Alahtum, en revanche, il s'agit de l'acquisition d'un domaine situé dans le royaume d'Alep et qui, en dépit des efforts de Zimri-Lim, n'a pas joui d'un statut d'extra-territorialité<sup>4</sup>.

### b) L'épreuve ordalique

L'un des champs énumérés comme appartenant au terroir de Puzurrân fit l'objet d'une contestation entre deux individus ; une notice de quatorze lignes (ll. 16'-30') en rappelle le déroulement. Les protagonistes, Abî-matar et Alpân, ne semblent pas nous être autrement connus<sup>5</sup> ; il s'agit manifestement d'importants propriétaires. Abî-matar alla trouver le roi de Mari et proposa que le litige qui l'opposait à Alpân soit définitivement réglé par le moyen d'une ordalie. On remarque qu'Abî-matar alla trouver Yahdun-Lim avec un présent d'assez grande valeur : une somme d'argent de 10 mines (ca. 5 kg), ainsi que mille moutons<sup>6</sup>.

---

<sup>3</sup>C'est pourquoi ce texte, qui devait primitivement être inclus dans le volume de textes juridiques dont je prépare l'édition, a pu sans dommage en être détaché pour être ici publié.

<sup>4</sup>Voir, pour plus de détails, la présentation du dossier et l'édition des textes par J.-M. Durand dans *ARMT XXVI/3* (à paraître).

<sup>5</sup>Le nom même d'Abî-matar, à ma connaissance, n'est attesté à Mari que dans l'inédit A.1231, où il est question de tablettes du fils d'Abî-matar venues d'Ešnunna. Quant à Alpân, il est connu comme père du roi des Yaminites Yarihéens, Yasmah-Addu, dont le sceau figure sur quelques tablettes (cf. *ARMT XVI/1* p. 58) ; un Alpân est également mentionné dans la tablette des « prophètes d'Adad » (A.1121<sup>+</sup> : 6, *RA* 78, 1984, p. 7-10), mais il ne saurait s'agir du même personnage qu'ici.

<sup>6</sup>J.-M. Durand me fait observer que ce présent, composé d'une somme d'argent et de moutons, rappelle de près les contributions versées par les responsables locaux du royaume (*sugâgûtum*). Le conflit entre Abî-matar et Alpân, au lieu d'être un simple différend entre propriétaires, pourrait être doublé d'un problème d'exercice de l'autorité locale.

Cette épreuve ordalique a l'intérêt de différer sensiblement des autres exemples connus jusqu'à présent<sup>7</sup>, en particulier par la nature même de l'épreuve. Il ne s'agit pas ici simplement de nager sur une certaine distance, éventuellement entre deux eaux<sup>8</sup>; l'exploit sportif consiste à *traverser* un cours d'eau (sans doute l'Euphrate, bien que ce point ne soit pas précisé<sup>9</sup>), en portant une meule. On remarquera que les deux protagonistes ne se prêtent pas eux-mêmes à l'épreuve : chacun délègue un de ses « serviteurs », selon une coutume attestée ailleurs, aussi bien au Proche-Orient antique<sup>10</sup> que, par exemple, dans l'Europe médiévale. Le serviteur d'Alpân échoue dans sa tentative, sans que le texte précise s'il succombe ou s'il abandonne. On observe alors un fait très curieux : après l'échec du champion d'Alpân, on fait quand même passer l'épreuve à celui d'Abî-matar. Sans doute cela n'est-il pas explicitement prévu dans le protocole initial, du moins tel que le texte nous le transmet, mais on peut estimer que la proposition d'Abî-matar : « Si le champ appartient à Alpân, qu'un serviteur d'Alpân soulève une meule et lui fasse traverser le fleuve! » a comme corollaire : « Si le champ m'appartient, qu'un de mes serviteurs soulève une meule et lui fasse traverser le fleuve! » Il ne s'agit pas à proprement parler d'un duel judiciaire, où on ferait combattre l'un contre l'autre accusateur et accusé, ou leurs représentants. Mais il ne s'agit pas non plus d'une simple ordalie unilatérale : en effet, la défaite du champion d'Alpân n'entraîne pas *ipso facto* le triomphe du droit d'Abî-matar. Il faut qu'à son tour le champion de ce dernier se soumette à l'épreuve. On peut évidemment penser que la nécessité du second champion découle du fait que l'ordalie a été demandée par Abî-matar, que celui-ci a apporté un présent considérable à Yahdun-Lim et que c'est le champion de son adversaire qui a affronté l'épreuve le premier : l'échec d'Alpân, pour que les droits d'Abî-matar soient indiscutables, doit être confirmé par la réussite du champion de ce dernier. Autrement dit : si le champion d'Alpân, soumis à l'épreuve, avait réussi, les choses en seraient restées là et Abî-matar aurait dû s'incliner. Comme il a échoué, Abî-matar doit confirmer son droit. A nos yeux, la démarche, apparemment symétrique, demeure illogique : que se serait-il passé si le second champion avait lui aussi coulé?

On remarque d'autre part l'intervention de Yahdun-Lim. C'est lui que vient trouver Abî-matar, et qui organise l'épreuve. C'est lui, d'autre part, qui « prend la main » d'Abî-matar, après la réussite de son champion. On peut penser que la mention de ce geste souligne sa portée symbolique : le terroir est désormais attribué à Abî-matar sans conteste.

Le texte mentionne que l'épreuve a eu lieu en présence du vizir (*šukkallum*) de Yahdun-Lim, nommé Sîn-tappê. Il existe quatre références à Sîn-tappê dans les archives du temps de Yahdun-Lim<sup>11</sup> : aucune de ces références ne concerne avec certitude le ministre. C'est possible pour les deux premiers textes, mais exclu pour les deux derniers.

On peut enfin formuler une hypothèse quant à la cause de la contestation ayant opposé Alpân et Abî-matar. On sait en effet qu'à cette époque, le cours de l'Euphrate était sujet à d'importantes

---

<sup>7</sup>Voir J.-M. Durand, *ARMT XXVI/1*, cinquième partie.

<sup>8</sup>Ce qui est le cas « normal » dans les exemples connus par les textes de Mari, ainsi que l'a démontré J.-M. Durand (*ARMT XXVI/1*, p. 518-521).

<sup>9</sup>Il est en tout cas exclu que cette ordalie se déroule à Hît; là encore, notre exemple apparaît atypique au regard des cas connus (cf. J.-M. Durand, *ARMT XXVI/1*, p. 521). Noter que, tout comme pour la prophétie ou les rêves, aucun exemple d'ordalie ne nous est attesté pour l'époque de Yasmah-Addu (voir à ce sujet mon article sur « le contexte historique et géographique des prophéties dans les textes retrouvés à Mari », à paraître dans le *Bulletin* de la Société canadienne des études mésopotamiennes).

<sup>10</sup>Par exemple, lorsque la reine du Zalmaqum est accusée d'adultère, c'est une de ses servantes qui est en fait soumise à l'épreuve ordalique (*ARMT XXVI 249*).

<sup>11</sup>Ces textes sont :

- *ARMT XXII 141* : 3 (1 vêtement pour Warad-Sîn, serviteur du Prince (= roi d'Ešnunna), qu'il a reçu de Sîn-tappê et Išar-Lim);  
- T.201 : 4 (livraison à Sîn-tappê d'1 habit destiné au Sutéen Yatarum; dépense effectuée par Hamatil);  
- T.254 : 3, 18, 39 (compte de moutons dont plusieurs groupes sont confiés par Zaturum à Sîn-tappê pour être emmenés à Ešnunna);  
- T.256 : 10 (*idem*).

variations<sup>12</sup>. A chaque modification, des terres étaient submergées sur une rive, tandis que d'autres émergeaient sur l'autre rive. La coutume, tout récemment encore, voulait que celui qui avait perdu des terres sur une rive du fait d'un déplacement du fleuve récupère une surface identique dans les nouvelles terres apparues sur la rive opposée<sup>13</sup>. On peut penser qu'il en était de même dans l'Antiquité. Or on ne peut manquer d'être frappé par la description de la parcelle contestée : ce champ est décrit comme *ú-sal*, terme qui désigne précisément un terrain riverain d'un cours d'eau et susceptible d'être inondé<sup>14</sup>. On note même la précision qui est ajoutée : ce champ *ú-sal* est qualifié de *gibil* « nouveau », ce qui signifie sans doute qu'il s'agit d'un terrain récemment émergé. On tiendrait là l'explication de l'épreuve : s'il faut que les champions traversent le fleuve à la nage, lestés d'une meule, c'est pour prouver les droits de leur maître sur une terre située sur l'autre rive. La compensation, dans le cas présent, aurait donné lieu à une querelle que la coutume ne pouvait régler : on eut donc recours à l'ordalie.

### c) Puzurrân<sup>15</sup>

On examinera sa localisation, ce que nous savons de son statut politique, et enfin les travaux d'irrigation auxquels procéda Yahdun-Lim sur le territoire de cette cité.

#### – Localisation

Il nous faut commencer par examiner la situation géographique de cette ville<sup>16</sup> : il est clair qu'elle fait partie des localités proches de Mari, comme le montrent en particulier deux documents administratifs inédits datant du règne de Yahdun-Lim :

– T.322+355<sup>17</sup> : mentionne dans l'ordre Zurmahum (21'), Appân (22'), Humsân (23'), Šehrum (24'), Urvat (25'), Bâb-nahlim (26'), Dîr (27'), Urah (28'), Šakkâ (29'), Puzurrân (30'), Tizrah (31'), Iddissûm (32'), Šubâtum (33'), Rabbân (34') et Yarikîtum (35').

– T.282<sup>18</sup> : mentionne dans l'ordre Rabbân (1), Appân (2), Puzurrân (5), Humsân (8), Urvat (11), Šehrum (13), Šakkâ (17), Iddissûm (19), Zurmahum (21, 23), x (27), Bâb-nahlim (29), Tizrah (31), Šubâtum (32), Yarikîtum (34).

<sup>12</sup>Voir B. Geyer, « Géomorphologie et occupation du sol de la moyenne vallée de l'Euphrate dans la région de Mari », *M.A.R.I.* 4, 1985, p. 27-39, en particulier p. 38 ; B. Geyer et J.-Y. Monchambert, « Prospection de la moyenne vallée de l'Euphrate : rapport préliminaire : 1982-1985 », *M.A.R.I.* 5, 1987, p. 293-344, en particulier p. 298.

<sup>13</sup>Je tiens cette information d'un grand propriétaire de la région d'Abu Kemal avec qui j'ai parlé en 1980. La construction des barrages sur l'Euphrate, en régularisant le cours du fleuve et limitant par conséquent les divagations de son lit, fait tomber cette coutume en désuétude. S. Lafont a bien voulu m'informer que le droit français actuel ne procède pas autrement (Code civil §563).

<sup>14</sup>Voir K. R. Veenhof, « An Old Babylonian Deed of Purchase of Land in the De Liagre Böhl Collection », *Symbolae Böhl*, Leiden, 1973, p. 359-379, en particulier p. 371-375, et J.-M. Durand, « Problèmes d'eau et d'irrigation au royaume de Mari : l'apport des textes anciens », dans B. Geyer (éd.), *Techniques et pratiques hydro-agricoles traditionnelles en domaine irrigué*, IFAPO-BAH CXXXVI, Damas-Paris, 1990, t. 1, p. 101-142, en particulier p. 109 n. 25 et p. 120 n. 72. On notera l'affirmation très intéressante de *Abb* 12 166 : « Tous les terrains inondables appartiennent au roi seul ! » (l. 9 : a-ša ú-sal x ka-lu-ši-na ša šar-ri-im-ma). Vu la suite du texte, cela signifie qu'il n'y a pas de propriété privée de ces terrains, mais seulement des tenures (*šibum*) attribuées par le roi. Cette règle n'était cependant pas générale, puisque les a-ša ú-sal font dans certains cas l'objet de contrats de vente. D'autres textes de Babylonie décrivent les rives de l'Euphrate comme un terrain de vaine pâture (cf. J.-M. Durand et D. Charpin, « Remarques sur l'élevage intensif dans l'Iraq ancien », dans M.-Th. Barrelet (éd.), *L'archéologie de l'Iraq...*, Paris, 1978, p. 131-156, en particulier p. 150 et n. 63).

<sup>15</sup>Cette lecture, de préférence au traditionnel « Buzurrân », a été suggérée par J.-M. Durand, qui pense que le nom de la ville est construit sur l'akkadien *puzrum* et signifie « la cachette » (« Problèmes d'eau et d'irrigation... », *loc. cit.* p. 116).

<sup>16</sup>Voir déjà J.-M. Durand, *M.A.R.I.* 4, 1985, p. 169 n. 73, qui a indiqué l'appartenance de Puzurrân au district de Mari sur la base de l'inédit M.8321 col. v.

<sup>17</sup>(21') 5 udu lú zu-ur-ma-hu-um<sup>ki</sup> (22') 4 udu ap-pa-an<sup>ki</sup> (23') 46 udu hu-um-sà-an<sup>ki</sup> (24') 7 udu še-eh-rum<sup>ki</sup> (25') 7 udu ur-ba-at<sup>ki</sup> (26') 3 udu ká na-ah-lim<sup>ki</sup> (27') 16 udu di-ir<sup>ki</sup> (28') 22 udu ú-ra-ah<sup>ki</sup> (29') 9 udu ša-ak-ka<sup>ki</sup> (30') 6 udu pu-<zu>-úr-ra-an<sup>ki</sup> (31') 2 udu ti-iz-ra-ah<sup>ki</sup> (32') 10 udu i-di-súm<sup>ki</sup> (T.33') 1 udu ha-aq-ba-an lú šú-ba-tum<sup>ki</sup> (34') 2 udu ra-ab-ba-an<sup>ki</sup> (35') 3 udu ia-ri-ki-tum<sup>ki</sup>.

<sup>18</sup>(1) [x] u<sub>8</sub> ia-ás-ma-ah-AN lú ra-ab-ba-an<sup>ki</sup> (2) 4 u<sub>8</sub> lú ap-pa-an<sup>ki</sup> (3) 3 u<sub>8</sub> 3 ùz zi-im-ra-ha-am-mu-ú (4) 2 ùz ga-nu-um (5) šunigin 8° udu-há lú pu-zu-ur-ra-an<sup>ki</sup> (6) 19 u<sub>8</sub> 10 udu-nita<sub>2</sub> 5 munus-gukkal 1 udu-gukkal (7) 1 sila<sub>4</sub>-gub-gukkal 10 ùz-há (8) šunigin 45° udu-há lú hu-um-sà-an<sup>ki</sup>

On voit que ces deux textes n'offrent pas de succession géographique. En revanche, il est clair que toutes les villes citées font partie de l'« alvéole » de Mari<sup>19</sup>. L'énumération n'est cependant pas exhaustive, puisque des villes aussi importantes que Šuprum ou Mišlân n'y figurent pas ; celles-ci sont toutefois situées au nord de Mari, ce qui explique sans doute leur absence de ces textes.

– On retrouve en partie les mêmes villes dans ARM XXI 11 : Hutnum, Šehrum, Urbat, Palân, Rabbân, Šapahuru, Urah, Šakkâ, Tizrah, Šubâtum, Nu[abu], [...], Dîr, Puzurrân, Suqâqûm.

– T.136<sup>20</sup> : Puzurrân (6), Zakûm(?) (9), [...] (12), [...] (14), Yarikîtum (20).

### – Le terroir

Les quelques éléments de description que nous offre ce texte devront être très largement complétés par une étude exhaustive de l'alvéole de Mari, que de nombreuses données, pour la plupart encore inédites, permettront un jour de mener<sup>21</sup>. On notera simplement dans l'immédiat la mention l. 13' du « champ de la porte de Dagan ». On retrouve un champ de 4 arpents « de la porte de Dagan » (ká<sup>d</sup>da-gan) en ARMT XXIII 590 : 7. Or ce champ est repris dans le récapitulatif comme faisant partie des champs « de Našer » (a-šà na-še<sub>20</sub>-er<sup>ki</sup> l. 9), ce qui tend à montrer la proximité de Našer et de Puzurrân.

### – Statut politique

On a appris tout récemment qu'à un moment donné de l'époque paléo-babylonienne, la ville de Puzurrân avait été le siège d'une royauté. En effet, le sceau d'un de ses rois a été publié par D. Collon : ia-uš.<sup>d</sup>IM / lugal pu-zu-ra-an (*First Impressions* p. 49 n°192). Sans doute doit-on interpréter ce témoignage comme un indice du morcellement politique de la vallée de l'Euphrate après la période d'Ur III<sup>22</sup>.

### – Le canal de Puzurrân

Le creusement du « canal de Puzurrân » a été un événement jugé suffisamment important pour servir de nom à une année du règne de Yahdun-Lim : « année où Yahdun-Lim a ouvert le canal de

- (9) 3 u<sub>8</sub> 1 udu-nita<sub>2</sub> 3 ùz-há (10) šunigin 7 udu-há zi-ik-ri-i-lu-ma (11) lú ur-ba-at<sup>ki</sup>  
 (12) 3 u<sub>8</sub> 3 ùz 1 munus-gukkal (13) šunigin 7 udu-há bu-uh-rum lú še-eh-rum<sup>ki</sup>  
 (14) 2 u<sub>8</sub> 1 munus-gukkal 1 gukkal 1 udu a-lum (15) 1 ùz 3 máš-gal (16) šunigin 9 udu-há ia-an-šf-ib-<sup>d</sup>da-gan (17) lú ša-ak-ka<sup>ki</sup>  
 (18) 4 u<sub>8</sub> 6 ùz-há (19) šunigin 10 udu-há sa-li-ma-an lú i-di-súm<sup>ki</sup>  
 (20) 2 udu-nita<sub>2</sub> 1 u<sub>8</sub> 2 ùz (21) šunigin 5 udu-há lú zu-ur-ma-hu-um<sup>ki</sup>  
 (22) 1 máš-gal ia-an-šf-ib-<sup>d</sup>da-gan (23) lú zu-ur-ma-hu-um<sup>ki</sup>  
 (24) [x] u<sub>8</sub> 2 udu-nita<sub>2</sub> 8 ùz 1 máš gal (25) [l]ú é-ak-ka-ka (26) lú ú-ra-ah<sup>ki</sup> (27) šunigin 25 udu-há lú x-x-x<sup>ki</sup>  
 (28) 1 u<sub>8</sub> hi-ni-ba-ah-du mu-h[a-o-o]-hu-um lú-kuš<sub>7</sub> (29) 1 gukkal ia-wi-AN 3 lú ká n[a-ah-l]im<sup>ki</sup>  
 (30) 1 u<sub>8</sub> 1 munus-gukkal ka-a-li-i-lu-ma (31) lú ti-iz-ra-ah<sup>ki</sup>  
 (32) 1 u<sub>8</sub> ha-aq-ba-an lú šú-ba-tim<sup>ki</sup>  
 (33) 2 u<sub>8</sub> ia-šu-ub-AN 1 udu-nita<sub>2</sub> zi-im-ri-<sup>d</sup>IM (34) šunigin 3 udu-há lú ia-ri-ki-tim<sup>ki</sup> (blanc)  
 (35) šunigin 1 me-at 32 udu-há (36) ša la-aq-tim ša a-la-ni-há (blanc)  
 (37) iti ma-al-ka-nim u<sub>4</sub>-10-kam ba-zal-ma (38) mu ia-ah-du-li-im (39) da-am<sub>7</sub>-da-a-am ša dumu-meš-ia-mi-na<sup>ki</sup> (40) ù i-ma-ar<sup>ki</sup> (41) i-na ká a-ba-at-tim<sup>ki</sup> (42) i-du-ku-ú.

<sup>19</sup>Une discussion détaillée de leur situation précise est ici hors de propos. Voir provisoirement les indications de J.-M. Durand, « Problèmes d'eau et d'irrigation... », *loc. cit.*, p. 114-119.

<sup>20</sup>I<sub>g</sub>-mi-[lu]-lum (2) I<sub>la</sub>-a-lá-ma<sup>1</sup>-lik (3) I<sub>bi</sub>-la-ta-an (4) I<sub>ki</sub>-ib-šf-<sup>d</sup>da-gan (5) I<sub>i</sub>-lt-ši-ma-ah (6) si-lá pu-zu-ra-an<sup>ki</sup>  
 (7) I<sub>i</sub>-lt-<sup>d</sup>IM (8) I<sub>ia</sub>-si-im-ha-mu (9) si-lá [z]a<sup>2</sup>-[k]i<sup>2</sup>-im<sup>ki</sup>  
 (T.10) I<sub>ha</sub>-[z]à-AN (11) I<sub>ia</sub>-si-im-ha-mu (R.12) s[i]-l[à ...ki]  
 (13) I[... ] (14) si-lá [...ki]  
 (15) I[ia]-šú-ub-AN (16) I<sub>ha</sub>-ià-i-lu-ma (17) I<sub>ia</sub>-ar-i-pu-um (18) I<sub>ia</sub>-[x-x]-AN (19) ugula I<sub>i</sub>-šf-a-hu-[um] (20) si-lá ia-ri-ki-tim<sup>ki</sup> (reste anépigraphé).

<sup>21</sup>Voir provisoirement le très suggestif article de J.-M. Durand cité *supra* note 14, ainsi que, ici-même, la contribution de B. Lafont.

<sup>22</sup>Cette situation avait déjà été proposée par J.-M. Durand, *M.A.R.I.* 4, 1985, p. 169-170. Voir également ma note sur Mari et Mišlân dans *NABU* 1989/102.

Puzurrân » (mu *ia-ah-du-li-im* íd-da *pu-zu-ra-an*<sup>(ki)</sup> *ip-tu-ú*<sup>23</sup>). On peut naturellement penser que ces travaux d'irrigation font partie de la mise en valeur du terroir entreprise à la suite de son rachat par Yahdun-Lim.

#### d) les relations entre Mari et Ešnunna du temps de Yahdun-Lim

L'influence considérable du royaume d'Ešnunna sur le royaume de Mari à l'époque de Yahdun-Lim a été mise en lumière il y a quelques années, lorsque nous avons proposé que la réforme de l'écriture qui eut alors lieu à Mari<sup>24</sup> ait été effectuée à l'école des scribes d'Ešnunna<sup>25</sup>. Depuis, la publication de la lettre d'Ibâl-pî-El II à Zimri-Lim peu après l'avènement de ce dernier, par un rappel historique qu'elle contient, a confirmé cette importance. Le souverain d'Ešnunna y conseille au nouveau roi de Mari : « Et de même que ton père Yahdun-Lim a saisi la frange de la Maison de Tišpak et qu'il est devenu fort, et a agrandi son pays, ... que tu es mon fils, tu ne cesseras de me rechercher et tu saisisiras ma frange : je te donnerai pleine satisfaction, j'étendrai tes côtés, je restaurerai la ville de Mari à ses anciennes dimensions et j'affermirai tes fondements. » (A.1289+ iii : 32-37)<sup>26</sup>.

Le fait que Yahdun-Lim rachète au roi d'Ešnunna le territoire de Puzurrân montre que le royaume d'Ešnunna s'étendait alors jusqu'aux portes de Mari<sup>27</sup>. Les textes administratifs de cette époque permettent peut-être de confirmer cette conclusion. Plusieurs mentionnent en effet l'envoi d'ovins à Ešnunna, comme T.254<sup>28</sup> ou T.256<sup>29</sup>. Sans doute est-il question dans ce texte de moutons qui vont jusqu'à Kahat : ceux-là sont qualifiés comme allant « à l'engrais » (*ana kuruštêm*). D'autres ont comme destination Ešnunna. Faut-il admettre qu'on envoyait des troupeaux jusqu'à la capitale de la Diyala? C'est possible. Mais on pourrait aussi comprendre qu'on les envoie *dans le territoire d'Ešnunna*, donc simplement sur l'Euphrate en aval de Mari<sup>30</sup>. Quelle que soit la solution, le texte témoigne de relations économiques avec Ešnunna qui n'existent plus du temps de Zimri-Lim.

On doit de ce fait réexaminer les mentions du « Prince » (*rubûm*) dans les textes administratifs de l'époque de Yahdun-Lim. Contrairement à ce que J.-M. Durand et moi-même avons cru un moment<sup>31</sup>, il est maintenant certain qu'il ne s'agit pas du titre alors porté par le roi de Mari, mais que *rubûm* renvoie, comme plus tard sous Zimri-Lim, au souverain d'Ešnunna<sup>32</sup>. Malheureusement, celui-ci

<sup>23</sup>Ce nom d'année, absent de la liste de *Studia Mariana*, p. 52, a été signalé pour la première fois par G. Dossin dans CRAIBL 1965, p. 403. En plus de ARMT XXII 233, sept attestations inédites sont actuellement connues : T.173 ; T.182 ; T.263 ; T.311 ; T.367 (var. [ú]-še-ep-tu) ; T. 392 ; T.396.

<sup>24</sup>Pour cette réforme, voir J.-M. Durand, « La situation historique des Šakkanakku : nouvelle approche », *M.A.R.I.* 4, 1985, p. 147-172, en particulier p. 161 sq.

<sup>25</sup>Voir *Mélanges Birot* p. 62 et depuis *RA* 82, 1988, p. 186.

<sup>26</sup>Voir D. Charpin, « Un traité entre Zimri-Lim de Mari et Ibâl-pî-El II d'Ešnunna », dans D. Charpin & F. Joannès (éd.), *Marchands, diplomates et empereurs. Études sur la civilisation mésopotamienne offertes à Paul Garelli*, Paris, 1991, p. 139-166, en particulier p. 156.

<sup>27</sup>Il n'existe cependant pas de preuve que Mari ait elle-même été soumise à l'autorité d'Ešnunna avant que Yahdun-Lim ne s'y installe, en dépit de ce qu'affirme M. Anbar, *Les tribus amurrites de Mari*, Freiburg & Göttingen 1991, p. 40 (qui renvoie n. 134 à l'article de J.-M. Durand et moi-même dans *M.A.R.I.* 4, 1985, p. 294, où nous n'avons rien écrit de tel).

<sup>28</sup>Voir *supra* note 11.

<sup>29</sup>(1) 30 udu-nita<sub>2</sub>-[há] (2) 20 u[š]-há (3) 2[0 sila<sub>4</sub>]-gub máš-šu-[sù]-sù (4) [...] *a-na ku-ru-uš-te-em* (5) [gi]r *ha-ab-du-ma-lik* (6) [du]mu *dam-ú-tim*

(7) 1 m[e-a]t 15 ud[u-ni]ta<sub>2</sub> (8) [*a-na èš*]-nun-na<sup>ki</sup> (T.9) [*za-tu*]-rum *a-na ba-kum* (10) à <sup>d</sup>su'en-tab-ba (R.11) *ip-qi-id*

(12) 50 udu-nita<sub>2</sub> (13) 51 sila<sub>4</sub> gub (14) *a-na ka-ha-at<sup>ki</sup>* (15) *a-na ku-ru-uš-te-em* (16) *a-hi-ma-ra-aš* (17) *it-ru-ú*

(18) šunigin 2 me-at 86 udu-h[á] (T.19) zi-ga (20) *i-la-hat-nu-ú*

(21) iti apin-du<sub>g</sub>-a (22) u<sub>4</sub> 2-kam ba-zal-ma

<sup>30</sup>On sait que cette région comporte de beaux pâturages. On voit d'ailleurs sous Zimri-Lim, les Ešnunnéens, après leur victoire sur Râpiqum, s'emparer de milliers de moutons appartenant aux villes de Râpiqum et Yabliya (*ARMT* XXVI 504).

<sup>31</sup>Cf. *M.A.R.I.* 4, 1985, p. 300 et n. 36.

<sup>32</sup>Ainsi que je l'avais proposé dans *Mélanges Birot* p. 62-64 ; voir depuis R. Whiting, *AS* 22, 1987, p. 30. J'ajouterai ici un élément qui me paraît décisif. Il s'agit du compte d'équidés inédit T.208 :

n'est jamais cité par son nom. Il est cependant fort vraisemblable que les rois d'Ešnunna contemporains de Yahdun-Lim ont été Narâm-Sîn, puis Dannum-tahaz<sup>33</sup>.

Cette présence d'Ešnunna dans la vallée de l'Euphrate est sans doute à mettre en rapport avec la progression d'Ešnunna dans le triangle du Habur sous Narâm-Sîn (conquête d'Ašnakkum et de Tarnip). On peut penser que lorsque les armées d'Ibâl-pî-El II, en l'an 5 de Zimri-Lim (ZL 3'), progressèrent à la fois le long de l'Euphrate et en direction du triangle du Habur, elles ne faisaient que rééditer la double invasion qui avait déjà été opérée du temps de Narâm-Sîn. L'emploi du terme *ipîrum* montre que Puzurrân appartenait à Mari avant de tomber en possession du roi d'Ešnunna ; mais notre texte ne nous permet pas de dire le laps de temps qui s'est écoulé entre la perte de Puzurrân par Mari et son rachat. De même, nous ne possédons pas encore de synchronisme, qui nous permettrait de dater la conquête de la vallée de l'Euphrate par Ešnunna par rapport au moment où Yahdun-Lim a exercé le pouvoir à Mari.

Nous devons examiner un dernier problème chronologique : l'ordalie a-t-elle eu lieu *avant* le rachat de Puzurrân par Yahdun-Lim ? C'est peu vraisemblable ; la notice des ll. 7''-9'' nous montre que les rappels historiques peuvent être postérieurs à ce rachat. D'autre part T.282 est daté de l'année de la victoire sur les Yaminites et Emar à la porte d'Abattum : à cette époque, Puzurrân fait partie du royaume de Mari<sup>34</sup>. Si nous sommes *après* le rachat, cela signifierait que l'affrontement de Yahdun-Lim avec les Yaminites – et donc indirectement Sumu-Epuh – date du moment de son rapprochement avec Ešnunna.

On pourrait donc reconstituer l'histoire de Mari entre Alep et Ešnunna du temps de Yahdun-Lim en deux phases. La première aurait été celle d'une alliance entre Mari et Alep. En témoigne d'abord une prophétie d'Addu d'Alep<sup>35</sup>, datant du règne de Zimri-Lim : « J'avais donné tout le pays à Yahdun-Lim et il n'a pas eu de rival au combat ». De cette période daterait aussi le mariage de Yahdun-Lim avec une princesse alépine<sup>36</sup>. Puis Yahdun-Lim fit alliance avec Ešnunna. Nous possédons plusieurs indices de ce rapprochement. La conclusion d'un traité entre Yahdun-Lim et le roi d'Ešnunna est rappelée dans la lettre d'Ibâl-pî-El II à Zimri-Lim citée plus haut. Enfin, le rachat de Puzurrân mentionné par le présent document ne peut se comprendre que dans un contexte de bonnes relations entre Mari et Ešnunna. Vue depuis Alep, l'alliance que Yahdun-Lim conclut avec le roi d'Ešnunna apparut comme une trahison<sup>37</sup>, ainsi que le montre la suite de la prophétie d'Addu d'Alep : « Il a abandonné mon parti, et j'ai donné à Samsî-Addu le pays que je lui avais donné ». Sans doute doit-on dater de cette deuxième phase la lutte de Yahdun-Lim contre les Benjaminites et Imâr, soutenus par Sumu-Epuh.

(1) 6 húb-kur-kur (2) *i-na ká na-ah-lim*<sup>ki</sup> (3) 4 húb-kur-kur (4) *i-na ma-ri*<sup>ki</sup> (5) 2 amar-anše *pt-ir-hu* (6) 1 amar-anše *ši-ha-mu-um* (7) 5 anše *ra-ki-bu-ú\** (8) 3 anše-babar (9) 5 húb-eden-na (10) šunigin 27 húb à anše (T.11) *pt-qt-ti i-za-ta-an* (R.12) 1 anše *a-na i-l-an-dál-lí* (13) *ša ru-bi-im* (14) 1 anše *a-na lú-<sup>d</sup>nin-si-an-[n]a* (15) lú-dub-sar (16) 1 anše *pt-qt-ti i-tár-AN* (17) 1 anše *deš-deš-ga* (18) [šunigin] 4 anše-há (19) 6 húb-kur-kur (20) *lú-<sup>d</sup>na<sup>1</sup> èš-nun-na*<sup>ki</sup> (21) [x] húb-kur-kur (T.22) *deš-deš-ga* (23) *pt-[q]l-ti i-za-ta-an*.

On notera que, de manière significative, l'âne destiné à Ilî-andullî, « serviteur du Prince » (*ša rubîm*), apparaît dans le paragraphe qui a comme récapitulatif « total : 4 ânes, 6 juments, à Ešnunna ».

<sup>33</sup>Voir D. Charpin, *Mélanges Birot*, p. 51-66 ; M. de J. Ellis, « Notes on the Chronology of the Later Ešnunna Dynasty », *JCS* 37, 1985, p. 61-85.

<sup>34</sup>Voir *supra* la transcription de ce texte.

<sup>35</sup>Voir *M.A.R.I.* 4, 1985, p. 297 n. 21 et l'article de J.-M. Durand sur le combat d'Addu d'Alep avec la Mer dans *M.A.R.I.* 7.

<sup>36</sup>Voir J.-M. Durand, *M.A.R.I.* 6, 1990, p. 293 (A.4471 : 20).

<sup>37</sup>On comprend d'autant mieux l'attitude de Zimri-Lim, qui avait déjà bénéficié de l'aide d'Alep, lors de sa première année de règne, quand il fut pressenti par Ibâl-pî-El d'Ešnunna pour conclure une alliance. Il déclara alors à l'émissaire du roi d'Ešnunna : « Comment, sans l'aveu de Yarîm-Lim, y aurait-il alliance avec Ešnunna ? » (A.2988<sup>+</sup> : 18-20, *Mélanges Garelli*, p. 161).

## ESPIONNAGE ET GUERRE FROIDE : LA FIN DE MARI\*

Jean-Marie DURAND  
(EPHE, IV° SECTION & UPR 193)

La destruction de Mari nous apparaît toujours aujourd'hui comme un phénomène gratuit et incompréhensible! Les noms des trente-troisième et trente-cinquième années de règne du roi de Babylone qui racontaient verbeusement — mais sans détails concrets — la chute de Mari, ne nous laissent depuis longtemps aucun doute sur le nom du responsable de l'incendie de son acropole<sup>1</sup>. Nous avons désormais<sup>2</sup>, de plus, l'inscription dans laquelle Hammu-rabi de Babylone racontait que

« pour capturer Mari et sa population, il détruisit son rempart et fit entrer des troupes nombreuses dans le pays ».

Or Mari nous apparaît dans l'ensemble de notre documentation comme alliée et amie depuis toujours de Babylone. En témoigne le discours où Hammu-rabi faisait aux ambassadeurs de Zimri-Lim l'historique des rapports entre les deux États<sup>3</sup> :

« De tout temps, cette Maison-ci (= Babylone) a-t-elle eu le moindre tort envers Mari? Y a-t-il un contentieux entre Mari et Babylone? De tout temps, elles n'ont fait qu'une Maison et qu'un doigt<sup>4</sup>, une unité infrangible! Tout comme aujourd'hui Zimri-Lim me tient informé dans les moindres détails et entretient une franche correspondance avec moi, jadis son père et son aïeul ne tenaient-ils pas cette Maison-ci informée de tout? Depuis le jour où Zimri-Lim, à son tour, s'est mis à correspondre avec moi<sup>5</sup>, il n'y a eu de ma part nul tort, nulle agression envers lui. Je lui ai fait tout le bien possible et de tout le bien que je lui ai fait, il a une connaissance intime ».

De plus, la destruction de Mari survint après la 14<sup>ème</sup> année de Zimri-Lim (= ZL 12'<sup>6</sup>), au moment même qui vit l'acmé de l'alliance militaire des deux États, unis d'abord contre l'Élam, puis

---

\* Toute ma gratitude va à Dominique Charpin pour la relecture attentive de ces pages et son aide pour établir ce qui dans la correspondance de Mari, si embrouillée pour la fin du règne et toujours dépourvue de datations précises, appartient réellement à ZL 12'. F. Joannès, qui a particulièrement étudié la correspondance des généraux babyloniens retrouvée à Mari, m'a aidé de son côté à distinguer les documents de ZL 2', première montée (pacifique) d'armées babyloniennes au royaume de Mari, et ceux de ZL 12' (attaque finale). Il va sans dire que les choix et leur responsabilité m'incombent à moi seul!

<sup>1</sup>Pour les formulations complètes de ces noms d'années, on se reportera désormais à M. Stol, *Studies in Old Babylonian History*, 1976, p. 37-39.

<sup>2</sup>Le texte se trouve édité par E. Sollberger et Ch. Walker, « Hammu-rabi à Mari et à Sippar », dans *Miscellanea Babylonica* = Mélanges offerts à Maurice Birot, 1985, J.-M. Durand et J.-R. Kupper éd, p. 257-264.

<sup>3</sup>ARMT XXVI 449 : 12-23. La traduction proposée suppose une compréhension différente de celle de l'édition.

<sup>4</sup>Encore à l'heure actuelle, le rapprochement des deux index de droite et de gauche symbolise en Syrie la fraternité ou l'amitié, lorsque l'on parle de quelqu'un. L'idéogramme sumérien du « collègue » ou « associé » est de même constitué par deux parallèles, à la différence de celui de « l'ennemi » où les deux droites se croisent. Parler donc de deux réalités comme d'un « seul doigt », revient à exprimer l'idée d'une fusion intime.

<sup>5</sup>En mot à mot : « a tourné sa face vers moi et a commencé à converser avec moi ». « Tourner sa face vers » doit se comprendre comme signifiant « avoir des rapports à son tour », non « se réconcilier avec ... ».

<sup>6</sup>On suppose acquis, pour cette étude, qu'à la séquence fermement établie des 12 ans de règne de Zimri-Lim (ZL 1'-ZL 12'), il faut ajouter deux années antérieures pour obtenir la durée complète du règne (ZL 1- ZL 14).

contre Larsa, enfin contre Ešnunna, toutes guerres se passant justement les années 12 (= ZL 10'), 13 (= ZL 11') et 14 (= ZL 12') de Zimri-Lim. Pour ajouter à notre perplexité, le nom d'année d'Hammu-rabi qui commémore la chute de Mari nous dit explicitement que les Babyloniens y furent accueillis « amicalement »<sup>7</sup>.

On peut considérer comme un premier progrès le fait de comprendre désormais pourquoi nous n'y comprenions rien. L'inventaire, au moins sommaire, de ce qui nous reste des archives mariotes est aujourd'hui fini. Il nous permet de constater que les vainqueurs avaient eu soin de les trier et d'en extraire tout ce qui était correspondance internationale<sup>8</sup>. Le lot en fut sans doute emmené vers Babylone pour y être archivé. On peut imaginer que les sympathies mariotes de plus d'un prince mésopotamien, officiellement pro-babylonien, ont été ainsi démasquées et qu'il y eut des comptes à rendre. Cet écrémage des archives diplomatiques qui a fait disparaître traités internationaux avec leurs textes préparatoires échangés lors des contacts préliminaires<sup>9</sup> ainsi que, surtout, toutes correspondances entre chancelleries<sup>10</sup>, a causé, de façon générale, une des lacunes fondamentales de la documentation mariote.

Alors que nous savons pertinemment que tout cela a existé, mainte lettre nous montrant l'intense vie d'intrigues dans les couloirs des palais de l'époque ou les multiples contacts diplomatiques, nous ne pouvons le plus souvent reconstruire les événements qu'à partir d'une documentation hétérogène et « biaisée », dès qu'il ne s'agit plus de la Djéziré. Or, il est évident que les Babyloniens, lorsqu'ils ont trié les archives mariotes, se sont intéressés au premier chef à l'actualité la plus brûlante. A priori, c'est donc celle dont nous devons le moins retrouver la trace dans nos tablettes.

Peut-être, cependant, est-il possible aujourd'hui d'y voir un peu plus clair. S'il ne m'est pas agréable *en soi* de parler de la ruine de Mari, au moins cela me paraît-il *a contrario* de circonstance, lorsqu'il s'agit d'honorer celui dont la bienveillance envers la *res mesopotamica* a permis que, quatre millénaires après leur ensevelissement sous la poutraison en flammes du palais, ses tablettes d'argile puissent être reprises en main, nettoyées, remembrées, photographiées et publiées.

<sup>7</sup>Pour ce terme sumérien de ku-li, on se reportera à l'étude de C. Wilcke, *ZA NF* 25, 1969, p. 65-99, apparemment sans citation de notre passage. Cependant cette expression « amicalement » peut contenir l'explication du fait que la destruction de Mari ne fut opérée que l'an 34 d'Hammu-rabi, donnant son nom à la 35<sup>ème</sup>. Il ne s'agit certainement pas d'une soumission de Zimri-Lim, lui-même, car nous aurions gardé des textes de lui, sous protectorat babylonien. Il est vraisemblable que le roi de Mari connut une fin violente dans des circonstances inconnues. L'existence d'étiquettes « serviteurs de Zimri-Lim » (cf. ci-dessous, n. 55) ne peut se comprendre d'ailleurs que par le fait qu'on parlait de lui au passé et un texte retrouvé dans le palais royal, donc datant d'H.34, nous parle expressément de son « époque ». Or *ina palê Zimri-Lim* ne peut que signifier qu'on soit après lui. La destruction acharnée du palais royal et de l'acropole en H.35 dut être opérée au moment où les troupes babyloniennes évacuèrent une région jugée trop difficile à occuper militairement.

<sup>8</sup>Pour ce phénomène, cf. J.-M. Durand, « L'exploitation de l'espace dans le palais de Mari », dans *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome*, E. Lévy (éd.), Strasbourg, 1986, p. 45, n. 23 et l'article concernant les Archives de Mari dans l'*Anchor Bible* (sous presse). Ce genre de pratique nous est d'ailleurs connu à plusieurs moments de l'histoire de Mari : pour la rébellion des princes benjaminites en ZL 2' (voir *ARMT XXVI/1*, p. 335-340), pour le siège de Šubat-Enlil, l'an ZL 3' (correspondance de Samiya, éditée dans *AEM II*), ou pour la guerre contre Ašnakkum (cf. la contribution de D. Charpin dans *M.A.R.I. 7*, sous presse).

<sup>9</sup>A l'exception de quelques rares textes erratiques et mutilés qui sont désormais publiés (*Fragmenta historiae elamicae* = Mélanges Stève, 1986, p. 111 sq., et *Marchands, diplomates et empereurs* = Mélanges Garelli, 1991, p. 139-166 et 167-178).

<sup>10</sup>Il ne reste que des lambeaux d'une lettre d'Ibâl-pî-El d'Ešnunna (*Marchands, diplomates et empereurs* = Mélanges Garelli, 1991, p. 139-166), une d'Išme-Dagan d'Ekallâtum (*Miscellanea babylonica* = Mélanges Birot, 1985, p. 87-90), une de Yarîm-Lim d'Alep (*De la Babylonie à la Syrie, en passant par Mari* = Mélanges J.-R. Kupper, 1990, p. 127-135) — celle d'*ARM X* 151 est désormais reconnue pour émaner d'un chef benjaminite (cf. *M.A.R.I. 3*, 1984, p. 137) — ainsi qu'un petit billet d'Hammu-rabi d'Alep (*Ugaritica I*, p. 16) et une lettre de Yatâr-Ami de Carkémish (Recueil Dossin, p. 189). Pour la plupart, elles sont insignifiantes ou traitaient de sujets qui n'étaient plus d'actualité. Les lettres d'Hammu-rabi de Babylone (cf. *ARMT XVI/1* p. 100, quelques exemples supplémentaires doivent être publiés par J.-R. Kupper dans un *ARMT* ultérieur) sont de courts billets répétitifs, pour la plupart adressés à des fonctionnaires de Zimri-Lim, qui avaient transmis le document à l'administration centrale. Par contre, la correspondance royale d'époque éponymale avec Qaṭna, Carkémish, voire Alep, est mieux préservée : elle était dénuée de tout intérêt pour Hammu-rabi de Babylone, en l'an 33 de son règne!

## A) Une histoire compliquée d'affrontements qui voit l'émergence de Babylone

Quand nous prenons les événements mésopotamiens en 1776 av. J.-C., au moment où s'effondre le royaume de Haute-Mésopotamie édifié par Samsî-Addu d'Ekallâtum, dont le cœur était la région « entre les deux Fleuves », Tigre et Euphrate<sup>11</sup>, deux super-puissances existaient véritablement : celle d'Ešnunna, sur les bords de la Diyala à l'est, celle d'Alep, au nord-ouest. Les autres rois proche-orientaux, issus principalement de familles amorrites (« occidentales »), étaient plus ou moins puissants : certains émergeaient de la foule des princes et regroupaient autour d'eux de plus faibles en de vastes (et souvent pour nous inextricables) réseaux d'alliances, de vassalités et d'unions dynastiques, tout en tolérant des villes franches et des droits corporatifs divers. A ces princes de premier rang appartenaient ceux de Carkémish, Mari, Babylone et Larsa, au long de l'Euphrate, de Qatna ou Hašor, dans les parties occidentales, de Qabra et d'Arrapha, à l'orient. A ces villes, de tout temps majeures, il faut ajouter des métropoles alors « en éclipse » comme Ekallâtum et Šubat-Enlil ou les « cités sumériennes », Isin, Uruk et Ur, ainsi que celles à qui, par contre, la vigueur d'un *condottiere* qui s'y était installé, permettait d'accéder épisodiquement au premier rang des intrigues internationales. A l'époque même qui nous concerne, ces dernières sont surtout représentées par les capitales régionales du sud-Sindjar, Andarig, Qaṭṭarâ et Kurda. Les rois de premier rang s'appelaient entre eux « frères » et les petits les nommaient « pères »<sup>12</sup>.

Un des chocs apportés par la documentation de Mari fut de nous apprendre que toute cette belle pyramide de princes qui se souvenaient plus ou moins de leurs origines bédouines, avait à sa tête une personnalité singulière, le roi d'Élam. Tout comme à l'époque perse, le souverain des hauts plateaux orientaux était un « Roi des rois » dont l'ombre s'étendait jusqu'aux abords de la Méditerranée. C'est lui que même les premiers des princes de la plaine mésopotamienne appelaient « père »<sup>13</sup>. Nous n'en avons pas la preuve explicite pour Ešnunna ou pour Alep, mais les rois de Babylone et de Mari, voire même celui de Larsa que nous nous représentons jusqu'ici comme l'héritier des Empereurs sumériens, à la lecture de sa titulature<sup>14</sup>, appellent « père » le roi d'Élam. Cette suprématie ne s'explique que trop par l'ampleur des territoires qui étaient sous son commandement direct, bien plus considérables que le plus important des royaumes de la plaine, par leurs richesses naturelles face à une steppe surtout productrice de grain et de moutons, par le fait enfin que transitait par leurs routes le commerce d'est en ouest — produits de luxe, comme le lapis lazuli, ou de première nécessité, comme l'étain qui permettait aux gens de la plaine de confectionner des armes et des outils en bronze.

Tant que des monarques très puissants comme Samsî-Addu d'Ekallâtum ou Ibâl-pî-El II d'Ešnunna et, avant lui, son père Dâdu-ša, avaient formé écran entre les royaumes de la plaine et les Élamites, ces derniers n'apparaissent quasiment pas dans notre documentation. Ce fut, par contre, un arbitrage élamite qui procéda au partage des possessions de Samsî-Addu dans la région inférieure du bas-Euphrate, après la ruine de son royaume : au détriment de Babylone et d'Ešnunna, il attribua à Mari la région de Hît et ses riches gisements de bitume<sup>15</sup>. Ešnunna restant seule face à eux, l'affrontement

---

<sup>11</sup>C'est sans doute le sens de l'épithète *muštemKi mâtim birit Idiklat û Purattim* = « Unificateur de la Mésopotamie » (m. à m. « Pays entre Tigre et Euphrate »). Pour les différents essais de compréhension de cet hapax, cf. D. Charpin, *M.A.R.I.* 3, 1984, p. 48.

<sup>12</sup>Pour ces conventions (contraignantes!), cf. *ARMT* XXVI/2, p. 156.

<sup>13</sup>Voir la communication de D. Charpin et J.-M. Durand, dans les Actes de la XXXVI<sup>ème</sup> RAI de Gand (sous presse).

<sup>14</sup>Pour cette problématique, liée à la rédaction d'« hymnes aux rois » et à une éventuelle reconnaissance par le clergé de Nippur, cf. W.W. Hallo, « Royal Hymns and Mesopotamian Unity », dans *JCS* XVIII, 1963, p. 112-118 : « The Early Old Babylonian hymnography supplies a powerful argument in favor of the theoretical concept of Mesopotamian unity, recognizing a single dynast as the earthly holder of a divinely granted primacy over his fellow-rulers ... ». Cette « titulature impériale mésopotamienne » ne doit plus apparaître en fait que comme un phénomène local, qui ne concerne que celui qui a des prétentions sur le bas-Iraq. Le fait qu'elle ait été assumée par Hammu-rabi de Babylone est la meilleure preuve qu'il n'annexa pas le royaume de Larsa mais exerça désormais une double royauté.

<sup>15</sup>Cf. *ARMT* XXVI 449.

devenait aussi inévitable que le triomphe des Élamites. Or, la logique géo-politique proche-orientale veut que celui qui possède la basse vallée de la Diyala, cœur du royaume d'Ešnunna, débouche en Mésopotamie du nord-est, gagnant la région qui deviendra un jour l'Assyrie, et de là, pousse jusqu'à la mer. Cette « logique » n'est pas autre chose que la tentation de contrôler dans son entier la grande route de communication du nord qui met en contact Asie orientale et monde méditerranéen.

La chute d'Ešnunna qui survint à la fin de l'an 10 de Zimri-Lim (ZL 8') fut sentie comme la délivrance d'une puissance despotique et cruelle<sup>16</sup>. La preuve en est que les rois de Mari et de Babylone envoyèrent leurs armées lutter aux côtés des bataillons élamites. Cela fait et la liesse passée<sup>17</sup>, les rois amorrites comprirent vite qu'ils avaient fait un marché de dupe, se trouvant désormais en contact direct avec quelqu'un de beaucoup trop puissant pour eux. Les deux premiers menacés furent naturellement Zimri-Lim qui vit déboucher les bataillons élamites dans le nord-est de la Djéziré là où il avait sa zone de suzeraineté traditionnelle, perturbant le fragile équilibre politique de la région<sup>18</sup>, mais surtout Babylone qui avait désormais frontière commune avec le vainqueur. Zimri-Lim se trouvait très loin en Occident lorsque les Élamites firent leur percée : il avait accompagné, au bord de la Méditerranée, son beau-père le roi d'Alep jusqu'à Ougarit. De retour, il trouva une situation catastrophique et il fut vite obligé d'intervenir militairement : Babylone et l'Élam entraient en guerre. C'est sans doute à partir de ce moment que la première fit figure de champion mésopotamien contre l'Étranger<sup>19</sup>. De cette époque date, semble-t-il, la première prise de conscience de l'altérité des cultures et de la notion du caractère irréductible de l'étranger, dans ce monde mésopotamien jusque là si ouvert, si cosmopolite et si pénétré d'influences les plus diverses en tous sens. Un vassal benjaminite écrivit alors à Zimri-Lim<sup>20</sup> :

« Puisse Dieu ne pas amener le méchant ennemi aux Bords-de-l'Euphrate<sup>21</sup> ! Que ton Dieu et Dagan, Maître du Pays, brisent l'arme des Élamites ! De toute façon, s'ils arrivent jusqu'aux Bords-de-l'Euphrate, ne se distingueront-ils pas (de nous) comme les fourmis de la berge qui, l'une est blanche et l'autre noire ? »

Un appel fut alors fait par Babylone à toute la Confraternité amorrite du Proche-Orient. On voit à ce moment des troupes affluer de partout pour l'affrontement majeur avec l'Élam. Il ne faut pas hésiter à « dramatiser » les faits et, même si le terme n'est pas employé, parler de « guerre sainte ». L'ensemble du Proche-Orient a dû alors se partager sur la question fondamentale de se soumettre ou non à l'Élam.

Plusieurs événements doivent être réinterprétés de cette façon. Ainsi Yašûb-Yahad<sup>22</sup>, le roi de Dêr, reçut de la part du roi d'Alep, un des confédérés, une lettre terrible<sup>23</sup> :

« J'ai agi envers toi comme un père et un frère ; tu as agi envers moi comme un méchant et un ennemi ... etc. Maintenant donc, j'arriverai au printemps ; j'installerai mon camp à la porte de ta ville. Je te ferai éprouver l'effet des armes amères d'Addu et de Yarim-Lim. »

<sup>16</sup>Pour la date de l'événement, cf. « Fragments rejoints pour une histoire élamite » dans *Fragmenta Historiae elamicae* = Mélanges Stève, p. 121. A.3766<sup>+</sup>, édité dans *ARMT XXVI/3* (*La Musique à Mari ; correspondance de Warad-ili-šu*), nous parle explicitement de la cruauté ešnunnéenne. Cf. *ARMT XXVI/1*, p. 140 : dès ZL 3', Zimri-Lim décrivait Ibâl-pî-El II d'Ešnunna au roi de Qaṭna, comme un fou furieux.

<sup>17</sup>Zimri-Lim envoya un présent aux Élamites, depuis le Yamhad, lorsqu'il apprit la chute d'Ešnunna. On trouvera la liste des présents de Zimri-Lim aux Élamites dans « Fragments rejoints pour une histoire élamite », *Fragmenta Historiae elamicae* = Mélanges Stève, 1986, p. 118-122, et tout particulièrement, pour celui qui concerne la prise d'Ešnunna, *ibid.* p. 121.

<sup>18</sup>Pour ces événements, cf. D. Charpin, « Les Élamites à Šubat-Enlil », dans *Fragmenta Historiae elamicae* = Mélanges Stève, 1986, p. 129-137, et son étude d'*ARMT XXVI/2*, p. 31-39.

<sup>19</sup>On voit apparaître à cette occasion pour la première fois la proclamation de la prééminence du dieu national Marduk par rapport aux puissances étrangères : cf. *ARMT XXVI* 371 et le commentaire de D. Charpin, *ibid.*

<sup>20</sup>Cf. « Fourmis blanches et fourmis noires », dans *Contribution à l'histoire de l'Iran* = Mélanges Jean Perrot, 1990, p. 104.

<sup>21</sup>C'est le nom du Royaume de Mari.

<sup>22</sup>Comme me le fait observer D. Charpin, il est vraisemblable que Yašûb-Yahad de Dêr mourut très vite après avoir reçu cet ultimatum, ce dernier lui ayant été envoyé dès les prodromes de la guerre avec l'Élam, car *ARMT XXVI* 372 : 44 nous montre Warassa être roi de Dêr, au moment même de la guerre.

<sup>23</sup>Pour la plus récente édition de ce texte, cf. J. Sasson « Yarîm-Lim's War Declaration », dans *Miscellanea Babylonica* = Mélanges Birot, 1985, p. 237-256.

Dans sa missive le roi d'Alep rappelait que, des années auparavant, il lui avait sauvé la vie par une intervention de sa flotte de guerre, à lui ainsi qu'au prince de Diniktum. Cette dernière ville est un port du Tigre, sur la route que les Élamites prirent pour retourner d'Ešnunna chez eux, à Suse<sup>24</sup>. Dêr est en Transtigrine, aux frontières mêmes de l'Élam<sup>25</sup>. S'il leur reproche donc à tous les deux leur pusillanimité, ce ne peut être que parce que les deux princes n'ont pas le courage de faire passer une dette sacrée de reconnaissance avant le danger immédiat. Le sens de ce document n'a pas été compris jusqu'ici parce qu'il paraissait inexplicable qu'on prenne à la gorge, depuis Alep, quelqu'un de si lointain<sup>26</sup>. Le document devient en fait très précieux pour montrer le clivage qui s'instaura alors entre « bons » (résistants amorrites) et « méchants » (sectateurs de l'Élam).

On peut surtout essayer désormais d'expliquer de cette façon la guerre qui éclata entre Babylone et Larsa. Les deux États ont l'air de coexister de façon pacifique jusqu'à leur affrontement final. En fait, Larsa aussi était très voisine de la puissance élamite.

Un document<sup>27</sup> nous montre le roi d'Élam, victorieux d'Ešnunna, se jouer cyniquement des rois d'Akkad et de Sumer. Fort de son impunité, il envoie deux lettres identiques en tous points à chacun des deux princes.

A Hammu-rabi de Babylone, il écrit :

« Je me dispose à partir contre Larsa. Mobilise ta troupe d'élite, la troupe du génie et tes sujets que j'ai vus à Ešnunna afin qu'ils soient prêts pour mon arrivée. Si un seul homme de la troupe que j'ai vue n'est pas employé, c'est à toi que je m'en prendrai. »

A Rim-Sîn de Larsa, il écrit :

« Je me dispose à partir contre Babylone. Mobilise ta troupe d'élite, la troupe du génie et tes sujets de confiance afin qu'ils soient prêts. Si un seul homme de la troupe dont on ne cesse de me parler, n'est pas employé, c'est à toi que je m'en prendrai. »

Chacun des deux rois obtempère officiellement mais secrètement, ils se communiquent leurs lettres et font alliance. Il est vraisemblable cependant que Rîm-Sîn de Larsa n'a pas cru en définitive que l'on pouvait venir à bout de la puissance élamite et qu'il lui resta fidèle. Nous savons d'ailleurs que ce sont ses troupes qui prirent l'offensive, non les Babyloniens<sup>28</sup>. Il faut sans doute comprendre que Larsa prenait Babylone à revers, alors que l'Élam avait des problèmes sur le front nord<sup>29</sup>. Cela fit l'effet d'une trahison et Larsa en fut « punie ». La coalition anti-élamite, une fois le front nord assuré, pénétra au royaume de Sumer, mit le siège devant la capitale : son roi fut emmené prisonnier avec ses fils à Babylone<sup>30</sup> et il perdit son royaume<sup>31</sup>.

---

<sup>24</sup>Pour cette situation de Diniktum, cf. *ARMT XXVI 377*.

<sup>25</sup>Lorsque se renouent les contacts entre l'Élam et Babylone, c'est par Dêr que passent les messagers élamites, comme le montre *ARMT XXVI 373*.

<sup>26</sup>Il a même été proposé par J. Sasson dans *Miscellanea Babylonica* = Mélanges M. Birot, 1985, d'y voir un exercice littéraire, non un véritable document historique ; cf. surtout p. 251 : « En traitant ce texte comme un texte littéraire plutôt que comme une vraie lettre, nous pouvons mieux apprécier les fantaisies politiques qui ont occupé la Chancellerie mariote, à un moment ».

<sup>27</sup>Cf. *ARMT XXVI 262*.

<sup>28</sup>Cf. *ARMT XXVI 372* : 27-40. L'Élam est alors en position de faiblesse et a dû évacuer Ešnunna, mais Dêr est toujours de son côté, apparemment, puisqu'elle n'entretient nul rapport diplomatique avec Babylone (*ibidem*).

<sup>29</sup>Il a dû se passer la même chose avec Qaṭna, dans l'ouest du Proche-Orient, laquelle se livrait au même moment à la puissance élamite, par haine d'Alep. Cf. A.266, cité dans *M.A.R.I.* 6, 1990, p. 40 et repris dans la communication de D. Charpin et J.-M. Durand, Actes de la XXXVI<sup>ème</sup> RAI de Gand (sous presse).

<sup>30</sup>Les derniers moments de l'indépendance de Larsa nous sont racontés par le gouverneur de Qaṭṭunân, Zimri-Addu, présent au siège à la tête des contingents mariotes. Ces textes sont édités par M. Birot, *ARMT XXVII* (sous presse).

<sup>31</sup>Pour cette analyse, voir déjà D. Charpin-J.-M. Durand, « La Prise du pouvoir par Zimri-Lim », dans *M.A.R.I.* 4, 1985, p. 310.

## B) Les conséquences du nouvel ordre politique

La disparition ou l'affaiblissement des trois principales puissances proche-orientales en douze ans, royaume de Haute-Mésopotamie, Ešnunna et Élam, devait entraîner l'instauration d'un ordre nouveau qui ne pouvait plus être que babylonien, vu le rôle joué par Hammu-rabi dans les péripéties finales. Mari se trouvait désormais face à face avec Babylone.

Or l'envoi des armées mariotes et du Zalmaqum (région de Harrân), très loin au sud-est, vers les pays d'Akkad et de Sumer, avait entre temps dangereusement dégarni les régions frontalières de la Djéziré du nord-ouest. On voit alors les montagnards, les *Pabanhû*, sans doute majoritairement hourritophones, descendre du Tûr-'Abdîn et s'installer dans les régions de piémont. Le fait essentiel est le changement de roi en Eluhhut, un des principaux royaumes montagnards : le gendre de Zimri-Lim, Šarraya, est tué et remplacé par Šukru-Teššub. Ce dernier, porteur d'un nom clairement hourrite, représente un pouvoir hostile aux intérêts de Mari dont les vassaux sont à proximité immédiate. La puissance de l'Eluhhut est d'ailleurs sollicitée par tous les mécontents locaux qui veulent s'affranchir de la tutelle de Zimri-Lim : ainsi voit-on entrer en rébellion ouverte un autre gendre, Ibâl-Addu, roi d'Ašlakkâ, un centre très important du piémont occidental.

L'insécurité se généralisa, car tout se tient dans cette grande plaine de piémont du Tûr-'Abdîn, ouverte de part en part et où tout équilibre de forces peut être sans cesse remis en question. De plus, dans le sud du Sindjar, l'affrontement est particulièrement rude entre antagonistes locaux : des rois sont assassinés et l'équilibre profondément bouleversé. Il faut donc s'imaginer que, de façon concomitante aux guerres contre l'Élam et Larsa, il y a un embrasement général de tout le nord de la Djéziré.

Zimri-Lim s'est manifestement senti dépassé par tous ces événements qui affectaient le nord de ses possessions. On le voit désespérément demander à Hammu-rabi de lui rendre ses troupes, dès les derniers moments du siège de Larsa<sup>32</sup>. Le roi de Babylone considérait apparemment que la guerre était loin du royaume de Mari proprement dit, qu'il fallait faire passer à « pertes et profits » les révoltes du nord-ouest de la Djéziré alors qu'il luttait, lui, à ses frontières mêmes<sup>33</sup>, et cela d'autant plus que par un contre-coup normal, l'évacuation des Élamites de leurs conquêtes, avait entraîné la résurgence du royaume d'Ešnunna<sup>34</sup>. La famille royale y avait été si totalement massacrée, ainsi sans doute que la grande noblesse, que venait de s'installer sur un des plus prestigieux trônes de Mésopotamie, un militaire de rang subalterne, un certain Šilli-Sîn<sup>35</sup>. Après avoir essayé de s'entendre avec lui<sup>36</sup>, Hammu-rabi de Babylone avait manifestement été obligé de reprendre la lutte.

Cette situation est bien illustrée par ARM II 24<sup>37</sup>, qui a pu être substantiellement augmenté d'un joint inédit :

Dis à mon Seigneur : ainsi parle Ibâl-pî-El, ton serviteur.

<sup>32</sup>Plusieurs attestations inédites sont à ajouter à celles qui sont déjà publiées dans ARM II et ARMT XXVI/2.

<sup>33</sup>On trouve exactement la même façon de voir dans les propos que tenait Samsû-Addu à Išhi-Addu de Qaṭna, à l'époque précédente : « Relativement à ce que tu m'as appris, me parlant franchement : "Sûmu-Epuh (d'Alep) ne cesse de me razzier", (je te réponds) : "Un mois ou deux, jusqu'à ce que soit atteint ici l'objectif (que je me propose), qu'il te razzie tant qu'il veut. Cela ne prête pas à conséquence. Ceux de tes sujets qui se trouvent à la frontière, n'ont qu'à se rassembler dans des villes fortes ... (dès que ce sera possible), je veux bien t'envoyer des troupes avec un général ... etc » ; cf. M.A.R.I. 4, 1984, p. 312, n. 88.

<sup>34</sup>C'est la même lettre, ARMT XXVI 377 qui raconte le sac d'Ešnunna par les Élamites, avant d'évacuer la ville, et l'accession au trône d'un nouveau roi d'Ešnunna, Šilli-Sîn. Il est donc possible que l'évacuation ait été rendue nécessaire par une série d'opérations de commando.

<sup>35</sup>Pour ces événements, cf. ARMT XXVI/2, p. 152-153.

<sup>36</sup>Il est peu vraisemblable qu'Hammu-rabi ait envisagé cette alliance avec beaucoup d'enthousiasme. Le texte qui parle des préparatifs du traité, ARMT XXVI 372, est celui-là même qui annonce l'entrée en guerre de Larsa contre Babylone. Le roi de Babylone a dû surtout chercher à ne pas multiplier les fronts de guerre.

<sup>37</sup>Les collations de cette tablette et une nouvelle transcription seront publiées ailleurs.

Selon le message que mon Seigneur ne cesse de m'envoyer, disant : « Presse Hammu-rabi de bonnes paroles et fais en sorte que l'armée soit libre de ses mouvements avant l'hiver », j'ai, à l'heure actuelle, entrepris Hammu-rabi sur un ton amical, lui disant : « Puisque Dieu a détruit l'ennemi et que les jours de froidure sont arrivés, pourquoi gardes-tu les serviteurs de ton frère? Donne-moi la permission de partir afin que les hommes de troupe puissent avant le froid gagner leur chez eux. »

Voilà ce qu'entre autres choses, je lui ai dit de façon pressante. Tout comme ce que j'avais écrit précédemment à mon Seigneur, il m'a fait la réponse suivante : « Je veux voir quelles sont les intentions de l'homme d'Ešnuna, dans les cinq à dix jours ; tais-toi! »

Voilà la réponse qu'il m'a faite. Lorsque *les ambassadeurs*, serviteurs de mon Seigneur furent partis pour (chez) mon Seigneur, je restais assis à causer et je lui fis les remarques suivantes, prenant intentionnellement les choses de façon détournée : « Très bien! Désormais, donc, s'il se trouve que Dieu a instauré la réconciliation entre toi et l'homme d'Ešnunna, que pourront donc faire les serviteurs de ton frère ici? D'autre part, s'il se trouve que Dieu, après avoir instauré la réconciliation, occasionne une (nouvelle) transgression (du pacte), en ce moment-ci, c'est à dire en plein hiver, que pourras-tu faire? Iras-tu assiéger la ville, ou bien iras-tu razzier le pays (d'Ešnunna)? »

Voilà ce qu'entre autres choses, je lui ai dit et essayé de lui faire *comprendre* par (mes) paroles mais il n'a accepté ni voulu entendre nulle des paroles pressantes que je lui disais sur un ton badin et gentil ... etc.

De son côté, Zimri-Lim avait maille à partir avec le puissant roi de Kurda, pendant que lui-même menait la guerre sur le front nord-ouest, prenant Ašlakkâ et la ruinant (début ZL 12'), après avoir poussé son attaque, à la fin de l'année précédente, plus au nord, dans le Hurmiš, et en avoir déporté beaucoup de gens<sup>38</sup>.

Cet affrontement avec Kurda est au mieux illustré par A.3577<sup>39</sup>, un document acéphale qui émane d'un serviteur de Zimri-Lim, en mission dans le nord. Le texte montre la complexité des oppositions politiques dans la région :

(...)

Hammu-rabi de Kurda a envoyé ce message-ci à son pays (le Numhâ) : « Rassemblez-vous à Kasapâ pour que nous prenions une décision concernant les hostilités » ; et, rapidement, il a envoyé chez NP, serviteur de mon Seigneur, 5 gens de Šudâ pour qu'il prenne une décision à ce même propos.

Tout le Numhâ se réunit à Kasapâ. Hammu-rabi se dressa au sein de leur assemblée et leur dit ceci<sup>40</sup> :

« Que pensez vous de cette affaire? L'armée de Šudâ a reçu le message suivant : "Venez avec moi! Faites la paix entre vous et .... ; en un ou 10 jours, levez votre armée avec la mienne et venez me rejoindre pour (sauver) vos frères. Nous n'avons pas d'autre ennemi que Mari". »

Autre chose : le roi de Babylone m'a envoyé de la troupe. Or, jamais, au grand jamais, depuis toujours, Zimri-Lim n'est venu au secours du Numhâ. A l'époque de Qarni-Lim, il est venu au secours de la rébellion ; à l'époque d'Atamrum, derechef, il est revenu ; aujourd'hui, il s'apprête à venir au secours de Himdiya<sup>41</sup>.

<sup>38</sup>Ces textes de déportations sont édités dans *Problèmes concernant les Hourrites II/2* (à paraître).

<sup>39</sup>(.....), 1<sup>ha</sup>-a-[m-mu-ra-bi lú kur-da<sup>ki</sup>] (2') a-na še-er [ma-ti-šu ki-a-am iš-pu-ra-am] (3') um-ma-a-mi [a-na ka-sa-pa-aki pu-uh-ra-nim] (4') [w]a-ar-ka-at [nu-kur-tim i ni-ip-ru-ús] (5') ar-hi-iš a-na še-e[r NP ir-ad] (6') be-li-ia 5 lú-meš šu-da-[i iš-pu-ra-am] (7') wa-ar-ka-at 1<sup>ka</sup>-mi-im ša-[a-ti li-ip-ru-ús] (8') nu-um-hu-um ka-lu-šu i-na ka-s[a-pa-aki ip-hu-ur] (9') à i-na pu-hu-ur nu-um-hi-im ha-[am-mu-ra-bi] (10') it-bi-ma a-na ma-ti-šu ki-a-am [iq-bi] (11') um-ma-a-mi ki-i lu-ú 1<sup>ka</sup>-mu-um [šu-ú] (12') i-li-ku-nu-ši-im à 1<sup>ka</sup>-bu-um šu-d[a-am] (13') ki-a-am ša-pi-ir um-ma-a-mi at-[la-ka it-ti-i]a (14') [b]i-ri-ku-nu si-ta-al-ma-ma [.....] (15') [u]4 1-kam u4 10-kam qa-du-[u]m 1<sup>ka</sup>-bi-ia 1<sup>ka</sup>-ab-ku-nu (16') 1<sup>de</sup>1-ke-nim-ma a-na šeš-m[eš-ku-nu] (17') [k]u-uš-da-ni-[i]n-[ni] (18') ul-la-nu-um ma-ri<sup>ki</sup> na-[ak-ra-am] (19') [ša-n]é-em ú-ul [ni-šu-ú] (20') [ša-n]i-tam lugal ká-dingir-ri<sup>ki</sup> 1<sup>ka</sup>-ba-šu (?) (21') [a-na s]e-ri-ia [iš-pu-ra-am] (22') [u4-m]a-am ma-ti-ma iš-tu 1<sup>ka</sup>-na 1<sup>ka</sup>-wa-a[r-ka-ma] (23') [i] zi-im-ri-li-im tap-pu-ut nu-um-h[1<sup>ka</sup>-a] (24') [ú-u]l il-li-ik i-nu-ma qar-ni-li-im tap-p[u-tam] (25') [ša n]a-ba-al-ku-[tim] [i]l-l[i-i] (26') [i-nu-m]a a-tam-ri-i[m iš-n]é-em i-tu-úr i-na-an-n[a] (27') [tap-p]u-ut hi-im-di-[i]a-[m]a i-la-ak (28') [i-na-a]n-na lú-meš ká-dingir-ra<sup>ki</sup> ka-aq-qa-di (29') [uš-te]-em-me-ed-ma it-ti dumu si-im-a-al a-na-ki-ir (30') [n]u-[u]m-hu-um ki-a-am i-pu-ul-šu um-ma-a-mi[e] e-zu-ub (31') a-hi dumu si-im-a-al it-ti [k]á-dingir-ra<sup>ki</sup> (32') a-sa-al-li-im it-ti dumu si-im-a-al-ma<sup>o</sup> a-ba-a[l-lu-uf] (33') à a-ba-al-lu-uf ki-ma an-ni-tam ma-as-sú [i-pu-lu-šu] (34') a-na ma-ti-šu ki-a-am iq-bi um-[ma]-a-mi[e] šum-ma] (35') la ta-am-gu-ra-ni-in-ne 1<sup>ka</sup>-[e]m [.....] (36') lu-ú-ql-i nu-um-hu-um ki-a-[am i-pu-ul-šu] (37') um-ma-a-mi zi-[im-ri-li-im] ..... (38') a-na-ku [.....] (qq II perdues) (1'') [ia-mu-ut]-ba-lu-ú iš-hi-it-ma 2 li-im udu-há à 40 lú-lú-meš] (2'') [a-na nu-um]-hi-im it-ba-al.

<sup>40</sup>Le roi de Kurda semble être obligé de prendre l'avis de son peuple, ou au moins de l'assemblée des Anciens, avant de décider entre guerre et paix. Cf. ARMT XXVI 391 et 393. Même situation sous un roi de Kurda antérieur, Simah-ilânê, à qui ses Anciens font remontrance du style de ses rapports avec Zimri-Lim.

<sup>41</sup>Il s'agit des trois rois successifs d'Andarig, ville voisine et rivale de Kurda.

Maintenant, les Babyloniens veulent unir leurs forces aux miennes et je vais déclarer la guerre aux Ben Sim'alites<sup>42</sup> ».

Les gens du Numhâ lui ont répondu : « Nous sommes en bons termes avec Babylone, nonobstant les frères Ben Sim'alites. Mais avec les Ben Sim'alites, nous partageons et partagerons (toujours) notre vie<sup>43</sup> ». Voilà ce que son pays lui a répondu.

Il a dit ceci à son pays : « Si vous n'êtes pas d'accord avec moi, il faudra que j'attende ... »

Les Numhéens lui ont répondu ceci : « Zimri-Lim ... ; moi ... »

(...)

(Hammu-rabi de Kurda) a pillé le Yamut-bâl<sup>44</sup> et il a emporté au Numhâ 2000 moutons et 40 personnes.

L'opposition farouche du roi de Kurda à Mari était suscitée par les interventions de Zimri-Lim chez son principal rival et voisin, le royaume d'Andarig.

Un document comme ARM II 21<sup>45</sup>, sans doute bien antérieur aux moments que nous évoquons (ZL 9'?), a le grand intérêt de montrer la tension qui était montée entre les cours de Babylone et de Mari, déjà lors des troubles d'Andarig : Hammu-rabi de Babylone craignait dès ce moment là que la mobilisation intense qui se produisait dans le nord ne soit en réalité dirigée contre lui.

Dis à mon Seigneur : ainsi parle Ibâl-pî-El, ton serviteur.

Naguère Hammu-rabi m'a dit ceci : « C'est la paix entre Mari et Babylone. Un messenger que j'ai envoyé chez ton Seigneur, m'est revenu ici et j'entends répéter qu'un serviteur de ton Seigneur, en qui il puisse se fier et qui n'altère point le message doit m'être envoyé. Il sera au courant de tout. Toute nouvelle qu'il entendra, il ... et l'enverra en urgence. Depuis que moi-même et Zimri-Lim nous sommes (re)devenus un seul doigt, le pays d'Atamrum est mis au pillage ».

Voilà ce qu'Hammu-rabi m'a dit. Le jour où j'ai envoyé cette tablette de moi à mon Seigneur, un serviteur de Meptûm a apporté une tablette chez Hammu-rabi et nous sommes entrés en sa présence. Le serviteur de Meptûm lui a raconté les allées et venues de l'homme d'Ešnunna dans le Haut-Pays même et il lui a dit ceci, rapport à l'armée du Yamhad : « 10000 hommes de troupe du Yamhad viennent de quitter la ville de Tuttul et 10000 hommes du Zalmaqum viennent de franchir la frontière. Ils se dirigent vers le pays de l'Ida-Maraş, pour affronter Atamrum ».

Voilà ce qu'a raconté le messenger de Meptûm et Hammu-rabi a dit ceci : « Voici ce que j'ai entendu dire : "Zimri-Lim se propose de monter vers l'Ida-Maraş. En fait, c'est contre ici qu'il se propose de monter! Il a en effet conçu ce plan en son cœur : 'Il ne faudrait pas que, si une armée monte de Qaṭna pour aller à Hammu-rabi et qu'il ait plus de troupes que moi, ils ne se disent : 'Zimri-Lim par manque de troupes d'appui ...'" »

[Lacune de 3+2<sup>7</sup>+3 ll]

... il n'y a pas de ... ». Voilà ce qu'il a dit.

J'ai répondu ceci ..., intentionnellement : « Cet homme a prêté le serment par les dieux avec mon Seigneur et il a fait cause commune avec lui. Il est vraisemblable que c'est par crainte de la montée d'Atamrum, que cet homme ne cesse d'envoyer message sur message à mon Seigneur. Pourquoi donc mon Seigneur montera(it)-il ici? »

Voilà ce que je lui ai répondu, sous ma propre inspiration.

Lorsque je lui eus tenu ce discours, lui de se rendre à mes arguments et voici ce qu'il m'a dit : « Écris à ton maître qu'il me donne le restant de ses forces pour ici afin que nous vainquions les armées de notre ennemi! Par la suite, nous retournerons contre son arrière-garde et nous vaincrons la tête même de notre ennemi. Il faut (pour cela) que nos forces soient réunies!

Voici que les *princes* qui se trouvent là-bas feront ce que dira ton Seigneur. Il devra demander de donner contre l'ennemi du roi de Kurda, une force militaire. Qu'il fasse prendre la route à tous les soldats qu'il pourra. Qu'il dépêche à Hammânûm (de Dêr du Balih) afin que ce dernier envoie ses troupes et qu'elles arrivent vite! ... etc

Qui avait pu souffler de tels soupçons au roi de Babylone? Nous connaissons avec assurance leurs noms : il s'agit d'un quarteron de généraux, anciens « grands serviteurs » du roi d'Ekallâtum, Išme-

<sup>42</sup>Le clan de Zimri-Lim, lui-même.

<sup>43</sup>Pour cette expression, D. Charpin me renvoie à ARMT XXVI 385 : 71.

<sup>44</sup> = Région d'Andarig.

<sup>45</sup>Les collations de cette tablette et une nouvelle transcription seront publiées ailleurs.

Dagan, fils de Samsî-Addu. Réfugiés à Babylone avec leur maître, ils avaient été accueillis par Hammurabi, vraisemblablement par devoir d'hospitalité clanique<sup>46</sup>, et s'étaient impatronisés jusqu'à former les conseillers les plus directs du roi de Babylone. On pouvait compter de leur part sur une malveillance primaire. Ils avaient à régler des comptes qui remontaient aux règnes précédents<sup>47</sup>!

### C) La « trahison » de Mari

Devant les sempiternels délais d'Hammurabi, plus ou moins malveillants, Zimri-Lim n'a dû avoir comme seul recours que de rechercher l'alliance d'Ešnunna qui réarmait<sup>48</sup> et du Malgi'um<sup>49</sup>, un petit royaume sur le Tigre, entre Ešnunna et Aššur, pour occuper à l'est ses ennemis du Sindjar.

L'alliance de Mari avec Ešnunna a été certainement ressentie à Babylone comme un coup de poignard dans le dos. Cela fait l'objet d'un document exceptionnel, [A.2962], qui nous raconte la réaction d'Hammurabi de Babylone à la nouvelle. Il est significatif que le document nous apprenne aussi que la réapparition d'Ešnunna sur la scène politique entraînait *ipso facto* l'armistice entre Babylone et l'Élam<sup>50</sup>.

a-na [be-lí-ia]  
 2 qí- [bí]- ma  
 um-ma ia-ṭar<sup>1</sup>.dIM  
 4 ir- ka-a- ma  
 i-nu-ma ha-mu-ra-bi<sup>1</sup>wu<sup>1</sup>-ú-ur-tam id-di-nu  
 6 ma-li ba-ki-im im-ší  
 ú AN-lam a-na ze-e-er b[e-l]í-ia  
 8 im-ta-na- ha- ar  
 ú ki-a-am iq-bi um-ma šu-ma  
 10 ú-mu ru-qa a-na iti 2-kam  
 gi-mi-il-la-šu ú-ta-ar  
 12 [ú] ṭí-na e-pé-ri-im uš-pa-la-<sa>-ah-šu  
 [dumu-meš ší-ip-ri lú] e-la-mu-ú<sup>ki</sup>  
 14 [a-na sa-li-mi-im ik-šu-du-nim]  
 [ú a-na lú-sukkal a-an-nam]  
 16 [a-na]-ku [lu-pu]-ul  
 [i-n]a-an-na dumu-meš ší-i[p-r]i  
 18 lú e-la-mu-ú<sup>ki</sup>  
 ṭka<sup>1</sup>-a-ia-an-tam a-na ká-dingir-ra<sup>ki</sup>  
 20 sa-ad-ru u<sub>4</sub> 1-kam ú-ul uš-ša-bu  
 kaskal kaskal-na-am ka-ši-id

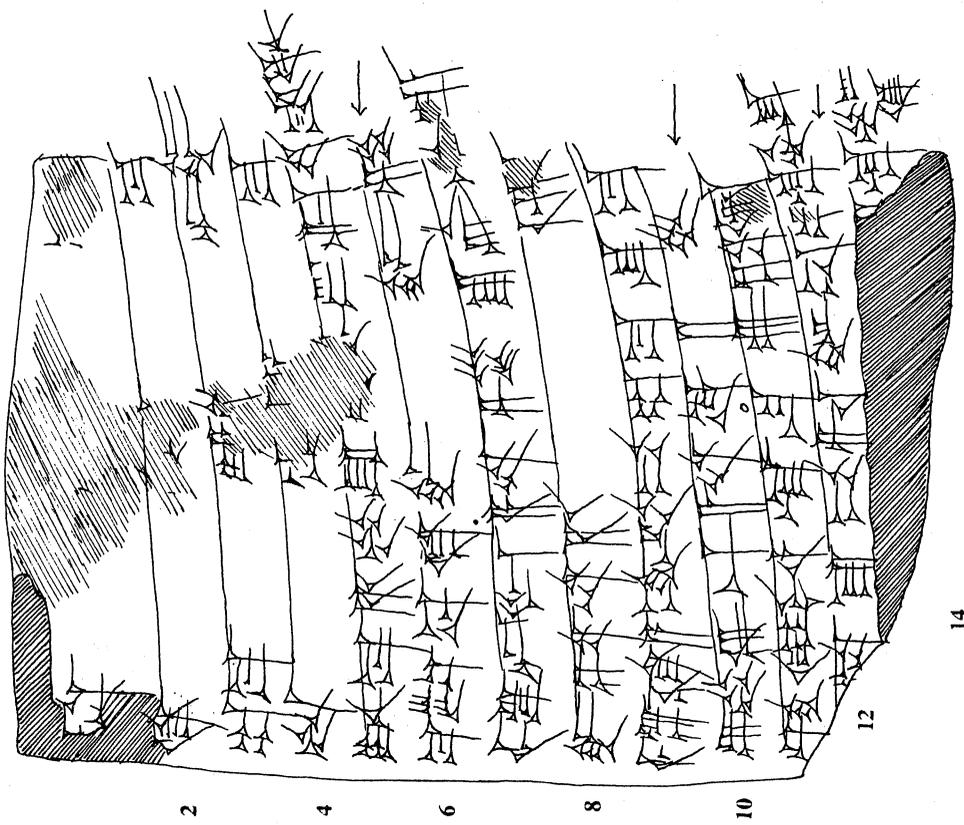
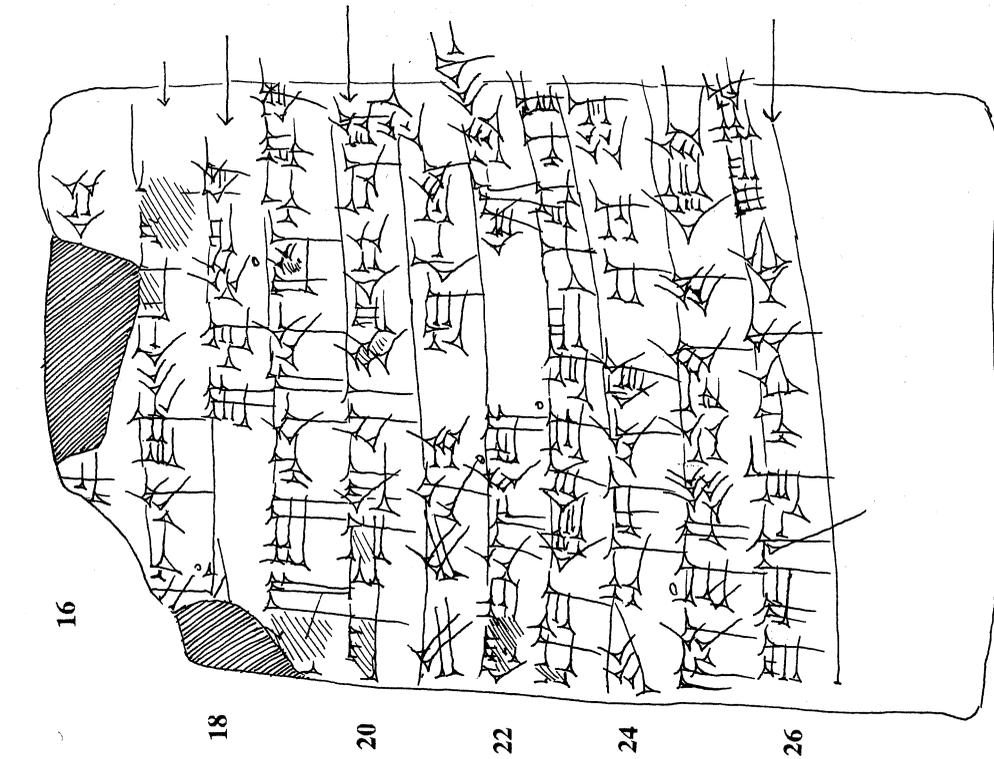
<sup>46</sup>Cf. D. Charpin-J.-M. Durand, « "Fils de Sim'al" : les origines tribales des rois de Mari », *RA* 80, 1986, p. 170-171.

<sup>47</sup>Pour des textes qui dénoncent leur influence pernicieuse sur le roi de Babylone, cf. entre autres, *ARM* II 23 et *ARMT* XXVI 104 et le commentaire historique d'*ARMT* XXVI 2, p. 156.

<sup>48</sup>L'alliance avec Ešnunna est prouvée et datée par A.3493 (= *ARMT* XXV 19), un texte de *šubultum*, (« envoi »), d'objet précieux de la part du roi de Mari à Šilli-Sîn. Il s'agit d'un vase précieux (1 gal *ki-ir-ru*) en or, d'un poids considérable puisqu'il pèse 38 sicles, soit 320 grammes. Il est malheureux que nous ne puissions plus lire complètement le revers de la tablette où un envoi identique était fait à un roi Hammurabi (collation!). La cassure nous empêche d'être sûrs qu'il s'agissait de celui d'Alep, beau-frère de Zimri-Lim, plutôt que du roi de Babylone. Le texte date du 6\*-viii de la dernière année de Zimri-Lim (ZL 12'), donc à moins de quatre mois du silence définitif de nos archives.

<sup>49</sup>Cette alliance peut être supposée du fait que la même année que Mari, Hammurabi ruine le Malgi'um, alors qu'*ARMT* XXVI 373 (cf. n. suivante) montre encore le roi de Babylone envoyant d'importants secours à son roi, Ipiq-Eštar. D. Charpin penserait plutôt que le Malgi'um avait dû épouser la cause d'Ešnunna, lors de la guerre de Šilli-Sîn avec Hammurabi.

<sup>50</sup>Les messagers de Zimri-Lim à Babylone étaient très inquiets du fait, comme le montre *ARMT* XXVI 373. A partir du moment où le roi d'Ešnunna refuse définitivement toute proposition de traité, Hammurabi renoue, en secret, avec l'Élam : les messagers empruntent des routes détournées, passant par les villes détruites du royaume d'Ešnunna pour ne pas se faire repérer.



A.2962

22    ù i-na a-hi-<ti>-ia ki-a-am eš-me  
       um-ma-mi ki-ma šu-ú qa-ra-an túg  
 24    lú èš-nun-na<sup>ki</sup> iš-ba-tu  
       a-na-ku ší-bi-it ſe<sub>4</sub>-mi-im  
 26    lu-ur-ši-šu an-ni-tam be-lí lu-ú i-de

<sup>1</sup> Dis à mon Seigneur : ainsi (parle) Yatâr-Addu, ton serviteur :

<sup>5</sup> Lorsque Hammu-rabi ouvrit son Conseil, <sup>6</sup> s'étant lamenté tout son soûl, <sup>8</sup> il atteste, à plusieurs reprises, <sup>7</sup> le dieu à l'encontre de mon Seigneur <sup>9</sup> et voici ses paroles : <sup>10</sup> « Ça fera loin si dans deux mois, <sup>11</sup> je lui rends la monnaie de sa pièce <sup>12</sup> et le fais se prosterner dans la poussière! <sup>13</sup> Les messagers élamites <sup>14</sup> sont venus pour faire la paix? <sup>16</sup> Il me faut dire <sup>15</sup> oui à l'Empereur!<sup>51</sup> »

<sup>17</sup> A l'heure actuelle, les messagers élamites <sup>20</sup> se suivent <sup>19</sup> continuellement à Babylone. <sup>20</sup> Ils ne résident pas un jour : <sup>21</sup> une expédition prend le relai de l'autre.

<sup>22</sup> Voici en outre ce que j'ai entendu dire autour de moi : <sup>23</sup> « Puisque cet individu a fait <sup>24</sup> allégeance à l'Ešnunna<sup>52</sup>, <sup>25</sup> moi, <sup>26</sup> je veux lui faire prendre <sup>25</sup> ses responsabilités! »

<sup>26</sup> Mon Seigneur est informé!

Ce texte n'est pas daté. On pourrait donc a priori penser à un autre moment que ZL 12' pour le situer. Cependant, on ne comprendrait pas les menaces d'Hammu-rabi si la lettre datait de ZL 4', moment où effectivement Zimri-Lim a « saisi la frange de l'habit du roi d'Ešnunna » et appelle ce dernier « père »<sup>53</sup>. Les textes qui nous restent de l'époque montrent que le roi de Babylone n'est pas en si forte position : dans l'affaire de Hît, qu'il convoite si fort, il propose plutôt un condominium qu'un ultimatum<sup>54</sup>! On pourrait s'étonner, d'un autre côté, que Zimri-Lim s'humilie, en ZL 12', devant le nouveau roi d'Ešnunna, un « fils de personne » régnant dans une ville ruinée. Certes, le présent envoyé à Ešnunna semble considérable (cf. supra). Cependant, n'oublions pas, pour relativiser les choses, que l'on ne connaît l'alliance Mari-Ešnunna que par une information qui provient de leur ennemi commun : il est normal qu'Hammu-rabi parle du roi de Mari en des termes méprisants et aille jusqu'à le considérer comme le vassal d'Ešnunna, même si cela n'a pas été exactement le cas.

Le plus important reste évidemment le fait que le sort d'Ešnunna, avec qui les hostilités furent d'abord engagées par le roi de Babylone, fut réglé quelques mois avant la chute de Mari. Il est très suggestif que les archives de Mari vaincue aient été emballées dans des sacs scellés au libellé de l'année de la ruine d'Ešnunna<sup>55</sup>.

Le deuxième argument vient des informations concernant l'expéditeur de la lettre, Yatâr-Addu, lui-même.

Depuis le temps que les rapports entre les deux capitales euphratéennes se dégradent, les dignitaires mariotes étaient tenus de plus en plus à l'écart dans le palais de Babylone. Les envoyés de Zimri-Lim qui ne pouvaient plus envoyer des rapports dont l'information fût de première main à leur maître avaient choisi d'embaucher des espions. Voici ce que lui écrivait un de ses serviteurs, Šarrum-andullî, dès les derniers moments de la résistance de Larsa, un an et demi avant la chute de Mari, lorsque Zimri-Lim commence avec l'énergie du désespoir à réclamer le retour de ses troupes<sup>56</sup> :

<sup>51</sup>Cette restauration n'est donnée qu'à titre d'exemple, en fonction du mouvement du texte ; d'autres mots à mots sont évidemment possibles. Je ne crois pas, toutefois, qu'à la l. 16, un texte comme [lu]-ku-ul ou [i ni]-ku-ul (« Que je/nous détruise/détruisions ») soit paléographiquement possible.

<sup>52</sup>En mot à mot : « a saisi la frange de l'habit du roi d'Ešnunna ».

<sup>53</sup>Voir la contribution de D. Charpin, « Un traité entre Zimri-Lim de Mari et Ibâl-pî-El II d'Ešnunna », dans *Marchands, diplomates et empereurs* = Mélanges P. Garelli, 1991, p. 163.

<sup>54</sup>Cf. *ARMT XXVI/2*, p. 451-457.

<sup>55</sup>Pour le fait, cf. en dernier lieu D. Charpin, « L'occupation babylonienne du palais de Mari », *M.A.R.I.* 5, 1987, p. 661-662.

<sup>56</sup>*ARMT XXVI* 381. La traduction est légèrement modifiée. Je prends *pirištum* comme renvoyant ici au « conseil privé », sens désormais bien établi.

« Parmi les domestiques d'Hammu-rabi, je m'en suis gagné deux ; ils ne me cachent nulle parole qu'ils apprennent dans le palais ; (que cela émane du) Conseil privé ou (que cela concerne une) affaire du Palais et ils m'en donnent le détail. »

Nous n'avons, évidemment pas, le nom de ces « informateurs ». Yatâr-Addu n'en fait certainement pas partie. Deux textes administratifs de ZL 9' nous le documentent. Il y appose son sceau en même temps qu'Išhi-Addu, à propos de sommes d'étain appartenant à des marchands :

a) « Un talent 47 mines et 45 sicles d'étain, bien de La'ûm, le marchand, qui ont été scellés au sceau d'Išhi-Dagan et de Yatâr-Addu ; confié à Iddiyatum (chef des marchands) »

b) « Un talent 47 mines ... d'étain, bien de Šamaš-rabi, le marchand, qui ont été scellés au sceau d'Išhi-Dagan et de Yatâr-Addu ; intermédiaire de (l'intendant) Dâriš-lîbûr ; confié à Iddiyatum »<sup>57</sup>.

Yatâr-Addu est donc probablement un marchand qui, faisant la navette entre Suse et Mari<sup>58</sup>, passait par Babylone et y avait ses entrées. Un document comme A.4332<sup>59</sup>, dû à Hammî-šagiš, un autre marchand, que ses activités menaient de Suse à Alep<sup>60</sup>, en passant par Mari, montre bien les rapports de Yatâr-Addu avec l'Élam :

Dis à mon Seigneur : ainsi (parle) Hammî-šagiš, ton serviteur.

Le jour où j'ai fait porter chez mon Seigneur cette tablette de moi, Meptûm est arrivé avec ses Scheichs. Par la suite, Yatâr-Addu, serviteur de mon Seigneur, et les messagers élamites qui l'accompagnaient, sont arrivés à (H)urbâ(n).

Ces gens font partie d'une classe particulière qui a des franchises lui permettant de traverser toutes frontières, même en temps de guerre. Ils sont donc par excellence des colporteurs de nouvelles<sup>61</sup>. Toutes les datations qui concernent Yatâr-Addu semblent de la seconde moitié du règne.

#### D) Les armées de Babylone en route vers Mari

D'autres textes peuvent, sans doute, être ajoutés à ce dossier de la fin de Mari dans la mesure où ils montrent la marche belliqueuse des armées babyloniennes.

<sup>57</sup> M.7115 [= XXV 368]	M.11746
1 gú 47* 2/3 ma-na 5 su a[n-n]a	1 gú 47 12/31 ma-n[a ... an-na]
2 ša la*-[ú*]-[u]m* lú-dam-gâr	2 ša dutu-ra-bi lú dam-g[âr]
š <i>a</i> i-na ku*-nu*-uk iš-hi- <sup>d</sup> da-gan	š <i>a</i> i-na ku-nu-uk
4 ù [ia]-[tar]- <sup>d</sup> IM	4 I iš-hi- <sup>d</sup> da-gan
ka-an-ku	ù ia-tar- <sup>d</sup> IM
	6 ka-an-ku-ú
	gîr da-ri-iš-li-bur
6 si-lá i-df-ia-tim	8 [si-lá] i-df-ia-tim
iti <sup>d</sup> da-gan	[iti .....
8 u <sub>4</sub> 30-kam	10 [u <sub>4</sub> x-kam]
mu zi-im-ri-li-im	[mu zi-im-ri-li-im]
10 ti-lu-ut e-la-am-tim	12 [ti <sup>l</sup> -lu-ut e-la-am-tim]
il-li-ku	[il-lî-[ku]

<sup>58</sup>Pour cette route particulière d'approvisionnement de l'étain, cf. J.-M. Durand « Fragments rejoinés pour une histoire élamite » dans *Fragmenta Historiae elamicae* = Mélanges Stève, 1986, p. 122-127 et F. Joannès, « Le commerce de l'étain », dans les Actes de la XXXVI<sup>ème</sup> RAI de Gand (sous presse).

<sup>59</sup>a-na be-lî-ia (2) qí-bí-ma (3) um-ma ha-am-mi-ša-gi-iš (4) ir-ka-a-ma (5) u<sub>4</sub>-um iup-pí an-né-e-em (6) a-na še-er be-lî-ia ú-ša-bi-lam (7) me-ep-tu-ú-um (8) qa-du-um lú-meš su-ga-gi-šu (9) [ik-šu-dam]-ma (10) [wa-ar-k]a-num<sup>1</sup> (11) [i]a-tar-<sup>d</sup>IM ir be-lî-ia (12) [dumu-meš šî]-ip-ri e-la-mu-ú<sup>ki</sup> (13) [a-li-ku-u]t i-dî-šu (14) [a-na] ur<sup>1</sup>-ba-a<sup>ki</sup> (15) [ik]-šu-du-nim.

<sup>60</sup>Cf. ARMT XXI, p. 196 et n. 22 ad n°218.

<sup>61</sup>Voir dans ce sens le prologue de la lettre d'Ibâl-El sur « Les trois morts du roi Zuzu », dans *Cahiers de NABU* I, 1990, p. 120-122, la lettre d'Iddiyatum, ARMT XXVI 522 et aussi ce que dit Išhi-Addu, de Qatna, à Samsî-Addu, à l'époque antérieure : le signe qu'une situation internationale s'est complètement dégradée, c'est l'impossibilité pour les marchands de circuler (cf. ARM V 17<sup>+</sup>, republié dans M.A.R.I. 5, 1987, p. 168).

Il est, d'abord, possible de réinterpréter ARMT XXVI 131, qui avait été publié parmi les documents concernant les devins, sans que son importance historique fut comprise. Il s'agit, là encore, d'une lettre du même Yatâr-Addu :

« 4000 soldats, bien équipés, Hammu-ra... et Dadâ, les généraux, ainsi que Kakkarûkum, le devin, trois dignitaires, ont pris la tête de cette armée. Le jour où j'ai fait porter à mon Seigneur cette tablette, cela fait trois jours que nous sommes partis de Babylone. Le quatrième jour, l'armée s'approchera de Hanat.

Mon Seigneur doit prendre ses dispositions. »

Hanat est une cité importante au sud de Mari, la dernière place forte avant que le royaume ne soit directement envahi et la capitale attaquée. Il est dommage que le nom du premier général ne soit pas totalement conservé. S'agissait-il d'Hammu-rabi de Babylone lui-même qui arrivait à la tête de son armée? Il avait effectivement mené en personne l'attaque contre Larsa ; c'était donc un roi-guerrier. On redoutait d'ailleurs explicitement à Mari sa venue, tout à fait à la fin du règne de Zimri-Lim, comme le révèle ARM X 134<sup>+62</sup>, une lettre de ce dernier à son épouse Šibtu :

« Cet homme mourra-t-il? Parlera-t-il "droitement" avec nous? Nous attaquera-t-il avec hostilité? Montera-t-il nous assiéger? Qu'en sera-t-il? Interroge (le sort) à son propos. »

Le contexte historique de cette lettre de Zimri-Lim est parfaitement clair : on est tout à fait à la fin du règne, puisqu'on est après la fin tragique d'Atamrum, le roi d'Andarig.

D'autre part, si mon interprétation de A.2962 est juste, tout a dû se passer très vite. Or Babylone, au même moment, a des armées considérables sur le pied de guerre. Un document, A.19<sup>63</sup>, émanant du Scheich de Saggarrâtum d'aval<sup>64</sup>, montre en ZL 12<sup>65</sup>, l'inquiétante concentration des forces babyloniennes sur l'Euphrate, au moment d'intervenir de façon décisive dans le sud Sindjar :

Dis à Meptûm : ainsi parle Hâlu-rabi, ton fils.

Le district va bien.

Un homme de Yabliya (et) un serviteur de Sumat-Erah<sup>66</sup> se sont enfuis de Babylone. Je leur ai demandé des nouvelles et voici ce qu'ils m'ont dit :

« 20 mille hommes de troupes, Nabûm-malik, Mutu-Hadqim et Rîm-[Addu], à leur tête, ont été expédiés pour occuper l'embouchure du fleuve<sup>67</sup>. Ils ont conduit cette armée par Am(m)u de la Limite<sup>68</sup>. Alors, nous, nous sommes partis du sein de cette armée ».

<sup>62</sup>Pour ce texte, cf. M.A.R.I. 3, 1984, p. 139.

<sup>63</sup>a-na me-ep-ti-im qî-bî-ma (2) um-ma ha-lu-ra-bi dumu-ka-a-ma (3) hal-šum ša-lim 1 lû ia-ab-li-ia<sup>ki</sup> (4) 1 lû-tur su-ma-at-e-ra-ah (5) iš-tu kâ-dingir-ra<sup>ki</sup> in-na-bi-tu-nim (6) ũ<sub>4</sub>-ma-am aš-ta-al-šu-nu-ti-ma (7) ki-a-am iq-bu-nim (8) um-ma-a-mi 20 li-mi-im<sup>o</sup> ũ<sub>4</sub>-bu-um (9) I na-bu-um-ma-lik (10) I mu-tu-ha-a[d-q]t-im (11) à ri-im-d[IM] (12) a-li-ik pa-an ũ<sub>4</sub>-b[i-im] (13) [a-n]a pî-i na-ri-im (14) [le-qé]-im ũ<sub>4</sub>-ar-du (15) ũ<sub>4</sub>-ba-a[m] [š]a-a-ti (16) i-na a-mi ka-ũ<sub>4</sub>-a<sup>ki</sup> ir-d[u-ú] (17) à ni-nu i-na li-ib-bi (18) ũ<sub>4</sub>-bi-im-ma ũ<sub>4</sub>-a-ti (19) ni-it-ta-al-kam (20) a-nu-[u]m-ma 1 lû i-na li-ib-bi-šu-nu (21) a-na ũ<sub>4</sub>-er a-bi-ia (22) aũ<sub>4</sub>-tar-da-am (23) ũ<sub>4</sub>-ma-am ga-am-ra-am (24) ũ<sub>4</sub>-ta-al-šu (25) à lû-tur su-ma-at-e-ra-ah (26) ma-ah-ri-ia ak-la.

<sup>64</sup>Halu-rabi nous a laissé un petit dossier de lettres qui indiquent sa proximité de la Babylonie. Il n'est cependant pas loin de la zone d'influence mariote vu ses contacts avec l'administration de Zimri-Lim, tout particulièrement avec Meptûm, le merhûm de la province du Suhum. Un texte d'ARMT XXVI/3 (A.573) nous le montre recevant une lettre du roi d'Élam, qui cherche à l'attirer dans son camp. Dans A.134 (à Šunuhra-Halû), il se plaint du manque de faveur d'Hammu-rabi de Babylone à son égard. Le plus important est, cependant, A.2931 (M.A.R.I. 5, 1987, p. 219), selon lequel des serviteurs d'Išme-Dagan, des messagers de Babylone, un homme d'Arrapha et des messagers assyriens passent par chez lui pour aller à Babylone. Il dit les retenir par devers lui, à Saggarrâtum.

Il ne peut s'agir de la grande Saggarrâtum, proche du confluent du Habur et de l'Euphrate. Plusieurs indices existent en effet qu'il en existe une autre, selon le procédé de « toponymie en miroir » bien mis en évidence pour l'époque amorrite. Cette ville est déjà attestée à plusieurs reprises, comme dans ARMT XXVI 500 (contre le commentaire de l'éditeur). Il semble que cette Saggarrâtum se trouvait sur la rive gauche de l'Euphrate, peut-être à l'endroit où le Tharthar venait confluer avec l'Euphrate, s'il fallait que transitent par elle les gens qui allaient d'Ekallâtum à Babylone.

<sup>65</sup>F. Joannès rattache cette armée de 20000 hommes à celle qui est attestée par le document acéphale ARMT XXVI 440 (mentionnant Himdiya d'Andarig) et date donc le document de ZL 12'.

<sup>66</sup>Il peut s'agir d'un prince, mais la personne m'est inconnue. A.2874 documente d'un tel nom le vizir (sukkal) du roi benjaminite Dâdî-Hadun.

<sup>67</sup>Peut-être s'agit-il d'un des confluent du Tharthar avec l'Euphrate.

Voilà que je viens d'envoyer un de ces hommes chez mon Seigneur. Demande-lui tous détails. Par contre, le serviteur de Sumat-Erah, je l'ai gardé par devers moi.

20 milliers d'hommes représentent une force considérable. Cela montre non seulement les ressources militaires d'Hammu-rabi mais aussi à quel point il avait décidé de mobiliser et d'en finir avec une situation troublée. Il est très intéressant de voir cette armée dirigée justement par des ennemis jurés de Mari, Mutu-Hadqim et Rîm-Addu<sup>69</sup>. C'était des gens certainement peu enclins à chercher un compromis avec Zimri-Lim. Mutu-Hadqim est sans doute le même que celui dont on peut ensuite voir le rôle important dans le Sindjar, grâce aux archives retrouvées à tell Rimah.

Depuis le Sindjar, ces forces si importantes pouvaient très vite arriver à marche forcée à Mari par le wadi Ajjî<sup>70</sup> et rejoindre l'armée que nous voyons remonter l'Euphrate, depuis la Babylonie elle-même. Mais le nom d'année 33 d'Hammu-rabi mentionne explicitement, en même temps que la soumission de Mari, celle de ses alliés et vassaux, dans la Djéziré, ce que le Babylonien appelle le « Subartu »<sup>71</sup>.

On voit le contexte politique extrêmement embrouillé — que nous suivons souvent détails par détails, d'autant plus difficiles à situer de façon relative que des pans entiers de la documentation nous ont été intentionnellement supprimés — dans lequel situer désormais la chute de Mari<sup>72</sup>. C'est un avatar parmi d'autres d'un grand jeu politique où les royaumes de la plaine s'affranchissent peu à peu de leur puissant voisin des plateaux iraniens, tandis que continuent à descendre des montagnes les peuples hourritophones. Ces luttes sont compliquées par les ambitions locales d'une multitude de petits États qui cherchent à s'affranchir de la tutelle de plus puissants et à propos desquels ces derniers se divisent, au gré de motivations économiques ou tribales, parfois contradictoires pour nous. Dans la redistribution des forces, Mari et Babylone ont été le plus souvent ensemble avec cette différence essentielle que la première devait lutter sur tous les fronts et s'y est épuisée, alors que la seconde a pu ménager ses efforts et étaler ses offensives. Hammu-rabi a fait preuve en l'occurrence d'une implacable volonté de résistance à ses ennemis, ce que son alliée a dû ressentir comme la marque d'un égoïsme outrancier et Zimri-Lim a dû être acculé à ne plus tenir compte lui-même que de ses intérêts. Les textes cités ci-dessus montrent que les rapports avaient, en fait, vite cessé d'être confiants. La catastrophe finale donne une singulière impression d'inéluctable. C'est plus la « force des choses » qu'un impérialisme militaire ou commercial, réfléchi, qui a entraîné la ruine de Mari.

A quel point ce monde amorrite était fragile dans ses possessions orientales et nordiques, entre Euphrate et Zagros, nous est prouvé par le fait que toutes ces capitales que les archives de Mari nous montrent en apparence florissantes, ne survivent que peu aux grandes guerres des règnes de Samsî-Addu, puis d'Hammu-rabi, et s'y sont épuisées. Mari disparut la première, irrémédiablement, et les unes après les autres, les cités amorrites « s'endormirent », comme on disait alors. L'histoire de l'empire babylonien lui-même, d'ailleurs, après le règne victorieux d'Hammu-rabi, fut-elle autre chose, jusqu'à l'installation des Cassites, que celle d'une peau de chagrin?

---

<sup>68</sup>Le Kâšâ (ou Qâšâ) est une région de cette partie de l'Euphrate qui permet de couper court à la partie en méandres de la vallée et de gagner plus rapidement son but en passant par la limite du désert (*qâšum*).

<sup>69</sup>Les transfuges accueillis par Hâlu-rabi et expédiés à Mari me font exclure qu'il s'agisse ici de la montée des généraux babyloniens de l'an 2' de Zimri-Lim, au moment de la rébellion des Benjaminites. Pour ces généraux, cf. *M.A.R.I.* 5, 1987, p. 618-620.

Ce fait donnerait raison à l'hypothèse que celui qui reçut autorité sur Mari après sa conquête était Išar-Lim, général d'Hammu-rabi. C'est effectivement celui qui complète la liste des serviteurs d'Išme-Dagan passés au service direct d'Hammu-rabi. Cf. l'article de D. Collon, *M.A.R.I.* 5, 1987, p. 141-154.

<sup>70</sup>Cette route, empruntée occasionnellement par certains fonctionnaires de Mari, les fait revenir très vite du Sindjar à la Capitale, cf. *Problèmes concernant les Hourrites II/2* (à paraître).

<sup>71</sup>Il ne faut donc pas s'étonner avec M. Stol, *Studies* ..., 1976, p. 38, de la mention de cette contrée dans un tel contexte.

<sup>72</sup>Nous pouvons toujours espérer d'une source extérieure un récit circonstancié ou au moins une indication. Il est vraisemblable, cependant, que des renseignements sur la chute de Mari, ceux à partir desquels on pourra tenter de reconstituer un « film des événements », se trouvent encore dissimulés dans les lettres écrites par celui qui se trouvait commander la frontière sud du royaume, le *merhûm* Meptûm. La mise en ordre de ses archives permettra sans doute d'y voir plus clair. Pour l'heure, il suffisait d'installer le cadre historique général de la fin de Mari.

## UN « PRÉSENT HONORIFIQUE »

Jesper EIDEM  
(CNRS, UPR 193)

En tant que collaborateur étranger de l'équipe de Mari, c'est un plaisir que de partager avec ses membres permanents, non seulement le travail de tous les jours, mais aussi la gratitude envers quelqu'un dont l'aide a été si importante pour l'équipe et d'ajouter cette brève contribution à un volume destiné à l'honorer. La lettre paléo-babylonienne de Mari éditée ci-dessous convient assez bien à pareille occasion, puisque elle traite, comme thème principal, d'un « présent honorifique » envoyé au roi de Mari. J'ai cependant bon espoir, au contraire de ce qui s'est passé dans cette histoire quatre fois millénaire, que la présente contribution offerte à M. Fleury parviendra bel et bien à son destinataire. Voici ce que raconte cette lettre (A.55) :

- [a-n]a be-lí-ia qí-bí-ma  
 2 [u]m-ma i-lí-ra-bi ir-ka-a-ma  
 i-na pa-ni-tim 1 giš-banšur<sub>x</sub> zi-ki-ir šu-mi-ia  
 4 1<sup>ia</sup>an-ší-ib-<sup>d</sup>IM a-na še-er be-lí-ia  
 uš-ta-bi-lam-ma a-na ša ra-ma-ni-šu-ma  
 6 ú-te-er-šu i-na-an-na iš-tu-ma  
 giš-banšur<sub>x</sub> še-tu zi-ki-ir šu-mi-ia  
 8 a-na ša ra-ma-ni-šu ut-te-er-ru lú še-tu  
 be-lí li-is-ni-iq-ma kù-babbar giš-banšur<sub>x</sub> še-tu  
 10 be-lí li-il-qé ú-lu-ma kù-babbar giš-banšur<sub>x</sub> še-tu  
 a-ia-ši-im be-lí li-ša-bi-lam  
 12 ù mi-im-ma lú še-tu be-lí ar-nam  
 la i-im-me-ed aš-šum wa-ar-ku-um  
 14 la i-da-ra-an-ni lú-meš mu-ut-ta-al-ku ma-du  
 [a]-nu-um-ma 1 <sup>giš</sup>mar-hu-še  
 16 [a-na š]a-la-am ma-al-gi-i-im  
 [ù] 1 giš-gu-za di-la-ri-im  
 T. 18 ia-qí-im-<sup>d</sup>IM  
 1<sup>a</sup>na še-er be-lí-ia uš-ta-bi-lam  
 20 1<sup>ù</sup> aš-šum lú-tur-meš a-na še-er be-lí-i[a]  
 R. 1<sup>aš-ta</sup>na-ap-pa-ra-am {be-lí}  
 22 1<sup>be-lí lú</sup>meš šu-ba-ri-i i-na ša-al-1<sup>la-tim</sup>  
 i-1<sup>le-eq-qé</sup>ma ih-za-am i-ha-zu-1<sup>ma</sup>  
 24 1<sup>i</sup>na 1<sup>é?</sup> be-lí-ia šu-ba-ru ù lú-tur-meš šu-nu  
 ba-lum pa-qa-di-im it-ta-na-gi-šu  
 26 ki-ma be-lí ia-ah-du-li-im né-ti ú-ša-hi-za-né-ti-ma  
 a-šar ni-il-li-ku<sup>1</sup> šum be-lí{-ia}-ni<sub>5</sub>

- 28 *ni-ha-as-sà-sú be-lí lú-tur-meš šu-nu-ti*  
*ih-za-am li-ša-hi-iz-ma la it-ta-na-gi-šu*
- 30 *ù iš-ka-<sup>1</sup>ar-šu<sup>1</sup>-nu ki-ma lú ták-lim-ma*  
*a-na-ku a-ta-na-[a]p-pa-al*
- 32 *ù eš-me-ma be-[l<sup>1</sup>a-n]a<sup>7</sup> ir-meš-šu*  
*a-ša id-di-<sup>1</sup>in ù<sup>7</sup> lú-tur-meš<sup>1</sup> wa-ar-ka-tam*
- 34 *ú-ul i-šu-<sup>1</sup>ú lú-tur-meš<sup>1</sup> ki-a-am iš-pu-ru-[ni]m*  
*um-ma-<sup>1</sup>a<sup>1</sup>-[m]i 2 lú-tur wa-ar-ki gu<sub>4</sub>-há*
- 36 *<sup>1</sup>a<sup>1</sup>-[x x x] <sup>1</sup>i<sup>1</sup>-na-an-na ki-ma-ma be-lí a-ša*  
*[a-na lú-tur šu-nu-š]i-im li-ša-ak-li-il-ma*
- 38 *[x x x x wa-a]r-ka-as-sú-nu*  
*[li-di-in-šu-nu]-ši-im-ma*
- 40 [ *-k]u-lu-ma*
- T. [ *]x<sup>1</sup>-la-Z U*
- 42 [ *-<sup>1</sup>x<sup>1</sup>-tim a-na ʔup-šar-ru-tim*  
*[ <sup>1</sup>a-ad-di <sup>1</sup>à as<sup>1</sup>-sú-ur-ri*
- 44 *[<sup>1</sup>ia-an]-<sup>1</sup>š<sup>1</sup>i-ib<sup>1</sup>-<sup>d</sup>IM ki-<sup>1</sup>a-am<sup>1</sup>*  
*<sup>1</sup>i<sup>1</sup>-qa-ab-bi um-ma-<sup>1</sup>a<sup>1</sup>-[m<sup>1</sup>]*
- TL. 46 *[kù-babbar giš-]banšur<sub>x</sub> a-na ì-lí-<sup>1</sup>ra-bi<sup>1</sup>*  
*[ad-d]i-in i-nu-ma dingir-meš <sup>1</sup>(x)<sup>1</sup>[(x)]*
- 48 *[x x]<sup>1</sup>x<sup>1</sup>-nim igi a-bi-LIM-ki-in*  
*[ù ir-me]š be-lí-ia ni-iš dingir-lim*
- 50 *áz-[ku-u]r um-ma a-na-ku-ma šum-ma i[t-ti-šu]*  
*[mi-im-ma]a <sup>1</sup>l<sup>1</sup> še kù-babbar ma-ah-ra-ku 1 dug [kaš-sig<sub>5</sub>]*
- 52 *2 dug geštin aš-qí-šu ù 1 giš-gu-za anše la-g[u]*  
*ša 3 gín kù-babbar ad-di-in-šum*

<sup>1-2</sup> Dis à mon seigneur : ainsi (parle) ton serviteur Ili-rabi.

<sup>3-5</sup> Précédemment, j'ai fait porter en cadeau<sup>a)</sup> à mon seigneur une table par Yansib-Addu, <sup>5-6</sup> mais il se l'est appropriée! <sup>6-11</sup> A présent, puisqu'il s'est approprié cette table (qui était) mon cadeau, que mon seigneur contrôle cet homme et qu'il prenne (la valeur en) argent de cette table, ou bien que mon seigneur me fasse porter (la valeur en) argent de cette table. <sup>12-14</sup> Mais que mon seigneur ne punisse pas cet homme, de sorte qu'un autre homme, à l'avenir, n'ait pas peur de moi<sup>b)</sup> – il y a beaucoup de gens qui sont avisés !

<sup>15-19</sup> A présent, je viens de faire porter à mon seigneur du bois-marhušum pour la construction d'un instrument de musique-malgûm et une chaise-dilarum<sup>c)</sup>.

<sup>20-21</sup> De plus, je ne cesse d'écrire à mon seigneur à propos des jeunes gens. <sup>22-23</sup> Mon seigneur<sup>d)</sup> choisit des Soubaréens<sup>e)</sup> dans le butin, on leur donne une formation<sup>f)</sup>, <sup>24-25</sup> mais dans la maison de mon seigneur les Soubaréens et ces jeunes gens sont complètement désorientés<sup>g)</sup> faute d'affectation. <sup>26-29</sup> De même que mon seigneur Yahdun-Lim nous a formés, de sorte que là où nous sommes allés<sup>h)</sup> nous louons le nom de notre seigneur, que mon seigneur fasse donner une formation à ces jeunes gens afin qu'ils ne soient pas désorientés. <sup>30-31</sup> Quant au travail qu'ils devront fournir, c'est moi-même en tant qu'homme de confiance qui m'en porterai garant.

<sup>32-34</sup> J'ai entendu dire que mon seigneur a donné des champs à ses serviteurs ; mais (quelques) serviteurs n'ont pas de warkātum<sup>i)</sup>. Les serviteurs m'ont écrit : <sup>35-39</sup> « Deux serviteurs qui sont conducteurs de bœufs ..... ». A présent, mon seigneur doit compléter de cette façon des champs pour ces serviteurs et ..... leur donner leur warkātum. (Lacune de 2 lignes).

<sup>40-43</sup> [.....]j) a été nommé au poste de scribe. <sup>43-45</sup> Or il ne faudrait pas que Yansib-Addu dise : <sup>46-50</sup> « J'ai acheté la table à Ili-rabi ». Quand les dieux ont été disponibles<sup>k)</sup>, j'ai prêté serment par le dieu devant Abi-mēkin<sup>l)</sup> et les serviteurs de mon seigneur : <sup>50-53</sup> « Je jure que je n'ai pas reçu ne serait-ce qu'un

grain d'argent de lui! Je lui ai fait boire 1 jarre de bière et 2 jarres de vin et je lui ai donné 1 selle d'âne valant 3 sicles d'argent ».

a) Pour *zikir šumim* voir les remarques ci-dessous.

b) On attend quelque chose comme *awīlam šētu bēlī arnam līmed aššum warkūm iddaranni* « Que mon seigneur punisse cet homme de sorte que par la suite quelqu'un d'autre me craigne » (cf. *ARM VI* 35, 20 sq.), mais au contraire les deux phrases sont négatives : on a donc une situation où Ili-rabi, bien qu'il veuille que l'affaire de la table soit réglée, est apparemment désireux de ne pas s'aliéner d'autres personnes parce qu'il pourrait avoir besoin de leurs services à l'avenir. La clé du passage est la phrase à la fin de la l. 14, où nous avons le mot tardif (rare!) *muntalku* « deliberate, judicious » (voir *CAD M/2*, p. 206 sq.), qui est maintenant également attesté dans la lettre bilingue de Mari A.1258<sup>+</sup> où le roi Zimri-Lim est décrit comme *mu-um-tal-kim* (l. 29 ; réf. D. Charpin, *Actes de la XXXV<sup>e</sup> RAI*, Philadelphie 1988, sous presse).

c) *gīšmarhušum* est un bois nommé d'après la région iranienne du Marhaši. *Malgūm* est attesté dans des textes de Mari inédits ; il s'agit, d'après J.-M. Durand, d'un instrument de musique nommé d'après cette région de Mésopotamie du sud-est. Le *kussūm dilarum* est un hapax (comme une lecture *kilarum* est aussi possible J.-M. Durand suggère un éventuel rapprochement avec *ki-il-li-ri-tum*, un objet en or mentionné dans la liste d'objets d'orfèvrerie *ARMT XXV* 656).

d) La répétition de *bēlī* s'explique au mieux par une simple dittographie.

e) Šubartum à cette époque semble décrire la région à l'est du bassin supérieur du Habur. Voir pour l'instant les remarques de J.-M. Durand dans *Les Dossiers d'Archéologie* 155, 1990, p. 11 sq. A la fin de la ligne, une lecture *ša-al-<sup>1</sup>la-ti-šū<sup>1</sup>* est aussi possible.

f) *ihzam ahāzum/šūhuzum* est employé de manière spécifique à propos de la formation des scribes ou des artisans (voir *CAD I/J*, p. 47) ; l'expression n'est pas attestée ailleurs dans un texte du même genre que le nôtre et le sens ici doit être plus général : les Soubaréens doivent recevoir une formation dans divers domaines utiles au palais, qu'il s'agisse de sciences, d'artisanat, d'administration ou autres.

g) *itangušum*, « errer », est assez rare dans des textes de ce genre, mais est clairement employé dans le sens de « être en dehors d'une structure sociale organisée » ; cf. à Mari *ARM II* 125, 8 (à propos de charries inemployées), et à Rimah *OBTR* 150, 16 (à propos du fait de se trouver hors du réseau protecteur de la famille).

h) Le signe transcrit KU est épigraphiquement AŠ+KU et pourrait être interprété comme LA, mais cette lecture semble exclue. Peut-être le scribe, oubliant le subjonctif requis, avait d'abord l'intention de faire un AK, et par la suite oublia d'effacer le premier clou horizontal. Dans un instant d'égarement, le scribe a ensuite fait apparemment une autre erreur, écrivant d'abord « mon », puis « notre » seigneur à la fin.

i) Le sens exact du terme *warkātum* dans ce contexte n'est pas clair. La construction est inhabituelle et sans parallèle dans les textes de Mari. Le passage ne peut donc ni être restauré ni interprété avec certitude.

j) Lignes 40 sq. : il m'est impossible de proposer une reconstruction de ce passage qui réintroduit peut-être l'affaire de la table. A la ligne 41 il est possible de lire [...*ša-a*]-*la-sū* (cf. l. 22). Lignes 42 et suivantes, nous trouvons l'expression *ana ṭupšarrūtīm nandūm* « être nommé scribe » qui est aussi attestée dans le texte *ARM VII* 101 (cf. *CAD N/1*, p. 100a sub k), mais on ne voit pas clairement qui reçoit cette nomination (peut-être un nom propre doit-il être restauré immédiatement devant *ana ṭupšarrūtīm*), ni comment cela se relie au reste de la lettre.

k) A part l'amorce d'un clou, l'espace après *dingir-meš* semble vide. Il n'est pas exclu cependant qu'on ait eu *b[e-lī-ia]* « les dieux de mon seigneur ». A la l. 48 le signe cassé devant NIM permet plusieurs restaurations (des formes de *našūm*, *tārum*, or *wabālum*, par exemple) entre lesquelles on ne peut choisir ; de toute façon le ventif indique que les dieux (statues) en question sont « devenus disponibles » pour la cérémonie décrite. Pour une vue d'ensemble commode des situations où les statues divines sont « en voyage », voir A. Finet, *Akkadica* 21, 1981, p. 1-13 et ajouter, dans le cas des conclusions d'alliance, la liste dressée par D. Charpin, « Une alliance contre l'Élam et le rituel du *lipit napištim* », dans F. Vallat (éd), *Contribution à l'histoire de l'Iran* = Mélanges J. Perrot, 1990, p. 115 sq. n. 30.

l) Le dernier signe de la ligne est certainement un IN, ce qui implique qu'il s'agirait d'un nom propre. Je suppose que le LIM après le BI est une faute pour ME, ce qui nous donnerait le nom du fonctionnaire de Mari bien connu *Abi/u-mēkin/m* récemment étudié en détail par S. Lackenbacher, *ARMT XXVI/2*, p. 371 sq.

## L'HISTOIRE DE LA TABLE MANQUANTE

Ili-rabi, auteur de la lettre de Mari A.55<sup>1</sup> éditée ci-dessus et assurément un important fonctionnaire, écrit à son seigneur, le roi Zimri-Lim, et offre des suggestions sur diverses affaires, mais tout d'abord décrit ses soucis personnels à propos d'une « table manquante ». L'histoire est la suivante :

Ili-rabi a envoyé une table comme « présent honorifique » (*zikir šumim*) au roi, mais l'homme qui devait la remettre, un certain Yanšib-Addu, se l'est au contraire appropriée. Avec une indignation compréhensible, Ili-rabi demande maintenant à son seigneur d'arrêter le coupable et de garder l'argent, prix de la table, ou de le lui envoyer. Cela montre que la table a été vendue et qu'Ili-rabi était prêt à acheter un autre présent à son seigneur. Ili-rabi ajoute que Zimri-Lim ne devrait pas autrement punir Yanšib-Addu, car cela pourrait rendre craintifs à l'avenir d'autres personnes chargées de nouvelles tâches.

Rien que ces dernières remarques font soupçonner que le cas de la table manquante pourrait n'être pas si simple que cela et ce soupçon est confirmé plus tard quand Ili-rabi, vers la fin de la lettre, revient sur le sujet. Avant cela, toutefois, il discute d'autres questions, indiquant d'abord que sa présente missive est accompagnée d'un chargement de bois précieux étranger porté par Yaqqim-Addu et destiné à la construction d'un instrument de musique et d'une chaise. Suit un passage plus long, où Ili-rabi présente au roi une suggestion concernant le traitement de personnel, désigné comme des « (jeunes) serviteurs » (*lú-tur*). Il fait allusion à des lettres antérieures sur la même affaire, puis vraisemblablement se répète lui-même : le roi est en train de répartir des prisonniers de guerre décrits comme « Soubaréens », c'est-à-dire des gens de Mésopotamie du nord, et il sélectionne des individus susceptibles d'être formés et éventuellement intégrés à la société de Mari. Dans ce contexte, Ili-rabi demande au roi de traiter de la même façon les serviteurs (*lú-tur*) déjà présents à Mari ; sinon, tant ces serviteurs que les Soubaréens seront littéralement « perdus » (« errants »), faute d'une affectation à une tâche précise et de la rétribution correspondante (rations, champ alimentaire). Ili-rabi rappelle au roi comment lui-même et quelques uns de ses collègues (sans doute le « nous » des l. 26-28) ont été traités de cette façon par le père de Zimri-Lim, Yahdun-Lim, dans une occasion semblable, de sorte que « où que nous allions nous mentionnons le nom de notre seigneur ». Ili-rabi ajoute que lui-même, homme d'expérience et de confiance, assumera la responsabilité de leur travail. Suit un passage moins clair à propos des mêmes(?) serviteurs (*lú-tur*) qui ont des problèmes concernant leur attribution de terre ; Ili-rabi demande au roi de remédier à cette situation.

L'état fragmentaire de la tablette à cet endroit ne permet pas de savoir clairement de quelle façon la discussion relative à la table manquante est réintroduite, mais Ili-rabi prévoit que le peu scrupuleux Yanšib-Addu qui a vendu la table, prétendra qu'il l'avait achetée à Ili-rabi. Il explique ainsi qu'il a dû faire une déclaration sous serment, selon laquelle il n'avait rien reçu de Yanšib-Addu, mais qu'au contraire lui-même a donné à boire à cet homme de la bière et du vin et lui a offert une selle valant 3 sicles d'argent<sup>2</sup>. Cela permet de reconstituer l'histoire. Apparemment, Yanšib-Addu avait à un moment donné rendu visite à Ili-rabi qui lui avait demandé de porter la table au roi, et sans doute comme une sorte de salaire pour ce service, lui avait donné à boire et offert une selle coûteuse. Il est vraisemblable que Ili-rabi qui avait dû apprendre d'une façon ou d'une autre que la table n'avait pas été livrée, avait déjà exigé une compensation ; il se heurta au refus de Yanšib-Addu, qui prétendit avoir acheté la table. Ili-rabi par la suite fit une déclaration sous serment devant témoins, préliminaire légal nécessaire à la restitution de la table ou de sa valeur en argent. Les détails juridiques ne sont pas clairs, mais la transaction controversée concernant la table était sans aucun doute basée sur un « gentleman's agreement » qui ne fut pas confirmé par un contrat écrit ou quelque chose d'analogue : d'où la nécessité d'une déclaration sous serment pour valider la réclamation.

<sup>1</sup>Mes remerciements vont à J.-M. Durand et aux autres membres de l'équipe de Mari pour leurs suggestions dans la lecture et l'interprétation du texte.

<sup>2</sup>Il est difficile d'estimer ce montant en termes actuels, mais comme repère très approximatif on peut indiquer que par ex. 1/2 sicle pouvait être le prix d'une jarre de vin (*ARMT XXI 210*) et qu'à Rimah 3 sicles pouvaient permettre d'acheter près d'une tonne d'orge (*OBTR 316*), de sorte que l'objet ici mentionné devait avoir une valeur considérable.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

Malheureusement, la lettre ne contient guère d'information susceptible de permettre de reconstituer son contexte ; l'analyse prosopographique, par exemple, n'est pas très fructueuse dans l'état actuel de notre documentation. Les textes de Mari font référence à un certain nombre de gens portant le nom d'Ili-rabi, mais aucun ne peut être avec une quelconque certitude identifié à notre individu (voir la notice prosopographique en annexe). D'après notre lettre, cependant, il apparaît qu'Ili-rabi débuta sa carrière sous Yahdun-Lim. Comme un certain nombre de fonctionnaires en service sous ce roi, il est peut être resté à Mari pour servir Yasmah-Addu et apparemment était encore en fonction quand Zimri-Lim accéda au pouvoir. Il devait alors être un homme mûr, voire âgé, et peut très bien avoir trouvé difficile de changer de maître une fois de plus. La lettre malheureusement fragmentaire M.7201, envoyée par un homme nommé Ili-rabi à Bahdi-Lim, sans doute le futur gouverneur de Mari, semble correspondre à une telle situation, si bien qu'il est très vraisemblable qu'ici nous avons affaire à la même personne :

M.7201

	<i>a-na ba-ah-di-li-[im]</i>	R.	cassure d'environ 3 lignes
2	<i>qí-bí-ma</i>	16	[ i]t <sup>2</sup> -[pu <sup>2</sup> -šu <sup>2</sup> ] [ ]
	<i>um-ma ì-lí-ra-bi</i>		i-[ ]-ru-ni-ku
4	<i>a-hu-ka-a-ma</i>	18	i-[ ] [x <sup>1</sup> -šì lú šu-[x x <sup>1</sup>
	<i>da-mi-iq e-pé-šu ša te-pu-ša-an-ni</i>		i-p[u- ] [x <sup>1</sup> -mi-ma [ ]
6	<i>it-ti lugal ki-la-al-li</i>	20	ú-[ ] [x <sup>1</sup> [ ]
	<i>tu-uš-ta-al-mi-na-an-ni-ma</i>		[x <sup>1</sup> [ ]
8	<i>te-et-bi-ma ta-ša-la-a[n-ni]</i>		ca. 2 lignes cassées
	[um-m]a at-ta-ma iš-ma-[ ]	T. 24	[ ]
10	[it-t]a-al-kam ú-lu-[ma]		[ ]-pu-ra-[am]
T.	traces de 2 lignes	TL. 26	[ ] ša ta-aš-pu-ra-am [ ]
			[ ]-[x <sup>1</sup> -ra a-di tu-pí be-[lí-ia]
		28	[ ]-li-ka-am

<sup>1-4</sup> Dis à Bahdi-Lim : ainsi (parle) Ili-rabi, ton frère :

<sup>5</sup> Est-ce une bonne chose, ce que tu m'as fait ? <sup>6-7</sup> Tu as rendu mauvaises mes relations avec les deux rois<sup>a)</sup>, <sup>8-10</sup> tu t'es levé et tu as parlé contre moi en ces termes : « Est-ce que Išma-[...] <sup>b)</sup> est venu ou ..... (Le reste est trop endommagé pour être traduit).

a) Je suppose qu'il s'agit d'une référence à Yasmah-Addu et Zimri-Lim, mais bien sûr cela n'est pas certain.

b) Etant donné que le contexte est endommagé, on ne peut savoir s'il s'agit d'une référence rétrospective à Yasmah-Addu, dont le nom est écrit *iš-ma*-<sup>d</sup>IM dans ARM V 15, ou bien une toute autre personne.

La fonction exacte d'Ili-rabi n'est pas claire, mais aussi bien le contenu général de la lettre A.55, que le fait qu'il se considère lui-même comme un égal de Bahdi-Lim et pouvait utiliser Yaqqim-Addu comme messenger, indiquent qu'il devait être assez haut placé. L'utilisation qu'il fait de plusieurs mots rares (*muttalkum*, *nagāšum*) et son intérêt pour la formation des Soubaréens, peuvent indiquer qu'il est lui-même chargé de fonctions artistiques ou littéraires. Au vu de son âge probablement avancé et peut-être de problèmes d'adaptation à une nouvelle situation, il est facile d'imaginer qu'il ait pu disparaître relativement tôt de la scène et que cela explique pourquoi il est si peu attesté dans la documentation datant du règne de Zimri-Lim. Le seul autre indice historique fourni par A.55 est le fait que le roi, disposant de prisonniers soubaréens, avait sans doute conduit récemment une campagne en Haute-Mésopotamie ; quoi que cela puisse virtuellement correspondre à n'importe quelle partie du règne de Zimri-Lim, cela ne s'oppose pas à la théorie selon laquelle la lettre selon toute probabilité doit être située très tôt dans ce règne. On doit noter de plus que la lettre peut avoir été envoyée à Zimri-Lim alors qu'il

était absent de Mari, peut-être à la fin de l'une de ses premières campagnes. Une telle situation semblerait bien correspondre au contexte de la lettre, étant donné qu'Ili-rabi eut besoin d'un messager spécial pour transporter son présent.

Tandis que la lettre A.55, on l'a vu, ne donne guère d'informations historiques concrètes, elle fournit, en revanche, un bel exemple d'un type de lettre très commun à cette époque – un type que l'on pourrait décrire comme « lettres de flagornerie ». S'il était dans un mauvais jour, Zimri-Lim aurait pu, en recevant cette lettre, conclure qu'Ili-rabi n'avait aucune raison de lui écrire! Bien que nous ayons une attestation d'une situation authentique où Zimri-Lim manquait d'une table à manger (cf. *ARM XVIII* 4), il semble qu'Ili-rabi, à travers toute la lettre, ait agi entièrement de son propre chef sans une seule référence à des instructions antérieures ou à des demandes adressées par le roi, qui apparemment n'avait demandé à Ili-rabi ni table, ni conseils.

Peut-être une telle façon de voir est-elle trop sévère, mais le contenu de la lettre semble bien correspondre aux observations faites ci-dessus à propos de la situation historique. Ili-rabi envoie un présent au roi, disant que la table « est mon *zikir šumim* ». *Zikir šumim* et des expressions apparentées ont été analysés en détail par F.R. Kraus<sup>3</sup>, qui a montré de façon convaincante que la « mention du nom » (*zikir šumim*) dans de tels contextes a un sens concret, à savoir un présent ; mais notre texte ajoute une facette nouvelle et intéressante à cette expression. Le suffixe attaché à *zikir šumim* renvoie d'habitude à celui qui reçoit le présent, mais ici il s'agit clairement du donateur. La différence n'est pas syntactique, étant donné que *zikir šumīya* conserve le même sens « mention de mon nom », mais contextuelle : en tant que subordonné du roi, c'est manifestement Ili-rabi qui tirera du prestige du fait que son nom sera prononcé quand son présent sera apporté, alors que dans les autres exemples de l'expression, le *zikir šumim* est envoyé par une personne de rang égal ou supérieur, de sorte que c'est le donateur qui fait honneur à celui qui reçoit son cadeau. Pour quelle raison précise Ili-rabi utilisa-t-il ce terme, par ailleurs rare à Mari et surtout attesté dans des lettres de Mésopotamie méridionale<sup>4</sup>, il est bien sûr impossible de le savoir ; mais il semble clair qu'il avait besoin de l'attention de son seigneur dont il sollicite l'indulgence. Et de fait, la lettre continue dans la même veine : Ili-rabi prend soin de mentionner ses propres origines et sa fidélité au service de Yahdun-Lim, en oubliant de dire qu'il avait probablement servi l'ennemi de la dynastie pendant plus longtemps, et se désigne lui-même par un terme clé en paléo-babylonien : il est un homme *taklum*, « en qui on peut avoir confiance ». Son souci des Soubaréens et des autres jeunes hommes qu'il faut former et pourvoir de terres peut avoir un lien avec sa propre sphère de responsabilité, mais on remarque que le roi n'a apparemment pas réagi aux lettres antérieurement envoyées par Ili-rabi.

Au total, l'image qui s'impose est celle d'un homme dont l'autorité et le rang déclinent peut-être, mais qui conserve une bonne dose à la fois de dignité et d'optimisme et le présent auteur, au moins, ne serait pas totalement indifférent à l'apparition peut-être peu vraisemblable de nouvelles informations émergeant de Mari, montrant que cet optimisme était justifié.

<sup>3</sup>F. R. Kraus, *RA* 65, 1971, p. 99 sq.

<sup>4</sup>Cela tient sans doute au fait que *zikir šumim* appartient à la sphère privée, essentiellement un « cadeau d'amitié », mais le terme était certainement en usage dans le nord ; cf. *ARMT XXVI* 545 (réf. B. Lafont) où Šidqum-Lanasi envoie à Yasīm-Sūmu « ton *zikir šumim* », et le fragment M.14399 (*Mélanges Garelli*, p. 19) où une personne non identifiée se plaint que Haya-Sūmu ne lui envoie plus de *zikir šumim*. Les attestations intéressantes de Rimah, qui pour des raisons évidentes n'ont pu être traitées par F.R. Kraus dans son article datant de 1971, se trouvent dans les lettres *OBTR* 119-120 (envoyées depuis Kisurra), 134 (envoyée depuis Sippar), et 151-152 (envoyées depuis Andarig). A noter que l'on trouve également l'expression similaire *hissat šumim* dans les lettres du nord : voir par exemple *ARM XIV* 26 : 33 où *hissat šumīšunu* est clairement parallèle à *qišum*.

ANNEXE : NOTE PROSOPOGRAPHIQUE

**Ili-rabi**

Les documents, publiés et inédits (ces derniers communiqués par J.-M. Durand) attestent un bon nombre d'homonymes. *ARMT XVI/1*, p. 122 énumère Ili-rabi 1.-7., entrées auxquelles on peut maintenant ajouter 8.-18. :

Témoins

1. *ARM VIII 2* : 29 (Sumu-Yamam) ; 14(+17) : 5' (Yasmah-Addu) ;

2. *ARM VIII 87* : 6' ;

6. *ARM VIII 51* : 13 (lú-simug) ; voir *infra* n. 18 ;

A ce groupe peut être ajouté le Ili-rabi témoin dans *ARMT XXII 328* (dumu [.....] daté de ZL 9') ;

7. *ARM VIII 96* : 5 (à Nišer<sup>ki</sup>) ;

3. Sutéens : (= *ARM XVIII 61* : 21) appartient à l'« ensemble B » discuté par D. Soubeyran, « Les cadeaux de la fin de l'année ZL 2' », *ARMT XXIII*, p. 344ff., et qui inclut :

*ARM XVIII 61* ;

*ARMT XXII 167+150* ;

*ARMT XXII 327* ;

*ARMT XXIII 448-451* ;

Ces textes, qui sont partiellement duplicats les uns des autres, documentent deux Sutéens différents nommés Ili-rabi.

4. Suhéen : *ARM VII 213* : 14 (homme du Suhûm) ;

5. Hanéen : *TEM-3* : ii 18 (Hanéen du *gâyu* d'Amurru) ;

Les nouvelles entrées sont les suivantes :

8. Portier : A.2590 (lettre inédite de La'ûm et [.....] à Yasmah-Addu) mentionne un Ili-rabi dumu *na-ʿx¹-[.....]*, qui est un lú-né-du<sub>8</sub>, et sans aucun doute le même que dans *ARMT XXIII 8* : 18 (liste de gens prêtant serment ; également lú-né-du<sub>8</sub>) ;

9. Soldat de Hišamta : *ARMT XXIII 432* : iv 9 avec duplicat 433 (de Hišamta, *pāṭirum*) ;

10. Soldat de Dunni-rahûm : A.2588 (lettre acéphale inédite) Ili-rabi lú *du-un-ni-ra-hi-jik¹*, *pāṭirum* ;

11. Ecuyer : M.9882 (inédit) mentionne un Ili-rabi, *kullizum* ;

12. Huršitéen : M.11995 (inédit, daté de ZL 2') mentionne un Ili-rabi lú *hu-ur-ši-tim<sup>ki</sup>* ;

13. Eclusier : *ARM XXIV 233* : i 28 (*sé-ke-er* dans une liste de gens si-lá Saggarātim) ;

14. Messenger : A.546 (lettre inédite de Lanasûm) mentionne un Ili-rabi dumu *ki-i-mi-il-ka-i-la*, lú *mi-iš-la-an<sup>ki</sup>*, *ša [iš-ʃ]u ma-ha-ar ia-gi-ih<sup>dim</sup>*, [*ʃup-pa-tim*] *ana da-di-ha-du-um*, [.....]-*ta-kam ub-lam* ;

15. Messenger d'Išme-Dagan : A.4468 (inédit) énumère des messagers et cite l. 20 Ili-rabi qui est l'envoyé d'Išme-Dagan à Carkémish ;

16. Travailleur(s) dans des listes nominatives : *ARM XXIV 224* : ii 20 ; *ARM XXIV 229* : i 8 (ditto) ; *ARM XXIV 246* : ii 10 (daté de ZL 10') ;

17. Reçu d'habits : T.281 : 31 (inédit de l'époque de Yahdun-Lim) ;

18. Forgeron : T.379 : 20' (inédit de l'époque de Yahdun-Lim) ; voir *supra* n. 6.

Nos connaissances actuelles ne permettent pas de réunir davantage ces attestations. Il n'est pas non plus possible d'identifier une de ces figures à l'auteur de la lettre A.55 (probablement identique à celui de M.7201), étant donné qu'aucun ne semble particulièrement important ; nous devons donc conclure que cet individu a laissé peu de traces dans les sources qui subsistent.



## TÉMOINS DERRIÈRE LA PORTE\*

Michael GHOUTI  
(UPR 193)

La lettre A.2995+M.14337 du haut-fonctionnaire Ibâl-pî-El au roi Zimri-Lim de Mari saura, je l'espère, intéresser et amuser notre dédicataire. Elle illustre l'importance accordée à la parole d'honneur dans l'univers de Mari – parole sacrée du serment, pour lequel on prend les dieux à témoin et que l'on est tenu de respecter sous peine de rétorsion de leur part – parole dont les implications exactes sont donc parfois soigneusement mesurées, dont les termes sont choisis avec précision, comme dans tout cet Orient antique et médiéval où prévaut l'éthique de la parole, conséquence de la présence des dieux comme témoins du langage. Si l'on veut tromper son interlocuteur, et que l'on craint le malheur conditionnel que l'on appelle sur soi par le serment, c'est sur les termes de l'engagement qu'il faut savoir être ambigu. Ainsi le coiffeur du roi Midas, qui répète à un roseau le secret qu'il avait promis de ne révéler à *personne*. Dans l'univers de Mari aussi, le langage est ouvert aux finesses de la sophistique et des jeux de mot : si le « serment par le dieu », le *nîš ilim*, contraint à respecter ses engagements, rien n'empêche qu'on les comprenne « au pied de la lettre », là où la langue usuelle entend un sens plus large.

### A.2995+M.14337

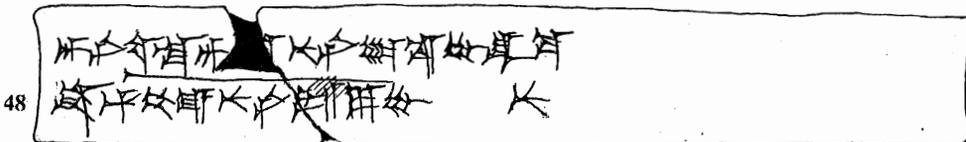
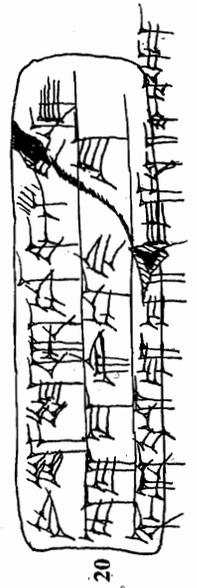
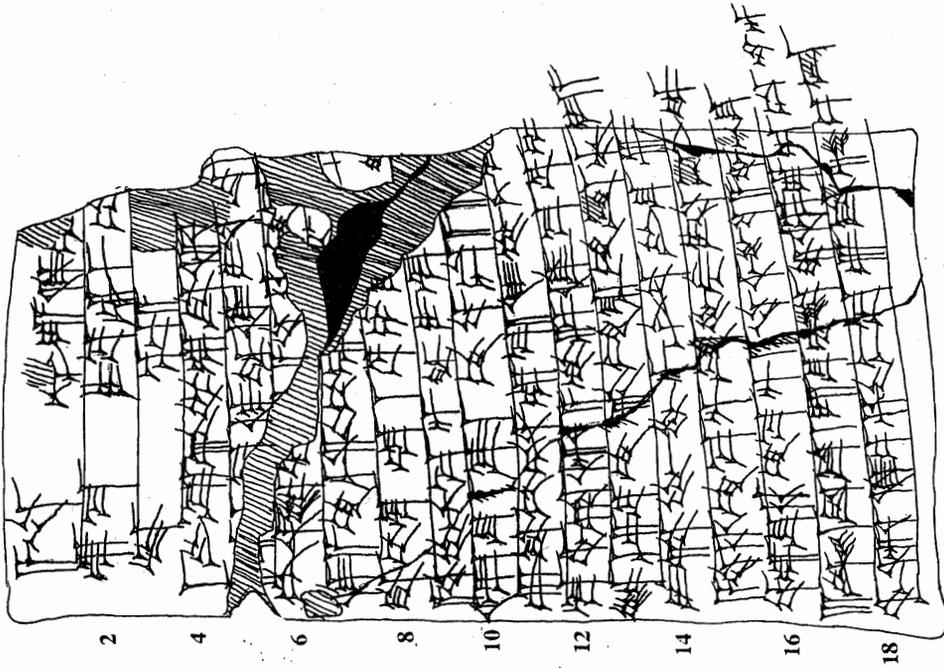
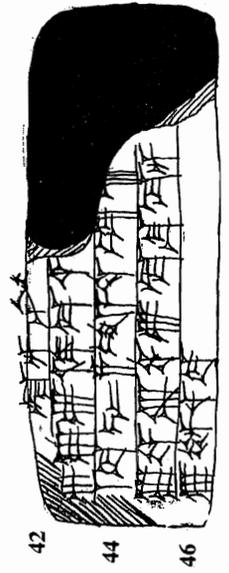
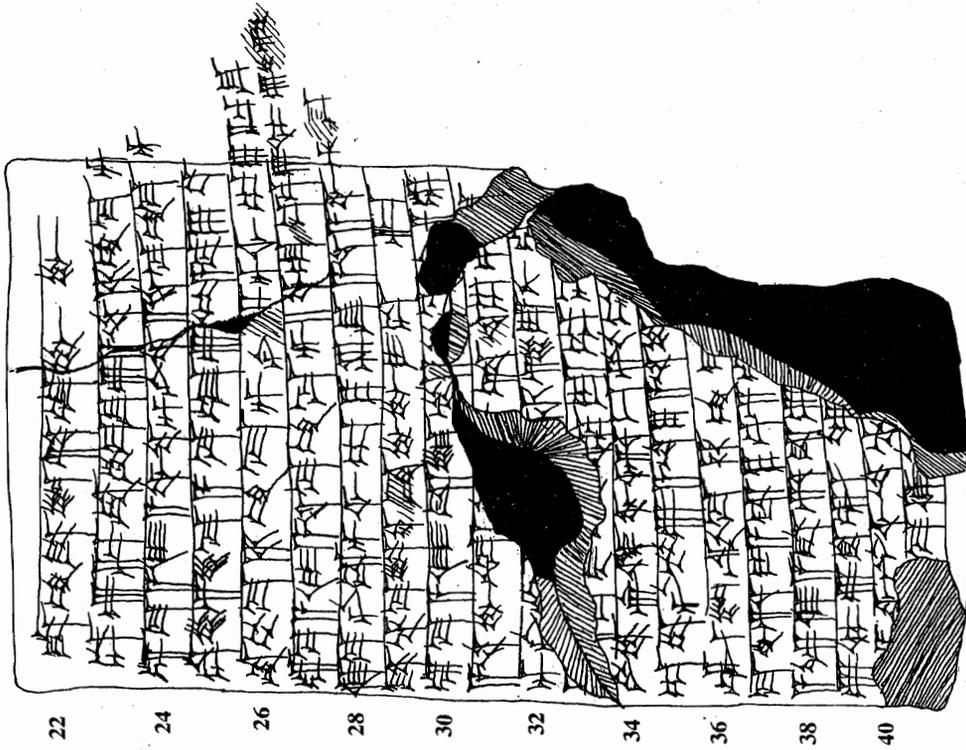
- a-na be-lí-ia qí-bí-[ma]*  
 2 *um-ma i-ba-al-pí-[AN]*  
*ír-ka-a-[ma]*  
 4 1 lú *su-ga-gu-um ša ar-[du-wa-an<sup>ki</sup>]*  
*z[a-a]l-[m]a-qí-im<sup>ki</sup> i°-na [de<sub>4</sub>]-[er<sup>ki</sup>]*  
 6 *il-li-kam [ù<sup>1</sup> a-na ha-am-ma-[an]*  
*ki-a-am iq-bi u[m-m]a-[a]-[mi<sup>1</sup> a\*\*-w[i\*\*-lu]*  
 8 *ša bi-la-at [ba-aš-š[i]-i[m]*  
*a-na bu-nu-ma-<sup>d</sup>IM i-la-[ku-nim]*  
 10 *ù 1-šu 1 túg 1 gú-è-a a-[na bu-nu-ma-<sup>d</sup>IM]*  
*ú-ša-bi-il um-ma-a-mi bu-nu-m[a-<sup>d</sup>IM-ma]*  
 12 *la wa-ta-ar a-mu-ur ki-ma ba-aš-[šu-um]*  
*li-ib-ba-am ga-am-ra-am it-ti-ia*  
 14 *i-dá-bu-bu an-ni-tam lú šu-ú*  
*a-na ha-am-ma-an id-bu-ub i-na š[a]-ni-im*  
 16 *u<sub>4</sub>-um-šu [ha<sup>1</sup>-am-ma-an a-na ši-bu-ut a-wa-ti-šu*  
 3 lú-meš *[da-da [ia-šu-ub-li-im] à ia-ap-tù-na-AN]*  
 18 *wa-ar-ki giš-ig-tab-ba ú-ša-zi-iz-ma*

\* Je voudrais remercier tout particulièrement D. Charpin et J.-M. Durand pour l'aide et les conseils qu'ils m'ont apportés dans la rédaction de cet article, ainsi que les autres membres de l'équipe de Mari qui m'ont aidé à des moments divers.

*Florilegium marianum, Mélanges M. Fleury*

*Mémoires de NABU n°1*

© SEPOA, Paris, 1992



A.2995+M.14337

- T. lú še-a-tu ar-du-wa-né-em<sup>ki</sup>  
 20 is-si-ma ir-ṭù-up-šu  
 ši-ta-lam um-ma-a-mi a-na a-wa-ti-ka  
 R.22 ša am-ša-li ta-ad-bu-bu  
 tû-ú-ur it-bi-ma šu-ú a-na ha-am-ma-an  
 24 um-ma-a-mi a-wa-tam an-ni-tam a-na ma-am-ma-an  
 tû-še-šé-ma a-ma-at ú-ul a-ba-lu-uṭ  
 26 it-bi-ma ha-am-ma-an ni-[i]š AN-lim iz-ku-ur-šu  
 um-ma-a-mi a-na ma-am-ma-an a-wa-at-ka ú-ul ú-šé<sup>1</sup>-[sé]  
 28 ki-ma ni-iš AN-lim iz-ku-ru-šu a-na a-wa-ti-šu  
 ša ti-ma-li-tam id-bu-bu i-tû-ur  
 30 um-ma-a-mi iš-tu mu 2-kam ṭba-aš<sup>1</sup>-[šu-um<sup>1</sup>]  
 a-na bu-nu-ma-<sup>d</sup>[M i]-ta-ṭna<sup>1</sup>-ap-pa-[a]l  
 32 an-né-tim I[da-da] ha-šf-ia-nu-u[m]  
 I[ia-šu<sup>1</sup>-[ub<sup>1</sup>-l[i-i]m ù ia-ap-tù-[na-AN]  
 34 lú de<sub>4</sub>-er<sup>ki</sup> wa-ar-<ki> giš-ig-t[ab-ba]  
 iš<sub>7</sub>-te-né-mu-ú a-na-ku a-na de<sub>4</sub>-[er<sup>ki</sup>-ma]  
 36 al-ṭli<sup>1</sup>-ik-ma h[a]-am-ma-[an a-wa-tam]  
 ma-ah-ri-ia iš-ku-un u[m-ma-a-mi]  
 38 a-lam<sup>ki</sup> a-ša-ri-iš ú-[ul ú-ka-al-ma]  
 ú-ul ú-ša-al-lam-[šu]  
 40 [a-na] a-wa-tim ši-na-ti [ ]  
 [be-lí] ma-dí-iš l[i-qú-ul]  
 42 [an-ni-tam] la an-ni-tam [be-lí li-iš-pu-ra-am]  
 T. ṭú<sup>1</sup>-lu-ú ki-ma a[r-hi-iš]  
 44 [ṭ]ba-aš-ša-am a-na še-e[r be-lí-ia]  
 lu-uṭ-ru-ud ú-la-šu-ma an-[ni-ki-a-am]  
 46 [l]u-uš-ba-[as-sú]  
 TL. an-ni-tam ṭla<sup>1</sup> an-[ni-t]am be-lí li-iš-pu-ra-ma  
 48 ša qa-bé-e be-lí-ia<sup>1</sup> ṭlu<sup>1</sup>-pu-úš

<sup>1</sup> A mon seigneur dis ceci, <sup>2</sup> ainsi (parle) Ibâl-pî-El <sup>3</sup> ton serviteur.

<sup>4</sup> Le scheik-sugâgum d'Arduwân<sup>a</sup>) du Zalmaqum <sup>5</sup> est arrivé à Dêr<sup>b</sup>) <sup>6-7</sup> et il a parlé à Hammân en ces termes : <sup>8</sup> « Les porteurs<sup>c</sup>) de Baššum <sup>9</sup> vont chez Bunu-ma-Addu. <sup>10</sup> Déjà une fois (Baššum) <sup>11</sup> a fait porter à Bunu-ma-Addu <sup>10</sup> un vêtement et une chemise<sup>d</sup>). <sup>11</sup> Bunu-ma-Addu (a dit)<sup>e</sup>) : «<sup>12</sup> Vraiment<sup>f</sup>), j'ai vu que Baššum <sup>14</sup> parle avec moi <sup>13</sup> d'un cœur franc<sup>g</sup>)!» ».

<sup>14</sup> Voilà ce que cet homme <sup>15</sup> a dit à Hammân. Le lendemain, <sup>16</sup> Hammân <sup>18</sup> a placé <sup>17</sup> trois hommes, Dâda, Yašûb-Lim et Yaptuna-El<sup>h</sup>), <sup>18</sup> derrière une porte à doubles battants<sup>j</sup>), <sup>16</sup> comme témoins de ses<sup>j</sup>) paroles. <sup>20</sup> Il a convoqué <sup>19</sup> cet<sup>k</sup>) homme d'Arduwân <sup>20</sup> et a commencé <sup>21</sup> à l'interroger : « <sup>23</sup> Reviens <sup>21</sup> sur le sujet <sup>22</sup> dont tu as parlé hier ». <sup>23</sup> Et l'autre de dire<sup>l</sup>) à Hammân : « <sup>25</sup> Si tu révèles<sup>m</sup>) <sup>24</sup> cette affaire à quiconque, <sup>25</sup> je mourrai et je n'y survivrai pas ». <sup>26</sup> Alors Hammân lui a juré sous serment par le dieu : <sup>27</sup> « Je ne révélerai ton affaire à personne ! » <sup>28</sup> Comme il lui avait juré sous serment par le dieu, <sup>29</sup> le scheik-sugâgum d'Arduwân est revenu <sup>28</sup> sur le sujet <sup>29</sup> dont il avait parlé la veille : <sup>30</sup> « Depuis deux ans, Baššum <sup>31</sup> rend sans cesse service à Bunu-ma-Addu ». <sup>32</sup> Cela, Dâda, le chef de district, <sup>33</sup> Yašûb-Lim et Yaptuna-El, <sup>34</sup> homme(s) de Dêr, (cachés) derrière la porte à doubles battants <sup>35</sup> l'ont parfaitement entendu. Personnellement <sup>36</sup> je suis allé à Dêr et Hammân s'est confié à moi en ces termes : « <sup>38</sup> Ici, je ne pourrai garder et <sup>39</sup> protéger (convenablement cette) <sup>38</sup> ville ».

<sup>41</sup> Mon seigneur doit prêter pleinement attention <sup>40</sup> à cette affaire. <sup>42</sup> Qu'elle que soit sa décision, qu'il me l'écrive. <sup>45</sup> Dois-je envoyer <sup>44</sup> Baššum <sup>43</sup> le plus rapidement <sup>44</sup> chez mon seigneur ? <sup>46</sup> Dois-je l'arrêter <sup>45</sup> ici-même ? <sup>47</sup> Quoi qu'il en soit, mon seigneur doit me l'écrire <sup>48</sup> afin que j'applique ses instructions.

a) La morphologie du toponyme semble assez curieuse, et il ne s'agit peut-être pas d'un nom sémitique. Marco Bonechi me signale toutefois l'existence parmi les textes d'Ebla d'un toponyme à terminaison analogue : il s'agit de la ville *Haššuwân* dont le nom figure à plusieurs reprises dans A.R.E.T. 1, III, IV, et VII, tantôt comme *ha-zu-wa-an<sup>ki</sup>*, tantôt comme *ha-su-wa-an<sup>ki</sup>*.

b) Bien que ce toponyme soit écrit TE-er<sup>ki</sup>, il s'agit bien-entendu de la ville de Dêr dans la région du Balih. Hammân qui est connu pour être le Scheik-*sugâgum* de cette ville est d'ailleurs présent dans le texte.

De façon générale, le scribe qui a rédigé la tablette pour Ibâl-pî-El semble ne pas distinguer les sourdes et les sonores. Cette particularité des tablettes du nord avait déjà été notée par D. Charpin à propos des tablettes de Yamšûm (Cf. « L'akkadien des lettres d'Ilân-šurâ », dans *Reflets des deux fleuves* = Mélanges A. Finet, Leuven, 1989, p. 33), et par J.-M. Durand à propos de la lettre des « Anciens de Talhayûm » (RA 82, 1988, p. 102 a)). Dans certains cas, le voisement n'est pas marqué : de même que Dêr était noté Têr (1.5, 34 et 35), le verbe *dabâbum* est écrit *tabâbum* (1.14). On voit aussi des sourdes notées comme des sonores : le verbe *târum* est noté *dârum* (1.23 et 29), le verbe *wašûm* à la seconde personne est écrit *dušêši* au lieu de *tušêši* (1.25), et le nom propre Yaptuna-El est noté *ia-ap-DU-na-AN* (1.17 et 33). Des emphatiques sont aussi notées comme des sonores, alors qu'elles alternent généralement avec des sourdes : le verbe *rašâpum* (si la consonne médiane est bien une emphatique) est noté *radâpum* (1.20). Dans la mesure où tous les signes nécessaires à la notation plus traditionnelle existent par ailleurs dans le texte avec leur valeur phonétique usuelle (DE, TA, TU, et DU), il ne s'agit pas d'un particularisme scribal, mais de la non distinction phonologique des sourdes, sonores et dans une moindre mesure emphatiques qui entraîne leur notation arbitraire, tantôt comme l'un tantôt comme l'autre. Pour cette raison, et dans la mesure où un lecteur akkadophone de Mari aurait vraisemblablement restitué la distinction de lui-même, nous avons transcrit les valeurs plus classiques afin de faciliter la lecture. Il ne s'agit cependant pas de mésestimer ce particularisme qui est d'ordre phonologique et pas graphique.

c) J.-M. Durand me signale qu'il avait lu les signes A-WI à la fin de la ligne 7, lors de son premier déchiffrement de cette tablette. Il n'est désormais plus possible de les lire. Le sens reste cependant clair : *awilum ša biltim* de même que *ša biltim* signifient tous deux « le porteur ». Il reste à savoir s'il faut comprendre l'expression au singulier ou au pluriel. La cassure de la fin de la l. 9 empêche d'en juger par la forme verbale. Dans la mesure où *alâkum* est en cette fin de ligne à l'inaccompli, que l'action doit donc se comprendre sur la longue durée et que Baššum a vraisemblablement envoyé plus d'un seul de ses hommes chez Bunu-ma-Addu depuis deux ans, une forme plurielle me semble préférable.

d) Les deux termes sont à lire *šubâtum* et *nahlaptum*, c'est à dire un habit de type ordinaire, et une chemise. Ces deux objets constituent des dons caractéristiques de la *šûrubtum*, ce qui implique que Baššum prêche une certaine sorte allégeance à Bunu-ma-Addu, qui est roi de Nihriya. Pour un commentaire de la *šûrubtum*, cf. J. Bottéro ARMT VII, p. 341 § 122.

e) Habituellement, le discours rapporté est introduit par la formule *umma* (N.P.)-*ma*, ou *ummami* sans précision du locuteur. La formule *umma-mi* (N.P.)-*ma* (La cassure empêche de voir si le nom propre est suivi ou non de l'enclitique -*ma*) est rare à Mari. Elle est cependant attestée, entre autre dans les lettres en provenance du nord-ouest, par exemple dans les lettres envoyées de Tuttul par Lanasûm ; cf. ARMT XXVI 215 c) ; 219 a).

f) *lâ watar* convoie habituellement un sens négatif, « pas d'avantage », « assez » (Cf. CAD M/1 p. 405/b). Ici, il s'agit d'une exclamation qui marque l'emphase, « vraiment/ sans exagérer ». Cela implique que le verbe *watârum* lui-même « être de trop » est employé pour désigner ce qui est dit par rapport à la réalité, ce qui convient bien au sens d'« exagérer » en français. On trouve le même emploi de l'expression *lâ watar* dans le texte ARMT XXVI 346 b) publié par D. Charpin.

g) « Parler d'un cœur entier à quelqu'un » (*libbam gamram itti* (N.P.) *dabâbum*), c'est ne pas avoir de secrets pour lui. Dans le contexte de la lettre, dans la mesure où Baššum apporte une forme de tribut à Bunu-ma-Addu (1.10), qui est un roi ennemi, cela revient à lui faire allégeance. Dans deux lettres de Yamšûm publiées par D. Charpin, on trouve des expressions parallèles (cf. ARMT XXVI 307 d) et 308 d)). De même qu'ici, *ina lâ libbi-šu awûm* « parler dans son non-cœur » et *ina muttat libbi-šu awûm* « parler avec la moitié de son cœur » revêtent un sens politique.

h) La transcription Yaptuna-El plutôt que Yaptunân se justifie par les parallèles suivants que me signale J.-M. Durand : dans les textes M.12763, M.7407 vi, M.7456 vi, on trouve respectivement les noms propres *ia-ap-tu-na-da-gan*, *ia-ap-tu-na-dIM*, et donc *ia-ap-tu-na-AN*. Le nom signifie « El a mangé », c'est à dire que l'offrande alimentaire offerte au dieu a été acceptée par lui.

i) *giš-ig-tab-ba* signifie vraisemblablement une porte à doubles battants. On trouve habituellement l'idéogramme *giš-ig-maš-tab-ba* qui transcrit tantôt le terme *tû'(a)mtu(m)* « Doppeltür », tantôt *mutêrtum* (Flügeltür) (Cf. A. Salonen, *Die Türen des alten Mesopotamien*, Helsinki, 1961, p. 43, 44). Il est cependant aussi possible que l'on ait *tab-ba*, sumérien phonétique pour *dib-ba*. L'idéogramme *giš-ig-dib-ba* note *dibblppum* qui est traduit par « getäfelte Tür, Paneeltür » (A. Salonen p. 42). Le terme *mutêrtum* étant cependant attesté à Mari sous la forme *giš-ig-há mu-te-re-ti[im]* (Cf. ARMT XXII 203+ vii, 10 : J.-M. Durand « ARM III, ARM VI, ARMT XIII, ARMT XXII » p. 175, n. 50, dans *De la Babylonie à la Syrie, en passant par Mari* = Mélanges J.-R. Kupper, Liège, 1990), il est vraisemblable qu'il s'agisse de ce dernier.

j) Il s'agit, comme le montre la suite du texte, des paroles du scheik-*sugâgum* d'Arduwân. C'est lui, et pas Hammân, qui révélera l'affaire de Bašsum aux trois témoins cachés derrière la porte

k) Cette forme *še-a-tu* pour *šu-a-tu* est rare à Mari et n'est attestée que dans la correspondance d'Ibâl-pî-El. Cf. *ARMT XXVI* 489 : 29 et *A.339\** : 13.

l) Le verbe *tebûm* ne doit pas être compris comme « se lever », ou « protester ». Il semble ici simplement rythmer le discours. Cet emploi du verbe était déjà attesté dans les lettres de Yamšûm (Cf. D. Charpin, « L'akkadien des lettres d'Ilân-šurâ », *Reflets des deux fleuves* = Mélanges A. Finet, 1989, p. 37).

m) Le sens général de *wašûm* III (faire sortir) ici est celui de révéler. Mais Hammân joue sur les mots, et en appliquant sa parole à la lettre, il explicite le sens littéral de l'expression, car il ne répète pas les paroles prononcées, mais s'arrange pour qu'elles soient révélées grâce à la présence de trois témoins. Le verbe *wašûm* III (faire sortir) doit donc s'appliquer aux paroles que l'on ne fait pas sortir de la bouche, c'est à dire que l'on ne prononce pas.

L'affaire se passe à Dêr dans la région du Balih. Riche en produits céréaliers<sup>1</sup>, dont manquait cruellement Mari, cette ville était voisine des quatre royaumes du Zalmaqum. Hammân, le scheik-*sugâgum* de la ville, est attesté par une importante correspondance. Dans le cadre de sa fonction, les documents épistolaires nous le montrent traitant surtout de problèmes de transports céréaliers, d'attributions de champs et d'affaires militaires. La lettre *ARMT XXVI* 24, entre autres, d'Ašmad à Asqudum explicite le contexte de notre lettre. Elle rend compte de la réaction de Hammân à la nouvelle que les rois du Zalmaqum veulent prendre Dêr et de sa demande de renforts.

Les autres protagonistes sont le scheik-*sugâgum* d'Arduwân, Bašsum, les trois témoins derrière la porte, Bunu-ma-Addu, et bien entendu Ibâl-pî-El, l'expéditeur de la lettre.

Le scheik-*sugâgum* d'Arduwân, contrairement aux autres personnes citées dans la lettre, n'est pas désigné par son nom propre. Bien qu'il ne puisse y avoir d'ambiguïté sur son identité pour les contemporains (il ne peut y avoir qu'un scheik-*sugâgum* d'une ville), c'est vraisemblablement par discrétion que l'auteur n'a pas nommé celui qui a dénoncé Bašsum en partie malgré lui. Arduwân devait se trouver dans la région frontalière entre la zone d'influence du roi de Mari et celle des rois du Zalmaqum. Cela explique qu'il ait entretenu des rapports avec les deux parties, et qu'il craigne particulièrement les représailles au cas où sa dénonciation se saurait : l.24 « Si tu révèles cette affaire à quelqu'un, je mourrai et je n'y survivrai pas ». Le toponyme Arduwân est aussi attesté par le texte administratif *ARMT XXII* 166. Cette tablette, qui comporte la mention *i-na ká ar-du-wa-an*, a été rédigée lors de distributions de vêtements à la porte de la ville. Dans son article « Une campagne de Yahdun-Lim en Haute Mésopotamie » (à paraître), Dominique Charpin a montré que ce texte s'insérait dans une suite de documents administratifs qui marquaient les différentes étapes d'une campagne de l'époque de Yahdun-Lim que l'on a pu reconstituer grâce aux dates des tablettes. Arduwân semble être la dernière étape de ce voyage, ce qui indique qu'elle était vraisemblablement à la limite de la sphère d'influence du royaume de Yahdun-Lim, qui coïncide donc avec celle du début du règne de Zimri-Lim. Dans notre texte (l.5), la ville est dit être dans le Zalmaqum, peut-être à sa frange. Il semble d'après le dossier du voyage cité ci-dessus, que cette ville se soit trouvée dans le prolongement de l'axe Tuttul-Kallatum-Zinasi. Le document d'Arduwân(um) a été rédigé 7 jours après celui de Zinasi, ce qui n'est cependant pas pour autant révélateur du nombre de jours de marche qui séparaient les deux lieux.

Bašsum est attesté dans plusieurs lettres : d'après les informations qu'elles nous livrent, il exerçait des fonctions administratives et militaires dans le nord, en particulier dans le nord-ouest de l'Ida-Maraš et du Balih (*ARMT XXVII* 1 p. 503). Dans la lettre *ARMT XXVI* 247 par exemple, il écrit de Dêr pour y faire amener du grain. A la ligne 39 de notre texte, le verbe *šullumum*, au singulier dans la clause *alam ul ušallam* (« La ville, [...], il ne la protège pas »), ne peut s'appliquer qu'à Bašsum. Il semble donc avoir cumulé des fonctions administratives et militaires dans la région de Dêr. Son titre administratif nous échappe cependant. Il ne peut avoir exercé ni le poste de scheik-*sugâgum* de Dêr, ni

---

<sup>1</sup>La plupart des lettres qui traitent de Dêr, parlent de problèmes de récoltes et d'acheminements de céréales. Pour un contre-exemple de la prospérité céréalière de Dêr, voir la lettre *ARMT XXVI* 247 de Bašsum à Zimri-Lim, dans laquelle il est dit que la ville de Dêr manque de grain, car la garnison s'en est emparé et ne veut pas en livrer.

celui de *merhûm* dans la région, ni celui de responsable de district<sup>2</sup>. Il est possible que son rang ait été subalterne à ceux-là. J.-M. Durand a émis l'hypothèse qu'il pouvait par ailleurs être devin-*bârûm* (ARMT XXVI/1 p. 504 b)).

Les trois témoins derrière la porte sont respectivement Dâda, Yašûb-Lim, et Yaptuna-El. Il s'agit vraisemblablement de trois notabilités de Dêr. Dâda, nom propre très courant par ailleurs est le chef de district-*haššânum*<sup>3</sup> (1.32). Cela signifie qu'il était donc le représentant local de l'autorité de Mari.

Le Bunu-ma-Addu<sup>4</sup> dont il est question ici est sans aucun doute le roi de Nihriya, l'un des quatre royaumes du Zalmaqum, qui a dû participer au complot des rois de cette région pour prendre Dêr (cf. ci-dessous). Il apparaît à plusieurs reprises dans les textes : d'après la tablette ARMT XXVI 32, il semble envoyer à Asqudum et Hâli-Hadûn, qui souhaiteraient la paix, des messages hypocrites. Dans la tablette ARMT XXVI 246, l'on s'interroge sur la sincérité du même roi qui veut venir sacrifier à Dagan. Il semble donc que l'on se méfie de lui.

L'expéditeur de la lettre est Ibâl-pî-El, haut-fonctionnaire mariote de l'époque de Zimri-Lim qui nous est attesté à de nombreuses reprises. Bien qu'il ait exercé des fonctions administratives et militaires diverses, sa charge principale au début du règne semble avoir été celle de *merhûm*. Le *merhûm*, en tant qu'intermédiaire entre le pouvoir royal et les nomades, responsable des grands espaces inter-urbains que fréquentaient ceux-ci, devait disposer d'une mobilité spatiale très grande. La lettre ARMT XXVI 180 à Zimri-Lim peut nous donner une idée du territoire nomade sur lequel s'étendait son autorité : alors que les nomades veulent s'installer, il fait prendre les présages pour ceux qui sont « à la limite du désert », « à l'orient du Sindjar, et à l'occident », « de... jusqu'à Gaššum », « de Gaššum jusqu'à la steppe de Sargon et jusqu'à Lahumu ». Il ne semble cependant pas qu'il ait toujours été très populaire parmi les Hanéens, comme en témoigne la lettre ARMT XXVI 45 d'Asqudum au roi, à l'occasion du palabre-*rihšum* des Hanéens. Un certain Ittin-Lim, qui est finalement écarté du palabre, semble avec d'autres personnes que l'on surveille à cette occasion, en vouloir particulièrement à Ibâl-pî-El :

« Avant que nous n'entendions quelque chose de la bouche d'Ittin-Lim, j'ai sans cesse entendu des propos inconvenants de la rumeur publique concernant Ibâl-pî-El et qui venaient de la bouche de Bît-Kapan même, disant : "Jamais Ibâl-pî-El ne nous a informés, ni ne nous a dit les ordres de notre seigneur". Voilà ce que je ne cesse d'entendre de la rumeur publique<sup>5</sup> ».

Il est possible qu'à l'époque des grandes révoltes, Ibâl-pî-El se soit désolidarisé vis à vis d'une partie de ceux dont il avait normalement la responsabilité. La trahison de Baššum en témoigne : certains habitants de cette région pouvaient être attirés par une alliance avec les rois du Zalmaqum et les princes benjaminites. Quoi qu'il en soit, la lettre publiée ci-dessus montre qu'Ibâl-pî-El a envoyé à Zimri-Lim l'information de la trahison de Baššum au profit de Bunu-ma-Addu. Il était donc pleinement solidaire du roi de Mari.

Il est révélateur des fonctions militaires d'Ibâl-pî-El dans la région, ainsi que de la supériorité hiérarchique du *merhûm* sur le Scheik-*sugâgum* de Dêr, que celui-ci se soit aussitôt concerté avec Hammân, et qu'il ait écrit à sa place au roi. Ibâl-pî-El est donc déjà en ce début de règne, alors que l'autorité de Zimri-Lim est encore relativement mal affermie, au centre des problèmes auxquels est confronté le royaume. Ayant la fonction de *merhûm*, à l'époque où les Benjaminites se révoltent, il s'occupe de la région septentrionale du pays, à la frontière avec le Zalmaqum ennemi, région riche qui brasse des populations multiples, les envies des voisins et les aspirations centrifuges de certains.

<sup>2</sup>C'est respectivement Hammân, Ibâl-pî-El et Dâda qui exercent ces fonctions.

<sup>3</sup>Pour un commentaire de sur ce terme voir J.-M. Durand, *M.A.R.I.* 6, 1990, p. 56 n. 91.

<sup>4</sup>Le nom propre Bunu-ma-Addu est attesté aussi à d'autres occasions : un individu doté de ce nom écrit à Asqudum dans la lettre ARMT XXVI 80 pour le remercier de l'avoir fait libérer de sa prison de Kurdâ, et pour faire libérer ses gens. Bunu-ma-Addu est aussi le nom d'un haut-fonctionnaire de Mari qui exerce jusqu'en ZL. 11'. La lettre ARMT XXVI 185-bis de Zimri-Lim à Šiptu traite de la répartition de ses biens, peut-être après sa mort. Il s'agit là très vraisemblablement d'homonymes comme le propose J.-M. Durand, *ARMT XXVI/1* p.369 c).

<sup>5</sup>1.7 sq. : *la-ma i-na pî-i i-ti-lim, mi-im-ma niš-še-mu-ú i-na pî-i, ma-[d]u-tim-ma a-wa-tim la ši-na-ti, [aš-šu]m i-ba-al-pî-AN, [iš-t]u é-ít ka-pa-an-ma, [e]š<sub>15</sub>-te-ne-em-mé, um-ma-a-mi ma-ti-ma, li-ba-al-pî-AN ú-ul ú-ba-[s]t-ir-né-ti-ma, a-wa-at be-lí-ne ú-ul iq-bi-né-ši-im, an-né-tim i-n[a p]t ma-du-tim-ma, eš<sub>15</sub>-te-ne-mé.*

Le scheik-*sugâgum* d'Arduwân vient donc à Dêr pour parler à Hammân de la trahison de Bašsum au profit de Bunu-ma-Addu, roi de Nihriya, à qui Bašsum a offert une *šûrubtum*. En bon scheik-*sugâgum*, Hammân se doit de rapporter au roi toutes les informations importantes qu'il a en sa connaissance<sup>6</sup>. Le scheik-*sugâgum* d'Arduwân ne veut cependant pas que l'affaire se sache, puisque, dans la mesure où sa ville est vraisemblablement frontalière avec les royaumes du Zalmaqum, il risque des représailles. Dans cette zone sous influences mixtes, les scheik-*sugâgum* devaient être attirés tantôt par une soumission aux rois du Zalmaqum, tantôt par celle au roi de Mari. Alors que Hammân lui jure de ne « révéler » l'affaire à personne, il trompe son interlocuteur en jouant sur l'ambiguïté de sens du verbe *wašûm* III lorsqu'il prête serment. Pour le scheik-*sugâgum* d'Arduwân, le verbe est compris comme signifiant « révéler » au sens le plus général possible de « faire se savoir », pour l'autre il a le sens restrictif de « révéler », c'est à dire répéter l'affaire dont il est question ou l'écrire à quelqu'un. En faisant se cacher trois témoins derrière la porte, et en demandant au scheik-*sugâgum* de répéter les propos qu'il a tenus la veille, Hammân s'arrange pour ne pas rompre son engagement auprès du dieux, qu'il a contracté par le serment-*nîš ilim*, mais pour ne pas se compromettre pour autant comme complice de Bašsum et des rois du Zalmaqum.

Hammân était pourtant au courant de l'affaire depuis la veille, et aurait pu aisément écrire à son supérieur hiérarchique ou à Mari, avant même de prononcer le serment-*nîš ilim*, le jour où il a caché les témoins derrière la porte. Cette démarche se justifie cependant par le contexte culturel local : entre particuliers, par le biais de malédictions potentielles, les dieux sont garants des serments promissoires, comme en témoigne notre texte. Mais dans le cas du témoignage en justice ou de façon plus générale, des témoignages aux autorités royales, les accusations doivent être prouvées<sup>7</sup>. C'est vraisemblablement pour cette raison que Hammân, qui devait rapporter les propos du scheik-*sugâgum* d'Arduwân, les fit répéter par celui-ci devant trois témoins. Cette démarche, aussi curieuse qu'elle puisse sembler, devait être motivée par le besoin de se disculper de tout doute sur la véracité des propos rapportés : dans le cadre de ses fonctions, Hammân pouvait se trouver en concurrence avec Bašsum, ou tout simplement ne pas bien s'entendre avec lui, et être par conséquent soupçonné de vouloir le dénoncer injustement.

La lettre ARMT XXVI 24 d'Ašmad à Asqudum aide à comprendre le contexte historique de notre texte. Il semblerait que lors de la seconde révolte benjaminite, les rois du Zalmaqum, alliés aux princes benjaminites aient eu l'intention de prendre Dêr :

« Asdi-Takim et les rois du Zalmaqum, les scheiks-*sugâgum* et les Anciens des Benjaminites, ont tué l'ânon (fait alliance) dans le temple de Šîn de Harrân. Les rois du pays de Zalmaqum tiennent sans cesse ces propos : "Il faut absolument que nous attaquions Dêr et, c'est nous qui en deviendrons rois". Voilà ce que les rois du Zalmaqum ont dit. Hamman, le scheik-*sugâgum* de Dêr, l'ayant appris, m'a écrit : "Envoie-moi x centaines de Hanéens afin qu'ils sauvent la ville. Les [...] en attendant que les Hanéens arrivent garderont la ville de Dêr"<sup>8</sup> ».

La trahison de Bašsum étant déjà vieille de deux ans à l'époque de notre lettre (l.30), les visées des rois du Zalmaqum sur Dêr devaient être prévues depuis assez longtemps. En fait, il s'agissait vraisemblablement d'une de leur directions privilégiées d'expansion, ce qui est normal s'il s'agit de la zone frontalière avec la zone d'influence de Mari.

Le Zalmaqum étant constitué de quatre royaumes, la nature des rapports entre ses différents rois, de façon générale et dans le cadre de l'attaque présumée de Dêr, n'est pas encore claire. Il n'est pas sûr s'ils voulaient exercer une souveraineté commune sur la ville, se répartir différentes zones conquises

<sup>6</sup>A propos de l'obligation d'information et de délation, voir J.-M. Durand : « Précurseurs syriens aux Protocoles néo-assyriens », dans *Marchands, diplomates et empereurs* = Mélanges P. Garelli, Paris, 1991, p. 56-68.

<sup>7</sup>Le code d'Hammu-rabi condamne à de très lourdes peines en cas de faux témoignage (§ 3, § 4).

<sup>8</sup>L. 10 sq. : *lâs-di-ta-ki-im* ú lugal-meš *ša za-al-ma-ql-im*<sup>ki</sup>ú, *lú su-ga-gu*<sup>meš</sup> ú lú-šu-gi<sub>4</sub>-meš [š]a dumu-meš *ia-mi-na*, [i]l-na é d<sub>su</sub>'en *ša ha-ar-ra-nim*<sup>ki</sup> anše *ha-ri iq-tú-ú-lu*-[n]im, [lugal-m]eš *ša ma-a-at za-al-ma-ql-im* k[i]-a-am *i-da-ab-bu-ú-b*[u], [um]-ma-a-mi *di-ir*<sup>ki</sup> *ni-ša-ab-ba-ba-ú*<sub>5</sub> ú lugal-meš *ni-nu*, [ni-z]a-az *an-ni-tam* lugal-meš *ša za-al-ma-ql-im* [i]d-bu-ú-bu-ma, [h]a-am-ma-an <sup>lú</sup>*su-ga-gu-um* *ša di-ir*<sup>ki</sup> *iš-me-e-ma*, [a-na] *še-ri-ia iš-pu-ra-am* [u]m-ma-a-mi [x me] h[a-n]i-i-l, [tú]r-dam-ma a-lam li-iš-šú-ru-ú-[nim...], i-[n]a *ha-da-nim* *ša ha-na-meš* [i]l-la-ku-ú-nim, a-lam di-ir<sup>ki</sup> i-na-aš-ša-ru.

sur le royaume de Mari, ou si l'un d'entre eux avait une influence prédominante sur les autres. Dans tous les cas, d'après notre document c'est Bunu-ma-Addu, roi de Nihriya qui semble s'être gagné les faveurs de Bašsum, et donc bénéficier d'un appui interne à la ville. Suivant l'étendue de la trahison, rendue par le verbe *apâlum* «répondre favorablement à», il est possible que Bašsum ait même livré des informations essentielles sur la défense de Dêr<sup>9</sup>. Alors que celui-ci a offert au roi de Nihriya un vêtement et une chemise, éléments caractéristiques de la *šûrubtum*, sa trahison est susceptible de provoquer toutes les foudres du roi de Mari.

Si notre texte illustre, dans le monde de Mari, la place du serment et l'importance formelle accordée au langage, condition nécessaire pour qu'un jeu de mots soit possible, il s'insère, par les histoires analogues que l'on peut trouver dans le monde grec par exemple, dans un système de valeurs propre à l'ensemble du Proche Orient. Par ailleurs, il nous documente sur plusieurs traits historiques importants : il semble que le témoignage multiple était nécessaire, même lorsqu'un *scheik-sugâgum* voulait transmettre un propos rapporté à son supérieur. Le texte nous donne d'autre part un éclairage supplémentaire sur un épisode que nous connaissons en partie grâce aux textes publiés par J.-M. Durand dans *ARMT XXVI/1*, à savoir les événements survenus dans les premières années du règne de Zimri-Lim, et sur une sphère géographique sur laquelle la documentation ne tardera pas à être plus explicite, c'est à dire le nord-ouest de la Syrie.

---

<sup>9</sup>Aux lignes 13-14, Bunu-ma-Addu dit que Bašsum lui parle « vraiment, avec un cœur franc », c'est à dire qu'il n'a pas de secrets pour lui.

## LE GOLFE ARABO-PERSIQUE, VU DEPUIS MARI

Brigitte GRONEBERG  
(Universität Hambourg & UPR 193)

W. Heimpel et Th. Howard-Carter ont présenté dans deux études parues simultanément, en 1987, la plus récente vue d'ensemble de la situation de Tilmun et de sa signification pour la Mésopotamie. Tilmun est pour W. Heimpel une « région cultivée à caractère insulaire »<sup>1</sup>, même si « les régions côtières de la péninsule arabique » y sont également comprises. Theresa Howard-Carter a abouti, dans une recension en forme d'article, à l'opinion que, sous l'appellation de « Tilmun », on comprenait différentes réalités géographiques et/ou socio-politiques selon les périodes<sup>2</sup>. Il s'agissait du compte rendu de l'ouvrage collectif sur « Tilmun » édité en 1983 par D. Potts, qui donnait pour la première fois, époque par époque, une synthèse élaborée des matériaux et opinions relatifs à « Tilmun »<sup>3</sup>.

A l'époque paléo-babylonienne qui nous intéresse ici exclusivement dans une perspective mariote, elle identifie « Tilmun » à Failaka et/ou à un comptoir commercial au nord du Koweït, en Iraq, au sud de l'Euphrate, en rase campagne, pour lequel la désignation de Tilmun comme « ville » aurait été utilisée dans les textes de Mari<sup>4</sup>.

Alors que, suivant l'accord de ces deux auteurs, l'île de Failaka, au moins dans la première moitié du second millénaire, doit être comprise comme appartenant à la réalité géographique et culturelle désignée comme « Tilmun », on continue d'ignorer si une partie de Bahrein doit aussi y être incluse.

L'accord règne également, à l'exception de quelques définitions de *realia*<sup>5</sup>, sur les biens que la Mésopotamie échangeait via Tilmun avec des régions plus éloignées ; on doit donc savoir gré aux deux auteurs de leur présentation exhaustive et concrète des objets, dimensions et matériaux.

Nous disposons des textes issus du cœur de la Mésopotamie, connus jusqu'à présent, grâce aux transcriptions de W. Heimpel (*loc. cit.*, p. 82-87), autant que possible avec des collations ; ils ne seront pas repris ici, sauf dans un petit résumé des citations textuelles avec énumération simplifiée des sujets relatifs à Tilmun, à l'époque paléo-babylonienne.

W. Heimpel mentionne parmi les textes de l'époque d'Isin : *BIN IX 403 = 404 ; 391 ; 405* : tous proviennent de fouilles irrégulières, mais sont originaires d'Isin<sup>6</sup>. Il s'agit du transport de cuir vers Tilmun.

---

<sup>1</sup>W. Heimpel, « Das untere Meer », *ZA* 77, 1987, p. 22-91, en particulier p. 35.

<sup>2</sup>Th. Howard-Carter, « Dilmun : at Sea or not at Sea? », *JCS* 39/1, 1987, p. 54-115 avec le « summary chart » p. 116-117.

<sup>3</sup>D. T. Potts, *Dilmun. New Studies in the Archaeology and Early History of Bahrein*, BBVO 2, Berlin, 1983.

<sup>4</sup>Voir *loc. cit.* (n. 2), p. 108 sq.

<sup>5</sup>Th. Howard-Carter, *loc. cit.* (note 2) p. 68 n. 36 (renvoyant à son article de *Archaeology*, Londres, 1986, p. 305-310), propose que la pierre « IGI.HA » ne soit pas une perle, mais une « eyestone » et corrige de ce fait Heimpel, *loc. cit.* (n. 1), p. 56 et n. 113.

<sup>6</sup>Voir M. van de Mierop, *Crafts in the Early Isin Period*, OLA 24, 1987, p. 5-7.

Les textes d'Ur de l'époque de Larsa mentionnent l'importation de cuivre<sup>7</sup> et de pierres précieuses : UET V 546 ; 286 ; 526 ; 292 ; 549 ; 678. Toutes les importations vont au temple de Ningal à Ur comme présents ou taxes.

Dans les textes économiques paléo-babyloniens d'Ur, UET V 796 et 367, il est question de l'achat de cuivre à Tilmun<sup>8</sup>. Deux textes traitent d'autres objets. YOS V 231 mentionne un bateau fait à la façon de Tilmun et un texte de Lagaba, TLB I 160, comptabilise, encore en l'an 21 de Samsuiluna, la livraison de rations de grain à un bateau armé par des Tilmunites.

Tandis que du cuir est exporté vers Tilmun, du cuivre est importé depuis cette ville en échange d'huile de sésame, d'argent ou de textiles<sup>9</sup>. Nous devons à Th. Howard-Carter un exposé sur la qualité du cuivre travaillé par les Mésopotamiens ainsi que sur la question de l'acquisition de l'étain<sup>10</sup>. À côté du cuivre de Chypre (Alašiya) qui est bien connu, les textes mentionnent celui de Tilmun. Au second millénaire, le cuivre devait donc parvenir en Mésopotamie, non seulement de Chypre, mais aussi de la région du Golfe, de Tilmun, qui n'en était pas un lieu de production, mais un endroit où on s'en procurait ; ce métal devait donc provenir d'Oman ou des déserts de l'Iran – tout comme l'importante adjonction d'étain nécessaire à la fabrication du bronze<sup>11</sup>. L'autre route possible passait par Suse.

F. Joannès a montré, lors des Rencontres Assyriologiques de Gand (juillet 1990), que ces métaux importés étaient lourdement taxés par les différents États. Pour Mari, à l'époque de Zimri-Lim, le transport s'effectuait normalement par la route commerciale via Suse et Ešnunna, sans doute parce que les conditions politiques y garantissaient la sécurité comme dans le sud de la Mésopotamie.

À l'époque de Samsî-Addu et de ses fils, plusieurs lettres des archives de Mari mentionnent des échanges avec les Tilmunites.

Heimpel n'a cité que des extraits de ces lettres. Il s'agit de ARM I 21 : 17 et V 14. S'y ajoute le document administratif ARM XXIII 333 : il enregistre 2 agneaux pour des bateaux venus de Tilmun. La date en est cassée.

À ces lettres déjà connues on peut maintenant ajouter deux autres plus brèves, qui datent, comme celles qui étaient déjà publiées, de l'époque de Yasmah-Addu de Mari. Elles sont donc chronologiquement postérieures aux textes d'Ur, qui mentionnent les importations de cuivre et de pierres précieuses<sup>12</sup>.

L'attestation de M.A.R.I. 4, 1985, p. 320-322 sq., où Tilmun apparaît dans un contexte endommagé, a été traitée de manière exhaustive par J.-M. Durand et D. Charpin<sup>13</sup>. Toutes les autres attestations de Tilmun dans les archives de Mari sont republiées dans ce qui suit. Il m'est très agréable de me joindre à l'équipe de Mari pour publier, en l'honneur de Michel Fleury, ces textes qui montrent jusqu'où s'étendaient, au sud-est mésopotamien, les relations de la grande métropole du moyen

<sup>7</sup>Du cuivre de Tilmun, à côté de cuivre d'Alašiya, est mentionné dans Millard, JCS 25, 1973, p. 211 sq., cf. Heimpel, loc. cit., p. 87 n°70.

<sup>8</sup>Pour UET V 367 voir D. Charpin, *Le clergé d'Ur au siècle d'Hammurabi (XIX<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles av. J.-C.)*, Genève-Paris, 1986, p. 477-478. Pour UET V 428, qui n'a pas été cité par Heimpel, loc. cit., Charpin doute que les restes de signes de la l. 17 puissent être lus KASKAL NI-TUK<sup>ki</sup>-na (contre B. Groneberg, RGTC 3 s.v.). K. Butz, dans D. Potts (éd.), *Dilmun*, p. 143, qui s'appuie sur RGTC 3, cite en dehors de ces exemples également UET 5, 109, 9 (douteux) et UET V 548 et 716, où apparaissent des Timunites (lú NI-TUK<sup>ki</sup>). En outre, il cite la lettre UET V 81, qui mentionne une expédition commerciale vers Tilmun (*ālik Tilmun*). Cette lettre a fait l'objet d'un commentaire complet par W. F. Leemans, *Foreign Trade in the Old Babylonian Period*, Leiden, 1960, p. 39 sqq.

<sup>9</sup>La répartition chronologique entre les exportations de cuir vers Tilmun (à l'époque d'Isin) et les importations de cuivre et de pierres précieuses à Ur depuis Tilmun (à l'époque de Larsa) me semble due au hasard.

<sup>10</sup>Th. Howard-Carter, loc. cit. (n. 2), p. 65 sq. et p. 75-77. W. Heimpel donne, p. 52-54, une liste utile des indications d'origine dans les textes mésopotamiens de la fin du III<sup>e</sup> millénaire mais demeure réservé sur la localisation de ces endroits. Pour une étude fondamentale sur le commerce du métal entre l'Asie centrale méridionale et la Mésopotamie, voir maintenant M. Stech et V. C. Pigott, *Iraq* 48, 1986, p. 39-64. À propos du cuivre mésopotamien, cf. W. Röllig, article « Kupfer », *RIA* 6, 1980-83, p. 344 (section philologique), et J. D. Muhly, *ibid.*, p. 348-364 (section archéologique).

<sup>11</sup>Pour la provenance de l'étain, cf. T. Stech et V. C. Pigott, loc. cit., p. 42-49.

<sup>12</sup>Pour plus de détails, cf. L. Oppenheim, « The Seafaring Merchants of Ur », *JAOS* 74, 1954, p. 8, n. 8.

<sup>13</sup>Tilmun est citée dans la dernière ligne de ce récit d'une campagne militaire d'Isme-Dagan et de Yasmah-Addu.

Euphrate, en remerciement tout particulièrement pour l'aimable hospitalité reçue à Chalon-Luxembourg, lorsque je suis venue partager les travaux de l'équipe de Mari.

1) *M.A.R.I.* 3, p. 92 n°61<sup>14</sup>

2 qa ì-giš šu-úr-mìn  
a-na lugal  
ti-il<sub>5</sub>-mu-na-<sup>i</sup>ki

2 litres d'essence de cyprès  
pour le roi  
des Tilmunites

(Date : mois de *Liliātum* [mois iv\*] de l'éponymie d'Addu-bani [époque de Samsī-Addu])

2) *ARM I 21*

a-na ia-ás-ma-ah.<sup>d</sup>IM  
2 qí-bí-ma  
um-ma <sup>d</sup>utu-ši.<sup>d</sup>IM  
4 a-bu-[k]a-a-ma  
aš-šum dumu ši-ip-ri-im lú te-el-mu-ni-i-im<sup>ki</sup>  
6 ki-a-am ta-aš-[p]u-ra-am um-ma at-ta-ma  
a-na é dam-gàr i-ru-ub ki-si-ít-tam ša giš-eren\*  
8 iš-ši-ma qa-ab-la-šu is-sí-qú  
aš-šum ki-a-am a-di i-na-an-na ú-ul aṭ-ru-us-sú  
10 an-ni-tam ta-aš-pu-ra-am  
ma-a li-sí-qú anše-há ú-ul ra-ki-i-ib  
12 am-mi-nim a-di i-na-an-na la ta-aṭ-ru-us-sú  
i-na ta-ši-ma-a-ti-ia tu-ša iš-tu u<sub>4</sub> 20-kam  
14 ta-<<x x>>-aṭ-ṭà-ra-as-sú  
[am-mi-nim ú-u]l ta-ṭà-ru-a[s-sú-m]a  
(...)  
R. [... ..] ma x x [  
2' [... ..]ṭú]-ur-da-aš-šu  
ú\* [i-na-an-na an]še la-gu-há  
4' a-na [še-ri-ka a-na qa-a]ṭ-ṭú-na-an<sup>ki</sup>  
aṭ-ru-ud an\*-n[u-um-ma i]š-tu qa-aṭ-ṭú-na-an<sup>ki</sup>  
6' a-na ka-ha-aṭ<sup>ki</sup> iš-tu ka-ha-aṭ<sup>ki</sup>  
a-na še-ri-ia  
8' aš-šum šu-ri-pí-im pu-uh-hu-ri-im  
da-mi-iq i-nu-ma ša lú-meš ša bi-la-tim  
10' šu-ri-pa-am iš-tu 10 bé-ri iš-tu 20 bé-ri  
iz-za-ab-bi-lu-nim dumu-meš ša-qí-i  
12' ù úš-mi-i ṛ\*-dī\*-ka ša ma-ah-<ri>-ka  
iz-za-az-zu\*\* wu-e-er-ma šu-ri-pa-[am]  
14' li-pa-ah-h[i-r]u i-na iṣ\*?-ṣí\*-im ka-bi-i  
ù ši-ít-tam d[am-q]í-[i]š li-im-su-ú  
16' ta\*-[b]a-ru-um ù me-su-ú [iš]-tu dam-qí-iš  
me-su-ú me-e li-ma-a[l\*-lu-ú]  
18' i-nu-ma šu-ri-pu-um it-t[a\*-ak-ša-ar]

<sup>14</sup>Voir déjà Th. Howard-Carter, *loc. cit.*, p. 90.

[h]e-pu-ú à pu-hu-r[u-um li-ib-ši]  
 20' ša-ni-tam 1 anše še-ì-giš uh-hu-[ur]  
 li-na-aš-ši-pu-ma  
 22' ar-hi-iš  
 a-na a-ka-li-ia  
 24' šu-bi-lam

<sup>1</sup> Dis à Yasmah-Addu : ainsi (parle) ton père Samsî-Addu.

<sup>5</sup> Au sujet du messenger tilmunite, <sup>6</sup> tu m'as écrit en ces termes : « <sup>7-8</sup> Il est entré dans la maison d'un marchand (et) a soulevé le tronc<sup>15</sup> d'un cèdre ; il a ainsi attrapé une hernie<sup>16</sup>. <sup>9</sup> C'est pourquoi jusqu'à présent je ne l'ai pas envoyé ». <sup>10</sup> Voilà ce que tu m'as écrit.

<sup>11</sup> Quoi ! Il s'est donné un tour de rein ? Ne peut-il emprunter comme moyen de transport des ânes<sup>17</sup> ? Pourquoi jusqu'à présent ne l'as-tu pas envoyé ? <sup>13</sup> A mon avis, tu pouvais l'envoyer depuis 20 jours. <sup>14</sup> [Pourquoi (donc)] ne l'as-tu pas envoyé ?

(Le reste de la face est cassé)

2' ... envoie-lui. 3' [Voici que] 5' je t'ai envoyé 3' des ânes de bât 4' à Qatṭunân. 7' <Envoie-le> 5' de Qatṭunân 6' à Kahat et de Kahat 7' chez moi.

<sup>8</sup> En ce qui concerne le stockage de la glace, <sup>9</sup> c'est bien ! Quand les porteurs <sup>10'-11'</sup> auront apporté la glace depuis 10 ou 20 doubles-lieues, <sup>13'</sup> donne des instructions <sup>11'-12'</sup> aux échansons et aux employés, tes serviteurs, qui se tiennent auprès de toi, <sup>13'-14'</sup> pour qu'ils la stockent. <sup>18</sup> Ils doivent bien laver <sup>14'</sup> du gravillon, les impuretés <sup>15'</sup> et les saletés<sup>19</sup>. <sup>16'</sup> (Cela représente) *désencrassage* et lavage<sup>20</sup>. Après qu'ils l'aient bien lavée, <sup>17'</sup> ils devront la [remplir] d'eau. <sup>18'</sup> Après que la glace [se sera reconstituée ?]<sup>21</sup>, <sup>19'</sup> ils la briseront et [elle devra être] stockée.

<sup>20'</sup> Autre chose : une ânée de sésame est en retard. <sup>22'-24'</sup> Ils devront le vanner et me l'envoyer rapidement pour ma table<sup>22</sup>.

<sup>15</sup> *kisittum* a plusieurs sens. Il désigne d'une part le « tronc d'un arbre » (cf. CAD K 422 1.a) ; d'autre part, il peut désigner « un morceau de bois aromatisé », qui sera brûlé. Le CAD K (s.v. sous 2.) a rangé notre exemple sous cette deuxième rubrique (K 423a).

<sup>16</sup> Lit. « sa taille est devenue étroite ». Ce passage n'est pas clair. W. Heimpel, *loc. cit.* (n. 1) p. 87, transcrit IZ-ZI-KU et traduit : « verrenkte(?) sich (seine Hüfte) ». IZ-ZI-KU pourrait représenter une racine verbale à première faible, qui devrait appartenir à la classe en (i). Seuls *esēku* « attribuer » ou *esēqu* « graver » correspondent à cette définition, mais leur sens convient mal au passage. Avec le CAD S 170 1 c), je suppose qu'il s'agit du parfait de *siāqu* « devenir étroit », ce qui reproduit précisément l'expression proposée par W. Heimpel dans sa traduction (« sa taille est devenu étroite » = « il s'est luxé la taille »).

Le -u final est, dans cette forme verbale, comme à la l. 11 (*li-sí-ú*) étonnant. Peut-être s'agit-il d'un -u emphatique. Des voyelles finales sans signification morphologique sont également attestées à d'autres endroits dans des lettres de Mari, cf. B. Gronenberg, RA 83, 1989, p. 33.

<sup>17</sup> Pour l'usage du pluriel anše-há avec *rakābum* pour un seul homme malade, cf. le document édité ici-même par B. Lafont, A.250 : 15. Il ne peut s'agir de « plusieurs ânes » indiquant « une monture et sa remonte » puisque c'est un voyage ponctuel à quelques lieux de la résidence du fonctionnaire. Il s'agit plutôt d'une couple d'animaux traînant une litière.

<sup>18</sup> Le texte est endommagé. D'après une suggestion de J.-M. Durand, on trouve dans *Mal'ku VIII* : 157 *iš-šu [ x x ] = da-ba-rum* (cf. CAD D p. 14). A la ligne 16', ces deux opérations pourraient être reprises par *dá-ba-rum à me-su-ú*, deux infinitifs en phrase nominale signifiant : « (Cela) représente l'opération de *désencrassage* et de nettoyage ». A la l. 15' *i-na iš'-št-im* pourrait équivaloir à *hiššum* « gravier », attesté à Mari dans ARMT XXXVI 92 d).

<sup>19</sup> J.-M. Durand me signale : « Dans une incantation inédite de Mari, on trouve (l. 43-44) : *ki-ma zu-ú-tim i-na ap-pl-šu, ki-ma ši-it-tim i-na šu-bu-ri-šu*, ce qui doit signifier : "comme de la sueur sur son nez, comme de la fiente sur son anus". Ce terme de *šittum*, sans doute le sg. de *šinātum*, ne semble pas, à l'heure actuelle, documenté dans les dictionnaires ; cf. cependant la glose : *šit/št-tum/ti = zu-ú* dans l'inédit d'Uruk, W.22703, 11, et GC 2, 406, 16, cités par W. von Soden AHw p.1535a. Le passage de Mari montre que la bonne lecture est donc sans doute *šittum*. »

<sup>20</sup> Il est vraisemblable qu'il s'agit ici de deux infinitifs, en phrase nominale ; cf. n. 18.

<sup>21</sup> La restitution est, ici aussi, controversée. D'après le sens, je suppose un accompli Ntn de *kašāru*, qui jusqu'à présent n'est cependant attesté qu'au système N. *Kašārum* est utilisé *passim*, à propos du rassemblement, i.e. pour exprimer l'« épaississement » de l'écume, des nuages, etc., cf. CAD K s.v. p. 260, en particulier sous 3. Ou bien faut-il penser plutôt à *kašā* « frire » ? Ce verbe n'est cependant pas attesté au système N.

<sup>22</sup> Cf. la traduction des ll. 11'-14' dans M.A.R.I. 4, 1985, p. 303 n. 47.

Commentaire

De façon étonnante, ce n'est qu'en supposant une irrégularité grammaticale (« *u* supplémentaire ») qu'apparaît clairement ce qui arriva au Tilmunite dans la boutique. Puisqu'il ne peut soi-disant pas monter sur un âne, il a dû arriver un malheur au « milieu de son corps » (*qablu*), sans doute en liaison avec le « soulèvement » du tronc de cèdre.

La face et le revers de la tablette n'ont aucun rapport entre eux<sup>23</sup>.

Ce n'est pas le transport de la glace, mais une « glacière » qui est mentionnée dans différentes lettres de Mari du temps de Zimri-Lim<sup>24</sup>. La glace, d'après la lettre de Rimah *OBTR* 79, était un bien précieux, destiné à la consommation des dieux et de la famille royale. Cela explique le traitement soigneux de la glace et le recours à la collaboration de fonctionnaires et échantons<sup>25</sup>.

3) *ARM* 17

- a-na ia-ás-ma-ah*<sup>dIM</sup>  
 2 *qí-bí-ma*  
*um-ma* [<sup>d</sup>]utu-ši<sup>dIM</sup>  
 4 *a-bu-ka-a-ma*  
*wa-ar-ki* *ṭup-pí-ia an-ni-im*  
 6 *ša-né-em* *u<sub>4</sub>-um-šu* *dumu-meš ši-ip-r[i]*  
*lú te-el-mu-nu-ú*<sup>ki</sup> *iš-tu šu-ba-[at<sup>d</sup>en-lí]*<sup>ki</sup>  
 8 *uš-šú-nim* 10 *lú la-ap-nu-tim a-na* [*ka-š*]*a*\*-*[d]**i*\*-*šu-nu*  
*ša it-ti-šu-nu i-la-ku-[nim]*  
 10 *lú-meš* [*š*]*a-ru-[t]**um li-gu-ru-šu-nu-[ti-m]**a*  
*i-na ig-ri-šu-nu ni-šu-su\**-*nu ú-ba-la-ṭú*  
 12 *ù šu-nu ha-du-ma i-la-ku*  
*lú-meš ša-ru-tim ta-ṭ[à]-ar-ra-ad-ma*  
 14 *iš-tu kaskal i-pa-aṭ-ṭà-ru mi-im-ma lú ša-ru-tim*  
*la ta-ṭà-ar-ra-ad*  
 16 30 *udu-nitá-há*  
 0,0.3 *ì-sag* 0,1 *še-i-giš i-na nu-hi lu ša-pí-ik*  
 18 3 *qa numun da-pa-ra-nim* *ù ši-mi-i[š]-ša-la-am\**  
*a-na* 10 *lú-meš* *ù lú-tur-meš-šu-nu* [*lú*] *te-e*[*l*]-*mu-ni-í*<sup>ki</sup>  
 20 1-àm *kuš<sup>na-da-tim</sup>*<sup>26</sup> 2-àm *kuš<sup>me-še-[n]</sup>*<sup>27</sup>  
*a-na* *lú ir-meš i\*-yu\*-ti-in* 1-àm *kuš<sup>na-da-t[im]</sup>* 2-àm *kuš<sup>me-še-[ni]</sup>*  
 22 *a-na* 7 *dumu-meš um-me-ni*  
 1-àm *kuš<sup>na-da-tim</sup>* 2-àm *kuš<sup>[me-še-ni]</sup>*  
 24 *a-na* 10 *lú-meš ša iš-tu* [*šu-ba-at<sup>d</sup>en-lí*]<sup>ki</sup>  
*it-ti-šu-nu i-la-[ku]*  
 26 [1]-àm [*ku*]<sup>š</sup>*na-da-tim* [2-àm *kuš<sup>me-še-ni]</sup>*  
*a-na* 10 *anše g[ú]-há* [10 *éš<sup>eb-li</sup> ša* 1 1/2 *ninda* àm]  
 28 *šunigin* 52 *kuš<sup>na-d[a-tim]</sup>*

<sup>23</sup>Contre Th. Howard-Carter, « Dilmun », p. 90, qui s'est laissée entraîner dans l'erreur par la traduction dépassée d'*ARM* I.

<sup>24</sup>Cf. le *bīt šuripim* « glacière » dans *ARM* XIV 25 : 4 et 29 : 5 (collation!) [Saggaratum]. Les textes *ARM* XIII 121 et 122 [Terqa] ne sont conservés que partiellement. Noter aussi l'inscription commémorative de Zimri-Lim relative à la glacière de Terqa (D. Frayne, *RIME* 4, p. 625 n°3). Le dossier concernant la construction des diverses glacières est publié dans *ARM* XXVII/3 (*Constructions dans le palais et pour le roi*).

<sup>25</sup>Pour les techniques du transport de la glace, cf. St. Page, « Ice, Offerings and Deities in the Old Babylonian Texts from Tell el Rimah », *CRRAI* 17, 1970, p. 181-182. Pour l'intervention des échantons dans ce contexte, voir récemment *ARM* XXVI 400 (Zimri-Lim).

<sup>26</sup>Pour le *nadûm*, un sac en cuir, cf. J.-M. Durand, *N.A.B.U.* 1988/69.

<sup>27</sup>Pour *mešenum* cf. *CAD* M/2, p. 38.

- 1 šu-ši 4 kuš<sup>me-še-n[i]</sup>  
 30 1 kuš<sup>ma-ri-na° gal</sup><sup>28</sup>  
 10 éš\*<sup>eb-li ša 1 1/2 ninda àm</sup>  
 32 ša pí-i tup-pí-ia an-né-i-im  
 lu-ú ku-un  
 34 ki-ma dumu-meš ši-ip-ri šu-nu {ti}  
 i-na ka-ša-di-šu-[nu] ik-[ka]-lu-ú  
 36 ù i-na pa-ni-tim [l]ú-meš\* ú-[ul i]k\*-lu-ú  
 a-na la-[i]-im aq-[b]i um-ma a-na-ku<sup>1</sup> (ZU)-ma  
 38 Īha-am-[mi-ti-lu]-ú re-ša-am [i]-na ma-ri<sup>ki</sup>  
 li-ki-il [i-na-an]-na šu-pu-ur-ma  
 40 Īha-am-mi-ti-lu-ú li-it-ru-ni-kum-ma  
 re-eš dumu-meš ši-ip-ri i-na ma-ri<sup>ki</sup>  
 42 li-ki-il ki-ma i-na ka-ša-di-šu-nu  
 it-ti-šu-nu i-la-ku  
 44 ù ší-di-tam ma-li i-ir-ri-šu-ka  
 a-pu-ul-šu-nu-ti<sup>29</sup>

<sup>1</sup> Dis à Yasmah-Addu : ainsi (parle) ton père Samsî-Addu.

<sup>5-6</sup> Le jour suivant ma présente tablette, les messagers <sup>7-8</sup> tilmunites sortiront de Šubat-Enlil. <sup>8-9</sup> Il y a 10 pauvres qui, à leur arrivée, iront avec eux. <sup>10</sup> Les riches devront les embaucher et, <sup>11</sup> avec leur salaire, ils devront faire vivre leurs gens. <sup>12</sup> Ainsi les accompagneront-ils avec joie. <sup>13</sup> Mais si tu envoies des riches, <sup>14</sup> ils s'éloigneront de la caravane : <sup>15</sup> aussi n'envoie <sup>14</sup> de riches en aucun cas !

<sup>16</sup> 30 moutons, <sup>17</sup> 30 litres d'huile et 60 litres de sésame doivent être versés dans des outres, ainsi que <sup>18</sup> 3 litres de semences de genévrier et du šimiššalûm. <sup>19</sup> Pour les 10 hommes et leurs serviteurs, les Tilmunites : <sup>20</sup> une sacoche en cuir et une paire de sandales chacun. <sup>21</sup> Pour mes serviteurs : une sacoche en cuir et une paire de sandales chacun ; <sup>22</sup> pour les sept artisans : <sup>23</sup> une sacoche en cuir et une paire de sandale chacun ; <sup>24-25</sup> pour les dix hommes qui doivent aller avec eux depuis Šubat-Enlil : <sup>26</sup> [une] sacoche en cuir et [une paire] de sandales chacun ; <sup>27</sup> pour les dix ânes de bât : dix longues de 1 1/2 coudée].

<sup>28</sup> Total : 52 sacs en cuir, <sup>29</sup> 64 sandales en cuir, <sup>30</sup> une grande ombrelle(?), <sup>31</sup> dix longues de 1 1/2 coudée. <sup>32</sup> Qu'il soit ordonné selon le contenu de ma présente tablette !

<sup>34</sup> Parce que ces messagers ont été retenus dès leur arrivée, <sup>36</sup> alors que précédemment on n'avait pas retenu les gens, <sup>37</sup> j'ai dit à Lâ'ûm : « <sup>38-39</sup> Que Hammitilû attende à Mari ». <sup>39</sup> A présent, envoie un message, <sup>40</sup> afin qu'on te conduise Hammitilû et <sup>41-42</sup> qu'il attende les messagers à Mari : <sup>43</sup> qu'il aille avec eux à leur arrivée. <sup>45</sup> Fournis-leur <sup>44</sup> toutes les provisions qu'ils te demanderont.

### Commentaire

Cette lettre contient des instructions de Samsî-Addu à son fils. Elle a fait l'objet d'une controverse dans *N.A.B.U.* 90/53 et 90/62 entre M. Anbar et moi-même. Il m'apparaît certain que la caravane tilmunite fait étape à Šubat-Enlil et doit, de là, se rendre ensuite à Mari, avec un accompagnement de 10 hommes. Elle doit être pourvue d'alimentation et de chaussures. 10 ânes de bât en font manifestement partie, pour lesquels à la halte de nouvelles longues(?) devront être livrées. Le total des objets l. 28 sq. permet des déductions sur le nombre des voyageurs. Nous savons que 10 pauvres doivent servir d'escorteurs à l'arrivée à Šubat-Enlil (l. 8). Ce sont sans doute les 10 mêmes personnes qui doivent se mettre en route depuis Šubat-Enlil (l. 24), auxquels s'ajoutent 7 artisans (l. 22). Le chiffre des Tilmunites est donné comme 10 (l. 19). Il faut y ajouter leurs serviteurs, en nombre inconnu (l. 19). La caravane comporte encore les gens de Samsî-Addu (l. 21), qui ne sont pas comptabilisés. Nous décomptons 27 voyageurs qui reçoivent chacun 1 sac et une paire de chaussures, soit au total 54 chaussures. Donc les 10 paires de chaussures qui restent pour obtenir le total de 64 (l. 29) sont

<sup>28</sup>Pour le *marînu* en cuir, que je tiens pour une sorte de parasol ou de velum, cf. B. Groneberg, *N.A.B.U.* 90/23.

<sup>29</sup>Collations de J.-M. Durand dans *M.A.R.I.* 3, 1984, p. 282.

celles qui sont distribuées aux serviteurs de Samsî-Addu. Si chacun en reçoit une paire, cela permet d'équiper 5 serviteurs de Samsî-Addu. La caravane se composait donc de 32 hommes. Ce chiffre est en contradiction avec le nombre des sacs, soit 52, qui doivent de toute façon être distribués. Pour qui étaient les 20 sacs supplémentaires? Peut-être, était-ce pour les serviteurs des Tilmunites, qui n'ont pas droit à des sandales.

La caravane poursuit sa route dans une direction inconnue. Je suppose qu'elle doit s'en retourner à Tilmun via Babylone (voir texte suivant).

4) ARMV 14

*a-na ha-m[u]-ra-bi*  
 2 *qí-bí-ma*  
*um-ma ia-ás-ma-ah.<sup>d</sup>IM-ma*  
 4 *i-na pa-ni-tim kaskal a-hu-ka a-na te-el-mu-un<sup>ki</sup>*  
*it-ru-ud i-na-an<sup>1</sup>-na kaskal ši-i i-tu-ra-am-ma*  
 6 *i-na bu-uq-re-e bu-ur-tim*  
*ma-ha-ar i-lí-e-pu-uh*  
 8 *i[k-ka]-li ù [i]t-ti kaskal ša-a-ti*  
 [ ]-šu-nu  
 10 [ ]šú<sup>2</sup>-ú  
 (...)  
 R. ù [.....]-ka  
 2' ša [.....]-mu  
*mi-im-m[a li-ib-ba-k]a la i-na-a'<sub>4</sub>-i-id*  
 4' *i-na-an-na [z<sup>1</sup>i-i]k-ri-ia*  
*ù im-g[u-ur-ND a]t-ṭà-ar-dam*  
 6' *kaskal ša-a-ti a-na [ká]-dingir-ra<sup>ki</sup> a-na še-ri-ka*  
*ú-[š]a-al-l[a]-mu-nim*  
 8' *kaskal ši-i a-di u<sub>4</sub>-um a-hu-ka*  
*i-ša-ap-pa-ra-kum-ma it-ta-[a]l-la-kam*  
 10' *aš-ra-nu-um-ma li-ik-ka-li*  
*a-hu-ka iš-me.<sup>d</sup>da-gan ša-lim*  
 12' *ù a-lum é-kál-la-tum<sup>ki</sup> ša-lim*  
*a-na-ku ša-al-ma-ku*  
 14' *a-lum ma-ri<sup>ki</sup> ša-lim*

<sup>1</sup> Dis à Hammurabi : ainsi parle Yasmah-Addu.

<sup>4-5</sup> Précédemment, ton frère a envoyé une caravane à Tilmun. A présent cette caravane, étant de retour, <sup>8</sup> a été arrêtée <sup>7</sup> chez Ilí-Epuh <sup>6</sup> à cause d'une revendication portant sur un puits. Mais avec cette caravane ...

(fragments de deux lignes, puis lacune)

<sup>3'</sup> Que ton cœur n'ait nulle inquiétude ! <sup>4'</sup> A présent, je viens d'envoyer Zikriya et Imgur-...]. <sup>7'</sup> Ils doivent accompagner <sup>6'</sup> cette caravane chez toi à Babylone. <sup>8'</sup> Que cette caravane <sup>10'</sup> soit retenue là-bas <sup>8'</sup> jusqu'au jour où ton frère <sup>9'</sup> t'écrit qu'elle parte.

<sup>11'</sup> Ton frère Išme-Dagan va bien <sup>12'</sup> et la ville d'Ekallatum va bien. <sup>13'</sup> Je vais bien <sup>14'</sup> et la ville de Mari va bien également<sup>30</sup>.

<sup>30</sup>Cf. les collations et la traduction des lignes 11'-14' par J.-M. Durand, *M.A.R.I.* 4, 1986, p. 303 n. 47.

Commentaire

Cette lettre nous fournit l'information très importante, qu'à l'époque du royaume de Haute Mésopotamie des caravanes allant à Tilmun, ou en venant, traversaient la Babylonie. Yasmah-Addu fait remarquer que c'est le roi Samsî-Addu lui-même (*a-hu-ka* l. 8') qui indiquera le moment durant lequel la caravane devra être retenue à Babylone.

Cette lettre que je situe chronologiquement *après* le document n°3, nous renseigne sur deux arrêts auxquels la caravane est contrainte : elle a été arrêté une fois par un certain Ilī-Epuh, en raison d'un procès, et dut ensuite patienter un certain temps à Babylone.

La lettre ARM V 71 a un rapport très général avec cette lettre. Le fonctionnaire Haliya-Addu y écrit à Yasmah-Addu que des bergers se plaignent de ne pas avoir reçu leurs rations. Parmi eux se trouve un certain Ilī-Epuh, celui qui est cité dans notre lettre à propos de la « revendication à propos (de l'usage?) d'un puits ». Le rapport provient d'un certain Zikrī-Ištar, peut-être le Zikrīya de la lettre que Yasmah-Addu voulait envoyer à Babylone.

5) A.2927

	<i>a-na be-lí-ia</i>	10	<i>a-na ti-il-mu-un<sup>ki</sup></i>
2	<i>qí-bí-ma</i>		<i>iš-pu-ru it-ti-šu-nu</i>
	<i>um-ma ia-ás-ma-ah<sup>dIM</sup></i>	12	<i>il-li-ku-nim kaskal ši-i</i>
4	<i>ir-ka-a-ma</i>		<i>ša-al-ma-at ù ta-a-ar-tam</i>
	<i>a-li-ik-ka iš-tu ti-il-mu-un<sup>ki</sup></i>	14	<i>a-na be-lí-ia na-šu-ú</i>
6	<i>il-li-kam dumu-meš ši-ip-ri</i>		<i>u<sub>4</sub> 5-kam u<sub>4</sub> 6-kam ma-ah-[ri]-i[a]</i>
	<i>ti-il-mu-na-yu<sup>ki</sup></i>	16	<i>i-nu-uh-hu-ma a-na a-lim<sup>[k]i</sup></i>
8	<i>ka-ab-tu-tum il-li-ku-nim</i>		<i>a-ṭà-ar-ra-as-sú-nu-ti</i>
	<i>ù lú-meš ša be-lí</i>		

Dis à mon seigneur : ainsi parle ton serviteur Yasmah-Addu.

<sup>5-6</sup> Ta caravane est arrivée de Tilmun : des messagers <sup>7</sup> tilmunites <sup>8</sup> importants sont arrivés <sup>9</sup> et les hommes que mon seigneur <sup>11</sup> avait envoyés <sup>10</sup> à Tilmun <sup>12</sup> sont arrivés <sup>11</sup> avec eux. <sup>12</sup> Cette caravane <sup>13</sup> est saine et sauve ; <sup>13-14</sup> ils apportent des cadeaux pour mon seigneur. <sup>16</sup> Ils se reposeront <sup>15</sup> auprès de moi 5 ou 6 jours, <sup>17</sup> (puis) je les enverrai <sup>16</sup> à la Ville.

Commentaire

On est tenté de mettre cette lettre jusqu'à présent inédite en rapport avec ARM I, 17, dans laquelle il est indiqué que Samsî-Addu a envoyé en mission ses propres serviteurs avec une caravane tilmunite. Ce sont eux ou d'autres employés qui revinrent alors avec la caravane tilmunite suivante. La mention de « présents » (*tāmartum*) est intéressante ; il n'est malheureusement pas indiqué en quoi ils consistaient. La graphie, enfin, du nom de lieu Tilmun est digne de remarque : elle ne comporte pas comme d'habitude le signe EL<sup>31</sup>, mais, partout dans ce texte, le signe LL.

6) A.2761

	<i>a-na ia-ás-ma-ah<sup>dIM</sup></i>	10	<i>ku-nu-[uk] a-na dumu-meš ši-ip-ri</i>
2	<i>qí-bí-ma</i>		<i>i-ú-ti-in</i>
	<i>um-ma<sup>dutu-ši<sup>dIM</sup></sup></i>	12	<i>ša a-na te-el-mu-un<sup>ki</sup></i>
4	<i>a-bu-[k]a-a-ma</i>		<i>i-la-ku i-dī-in-ma</i>
	<i>3 qa ì-sag [du<sub>10</sub>-ga?] ì-giš šu-ur-mìn</i>	14	<i>a-na lugal ša te-el-mu-un<sup>ki</sup></i>
6	<i>i-na 1 dug ki-si-ik-ki</i>		<i>li-ib-lu</i>
	<i>ša du-un-nu-&lt;&lt;x&gt;&gt;nu</i>	16	<i>lú ša tu-ša-ab-ba-lu ma-[dī]-iš</i>
8	<i>ša [si-pa-ar]-ri</i>		<i>lu-ú ṭà-ab</i>
	<i>i-na k[u-nu-kī]-ka</i>		

<sup>31</sup>Cf. Th. Howard-Carter, « Dilmun » p. 89 à la suite de J. Sasson, RA 66, 1972, p. 178. La graphie « mixte » *ti-el-mu-un* est attestée dans le texte n°1.

<sup>1</sup> Dis à Yasmah-Addu : ainsi (parle) ton père Samsî-Addu.

<sup>10</sup> Scelle <sup>9</sup> de ton sceau <sup>5</sup> trois litres d'essence d'huile de cyprès <sup>6</sup> dans un vase-*kisikkûm* <sup>7</sup> renforcé <sup>8</sup> avec(?) du [bronze?] et <sup>13</sup> livre-les <sup>10-11</sup> à mes propres messagers <sup>12-13</sup> qui doivent aller à Tilmun, <sup>15</sup> afin qu'ils les apportent <sup>14</sup> au roi de Tilmun. <sup>16</sup> Que l'homme par qui tu les fera porter <sup>17</sup> soit vraiment excellent !

### Commentaire

Nous avons ici la description d'un présent du Grand Roi au roi de Tilmun. Il s'agit d'une huile de très bonne qualité, une essence de cyprès. Elle doit être versée dans un contenant particulier, qui doit être renforcé et doit être fabriqué (tout entier?) en bronze, ou renforcé par des cercles de bronze.

Le vase-*kisikkûm* est, à ma connaissance, attesté ici pour la première fois, en dehors de la liste lexicale Hh (X 319 = *MSL* 7, 93, 319). Les *kisikkûm* sont de manière générale des offrandes funéraires. Ces dernières ont fait l'objet, pour Mari, d'une présentation synthétique de la part d'A. Tsukimoto, *Untersuchungen zur Totenpflege (kispum) in Mesopotamien*, AOAT 216, p. 57-73. Entre autres choses, figurent des libations d'huile (cf. *ibid.* Tableau 3c et p. 57-58), de façon générale pour un montant de 2 litres. Il est question dans notre texte de 3 litres d'huile de cyprès<sup>32</sup>, qui doivent être versés dans un vase-*kisikkûm*. En raison de l'importance culturelle des offrandes funéraires à Mari, il me paraît exclu que le même terme, faisant référence de façon évidente à de tels rites<sup>33</sup>, ait été utilisé également pour des vases profanes. On en conclura donc, que Samsî-Addu fit transmettre au roi de Tilmun un présent qui avait un rapport avec des offrandes funéraires. La nature de ce présent est intéressante en ce qu'elle révèle qu'il était possible de faire des cadeaux dont la valeur tenait non seulement à leur coût matériel mais aussi à leur signification culturelle. En outre, un tel don indique que celui qui le recevait en connaissait de façon exacte le sens. Cela conduit donc à la conclusion que les rites d'ensevelissement pratiqués dans la lointaine Tilmun n'étaient pas sans analogie avec ceux de Mari<sup>34</sup>.

### Conclusions

Tilmun était à Mari une désignation géographique et ethnique. La signification géographique résulte du déterminatif *ki* qui ne marquait pas exclusivement une ville, mais pouvait aussi désigner de façon générale le territoire qui l'entourait et donc son pays<sup>35</sup>.

Le terme lugal à la ligne 14 de la lettre n°6 (A.2761) confirme qu'il faut comprendre Tilmun avec le sens ethnique de « pays » (centré sur une ville ?). Un « roi des Tilmunites » est également cité au n°1.

Les lettres supposent que la situation géographique de Tilmun était connue et ne précisent pas où se trouvait ce pays, au sud de Babylone.

Il ressort des lettres que des relations culturelles existaient entre Tilmun et le royaume de Haute-Mésopotamie sous Samsî-Addu. Il est possible que la mention d'« ânes de bât » dans le document n°3 désigne des biens commerciaux. L'histoire (à mon avis pas claire) du Tilmunite dans la « maison d'un marchand » pourrait également être un indice de relations commerciales.

L'approvisionnement de la caravane dans le texte n°2 en objets en cuir (chaussures, *marînu*), huile ou semences (génévrier, *šamišallûm*), est assurément typique. Cela donne l'impression qu'on a fait don à la caravane de biens, précédemment exportés vers Tilmun et qui y étaient sans doute rares. Cela, comme la réciprocité de cadeaux à signification culturelle, donne l'impression que c'est l'échange en soi qui était important et que les relations commerciales ne se trouvaient qu'au second plan. On doit mettre le texte n°6 en relation avec le document n°1. Si les deux textes traitent bien de la même affaire,

<sup>32</sup>On fera remarquer en passant que dans le texte n°1, sont enregistrés 2 litres d'huile de cyprès destinés au roi des Tilmunites!

<sup>33</sup>*Kisikkûm* est un emprunt au sumérien *ki-si-ga* « offrande funéraire », comme cela est indiqué par A. Tsukimoto, *loc. cit.*, p. 23-34.

<sup>34</sup>Pour l'hypothèse qu'aient existé des tombes de Mésopotamiens à Tilmun, les indications les plus nettes sont chez C. C. Lamberg-Karlowicz, « Dilmun : Gateway to Immortality? », *JNES* 41, 1982, p. 44-50. Voir la critique de cette théorie dans Th. Howard-Carter, *loc. cit.* (n. 2), p. 66 et n. 25.

<sup>35</sup>Cf. dans le *RGTC* 3, p. 86 à propos d'Alep et, *ibid.*, p. 21-22, à propos d'Arrapha.

l'essence de cyprès que le roi de Tilmun doit recevoir en présent est comptabilisée au n°1. Le scribe se serait cependant trompé dans le montant, car au document n°1, il n'est mentionné qu'une quantité de « 2 litres d'essence de cyprès ».

Avons-nous affaire à une seule caravane, ou à plusieurs<sup>36</sup>? *ARM I 21* (n°2) et *ARM I 17* (n°3) traitent des relations avec des Tilmunites dans le royaume de Mari. Au n°2, Samsî-Addu exhorte son fils Yasmah-Addu à lui envoyer enfin « le messenger tilmunite ». Samsî-Addu renvoie la caravane de Šubat-Enlil à Mari et organise son équipement et son retour sans encombre. Samsî-Addu se plaint que les gens aient été retenus, mais il n'est pas clairement indiqué où.

Dans *ARM V 14*, Yasmah-Addu informe le roi de Babylone, qu'une caravane, envoyée par Samsî-Addu à Tilmun, se trouve sur le chemin du retour vers Tilmun. Elle doit être reçue par des fonctionnaires de Yasmah-Addu et faire étape à Babylone.

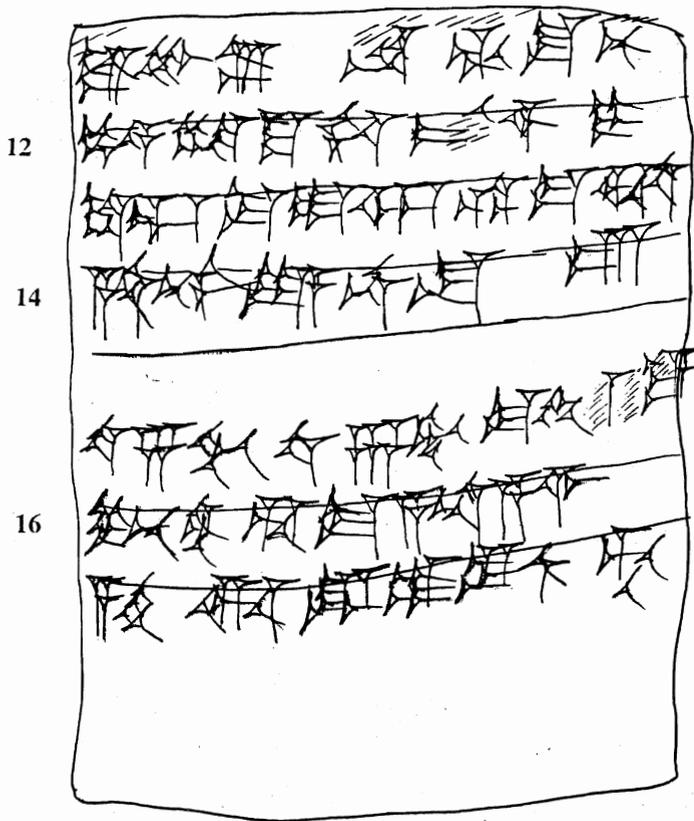
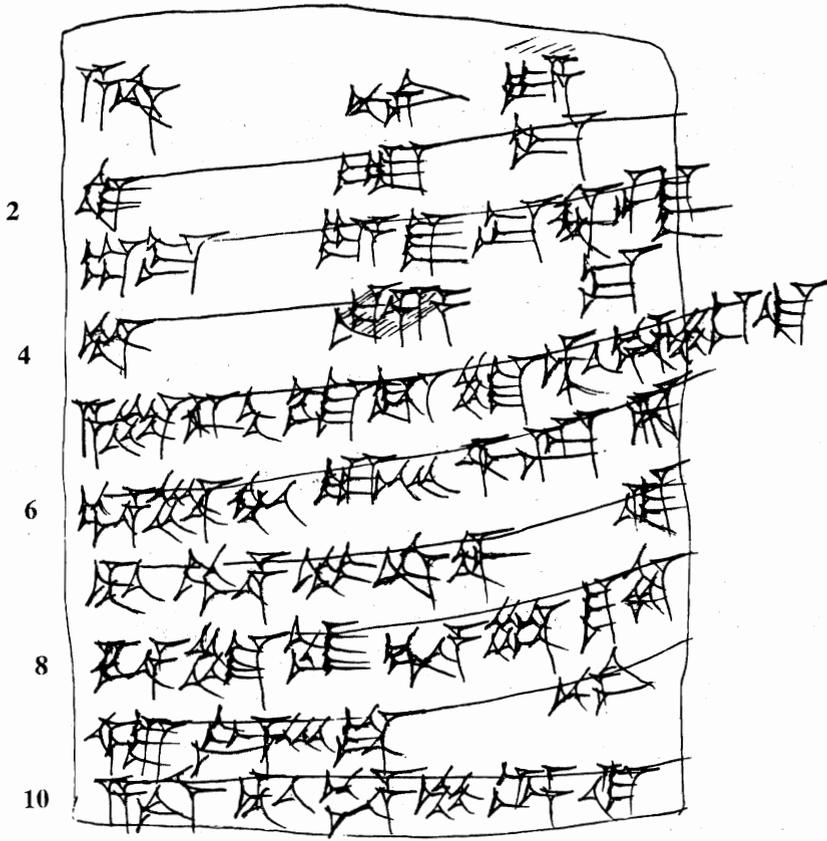
L'heureuse arrivée à Mari de la caravane de Samsî-Addu – avec un présent du roi de Tilmun – est mentionnée dans *A.2927* (n°5) et l'envoi en retour d'un contre-don en *A.2761* (n°6).

Il faut reconnaître qu'il n'est pas facile de décider s'il s'agit d'une seule ou de plusieurs caravanes, parce qu'il est trop fréquemment question de « ta caravane » (n°5) ou de « la caravane, qui a été envoyée à Tilmun » (n°4). J'ai l'impression qu'au moins une fois une caravane s'est mise en route depuis Tilmun (avant les témoignages dont nous disposons?), laquelle est ensuite revenue avec des Tilmunites (n°4 et 5), mais finalement est rentrée à Tilmun (n°3?).

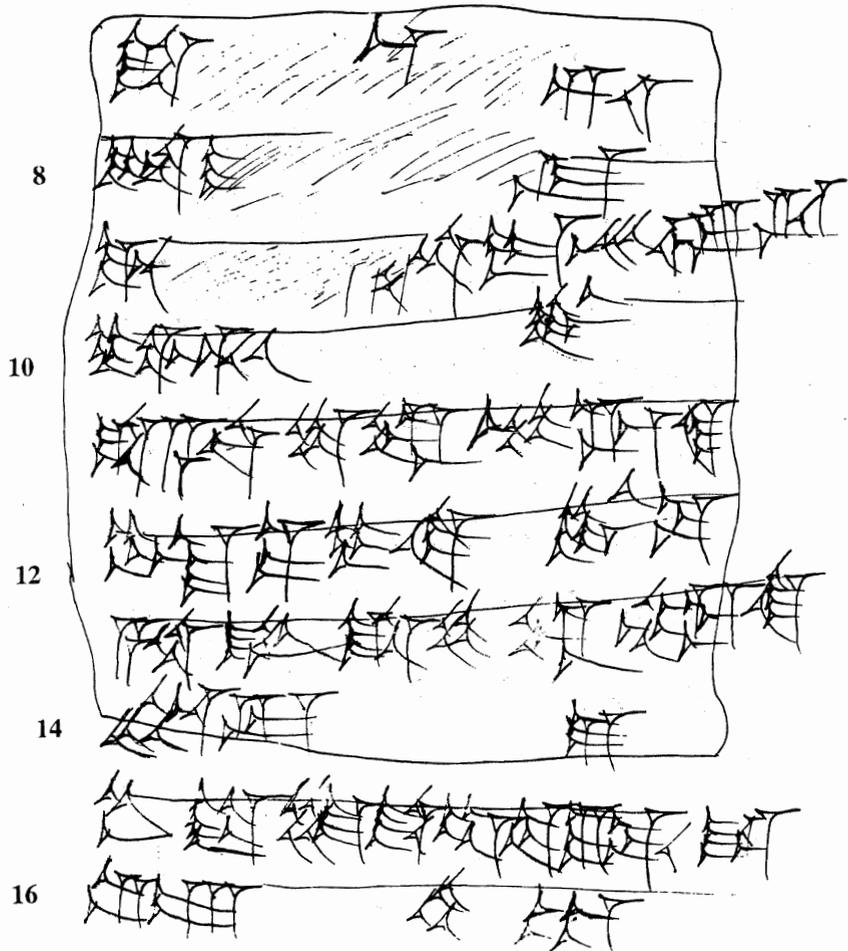
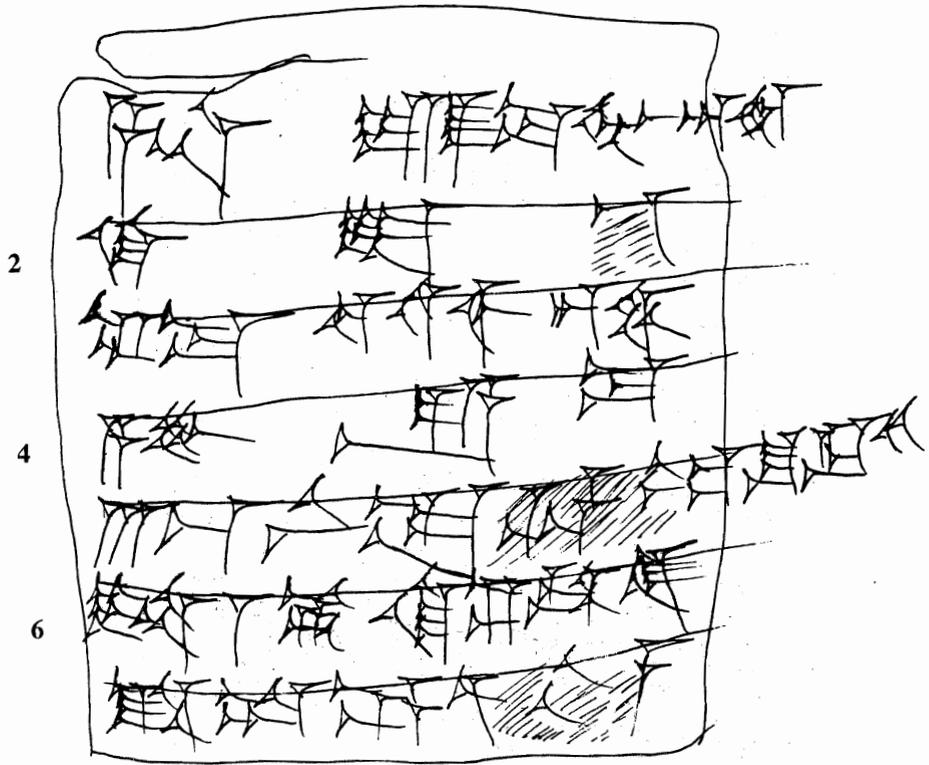
Après l'époque du royaume de Haute Mésopotamie, sous le règne de Zimri-Lim, plus aucun contact n'est jusqu'à présent attesté entre Tilmun et Mari.

---

<sup>36</sup>Je remercie vivement mon collègue D. Charpin qui m'a fait de précieuses remarques, tant sur l'interprétation des textes que sur leurs implications historiques.



A.2927



A.2761

**LA FEMME SOUS LA PAILLE**  
**OU**  
**LES DÉBOIRES D'UN INTENDANT**

Francis JOANNÈS  
(Université de Paris VIII & UPR 193)

A l'époque où Samsî-Addu régnait sur l'ensemble de la Haute-Mésopotamie, depuis sa capitale de Šubat-Enlil en Syrie du Nord, et avait délégué la conduite du royaume de Mari à son fils Yasmah-Addu, ce dernier reçut de l'intendant Altiš-qallu, une lettre véhémement racontant comment un autre responsable administratif, Mubalsaga, était venu chez lui pour se saisir d'une femme nommée Qabišatum. Bien qu'elle fût déjà mariée par ailleurs à un laboureur, Altiš-qallu l'hébergeait dans un domaine rural comme servante avant, semble-t-il de l'envoyer à Mari chez le roi. C'est en vain qu'il avait cherché à la soustraire aux investigations de Mubalsaga en la dissimulant dans un grenier, et il ne lui restait plus qu'à en appeler à Yasmah-Addu, tout en soulignant les difficultés qu'il rencontrait dans sa gestion du personnel palatin, et en priant le roi de le faire revenir auprès de lui à Mari.

Si, tout comme Qabišatum – mais de manière beaucoup plus paisible – l'équipe de Mari a fait l'expérience d'un « grenier » dans les hauteurs de l'Hôtel de Chalons-Luxembourg, elle le doit aux bons soins du dédicataire de ce volume, qui lui permit d'exercer sous son toit un travail fructueux sur les tablettes cunéiformes de la collection de Mari. C'est en souvenir des bons moments passés dans ce « grenier » où nous hébergeait M. Fleury, que lui est dédiée cette lettre aux accents picaresques, vieille de plusieurs millénaires<sup>1</sup>.

A.3935+M.7557

2 [a-na] be-lí-ia  
[qi]-bí-ma  
[um-ma] al-ti-iš<sub>7</sub>-qa-lu  
4 [ir]-ka-a-ma  
[be-lí k]i-a<sup>o</sup>-em iš-pu-ra-<am> um-ma-mi ša qa-bi  
6 [I]sa-mi-ia ù zi-im-r[i-<sup>d</sup>]IM  
[tu]-še<sub>20</sub>-ep-pé-eš<sub>15</sub> ù e-li ir-meš é-[kál]-lim  
8 [qa]-[at-ka<sup>1</sup>] lu-ú ša-ak-na-[at]  
[ù šum-ma<sup>1</sup>] I mu-bal-s[a<sub>6</sub>-ga]  
10 [i]r-meš é-kál-lim ú-da-ap-[pa-ar]  
a-na p[a-an] sa-mi-ia ù zi-im-ri-<sup>d</sup>IM  
12 [f]e<sub>4</sub>-hi-ma li-ša-ah-hi-tu-šu  
[a]n-ni-tam be-lí iš-pu-ra-am i-na-an-n[a]  
14 ir-meš é-kál-lim um-ma-mi am-mi-<sup>1</sup>nim<sup>1</sup> {AL-TI}

<sup>1</sup>Je voudrais exprimer ici toute ma gratitude à J.-M. Durand qui a relu plusieurs fois ce texte dans le courant de son élaboration et à qui je suis redevable de nombreux éléments d'interprétation.

- <sup>1</sup>[al-t]i-iš<sub>7</sub>-qa-lu  
 16 [u]d-da-ab-<sup>1</sup>bi<sup>1</sup>-ib ù ka-<sup>1</sup>la-š<sup>1</sup>u<sup>1</sup>-nu la it-[ta-ru-ú]  
 「ù<sup>1</sup>」<sup>1</sup>fqa-bi<sup>1</sup>-ša-tam aš-ša-a[t zu-zí]-im  
 18 [š]a a-na še-er be-lí-ia i[t-ru-ni]m  
 「<sup>1</sup>」bi-na-ma-a-hu-[um]  
 20 iš-tu qa-ab-ra-a<sup>ki</sup> ir-<sup>1</sup>de-e<sup>1</sup>-ši-m[a]  
 「i<sup>1</sup>」-[na] ma-ah-ri-<ia> ú-še-ši-ib-ši  
 22 「ù<sup>1</sup>」i[š-t]u pa-na-nu-um-ma <sup>1</sup>mu-bal-sa<sub>6</sub>-ga  
 [i-ta-t]i-ša i-sà-ah-hu-ur um-ma-mi  
 24 ki-i <sup>1</sup>zu-zu-un a-na še-er lugal it-ta-la-ak  
 ù ma-ha-ar lugal a-wa-tim la ši-na-ti  
 26 i-da-ab-bu-ub-ma ù a-na lugal iq-bi-ma  
 ù lú eb-bi i<sup>1</sup>-ru-du-nim  
 28 i-na a-hi-ti-ia a-wa-tim an-né-tim eš-me-ma  
 1 munus ša-a-ti ú-da-ap-pí-ir  
 30 ul-la-nu-um i-na ki-ìs-si-ki-im  
 iš-tu ha-ri-ša-nim<sup>ki</sup> <sup>1</sup>mu-bal-sa<sub>6</sub>-ga  
 32 ik-š<sup>1</sup>u-da-am a-mu-ur-š<sup>1</sup>u-ma  
 1 munus ša-a-ti i-na in-nu-da a<sup>1</sup>-mi-ir-ši  
 T. 34 i-ru-ub-ma a-na é-ti-š<sup>1</sup>u  
 um-ma-mi <sup>1</sup>fqa-bi-ša-tum  
 36 aš-ša-at zu-zí-im lú-engar  
 Rev. 「ša<sup>1</sup>」iš-tu qa-ab-ra-a<sup>ki</sup>  
 38 ir-du-nim 「a<sup>1</sup>」-li ši um-ma ì-lí-li-im lú ma-ru-um-<ma>  
 ul-la lú [e]b-bu-um i-na in-nu-da  
 40 i<sup>1</sup>-mì-ir-[š]i il-li-kam-ma <sup>1</sup>mu-bal-sa<sub>6</sub>-ga  
 a-na kishlah qa-du-um lú-tur-meš-š<sup>1</sup>u ù lú-lú<sup>1</sup>/-š<sup>1</sup>u  
 42 s<sup>1</sup>-im-mi-il-tam ù k[a-a]l-ba-na-tam  
 il-qí-a<sup>o</sup>-em-ma kishlah il-wi um-ma-mi  
 44 a-na lú-tur-meš-š<sup>1</sup>u ša i-na 「ma-ah<sup>1</sup>」-ra-tim a-na kishlah  
 i-ša-ah-hi-tú zíd i-[ma-a]h-ha-ar  
 46 a-na li-ib-bi kishlah [i-ru-bu-n]im-ma  
 um-ma-mi geme<sub>2</sub> a-li um-[ma a-na-ku]-ma  
 48 at-la-ak a-dí mu-uš-te-[er-tim i-na] mu-uš-te-er-tim  
 geme<sub>2</sub> ša-a-ti a-pa-qí-da-ak-kum  
 50 [um-ma]-mi an-né-tam-mi ta-pu-la-an-ni  
 [x x x x <sup>1</sup>qa-bi-ša-tum ša]-「at<sup>1</sup>」-qa-ti iš-bi-ir  
 52 [x x x x x x x x x x] 「lu-ha-ab<sup>1</sup>」-bi-it  
 [x x geme<sub>2</sub> ši-i mu-un-na-b]i-it-tu  
 54 ù [ka-la-š<sup>1</sup>u-nu aš-š<sup>1</sup>um ge]me<sub>2</sub> i-ša-al ú-ul i-「ba-aš-š<sup>1</sup>」  
 ki-ma [wa-š<sup>1</sup>-š<sup>1</sup>u ni-it-b]i-ma a-na é-kál-la-tim<sup>ki</sup>  
 56 a-hu-[né-e a-na še-er zí]-im-ri.<sup>d</sup>IM  
 ù [su-mi-ia ni-it-ta]-la-ak-ma ú-ul wa-aš-bu-「ma<sup>1</sup>」  
 58 i-na nu-[ú]r-ru-gi-im<sup>ki</sup> 「su-mi<sup>1</sup>」-[ia wa-ši-ib]  
 ma-ha-ar su-mi-ia a-w[a]-t[im] an-né-t[im]  
 60 ù ša di-ka-nu aš-k[u]-un  
 an-ni-ta-an ša be-lí 「ú<sup>1</sup>」-ta-ki-la-an-ni um-m[a-mi]  
 62 a-la-kam-ma a-bi é-tim a-ša-ak-kā-am-[ma]  
 ù 「at<sup>1</sup>」-ta it-ti-ia a-na ma-ri<sup>ki</sup> ta-ta-la-ak  
 64 [i]t-ti-ia li-mu-ur ša a-na a-wa-at be-lí-š<sup>1</sup>u  
 [u]š-ta-ma-ra-š<sup>1</sup>u ù i-na-á<sup>1</sup>-<sup>1</sup>i-du

66 *ki-ma la ir be-lí-ia a-na-ku i-pu-ša-an-ni*  
*lu-wa-e-er-ma lú-meš be-el te-re-tim*  
 68 *[um-m]a-mi ma-am-ma-an ninda ù kaš la i-na-di-[š]um*  
*[i-na]-an-na di-ik-ta-ni ša di-ka-nu li-nu-uh-ma*  
 T. 70 *a-na še-er be-lí-ia at-ta-al-[l]a-kam*

<sup>2</sup> Dis <sup>1</sup> à mon Seigneur : <sup>3</sup> ainsi parle Altiš-qallu, <sup>4</sup> ton serviteur.

<sup>5</sup> Mon Seigneur m'a écrit ainsi<sup>a)</sup>, disant : « C'est en suivant les instructions données par <sup>6</sup> Samiya et Zimri-Addu <sup>7</sup> que tu dois organiser le travail et <sup>8</sup> c'est de toi que dépendent <sup>7</sup> les serviteurs du palais ; <sup>9</sup> et si jamais Mubalsaga <sup>10</sup> éloigne<sup>b)</sup> des serviteur du palais, <sup>12</sup> va trouver <sup>11</sup> Samiya et Zimri-Addu, <sup>12</sup> pour qu'ils l'obligent à respecter (ce règlement)<sup>c)</sup> ! ». <sup>13</sup> Voilà ce que mon Seigneur m'a écrit. Et maintenant, <sup>14</sup> les serviteurs du palais, de dire : « Pourquoi {Alti} <sup>d)</sup> <sup>15</sup> Altiš-qallu <sup>16</sup> alors qu'il a multiplié les plaintes, n'a-t-il pourtant pu en ramener aucun<sup>e)</sup> ? »

<sup>17</sup> Et d'ailleurs Qabišatum<sup>f)</sup>, l'épouse de Zuzûm, <sup>18</sup> qu'on avait emmenée (pour aller) chez mon Seigneur, <sup>19</sup> c'est Binima-ahum <sup>20</sup> qui l'avait ramenée de Qabrâ, <sup>21</sup> et je l'avais prise à mon service personnel. <sup>22</sup> Mais, depuis le début, Mubalsaga <sup>23</sup> ne cessait de tourner autour d'elle et il a dit : <sup>24</sup> « Comment! Mais Zuzûm<sup>g)</sup> vient de partir chez le Roi<sup>h)</sup> <sup>26</sup> et il va tenir <sup>25</sup> des propos peu convenables en présence du Roi! <sup>26</sup> D'ailleurs, à peine aura-t-il parlé au Roi, <sup>27</sup> qu'on aura sûrement envoyé des prudhommes<sup>i)</sup> ! » <sup>28</sup> J'ai entendu rapporter ces propos par mon entourage <sup>29</sup> et j'ai mis cette femme ailleurs.

<sup>30</sup> A partir de là, un beau soir<sup>j)</sup>, <sup>31</sup> Mubalsaga <sup>32</sup> est arrivé ici <sup>31</sup> venant de Harišânûm. <sup>32</sup> Mais je l'ai vu venir : <sup>33</sup> alors j'ai caché cette femme dans la paille (du grenier). <sup>34</sup> Il est entré (comme) dans sa maison <sup>35</sup> et il a dit : « Qabišatum, <sup>36</sup> l'épouse de Zuzûm, le laboureur, <sup>37</sup> que <sup>38</sup> l'on a ramenée <sup>37</sup> de Qabrâ, <sup>38</sup> où est-elle? ». Et Ilî-Lim, l'engraisneur de dire : <sup>39</sup> « Là-bas!<sup>k)</sup> le Prudhomme (= *Altiš-qallu*) <sup>40</sup> l'a cachée <sup>39</sup> dans la paille! »

<sup>40</sup> Mubalsaga a couru <sup>41</sup> au grenier avec ses serviteurs et ses gens<sup>l)</sup> ; <sup>43</sup> ayant pris <sup>42</sup> échelle et grappin, <sup>43</sup> il a assiégé le grenier en criant <sup>44</sup> à ses serviteurs : « Celui qui <sup>45</sup> sautera<sup>m)</sup> <sup>44</sup> le premier dans le grenier <sup>45</sup> pourra en prendre la farine ! » <sup>46</sup> Ils se sont rués à l'intérieur du grenier, <sup>47</sup> en disant : « La femme!<sup>n)</sup> Où est-elle? » Alors j'ai dit : <sup>48</sup> « Va-t-en et attends que le jour se lève. Dès l'aube, <sup>49</sup> je te livrerai cette servante ». <sup>50</sup> Il m'a dit : « C'est cela la réponse que tu me donnes ? <sup>51</sup> [Mais... cette Qabišatum] a brisé (ses) fers! <sup>52</sup> [.....] je dois (l')emmener de force, <sup>53</sup> [..... cette servante est une] fugitive! »

<sup>54</sup> Et il a interrogé [tout le monde au sujet] de la servante, mais elle n'était plus là. <sup>55</sup> Après son départ, nous (= *Qabišatum et Altiš-qallu*) nous sommes mis en route <sup>57</sup> pour aller, <sup>56</sup> chacun de notre côté, trouver Zimri-Addu <sup>57</sup> et [Sumiya] <sup>55</sup> à Ekallâtum ; <sup>57</sup> mais ils n'y étaient plus : <sup>58</sup> c'est à Nurrugum que Sumiya résidait (à ce moment). <sup>59</sup> Devant Sumiya <sup>60</sup> j'ai exposé <sup>59</sup> ces affaires <sup>60</sup> et le coup mortel qu'on nous avait infligé<sup>o)</sup>.

<sup>61</sup> Voilà donc les assurances que mon Seigneur m'avait données, quand il m'a dit : <sup>62</sup> « Je vais venir installer un intendant. <sup>63</sup> Et toi, tu pourras (re)partir pour Mari avec moi, <sup>64</sup> pour qu'on voie à mon côté<sup>p)</sup> celui qui <sup>65</sup> se donne vraiment de la peine et du souci <sup>64</sup> pour les affaires de son Seigneur! ». <sup>66</sup> Mais (Mubalsaga) m'a vraiment traité comme si moi je n'étais pas un serviteur dévoué à mon Seigneur! <sup>67</sup> D'ailleurs, quand je donne une mission (à quelqu'un), les chefs de service <sup>68</sup> déclarent : « Personne ne doit lui fournir ni pain ni bière! » <sup>69</sup> Il faut maintenant que l'atteinte mortelle que nous avons subie s'apaise et <sup>70</sup> et que je puisse partir chez mon Seigneur.

a) La graphie utilisée ici est atypique puisqu'elle associe une forme normale (*kīam*) à une forme contracte (*kēm*). Le même phénomène se reproduit à la l. 43 : *ilqi'aem* pour *ilqi'am* et *ilqēm*. On notera par ailleurs un certain nombre d'oublis du scribe : *išpura* pour *išpuram* (l. 5) et *ina mahri* pour *ina mahriya* (l. 21)

b) *Duppurum* a normalement le sens de « chasser, évincer quelqu'un ». Il faut comprendre ici que Mubalsaga change l'affectation de gens normalement inscrits dans le personnel du palais, soit pour se les approprier, soit pour les faire travailler ailleurs. En tous les cas, ils perdent leur statut de gens entretenus par le

palais et celui-ci voit sa main d'œuvre diminuer. Le même verbe est repris un peu plus loin (l. 29) pour désigner la mise à l'écart de Qabišatum dans un domaine rural.

c) Le verbe *šahātu* (*u/u*) est déjà bien connu à Mari avec le sens de « éprouver de la crainte » : cf. *ARMT XXVI/1* p. 165 n°32, note c). On en a ici le mode factitif, rendu par le système II. Comme me le signale J.-M. Durand, cette forme *lišahhitu*, à la 3<sup>ème</sup> personne du pluriel, confirme qu'il s'agit bien de la racine ŠHT au système II, et non d'une forme III de N'D (*na'ādum*, « se soucier de »), puisque le pluriel utilisant un TU permet de lever toute ambiguïté.

d) Dittographie en fin de ligne : le scribe n'a pas eu la place d'écrire le nom et l'a reporté à la ligne suivante.

e) Restitution *ad sensum*. On a postulé ici l'emploi d'un parfait I/1 de *tarûm*, « emporter ». Il peut aussi s'agir d'une forme de l'accompli IV/1 du même verbe, mais ce système n'est pas encore attesté pour *tarûm*.

f) Le nom de l'héroïne de la lettre n'est pas attesté ailleurs, à ma connaissance. Il se rattache à la racine sémitique QBS « rassembler, contracter », attestée en akkadien la forme KBS « se recroqueviller », surtout présente en extispicine pour désigner un aspect des parties du foie. A la différence de l'akkadien (cf. *GAG* § 51e), la graphie mariote maintient l'emphatique initiale, et il est possible que dans les Annales d'Assurbanipal (Asb. B V 12)<sup>2</sup> il faille postuler sur le même modèle une graphie *qā-ba-šu*, au lieu de *ga-ba-šu*, (cf. *CAD G 3 b* et *AHw 272 a*). Qabišatum (participe passif) fait sans doute référence à une particularité physique de la porteuse de ce nom : « la chétive » ? (indications fournies par J.-M. Durand).

g) On remarque que le nom de l'époux de Qabišatum est écrit tantôt avec la mimation (*-um/-im* final), tantôt, comme ici, avec la nunation (*-un*).

h) « le Roi » désigne ici Samsī-Addu, installé dans sa capitale de Šubat-Enlil. Quand il parle de Yasmah-Addu, l'auteur de la lettre dit : « Mon Seigneur ». D'autre part, la construction de la phrase s'avère ici assez difficile : où s'arrête en effet le discours de Mubalsaga ? Vu la répétition des *-ma* enclitiques des verbes, on a considéré que la ligne 27 marquait la fin du discours direct. Mais comment expliquer la succession des aspects verbaux parfait – inaccompli – accompli – accompli ? Il est possible qu'on ait la transcription de plusieurs propos successifs qu'Altiš-qallu aurait réunis en un seul discours. L'emploi de l'accompli à la fin du discours peut également viser à rendre un aspect analogue au futur antérieur du français.

i) Sur la fonction et le rôle des *ebbum*, chargés de vérifier de manière impartiale les cas litigieux, cf. C. Michel, « *Ebbum* et *ebbûtum* », *M.A.R.I.* 6, p. 181-218. On voit un peu plus loin (l. 39), qu'Altiš-qallu est qualifié lui-même de « Prudhomme » (*ebbum*), par un cultivateur de la région, mais peut-être de manière ironique.

j) *Kissikum* est une forme avec assimilation à mettre en rapport avec le plus courant *kinsigum* (sumérien *kin-sig*) « le repas du soir » ; comparer : *ina ki-in-si-ki-im* (*ARM I*, 67) et cf. *CAD K 388a*.

k) Pour le sens spatial de *ulla*, signifiant « là-bas », cf. la mise au point de J.-M. Durand dans *ARMT XXVI/1* p. 157 note a)

l) Sur la tablette, le deuxième signe « lû » est ambigu ; il semble que le scribe ait commencé à faire un signe « tur », puis se soit ravisé pour éviter une dittographie.

m) On a clairement attesté ici le terme technique (*šahâtum*) signifiant « sauter par dessus la muraille » au moment de l'assaut. Le verbe *šahâtum* dans les récits militaires peut donc être traduit par « prendre d'assaut » quand il s'agit d'une ville ou d'un bâtiment.

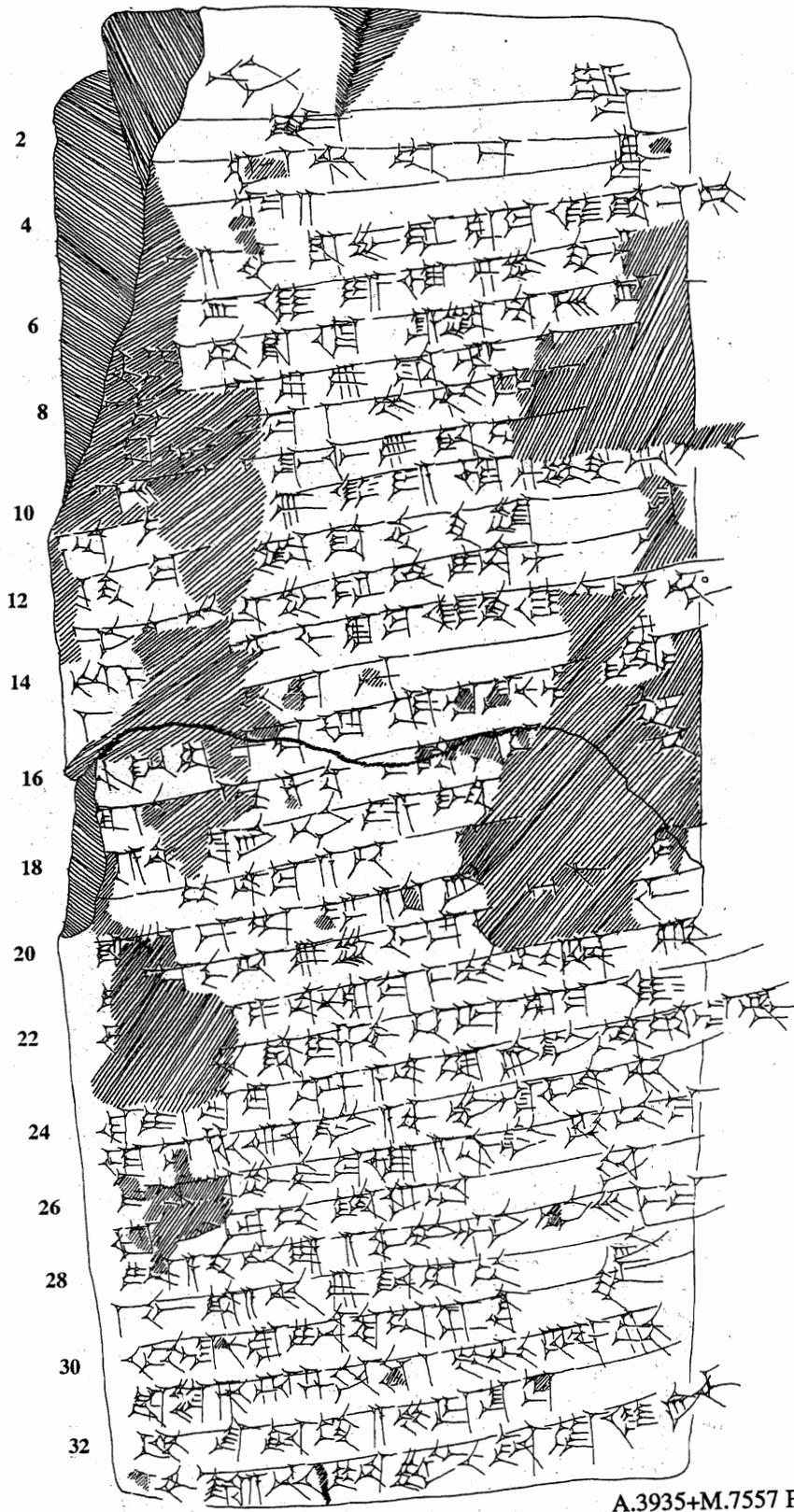
n) Qabišatum est décrite tantôt comme une « épouse » (*aššatum*, ll. 17, 36) d'homme libre, tantôt comme une « femme » (*sinništum/munus*, ll. 28, 33). L'emploi du terme *amtum*/g<sub>eme2</sub> « servante » peut signifier quand Altiš-qallu parle d'elle (ll. 49-54) qu'il la considère – légalement – comme faisant partie du personnel du palais. Dans la bouche des séides de Mubalsaga, par contre, *amtum* a probablement un sens trivial, comme : « la bonne femme », ou un autre équivalent.

o) *Dikânu* : permansif 1<sup>ère</sup> personne du pluriel, du verbe *dâkum* « mourir », à prendre évidemment ici dans un sens figuré. On trouve une formule plus complète à la l. 69, *diktâni ša dikânu* « l'atteinte mortelle que nous avons subie ». Le contexte guerrier dans lequel se situe Altiš-qallu pour raconter l'événement explique la violence de l'image. Dans les Chroniques néo-babyloniennes, l'expression a un sens fort : cf. *TCS 5*, 83 : 9 et 85 : 25 *diktu dikat* « un massacre eut lieu ».

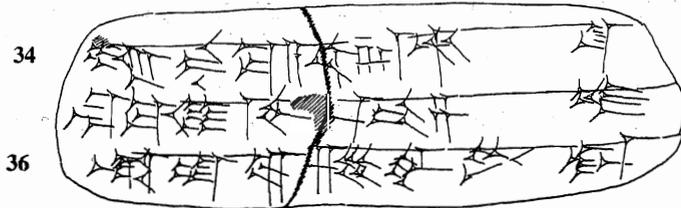
p) Le sens de la proposition de Yasmah-Addu paraît assez clair, mais on attendrait plutôt un précatif IV/1 comme *linnamir*. Il est possible que le scribe ait voulu rendre les deux aspects, le bénéficiaire de la faveur constatant par lui-même (*limur*) la générosité du roi, et les gens de Mari voyant au côté (*ittiya*) de Yasmah-Addu celui qu'il veut récompenser.

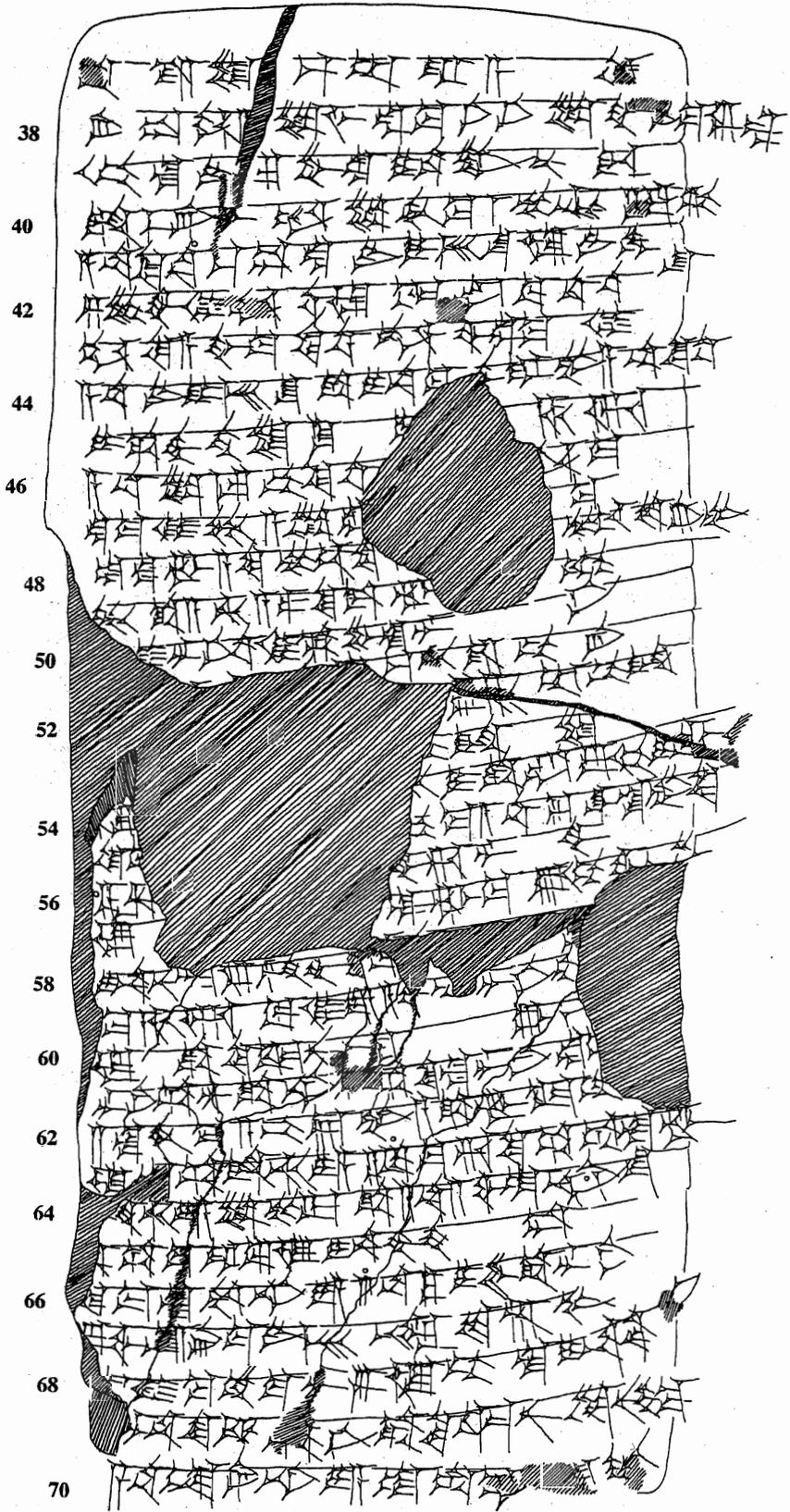
<sup>2</sup>*in-šu išhir-ma ga-ba-šu iššakin ina libbi-šu* « un de ses yeux rétrécit et une contraction (permanente) s'y installa » (en parlant de la maladie du roi d'Elam).

La femme sous la paille



A.3935+M.7557 Face





A.3935+M.7557 Revers

## LE THÉÂTRE DES OPÉRATIONS

Comme le montre la l. 63, Altiš-qallu écrit à Yasmah-Addu depuis un endroit non précisé, mais qui relève de la souveraineté de celui-ci, puisqu'il a l'intention d'y installer un intendant (*abu bîtim*). Yasmah-Addu se trouve lui-même à Mari à ce moment, mais avait promis de venir rechercher Altiš-qallu dans un avenir proche.

Quelles autres données pouvons-nous utiliser pour localiser plus précisément cet endroit? D'abord, le fait qu'il s'agit d'une installation sans doute rurale, vu le type d'habitat, assez importante pour comporter un personnel diversifié (dont un engraisseur : lú *mârûm*, l. 38) et plusieurs corps de bâtiments : Altiš-qallu dissimule en effet la femme recherchée dans un grenier, séparé du corps d'habitation, et qui sert à la conservation du grain et de la paille. Il n'est pas indifférent de remarquer que ce grenier est édifié en hauteur, comme souvent pour ce type de constructions destinées à contenir des denrées consommables toujours menacées par les rongeurs, et que l'on n'y accède qu'avec des échelles.

La ville la plus proche de ce domaine est Harišānum<sup>3</sup> d'où Altiš-qallu voit déboucher Mubalsaga, au moment du repas du soir ; de cet endroit, on peut également gagner directement Ekallātum, sans passer par Mari, comme le montre le déplacement d'Altiš-qallu et de Qabišatum à Ekallātum, puis Nurrugum (l. 55-60)<sup>4</sup>. Ces indications topographiques nous mettent, semble-t-il, vers l'est, c'est-à-dire vers les bords du Tigre, ce qui pose le problème de la frontière exacte qui séparait les zones de souveraineté de Yasmah-Addu, vice-roi de Mari sur l'Euphrate, et de son frère Išme-Dagan, vice-roi d'Ekallātum sur le Tigre.

Certaines indications du texte permettent d'autre part de le situer dans le temps : on se trouve en effet après la prise de la ville de Qabrā par les armées de Samsī-Addu, événement daté du début de l'éponymat d'Aššur-malik<sup>5</sup>. On se trouverait donc ici dans la période immédiatement postérieure, soit l'éponymat d'Aššur-malik, soit celui d'Awiliya. D'autre part, la présence de Sumiya dans la ville de Nurrugum est sans doute à relier à la conquête de cette ville par les armées du Royaume de Haute-Mésopotamie dans le courant de l'éponymat d'Aššur-malik, ce qui nous situe au même moment<sup>6</sup>.

## L'HISTOIRE

Yasmah-Addu a donné naguère des instructions à Altiš-qallu concernant la gestion du personnel. Il lui donnait autorité sur celui-ci, en précisant bien qu'au cas où Mubalsaga voudrait changer l'affectation de gens au service de son palais, Altiš-qallu en réfère à Sumiya et Zimri-Addu. Or, raconte Altiš-qallu, malgré ses demandes insistantes, il n'a pu obtenir de Mubalsaga la restitution des serviteurs déplacés, ce dont se gausse ouvertement le reste du personnel (ll.14-16). Sa situation est donc loin d'être agréable et il avoue que son autorité est battue en brèche.

Pour sensibiliser plus encore Yasmah-Addu, il lui raconte ensuite l'affaire de Qabišatum, qui occupe l'essentiel de sa lettre : Qabišatum a été ramenée récemment de Qabrā, ville montagnaise de l'actuel Kurdistan, par un nommé Binnama-Ahum. Elle était en fait la femme d'un cultivateur nommé Zuzûm ; mais au lieu de la lui restituer, Altiš-qallu l'a comptabilisée dans son service comme servante du palais, avec l'intention de l'envoyer par la suite chez Yasmah-Addu, à Mari. C'est à ce moment qu'est intervenu Mubalsaga, pour rétablir l'ordre légal des choses. Bien qu'Altiš-qallu ne nous dise rien de l'état d'esprit de Qabišatum, le fait d'être « séquestrée » ne lui devait pas trop lui peser puisqu'elle acceptera de bonne grâce par la suite de se dissimuler sous un tas de paille, quand Mubalsaga viendra la

<sup>3</sup>Harišānum est citée en ARM I, 103, où elle sert d'antithèse à la région du Hurmiš, c'est à dire les vallées montagneuses de Syrie du nord-ouest. S'il faut mettre Harišānum à l'opposé, cela indiquerait une localisation dans l'est du royaume de Mari, mais d'autres directions sont également envisageables. La ville de Nurrugum, citée un peu plus loin dans la lettre, contrôle un district qui s'étend des bords du Tigre jusqu'aux environs de l'ancienne ville d'Apqum (actuel Tell Abu Marya), c'est à dire la région à l'Est de la chaîne du Sinjar.

<sup>4</sup>Comme Altiš-qallu n'entreprend ce déplacement que pour se plaindre de Mubalsaga, il aurait forcément fait un arrêt à Mari, pour exposer directement ses griefs devant Yasmah-Addu, si la ville se trouvait entre Harišānum et Ekallātum.

<sup>5</sup>D. Charpin et J.-M. Durand, « La prise du pouvoir par Zimri-Lim », *M.A.R.I.* 4, 1985, p. 315

<sup>6</sup>Cf. M. Birot, « Les chroniques "assyriennes" de Mari », *M.A.R.I.* 4, 1985, p. 232 E 10 (référence D. Charpin).

rechercher, et qu'elle accompagnera Altiš-qallu jusqu'à Ekallâtum pour soutenir sa plainte devant Sumiya.

Qabišatum semble donc susciter des attachements aussi vifs qu'incompatibles : son mari, Zuzûm, va jusqu'à Šubat-Enlil se plaindre auprès du Roi de Haute-Mésopotamie, Samsî-Addu, père de Yasmah-Addu, de la disparition de sa femme ; pendant ce temps, Altiš-qallu, qui en est responsable, la garde soigneusement à ses côtés, cependant que Mubalsaga « tourne autour d'elle » en proférant des menaces à peine voilées. Pour ne pas se faire enlever Qabišatum, Altiš-qallu décide alors de la faire résider dans un endroit retiré, à la campagne, hors de la vue des importuns. Mais le principal d'entre eux, Mubalsaga, a su où était gardée Qabišatum : à l'heure du repas de fin de journée, c'est-à-dire au moment où les gens cessent leurs activités et se retirent chez eux, il sort avec des hommes à lui de la bourgade de Harišânûm, et se dirige vers la ferme qui abrite Qabišatum. Altiš-qallu l'a cependant vu venir et se hâte de cacher la femme sous un tas de paille.

La scène qui suit est rapportée par Altiš-qallu, avec d'autant plus de détails qu'il veut montrer à son maître Yasmah-Addu combien Mubalsaga s'est conduit en véritable agresseur. C'est à un siège militaire en règle que l'on assiste en effet : Mubalsaga entre chez Altiš-qallu « comme chez lui », soumet le personnel à un interrogatoire, mobilise sa troupe, lui distribue des engins de siège<sup>7</sup>, lui promet en butin le contenu du grenier et lance finalement ses gens à l'assaut. Lorsque les serviteurs se ruent dans le grenier en criant « *Amtum ali* » (« Où est la femme? »), Altiš-qallu capitule et promet qu'elle leur sera livrée. Mais il demande un délai d'une nuit, dans le but non avoué de l'emmener discrètement à Ekallâtum, auprès de Sumiya et Zimri-Addu. Mubalsaga, qui a vraisemblablement saisi le manège de l'intendant, rejette sa proposition. Il considère, ou feint de considérer, Qabišatum comme une personne en fuite et refuse tout accommodement. Mais Qabišatum a profité des pourparlers pour trouver une nouvelle cachette, et Mubalsaga ne peut finalement pas mettre la main sur elle. Il ne lui reste plus qu'à se retirer, tandis qu'Altiš-qallu, suivi de Qabišatum, se rend rapidement jusqu'à Ekallâtum, où sont censés se trouver Zimri-Addu et Sumiya, pour leur exposer la situation. Mais Sumiya est en fait un peu plus au nord, à Nurrugum dans la région riveraine du Tigre entre Ekallâtum et l'actuelle Mossoul. Altiš-qallu arrive finalement à le rejoindre et porte plainte devant lui contre Mubalsaga.

Terminant sa lettre, il rappelle à Yasmah-Addu sa promesse ancienne de le faire venir à Mari et avoue son impuissance complète à remplir sa charge : Mubalsaga le traite comme quantité négligeable et les responsables administratifs refusent même de verser des rations aux gens du palais qu'il charge d'un travail ou d'une mission. Dans ces conditions, il n'a plus en tête qu'une chose : être débarrassé de cette affaire, déchargé de ses fonctions, et rapatrié au palais de Mari.

## LE RÔLE D'ALTIŠ-QALLU

Altiš-qallu exerce, d'après cette lettre, les fonctions d'intendant chargé du personnel, dans un domaine appartenant à Yasmah-Addu, situé dans la partie orientale du royaume de Mari. Il s'agit sans doute du même Altiš-qallu que celui qui est cité dans une lettre de Samsî-Addu à son fils (*ARM I*, 45) : il y est mentionné comme cuisinier (*nuhatimmum*) chargé par le Roi de Haute-Mésopotamie de porter une lettre au roi de Qaṭnâ. Mais cette tablette n'a pu lui être remise car il était déjà parti en mission. Samsî-Addu charge son fils de lui faire parvenir de toute urgence la missive, que ce soit en route ou même lorsqu'il arrivera à Qaṭnâ. Quelle que soit sa spécialité d'origine, Altiš-qallu agit donc dans les cercles de la haute administration de Mari et fait partie de cette « noblesse aulique » à laquelle on attribue les missions à l'étranger ou la gestion des domaines de la Couronne.

Dans le poste qu'il occupe au moment de cette lettre, Altiš-qallu rencontre cependant de nombreuses difficultés, dont la principale, déjà évoquée, est que son autorité sur le personnel est contestée par les autres responsables administratifs, en particulier par Mubalsaga. Le ton de la lettre

<sup>7</sup> Les *simmiltum* (échelle) et les *kalbânâtum* (corde avec un grappin?) sont régulièrement citées dans les interrogations oraculaires concernant la prise des villes assiégées, comme des instruments d'assaut. On remarquera qu'il ne manque même pas dans l'affaire le « traître », l'engraisneur Iî-Lim, qui livre à l'ennemi l'information essentielle sur l'endroit où est cachée Qabišatum.

d'Altiš-qallu est, à cet égard, assez pitoyable, quand il évoque les réflexions des serviteurs du palais, l'attitude et les propos de Mubalsaga, ou le veto des responsables de la distribution des rations. Altiš-qallu ne ménage pourtant pas sa peine : il s'est arrangé pour mettre Qabišatum à l'écart avant de l'envoyer à Yasmah-Addu et il paye de sa personne, n'hésitant pas à prendre la route jusqu'à Ekallatum et même Nurrugum, pour aller exposer l'affaire devant Sumiya et Zimri-Addu.

Il se raccroche surtout aux promesses que lui avaient faites Yasmah-Addu, l'assurant qu'il allait bientôt pouvoir revenir à Mari auprès de lui et lui confirmant qu'il était considéré comme un serviteur dévoué et fidèle. L'ambiance de la vie au palais de Mari était en effet beaucoup plus agréable que dans certaines provinces et l'on possède un certain nombre d'exemples de gens qui préféraient s'attarder sur les bords de l'Euphrate plutôt que de rejoindre leur poste chez Samsî-Addu<sup>8</sup>. Ce dernier ne se privait d'ailleurs pas de reprocher à son fils Yasmah-Addu la « mollesse » de son mode de vie, ainsi que le laisser-aller dans l'administration du royaume.

## LE STATUT DE QABIŠATUM

Comment Qabišatum s'est-elle retrouvée chez Altiš-qallu ? A l'origine, il s'agit d'une femme de statut libre, une *aššatum*, mariée à un laboureur. Elle a été emmenée à Qabrâ, sans doute saisie comme butin au cours d'un de ces raids dont sont coutumiers les gens des montagnes. Lors de la prise de Qabrâ<sup>9</sup> par les armées de Samsî-Addu, elle a été libérée et a été escortée pour revenir chez elle<sup>10</sup>.

C'est alors qu'au lieu d'être rendue à son mari, elle a été interceptée par Altiš-qallu qui l'a intégrée à son personnel. Il projetait même de l'envoyer à Mari chez Yasmah-Addu, comme il le rappelle aux lignes 17-18. La manière dont est présentée l'affaire de Qabišatum montre d'ailleurs que Yasmah-Addu est au courant de l'histoire et il est possible qu'il ait fait plus qu'avaliser l'opération, voire même qu'Altiš-qallu ait agi suivant ses instructions. On connaît d'autres cas, à l'époque du royaume de Haute-Mésopotamie, de femmes ayant ainsi été enlevées : en ARM V, 46, c'est Yasmah-Addu qui réclame au roi de Carkémiš une femme originaire du royaume de Mari. Mais c'est entre ARM I, 89 et notre lettre que le parallèle est le plus frappant, au point qu'on peut se demander si certains des protagonistes ne sont pas les mêmes :

« Dis à Yasmah-Addu : ainsi (parle) Samsî-Addu, ton père :

La servante de Rišat-Mâtum s'est enfuie. Cette servante, c'est le cuisinier à toi qui m'a apporté des poissons qui l'a subornée. Cette servante est boiteuse [...lacune...] On doit chercher la servante au milieu des fermes afin de la faire monter chez moi. Envoie-la moi. S'il n'en est point ainsi et que l'on passe en revue les villages sans voir cette femme, envoie moi ce cuisinier à toi qui m'a apporté des poissons afin que je puisse lui faire rendre compte. »<sup>11</sup>

On voit par cet exemple que les serviteurs de Yasmah-Addu n'hésitaient pas à soustraire des gens relevant du Roi de Haute-Mésopotamie, et que les domaines ruraux leur servaient alors de refuge.

En travestissant la situation légale de Qabišatum, Altiš-qallu risque pourtant de provoquer une affaire importante : Zuzûm, le mari de Qabišatum est en effet allé à Šubat-Enlil se plaindre devant Samsî-Addu et il est fortement question, comme l'indique Mubalsaga, qu'on envoie des Prudhommes, les *ebbum*, pour examiner le cas de cette femme et décider de son statut véritable. Pour satisfaire un caprice personnel (le sien, ou celui de Yasmah-Addu), Altiš-qallu court donc le risque de faire mettre en action

<sup>8</sup>Voir J.-M. Durand, « Musiciens en fuite », *M.A.R.I.* 5, 1987, p. 181-182

<sup>9</sup>Pour le détail des opérations militaires ayant conduit à la prise de Qabrâ, cf. D. Charpin et J.-M. Durand, *M.A.R.I.* 4 pp. 293-343 et J. Eidem, *Iraq* 47 (1985) pp. 83-107

<sup>10</sup>Comme me l'indique J.-M. Durand, sa prise en charge par un escorte particulier, le dénommé Binnama-ahum, pour ce voyage prouve qu'il s'agissait d'une personne rapatriée, et non d'une esclave. Une personne de statut servile aurait eu droit à moins d'égards.

<sup>11</sup>Pour cette nouvelle traduction, cf. J.-M. Durand, « Documents pour l'histoire du Royaume de Haute-Mésopotamie I », *M.A.R.I.* 5, 1987, p. 183-184. Rien ne prouve cependant que le « cuisinier » en question soit encore Altiš-qallu.

une mécanique judiciaire qui se retournerait contre lui, contre l'épouse considérée comme en fuite<sup>12</sup>, et contre l'administration du royaume de Mari, qui porterait la responsabilité d'une fraude.

## LES RAPPORTS ENTRE FONCTIONNAIRES

Sur un plan plus général, la lettre d'Altiš-qallu est donc l'illustration parfaite d'un des problèmes majeurs qu'a rencontrés Yasmah-Addu dans son exercice du pouvoir à Mari. Lui-même n'arrivait pas à maîtriser son administration. Pour l'aider dans sa tâche, son père lui avait adjoint un certain nombre de ses propres serviteurs. Mais l'on sait maintenant que le jeune prince a eu beaucoup de mal à affirmer son autorité sur les grands gouverneurs provinciaux et que, soit par découragement, soit par manque de suivi, il a laissé se développer les rivalités intestines entre administrateurs.

### *Mubalsaga*

Le cas est particulièrement net pour Mubalsaga<sup>13</sup>. Comme le souligne J.-M. Durand : « Mubalsaga est calomnié et fortement attaqué par d'autres serviteurs du prince et ce fait peut expliquer la mauvaise gestion du royaume »<sup>14</sup>. Le frère de Yasmah-Addu, Išme-Dagan parle d'ailleurs lui-même dans une autre lettre de Mubalsaga en termes peu élogieux<sup>15</sup>. Or, dans l'affaire de Qabišatum, Mubalsaga, non seulement n'a pas soutenu les entreprises d'Altiš-qallu (agissant peut-être pour le compte de Yasmah-Addu), mais il est intervenu personnellement pour faire respecter le droit. Il sait, lui aussi, que Qabišatum est l'épouse du laboureur libre Zuzûm et il est opposé au « tour de passe-passe » consistant à l'intégrer dans le personnel du palais comme servante. Car Zuzûm, qui n'a pu obtenir que sa femme le rejoigne, est allé jusqu'à Šubat-Enlil se plaindre directement auprès du Roi de Haute-Mésopotamie. Il est probable que Mubalsaga, réagissant en administrateur intègre, voire rigoriste, ne tient pas à ce que Samsî-Addu ait encore à intervenir dans la gestion du royaume de son fils pour ces affaires de personnes en fuite ou déplacées, dont on a vu précédemment qu'elles étaient, semble-t-il, assez courantes chez Yasmah-Addu<sup>16</sup>. En tant que responsable administratif de premier rang, c'est aussi sur lui que retomberait probablement le blâme. Il prend donc les devants pour aller chercher directement Qabišatum à l'endroit où elle est cachée. Ce faisant, il se heurte non seulement à Altiš-qallu, qu'il considère manifestement comme de peu d'importance, mais également à deux autres administrateurs, Zimri-Addu et Sumiya.

<sup>12</sup>Qabišatum risque, si elle est considérée comme ayant volontairement abandonné son mari, de se voir appliquer le châtiment des femmes adultères, dont on sait par le Code d'Hammurabi valable en Babylonie à la même époque qu'il n'était pas particulièrement tendre.

<sup>13</sup>Le déroulement de la carrière de Mubalsaga n'est pas encore complètement connu. On sait qu'il a exercé de hautes fonctions, mais, comme me le signalent D. Charpin et J. Eidem, il apparaît en poste tantôt à Mari, tantôt à l'extérieur. Il est difficile, en particulier, de déterminer si, au moment où se situe la lettre, il est en charge de l'administration centrale à Mari, ou s'il administre un domaine proche géographiquement de celui d'Altiš-qallu.

<sup>14</sup>J.-M. Durand, « Documents pour l'histoire du Royaume de Haute-Mésopotamie, I », *M.A.R.I.* 5, 1987, p. 175 et note 25. Cf. en particulier le passage de la lettre ARM I, 61 où Samsî-Addu écrit : « En ce qui concerne Sîn-ilî, voici ce que tu m'avais écrit : "Il n'est pas à la hauteur ; l'administration n'est pas de ses compétences". Et, précédemment, tu ne savais pas qu'il n'était pas à la hauteur ? Pourquoi t'es-tu conformé aux propos qu'il tient et as-tu accueilli (ses) calomnies ? Alors tu fais tourner en rond Mubalsaga ! » (traduction J.-M. Durand)

<sup>15</sup>ARM II, 19 : « Rapport à Mubalsaga, tu m'as écrit ceci : « L'expédition de cet homme va s'approcher de toi et si tu dis "Il ne l'a pas fait", il faut que je l'envoie en urgence. » Voilà ce que tu m'as écrit. Cet homme n'est nullement venu me trouver et je ne l'ai absolument pas vu. J'attends des instructions concernant tes affaires. » (traduction J.-M. Durand).

<sup>16</sup>Cette interprétation fait honneur à Mubalsaga. Mais, comme me le rappelle, *cum grano salis*, D. Charpin, le texte ARM T XXVI 298 nous apprend que la compagnie féminine entourant Mubalsaga était celle des duègnes susceptibles d'apprendre les bons usages et l'étiquette de la cour de Mari à la jeune reine Bêltum venant de Qaṭnâ. On sait le parti que Victor Hugo a su tirer de ces personnages et du peu d'agrément de leur compagnie. Faut-il en déduire que l'intervention de Mubalsaga à propos de Qabišatum n'était pas seulement dictée par des considérations éthiques ?

### Zimri-Addu et Sumiya

Le nom de Zimri-Addu est relativement courant, et il n'y a, à ma connaissance, pas d'éléments datant du Royaume de Haute-Mésopotamie qui permettent d'identifier celui qui est mentionné ici. Le cas de Sumiya fournit, par contre, plus d'éléments de discussion, liés à la double orthographe du nom : on le trouve écrit ici tantôt Samiya (l. 6, 11), tantôt Sumiya (l. [57], 58, 59). Or des personnages bien connus sont attestés avec ce patronyme : Sumiya est un fonctionnaire de Yasmah-Addu attesté par quatre lettres publiées<sup>17</sup> et plusieurs inédits ; Samiya est l'auteur de lettres à l'époque de Zimri-Lim<sup>18</sup>, donc après l'écroulement du Royaume de Haute-Mésopotamie. Son centre d'action paraît à cette époque avoir été la ville de Šubat-Enlil : c'est lui qui est à la tête des habitants qui se soumettent au roi d'Ešnunna, lors de sa campagne en Haute-Mésopotamie<sup>19</sup>. Si, comme semble le prouver la lettre d'Altiš-qallu, Sumiya et Samiya sont la même personne, nous disposerions d'un exemple supplémentaire, et bien documenté, de ces administrateurs au service de Yasmah-Addu ou de Samsī-Addu qui ont survécu à l'écroulement du Royaume de Haute-Mésopotamie et continué à exercer des fonctions à l'époque de Zimri-Lim, au service de ce dernier ou en d'autres endroits<sup>20</sup>. Sumiya apparaît dans la lettre ARM I, 41, où il transmet à Yasmah-Addu des instructions de son père ; il est en poste à Šubat-Enlil (désignée comme « la Ville »), dans la lettre ARM I, 110 ; dans ARM V, 43, on apprend qu'il a opéré dans la région de Talmuš au Nord de Ninive ; dans la lettre ARM II, 44, enfin<sup>21</sup>, il transmet à Yasmah-Addu des informations sur des mouvements de troupe et lui donne des nouvelles de son frère Išme-Dagan. Il est difficile de réduire à l'unité tous ces éléments, mais deux directions communes se dessinent : d'une part, Sumiya est un personnage chargé de responsabilités importantes, d'autre part son théâtre d'opérations privilégié semble être la frontière orientale, en bordure de la zone dépendant d'Išme-Dagan. Ces points concordent assez bien avec ce que nous dit la lettre d'Altiš-qallu qui nous le montre opérant à Ekallâtum, puis à Nurrugum.

### Les conflits

Cette lettre illustre donc bien certains aspects des rapports qu'entretenaient les hauts fonctionnaires entre eux et avec Yasmah-Addu. Manifestement, un vif antagonisme oppose Mubalsaga à ses collègues. Il n'hésite d'ailleurs pas à passer par dessus son souverain Yasmah-Addu pour régler directement certaines affaires, utilisant, lui aussi, la désinformation et la calomnie. Quant à la violence de son intervention contre le domaine où se cache Qabišatum, elle est décrite avec suffisamment de détails par Altiš-qallu pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y revenir.

Cette opposition entre Mubalsaga et d'autres administrateurs recouvre non seulement des questions de personnes, mais également des champs de compétence antagonistes : Mubalsaga intervient dans un domaine qui n'est pas le sien puisqu'Altiš-qallu et ses supérieurs (Sumiya et Zimri-Addu) paraissent dépendre directement de Yasmah-Addu. Ils ont en effet autorité sur le personnel que gère Altiš-qallu, et de manière suffisamment nette pour que même Mubalsaga ne puisse théoriquement rien contre eux. A quel service administratif de Yasmah-Addu appartiennent-ils dans ces conditions ? On constate en effet qu'au moment où la lettre A.3955 est écrite, Sumiya et Zimri-Addu se trouvent tous deux dans une zone (Ekallâtum et Nurrugum) qui relève normalement du frère de Yasmah-Addu, Išme-Dagan, ou même directement de Samsī-Addu. Comme me l'indique J.-M. Durand, il est possible qu'on ait ici une attestation de l'un des « domaines » (*bîtum*) que possédait Yasmah-Addu en dehors du royaume de Mari. On sait, par la lettre ARM I, 61, qu'il avait effectivement un *bîtum* à Šubat-Enlil, et une autre à

<sup>17</sup>ARM I, 41 et 110 ; ARM II, 44 ; ARM V, 43.

<sup>18</sup>Cf. ARMT XVII/1 p. 178, ainsi que les lettres de Tell Rimah OBTR 7 et 8.

<sup>19</sup>Cf. D. Charpin, « Šubat-Enlil et le pays d'Apum », M.A.R.I. 5, p. 135-136, qui précise que Samiya fut auparavant un « serviteur de Samsī-Addu », et J. Sasson, JCS 25, 1973, p. 57.

<sup>20</sup>Les cas les plus illustres sont ceux d'Asqudum (cf. ARMT XXVI/1 pp. 71-80), d'Išar-Lim et de Mût-Hadqim : voir ici même la contribution de J.-M. Durand.

<sup>21</sup>Cf. J.-M. Durand, « Villes fantômes de Syrie et autres lieux », M.A.R.I. 5, 1987, p. 210-212.

Ekallâtum. Vu l'horizon géographique de la lettre, ce serait plutôt cette dernière qui serait mentionné ici, avec ses deux principaux responsables, Sumiya et Zimri-Addu, et son intendant, Altiš-qallu. On aurait donc ici un conflit entre l'administration d'un domaine extraterritorial appartenant en propre à Yasmah-Addu et l'administration du royaume de Mari ou d'un autre domaine, dirigée par Mubalsaga. Et ce conflit éclate parce que Mubalsaga procède à des mutations autoritaires dans un domaine de compétence qui n'est théoriquement pas le sien ; en particulier, il intervient *manu militari* pour régler le cas de Qabišatum ; il n'est d'ailleurs pas seul à agir ainsi puisque d'autres chefs de service refusent de subvenir aux besoins des serviteurs du *bîtum* dont Altiš-qallu a la charge.

On retiendra finalement l'aspect exemplaire de cette histoire telle que la rapporte Altiš-qallu : le royaume de Mari est le théâtre d'affrontements entre administrateurs rivaux, auxquels Yasmah-Addu n'arrive pas toujours à imposer ses vues. Même les plus fidèles, comme Altiš-qallu, connaissent le découragement, lorsque pour servir leur Seigneur ils se lancent dans des opérations frauduleuses, mais se trouvent alors entraînés dans une affaire rocambolesque : Altiš-qallu lui-même n'aspire plus qu'à revenir, même piteusement, au palais de Mari où l'on n'est pas obligé de cacher les femmes dans les greniers pour les soustraire à l'inquisition de Mubalsaga.

## NUIT DRAMATIQUE À MARI

Bertrand LAFONT  
(CNRS, UPR 193)

Pour rendre hommage à Michel Fleury et l'assurer de notre gratitude, j'aurais aimé écrire cet article en revenant travailler sous les combles de l'hôtel Chalons-Luxembourg, en ces lieux qui – comment l'oublier – hébergèrent pendant cinq ans les tablettes de Mari et leurs lecteurs. Un soir d'été, me cognant une nouvelle fois aux poutres de la charpente, je me serais laissé enfermer dans le grand bâtiment superbe et silencieux. Et assis à ma table, face au petit jardin noyé dans la pénombre, j'aurais essayé de raconter ce qui arriva à un certain Sûmû-Hadû, une autre nuit d'été, il y a de cela bien longtemps, sur les rives de l'Euphrate.

Sûmû-Hadû était malade. Ce haut dignitaire du royaume, au service du roi Zimri-Lim, était alors en poste à Mari, sans doute gouverneur du district. On était au tout début de l'été, à la période d'engrangement des récoltes céréalières, ce qui le préoccupait fort car il était notamment chargé de préparer le grand canal parallèle à l'Euphrate et traversant toute la plaine de Mari, pour y faire passer des bateaux chargés de grain. Ce canal, formé de deux levées de terre construites en remblai sur la plaine, avait servi pendant tout le printemps à irriguer les terres environnantes. Mais maintenant qu'il fallait y faire circuler des bateaux lourdement lestés, il était nécessaire d'y faire sensiblement monter le niveau de l'eau. Pour cela, depuis la prise du canal, en amont sur le fleuve, et tout le long du parcours, on avait fermé les nombreuses issues, vannes et dérivations. Pendant toute la journée, le niveau de l'eau était donc monté dans le canal.

Et c'est dans la soirée que la catastrophe se produisit. La pression ayant régulièrement augmenté sur chacune des digues en terre à cause du gonflement des eaux, l'une d'elles finit par céder au niveau d'une installation technique, malheureusement juste avant que le canal ne retrouve le cours de l'Euphrate, à une quinzaine de kilomètres au sud de Mari. Ainsi, par une brèche ouverte sur plusieurs mètres, l'eau, si précieuse, commença à se répandre dans la campagne environnante, risquant de tout inonder. Il fallait agir vite.

Prévenu à la tombée de la nuit, et malgré sa maladie, Sûmû-Hadû se leva et se rendit à dos d'âne sur les lieux de l'incident. Il entreprit, dans un premier temps, de faire détourner le flot du canal par un système de dérivation juste au-dessus de la rupture faite dans la digue. Il fit également arrêter l'eau en provenance du Balih, cet oued dégringolant du plateau occidental et alimentant lui aussi le canal juste avant la brèche. Il fit enfin prévenir les responsables des trois localités situées en amont sur le canal pour qu'ils actionnent à leur tour les vannes afin de détourner ou retenir l'eau, l'objectif étant d'en faire ainsi baisser le niveau. Ces travaux durèrent toute la nuit, et au petit matin, la fuite était provisoirement stoppée.

Sans perdre de temps, Sûmû-Hadû se mit ensuite à la réparation de l'ouvrage endommagé, par une remise en état du dispositif technique et l'entassement de terre pour reconstituer et renforcer la digue effondrée.

Par une lettre adressée au roi son seigneur, qui était alors absent de la capitale, il fit enfin le récit de ses mésaventures, l'informant, comme c'était son devoir, des événements de la nuit, avec le souci que

l'on retrouve chez tant de serviteurs du roi d'apaiser les éventuelles inquiétudes de leur souverain. Il ne manqua pas non plus de préciser que tout cela s'était fait en dépit – et même au détriment – de sa santé défaillante, d'autant qu'il estimait en avoir encore pour une journée de travail avant la remise en eau du canal.

Voici sa lettre (A.250) :

	<i>a-na be-lí-ia</i>	R.	<i>ù a-tu-ra-am-ma</i>
2	<i>qí-bí-ma</i> <i>um-ma su-mu-ha-du-ú</i>	20	<i>i-na ba-li-hi-im me-e as-ki-ir</i> <i>i-na mu-uš-te-er-tim a-na ši-ip-ri-im</i>
4	<i>ir-ka-a-ma</i> <i>me-e a-na di-ir<sup>ki</sup> [iṣ-ba<sup>1</sup>-tu-ma</i>	22	<i>e-pé-ši-im qa-ti áš-ta-ka-an</i> <i>ma-ša-al-lam e-pé-eš-ma</i>
6	<i>aš-šum giš-má-hi-a ša še i-za-bi-la</i> <i>a-ta-ap-pa-tim iš-tu e-le-nu-um</i>	24	<i>wa-ar-ka-nu a-na e-pé-re</i> <i>ša-pa-ki-im qa-ti a-ša-ka-an</i>
8	<i>ú-ša-ab-bi-tu-ma mu-ú i-bi-ṭú-ma</i> <i>am-ša-li i-na pa-an mu-<sup>1</sup>ši<sup>1</sup>-im</i>	26	<i>bi-it-qum šu-ú 2 gi ša-ap-li-iš im-ha-aš</i> <i>ù 4 gi ru-up-ša-am</i>
10	<i>e-le-nu-um ti-tu-ri-<sup>1</sup>im<sup>1</sup></i> <i>ša ba-ab<sup>d</sup>ba-li-hi-<sup>1</sup>im<sup>1</sup></i>	28	<i>ba-ra-ri bi-it-qa-am ša-a-tu</i> <i>e-sé-ke-<sup>1</sup>er<sup>1</sup>-er</i>
12	<i>a-šar ma-ša-al-<sup>1</sup>lim<sup>1</sup></i> <i>mu-ú<sup>1</sup>ib<sup>1</sup>-ba-at-qú</i>	30	<i>ù me-e ú-še-še-er</i> <i>mi-im-ma ši-ir be-lí-ia</i>
14	<i>qa-tam a-na qa<sup>1</sup>-tim-m[a q]a-du mu-ur-ší-ia</i> <i>et-bi-ma anše-la-g[u-h]i-a-ia</i>	32	<i>la i-na-az-zi-ku</i> <i>ù ša i-na mu-ši-im me-e ab-tu-qú</i>
T.16	<i>ar-ka-ab-<sup>1</sup>ma<sup>1</sup> al-li-ik-ma</i> <i>i-na ša ša-la-li</i>	34	<i>a-na a-lā-ni-hi-a<sup>ki</sup> aš-pu-ur-ma</i> <i>i-na ap-pa-an<sup>&lt;ki&gt;</sup> hu-um-sà-an<sup>ki</sup></i>
18	<i>me-e ab-tu-uq</i>	36	<i>ù še-eh-rum<sup>ki</sup> iṣ-ba-tu-šu-nu-ti</i> <i>mi-im-ma mu-ú ú-ul im-li-<sup>1</sup>ma<sup>1</sup></i>
		TL.	<i>ù a-na-ku mu-ru-uš ša-at-ti-ia él-qí</i> (signes divers [= date ?])

<sup>1-4</sup> Dis à mon seigneur : ainsi parle Sûmû-Hadû : <sup>5</sup> « On avait retenu l'eau en direction de Dîr : <sup>6</sup> à cause des bateaux qui doivent transporter les céréales, <sup>8</sup> on avait bloqué, <sup>7</sup> depuis l'amont, (toutes) les rigoles d'irrigation, <sup>8</sup> et (le niveau de) l'eau était alors monté (dans le canal). <sup>9</sup> Mais hier, à la nuit tombante, <sup>13</sup> l'eau a fini par ouvrir une brèche <sup>10</sup> en amont du pont <sup>11</sup> qui est à la prise avec le Balih, <sup>12</sup> là où se trouve une conduite forcée. <sup>14</sup> Aussitôt, malgré ma maladie, <sup>15-16</sup> je me suis levé, j'ai enfourché mes ânes et je suis allé <sup>18</sup> détourner le flot <sup>17</sup> par un système de dérivation. <sup>19</sup> Puis je suis revenu <sup>20</sup> arrêter l'eau dans le Balih. <sup>21-22</sup> Au petit matin, j'ai entrepris d'effectuer la réparation : <sup>23</sup> je vais (re)faire la conduite forcée, <sup>24-25</sup> à la suite de quoi je me mettrai à entasser de la terre. <sup>26-27</sup> Cette brèche a provoqué une ouverture de 2 cannes de haut en bas, sur une largeur de 4 cannes. <sup>28-29</sup> A la première veille de la nuit, j'aurai fini d'obstruer cette brèche <sup>30</sup> et je pourrai (de nouveau) laisser passer l'eau. <sup>31-32</sup> Mon seigneur ne doit vraiment pas s'inquiéter ! <sup>33-34</sup> Par ailleurs, j'ai écrit aux diverses localités que j'avais détourné (le cours de) l'eau pendant la nuit. <sup>35-36</sup> A Appân, Humsân et Šehrum, on a alors retenu l'eau <sup>37</sup> et il n'y a pas eu la moindre inondation. <sup>38</sup> Quant à moi, j'en ai (maintenant) pour un an avec la maladie que j'ai contractée ! »

Une traduction partielle de ce récit de Sûmû-Hadû a déjà été donnée par J.-M. Durand dans son article sur les « Problèmes d'eau et d'irrigation au royaume de Mari »<sup>1</sup>. Pour l'édition complète de ce document, trois points méritent de retenir particulièrement l'attention.

<sup>1</sup>Dans B. Geyer (éd.), *Techniques et pratiques hydro-agricoles traditionnelles en domaine irrigué*, IFAPO-BAH CXXXVI, Damas-Paris 1990, tome 1, p. 101-142. Cette traduction est donnée p. 136, et je remercie son auteur d'avoir attiré mon attention sur ce très beau texte.



## 1) LE PERSONNAGE DE SÛMÛ-HADÛ

Sûmû-Hadû était un haut dignitaire du palais de Mari. Un texte comme ARM VII 217 (distribution d'argent provenant des taxes, où Sûmû-Hadû apparaît aux côtés d'Asqudum, Sammêtar, Akâtiya, Habdu-ma-Dagan, etc.), ou un autre texte comme ARMT XXIII 467, qui recense les terres détenues par les grands personnages du royaume et où il est présent aux côtés d'Addu-dûrî, Asqudum, Kibri-Dagan, Sammêtar, etc., le montrent suffisamment. D'emblée, ces deux textes économiques permettent d'ailleurs de situer chronologiquement notre personnage sur l'échelle de la trentaine d'années que dure la documentation de Mari. En effet, sa présence auprès de Habdu-ma-Dagan, haut fonctionnaire du temps de Yasmah-Addu, ou d'Akâtiya, mère de ce souverain, poussent à penser qu'il fut un notable de l'époque « ékallatéenne » de Mari. La confirmation en est apportée par l'inédit M.11828, texte enregistrant une *šûrubtum* (apport de vin) de Sûmû-Hadû et daté de l'éponymat d'Asqudum<sup>2</sup>. ARMT XXIII 467 montre, pour sa part, qu'il était toujours en place au début du règne de Zimri-Lim (mention d'Addu-dûrî).

Nous pouvons en déduire que, loin de s'arrêter avec la chute de Yasmah-Addu, la carrière de Sûmû-Hadû se poursuivit à Mari avec l'arrivée au pouvoir de Zimri-Lim. Il fit donc partie de ceux qui prirent position suffisamment tôt en faveur du nouveau roi pour bénéficier de ses largesses et rester en place<sup>3</sup>. Ainsi lui fut confiée la charge de *šâpišum*, c'est-à-dire de gouverneur, comme le montre le texte ARM VIII 84<sup>+</sup> où il rend une sentence dans une affaire judiciaire opposant deux plaignants<sup>4</sup>. Et sans doute est-ce à ces hautes responsabilités et à la gratitude royale qu'il dut également de pouvoir disposer d'un ou de plusieurs domaines (*bîtum*) avec toute leur maisonnée (ARM X 57, ARM XIV 7, ARMT XIII 13<sup>+</sup>, ARMT XXVII 9). Ses fonctions de gouverneur sont par ailleurs explicites dans une tablette très récemment publiée et intitulée par son éditeur « protocole d'un gouverneur : les serments de Sûmû-Hadû »<sup>5</sup> : ayant servi l'ancien régime honni, il est probable que notre personnage fut dans l'obligation, comme tant d'autres au début du règne de Zimri-Lim, de jurer sa fidélité à celui qui prétendait reprendre la succession de Yahdun-Lim.

Mais où exerça-t-il alors sa nouvelle charge de gouverneur ? La lettre ici publiée semble montrer que, au moment des faits rapportés, Sûmû-Hadû était en poste dans la capitale elle-même, d'où il écrivit au roi qui avait dû s'absenter. Il semble en effet se trouver dans la même position et avec les mêmes prérogatives que Bahdi-Lim, qui fut gouverneur du district de Mari et dont les lettres ARM VI 1 à 12 traitent exactement des mêmes sujets et des mêmes lieux que notre document (voir notamment les lettres ARM VI 5 et 6). L'indice qu'apporte notre texte est unique, mais il permet de supposer que Sûmû-Hadû fut, au tout début du règne de Zimri-Lim, le premier gouverneur du district de Mari, prédécesseur d'Itûr-Asdu et de Bahdi-Lim.

Il ne resta cependant pas très longtemps à ce poste. Suivant la voie de progression hiérarchique caractéristique de nombreuses carrières de fonctionnaires dans le royaume de Mari<sup>6</sup>, il fut vraisemblablement promu en province en étant nommé gouverneur du district de Sagarâtum. Il semble en effet occuper ce poste au moment de deux lettres qu'il écrivit au roi : il s'agit de la tablette A.484<sup>7</sup> et d'ARMT XXVI 16, ce second document concernant l'organisation du voyage de la reine Šiptu depuis Alep jusqu'à Mari et pouvant donc être daté de la troisième année du règne de Zimri-Lim (= ZL 1')<sup>8</sup>.

Et c'est là que semble s'arrêter brutalement la carrière de Sûmû-Hadû. Il disparaît en effet complètement de notre documentation à partir de cette date. Peut-être était-il déjà âgé ou malade

<sup>2</sup>En voici le contenu : 1 dug-geštin, mu-tù, *su-mu-ha-di-im*, 1 dug-geštin, mu-tù *za-ku-ri-im*, *te-er-di-tum*, *a-na na-hi-iš-sipa-šu*, *i-na ter-qa'ki*, iti *tam-hi-ri-im*, u<sub>4</sub> 16-kam, *li-<mu> àš-qú-du-um*.

<sup>3</sup>Cf. M.A.R.I. 6, 1990, p. 288.

<sup>4</sup>Que ce document date du règne de Zimri-Lim est prouvé par le *join* qui a été réalisé avec ARM VIII 16. Cf. M.A.R.I. 1, 1982, p. 102, l. 16.

<sup>5</sup>M.6182 publié par J.-M. Durand, « Précurseurs syriens aux protocoles néo-assyriens », dans D. Charpin et F. Joannès (éd.), *Marchands, diplomates et empereurs* = Mélanges offerts à Paul Garelli, 1991, p. 26.

<sup>6</sup>Cf. les carrières d'Itûr-Asdu, Yaqqîm-Addu, etc. Voir par exemple à ce sujet ARMT XXVI/1, p. 91 r).

<sup>7</sup>Voir à ce propos J.-M. Durand, *Problèmes d'eau...*, p. 124 et n. 85.

<sup>8</sup>Voir à ce sujet l'article de P. Villard sur la chronologie du début du règne de Zimri-Lim, à paraître dans M.A.R.I. 7.

(cf. lignes 14 et 38 de notre lettre) et mourut-il soudain, avant même que Zimri-Lim n'achève d'affermir définitivement son pouvoir à Mari.

## 2) HISTOIRES D'EAU

Cette lettre de Sûmû-Hadû apporte de nouvelles informations sur l'utilisation des aménagements hydrauliques de la région de Mari. Or plusieurs études très récentes ont renouvelé complètement notre compréhension de la façon dont le royaume de Mari a pu mettre en valeur son environnement immédiat en réglant les différents problèmes posés par la gestion de l'eau. A la suite des prospections faites sur le terrain par Bernard Geyer et Jean-Yves Monchambert<sup>9</sup>, leurs contributions jointes à celles de Jean-Marie Durand, André Finet et Jean Margueron au colloque organisé par l'IFAPO à Damas en 1987<sup>10</sup>, ainsi que celles de Jean-Robert Kupper et Jean Margueron au colloque de Leyde du *Sumerian Agriculture Group* à la même date<sup>11</sup>, ont permis de mieux comprendre comment, dans ce milieu semi-aride, les eaux de l'Euphrate, les eaux de pluie, celles des oueds ou celles de la nappe phréatique étaient récupérées, canalisées ou drainées pour les besoins de la vie quotidienne, de l'irrigation et du transport des hommes et des biens. Toutes ces recherches, menées en étroite collaboration par des géographes, des archéologues, des épigraphistes et des historiens, présentent un intérêt considérable, éclairant notamment d'un jour nouveau la correspondance des gouverneurs des districts de Mari (Bahdi-Lim), Terqa (Kibri-Dagan) et Sagarâtum (Yaqqim-Addu), d'où provient l'essentiel de ce que nous savons sur ces questions importantes que leurs lettres ont si souvent abordées.

Dans ce contexte, l'information la plus spectaculaire apportée par notre document est celle qui montre très clairement que *le même* canal de rive droite, qui parcourait la plaine de Mari, était un ouvrage mixte qui pouvait servir aussi bien aux besoins de l'irrigation qu'à ceux de la navigation. Cette seconde utilisation est la plus étonnante et l'on ne peut manquer de s'interroger sur l'importance du trafic qui put exister sur ce canal. Il est difficile, en réalité, d'envisager qu'un commerce régulier en ait utilisé les eaux à longueur d'année et notre texte ne documente sans doute qu'un usage exceptionnel et localisé, lié à la nécessité d'évacuer les récoltes céréalières (l. 6 ; voir à ce sujet la note 27 ci-dessous)<sup>12</sup>. Ces dernières étaient sans doute issues des champs situés au nord de « l'alvéole » de Mari, soit la région de Mišlân (tell n° 4 de la numérotation de Geyer-Monchambert<sup>13</sup>) d'où provenait l'essentiel de la production céréalière du cœur du royaume<sup>14</sup>.

Mais la lettre de Sûmû-Hadû est également intéressante du point de vue du vocabulaire utilisé en matière de techniques hydrauliques, ce vocabulaire présentant quelques particularités qui méritent d'être étudiées en détail.

---

<sup>9</sup> « Prospection de la moyenne vallée de l'Euphrate : rapport préliminaire : 1982-1985 », *M.A.R.I.* 5, 1987, p. 293-344.

<sup>10</sup> Cf. l'ouvrage cité en note 1.

<sup>11</sup> « Irrigation and Cultivation in Mesopotamia », I, *Bulletin of Sumerian Agriculture (= BSA)* IV, 1988.

<sup>12</sup> D. Charpin me remet en mémoire l'existence d'un dossier de lettres paléo-babyloniennes extrêmement intéressant pour la situation évoquée dans notre document. Il s'agit des lettres étudiées par M.B. Rowton dans son article intitulé « Watercourses and Water Rights » (*JCS* 21, 1967, p. 267-274). On y relèvera notamment la tablette de Chicago A.7535 (p. 269), où les envoyés de Rîm-Sîn déclarent au roi d'Ešnunna : « Bien que nous soyons (ici) depuis cinq mois, tu ne nous as toujours pas donné d'eau » (l. 20-21). M.B. Rowton avait interprété ce passage comme intéressant le droit international en matière d'irrigation. Dans *AfO* 29-30, 1983-1984, p. 105, D. Charpin a proposé pour sa part de comprendre que les envoyés du roi de Larsa réclamaient en réalité l'ouverture des canaux et la montée des eaux pour permettre l'acheminement des bateaux chargés de céréales. Il s'est par ailleurs demandé si cette absence d'eau dans les canaux, décision prise par le pouvoir politique, n'était pas la même que celle dont se plaignaient les agriculteurs dans d'autres lettres du même dossier. Notre texte de Mari vient renforcer cette interprétation qui illustre, là encore, l'usage mixte qui pouvait être fait des canaux. On obtient ainsi un très bon parallèle entre les situations quasiment contemporaines évoquées pour Mari et pour Ešnunna. Concernant cette dernière, la question reste cependant de savoir si la décision de blocage des autorités ešnunnéennes visait à économiser l'eau (équivalent du carburant permettant le transport des marchandises) ou le grain (produit d'exportation).

<sup>13</sup> *M.A.R.I.* 5, 1987, p. 307-308 et 339-341.

<sup>14</sup> *Problèmes d'eau...*, p. 116.

1) L'emploi du verbe *ṣabâtum*, au système I (l. 5 et 36) et au système II (l. 8) : il n'existe pas d'autre attestation où ce verbe, pourtant d'un usage très courant, soit en relation avec l'eau d'un canal. Il est clair que son sens est ici celui de « saisir », au sens de « retenir » : à la ligne 5, on « retient » l'eau en direction (*ana*) de Dîr (= on en fait monter le niveau) ; à la ligne 36, on « retient » l'eau à (*ina*) Appân, Humsân et Šehrum (= on l'empêche de passer). A la ligne 8, on remarquera en outre l'expression *atappâtum ṣubbutum*, « bloquer les rigoles d'irrigation ».

2) Le verbe *ebêtum* (l. 8) n'était jusqu'ici connu que dans des contextes médicaux avec le sens de « avoir des crampes ». Suivant la proposition de J.-M. Durand (cf. la traduction donnée dans son article cité note 1), ce verbe doit avoir, dans ce contexte hydraulique, le sens d'« enfler », « gonfler »<sup>15</sup>.

3) Le verbe *batâqum* apparaît dans notre lettre au système I (l. 18 et 33) et au système IV (l. 13). Le CAD B, p. 163, 2b propose pour lui la traduction de « to pierce dikes, canals », « to divert water », le second de ces sens convenant bien ici.

4) Les opérations d'« arrêter » et, inversement, de « relâcher » l'eau sont bien connues dans la documentation de Mari, avec l'emploi des verbes *sekêrum* (l. 20 et 29 de notre texte) et *wuššurum / šûšurum* (l. 30), pour lesquels cf. J.-R. Kupper, *BSA* IV, p. 97. On remarquera particulièrement l'exact parallèle à nos lignes 28-30 dans *ARM* VI 4 : 17-18. On notera par ailleurs que, pour les lignes 19-20 de notre texte, la construction grammaticale autoriserait aussi bien une traduction : « j'ai de nouveau arrêté l'eau dans le Balih ».

5) Notre lettre documente en outre pour la première fois les expressions *mašallum* (l. 12 et 23) et *ša šalâlim* (l. 17), tous deux composés sur la même racine ŠLL, le verbe *šalâlum* signifiant notamment « emmener », « emporter ». Ces deux termes nouveaux, qui se rapportent sûrement à des installations techniques le long du canal, ont été brièvement commentés par J.-M. Durand dans sa contribution au colloque de Damas<sup>16</sup>. Ils pourraient avoir tous deux le sens de « tuyau », « conduite d'eau », le *mašallum* représentant la structure pérenne (= celle qui fut endommagée) et le *ša šalâlim* la structure provisoire (= celle qui fut mise en place en pleine nuit pour endiguer le flot). La traduction adoptée ici de « conduite forcée » n'est qu'une tentative pour rendre compte de ce dispositif qui était destiné à détourner l'eau de son cours habituel.

Quant aux dimensions de la brèche provoquée dans le canal (l. 26-27 : 2×4 cannes), elles posent quelques problèmes sur lesquels il faudra revenir (voir *excursus* ci-après)<sup>17</sup>.

### 3) QUESTIONS DE GÉOGRAPHIE

La précision des descriptions d'ordre technique et topographique apportées par notre texte amène à se poser une dernière question importante : comment concilier ces données nouvelles, avec les différents repérages des vestiges de canaux et d'installations hydrauliques effectués dans la région de Mari lors des prospections de terrain ? Illustration du vieux débat entre épigraphistes et archéologues...

Notre texte fait clairement allusion à un canal de rive droite de l'Euphrate, qui passe dans la région d'Appân (l. 35). Or, selon les études les plus récentes<sup>18</sup>, cette localité correspondrait aux tells n° 5, 6, 14, 15 ou 55 de la numérotation de Geyer-Monchambert. Le canal pourrait donc avoir sa prise

<sup>15</sup>J. Eidem veut bien me signaler aussi la référence *AbB* 1, 125 pour un usage du verbe *ebêtum* assez parallèle au nôtre.

<sup>16</sup>*Problèmes d'eau...*, p. 137 n. 134.

<sup>17</sup>En dehors de ce contexte hydraulique mais toujours pour ce qui concerne le vocabulaire, on relèvera encore quelques particularités supplémentaires de notre texte :

Et d'abord l'originalité de la dernière phrase de la lettre de Sûmû-Hadû (l. 38 : *muṣṣu ṣatti-ya elqi*, mot-à-mot : « j'ai pris la maladie de mon année »), l'expression *muṣṣu leqûm* étant, à ma connaissance, attestée ici pour la première fois.

A la l. 14, l'akkadien *qadu* est bien connu comme conjonction pour introduire une subordonnée exprimant la causalité ; mais il n'est pas fréquemment attesté comme préposition avec ce sens de « malgré ».

A la l. 25, Sûmû-Hadû quitte Mari en utilisant plusieurs ânes. Ce pluriel (*anše-la-gu-hi-a*), objet du verbe *rakâbum*, peut s'expliquer, soit par le fait qu'il utilise un véhicule attelé tiré par plusieurs bêtes, soit qu'il quitte Mari en chevauchant avec d'autres personnes (par exemple les techniciens et ouvriers chargés de la réparation du canal).

<sup>18</sup>*Problèmes d'eau...*, p. 116.

sur le fleuve à 4 ou 5 kilomètres au nord-est de la capitale. Il passerait ensuite à Humsân et Šehrum (l. 35-36), à l'ouest de Mari<sup>19</sup>. C'est sans doute ce même canal qui est mentionné dans ARM VI 5 (cf. mention d'Appân et Humsân), et il est particulièrement intéressant et important de constater alors qu'il alimente Mari elle-même (l. 15). Quant à l'issue de ce canal, elle semble se situer à une vingtaine de kilomètres plus au sud, au niveau de Dîr (l. 5 de notre texte), soit le secteur de l'actuelle ville d'Abou-Kemal. Peu avant de rejoindre l'Euphrate, ce canal recevait en outre l'eau en provenance du Balih (l. 5 et 20), nom sans doute donné dans l'Antiquité au *wadi* de Dîr (= *wadi* d'Abou-Kemal)<sup>20</sup> qui dévale du plateau occidental. L'incident que rapporte Sûmû-Hadû se serait donc passé entre le débouché du Balih dans le canal et la ville de Dîr, soit tout près de cette localité, à la quasi extrémité de l'itinéraire du canal.

Le plus intéressant, redisons-le, est que ce canal pouvait clairement servir à la fois de canal d'irrigation et de canal de navigation (l. 6-8)<sup>21</sup>. Mais le problème (et il est de taille !) est qu'une telle description de canal ne correspond en rien aux vestiges repérés par Geyer-Monchambert des différents canaux de rive droite. Aucune trace résiduelle de canal n'a en effet été relevée par eux dans la portion entre Mari et Abou-Kemal, les seuls fragments du « canal principal d'irrigation de rive droite de l'alvéole de Mari » (M.A.R.I. 5, 1987, p. 308 et 312) ayant été repérés sur 17 kilomètres entre Doura-Europos et Mari (cf. *infra* note 27).

On pourrait néanmoins tenter de proposer les restitutions suivantes (voir également le croquis ci-joint) que semblent autoriser à la fois les informations apportées par notre texte et les résultats obtenus par J.-M. Durand dans sa contribution au colloque de Damas, notamment en ce qui concerne la toponymie :

Un unique et grand canal (le *râkibum* de Mari)<sup>22</sup> traversait toute la plaine depuis la falaise de Doura-Europos jusqu'à Abou-Kemal (soit une quarantaine de kilomètres à vol d'oiseau). Situé dans le prolongement du canal Išîm-Yahdun-Lim (= l'autre grand *râkibum*, situé au nord du royaume)<sup>23</sup>, ce canal de Mari avait sans doute prise directement sur l'Euphrate (voir ci-dessous) et devait, en cours de route, recevoir les eaux occasionnelles des trois oueds (akkadien : *nahlum*) débouchant de la falaise occidentale, ceux situés aux deux extrémités ayant respectivement reçu, dans l'Antiquité, les noms de

<sup>19</sup>Pour la localisation, cf. J.-M. Durand, *ibidem*.

<sup>20</sup>Proposition faite par J.-M. Durand, *Problèmes d'eau...*, p. 125. Ce *wadi* de Dîr est mentionné aussi bien dans ARM VI 3, 6 et 7 (sous le nom de *nahlum ša Dîr*), que dans la tablette A.2 et dans notre lettre (sous le nom de Balih), à condition d'accepter l'équivalence Bah = Balih proposée pour la tablette A.2 dans ARMT XXVII, p. 347-348 et *Problèmes d'eau...*, p. 125 n. 93.

Le problème est que cette graphie *ba-AH* de la tablette A.2 pourrait facilement être attribuée à une faute de scribe (mégraphie pour *ba<-li>-ih*) si l'exemple était unique. Or il ne l'est pas : au moins trois autres références à *ba-AH* existent à Mari (cf. ARMT XXI, p. 52 n. 8 ; il s'agit de ARM XIX 193 : 5, ARM XXI 41 : 9, et Dossin, RA 61, 1967, p. 103). Etant donné que les contextes poussent à une identification de Ba-AH et de Balih (cf. notamment l'association avec la ville de Dîr que l'on trouve dans A.2, A.250 et ARM XXI 41), faut-il donc supposer ici un phénomène d'amuissement du L (« L-Reduktion ») identique à celui mis en évidence à Ebla ? Il faudrait dans ce cas donner une transcription sous la forme *ba-ih* (= Ba'ih) et considérer peut-être une alternance de Balih pour le cours d'eau *versus* Ba'ih pour le nom divin lui étant associé.

<sup>21</sup>Ce qui oblige à nuancer les propositions de B. Geyer ou de J. Margueron lorsqu'ils insistent sur l'extrême « spécialisation » des différents canaux de la région, chacun ayant eu, selon eux, ses fonctions propres (BSA IV, p. 52-57, *Problèmes d'eau...*, p. 72-76 et p. 172). Voir également la contribution de J. Margueron au symposium intitulé « Lost Civilizations of the Desert » et tenu à Toronto en septembre 1990 (*The Canadian Society for Mesopotamian Studies (= CSMS)*, Bulletin 21, May 1990, p. 79-100).

<sup>22</sup>Pour la notion de *râkibum*, cf. *Problèmes d'eau...*, p. 126-127. Ce « canal de Mari » mentionné dans les tablettes ne doit pas être confondu avec ce que Jean Margueron appelle lui-même, de façon restrictive, « canal de Mari », soit la courte dérivation qui alimente la capitale en eau (BSA IV, p. 42). Cette dérivation n'est sans doute, en réalité, qu'une partie de l'ensemble plus vaste que représente le « canal de Mari » de nos textes (cf. ARM III 6, ARM VI 5 et 11, ARMT XIII 117<sup>+</sup> et 118, ainsi que A.454 mentionné dans la note 23 ci-dessous, bien qu'il ne soit pas sûr que toutes ces mentions fassent toujours référence à la même réalité).

<sup>23</sup>Voir par exemple cette autre lettre de Sûmû-Hadû qui rappelle que « le district de Saggarâtum est arrosé par le canal Išîm-Yahdun-Lim et le district de Mari est arrosé par le canal de Mari » (A.454 cité dans *Problèmes d'eau...*, p. 124).

Haqat (ou *wadi* de Mišlân) et de Balih (ou *wadi* de Dîr)<sup>24</sup>.

La question du point de départ de ce canal a fait l'objet d'un exposé détaillé par J. Margueron dans sa contribution au colloque de Leyde<sup>25</sup>. L'auteur, en fin de compte, penche plutôt en faveur d'une alimentation du canal à partir du *wadi* Es-Souab (= Haqat ou *nahlum* de Mišlân). Mais de son propre aveu, cette conclusion n'est pas définitive<sup>26</sup>. Or notre lettre, de son côté, apporte des arguments solides en faveur d'une prise directe sur l'Euphrate. En effet, un canal alimenté par le seul *wadi* Es-Souab, même régulé par un barrage de retenue, n'aurait sans doute pas fourni un débit suffisant, en début d'été, pour permettre le passage de bateaux chargés de céréales. Il est donc préférable de penser que le canal, branché sur l'Euphrate, prenait sa course dans les environs de Zurubbân (région de la falaise de Doura-Europos). En outre, le canal avait peut-être une autre prise sur le fleuve, située, nous l'avons vu, dans la région d'Appân, à quelques kilomètres au nord-est de Mari.

Notre documentation est heureusement plus explicite pour ce qui concerne l'extrémité de ce canal de Mari : il retrouvait l'Euphrate au niveau de Dîr, localité qui devait jouer un rôle majeur puisqu'elle apparaît comme le point d'aboutissement à la fois du canal de rive droite et de celui de rive gauche (à supposer que ce dernier ait existé et fonctionné lui aussi dans la première moitié du second millénaire avant notre ère).

En définitive, ce grand canal de la rive droite du fleuve, avec ses différents bras, devait donc assurer plusieurs missions : alimentation en eau des agglomérations (dont Mari), irrigation des champs et jardins (cf. les *atappâtum* mentionnées dans notre texte) et occasionnellement transport des hommes et des marchandises. En outre, il devait permettre d'évacuer les eaux de crue des oueds latéraux, évitant que celles-ci ne viennent charger la nappe phréatique<sup>27</sup>. Ces multiples fonctions – et les fréquentes variations du niveau de l'eau qui en découlaient – expliquent sans doute l'importance des vestiges repérés (chenal de 6 à 7 mètres de large, digues de 2,5 mètres de haut et 50 mètres de large !), masses impressionnantes qui ont tant étonné les archéologues<sup>28</sup>.

<sup>24</sup>J.-M. Durand pense que le *râkibum* de Mari a pu recevoir comme second nom celui de <sup>d</sup>IGI.KUR (= Habur), conclusion qu'il tire de la lettre ARM XIV 13, où Yaqqim-Addu annonce la crue du Habur, de Išim-Yahdun-Lim et de <sup>d</sup>IGI.KUR. Pareille énumération pourrait en effet représenter une succession géographique du nord au sud. Mais on voit mal pourquoi c'est Yaqqim-Addu (à Saggârâtum) qui annoncerait à Zimri-Lim (à Mari) que le canal de la région de Mari est en crue. Peut-être faut-il alors comprendre ARM XIV 13 de la façon suivante : « Le(s) eau(x) du Habur, que ce soit (*kîma*) dans le canal Išim-Yahdun-Lim ou que ce soit (*u kîma*) dans le Habur lui-même (<sup>d</sup>IGI.KUR) sont en crue ». L'information ne concernerait donc que la région de Saggârâtum. Mais puisque J.-M. Durand a mis clairement en évidence l'existence d'une toponymie « en miroir » (= existence dans la région de Mari des toponymes Dîr, Habur, Balih, etc., parallèles à ceux qui existent plus au nord), le nom de Habur doit sans doute être attribué, dans la région de Mari, au troisième des oueds débouchant du plateau occidental, celui situé entre le Haqat et le Balih (cf. déjà en ce sens *Problèmes d'eau...*, p. 126 n. 96).

<sup>25</sup>BSA IV, p. 55-57.

<sup>26</sup>Les doutes de J. Margueron disparaissent cependant complètement dans sa contribution au symposium de Toronto (CSMS Bulletin 21, May 1990, p. 87) où l'affirmation devient catégorique : « Le point de départ [du canal], aussi surprenant que cela puisse paraître, ne se trouvait pas en un point amont de l'Euphrate mais dans un affluent, le wadi Es-Souab ».

<sup>27</sup>Dans une lettre du 15 octobre 1991, B. Geyer, que je remercie beaucoup pour l'attention qu'il a bien voulu porter aux problèmes que je lui exposais, me fait part des remarques suivantes : « A la lecture du texte de la tablette, je penserais que nous avons la preuve que le canal dont nous avons repéré les vestiges se poursuivait effectivement jusqu'à Abou-Kemal (...). Au sud de Mari, pour des raisons morphologiques (micro-relief de la terrasse, étroitesse du plancher holocène, etc.), les traces d'anciens canaux ont peu de chances d'être conservées et nous n'en avons pas relevé, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en a pas eu ».

En revanche B. Geyer ne pense pas qu'il ait pu exister, sur l'Euphrate, au niveau d'Appân, une autre prise du canal : « Pourquoi partir du principe qu'il s'agit d'un autre canal que celui repéré ou d'une branche confluyente ? (...) Je crois qu'un canal principal venant d'Appân vers Mari aurait laissé quelques traces (mais ce n'est pas certain) ». En ce qui concerne les techniques utilisées, B. Geyer note : « A la hauteur d'Appân, Humsân et Šehrum (ou sur le territoire de ces localités), l'eau a été dérivée, soit dans des canaux d'irrigation, soit dans de réelles dérivations. Les lignes 7-9 nous apprennent que, pour faire monter le niveau de l'eau, on ferme, ou plutôt on bloque les rigoles d'irrigation. L'opération inverse, effectuée d'urgence, donc sûrement sur les plus grosses dérivations, peut être effectuée pour "retenir" l'eau, c'est à dire ne pas la laisser aller plus loin en aval (...). Cette tablette apporte un indice intéressant allant dans le sens d'un ouvrage mixte, notion très importante mais qui demande quelques discussions (...). En conclusion, je verrais assez bien un canal d'irrigation conçu et réalisé pour permettre une "navigation" très momentanée (évacuation de la récolte, commerce en période d'étiage sur le fleuve, ...) et sans doute d'intérêt local (sinon, pourquoi ne pas utiliser le grand canal de rive gauche ?), l'ensemble allant des falaises qui ferment l'alvéole au nord (environs de Doura-Europos) jusqu'à Abou-Kemal, tout en incluant les apports des *wadis* latéraux ».

<sup>28</sup>Voir par exemple B. Geyer, *Problèmes d'eau...*, p. 73, ou J. Margueron, BSA IV, p. 56-57.

Cette simple lettre apporte donc plusieurs informations nouvelles sur le réseau des canaux et sur les installations hydrauliques des environs de Mari, dans la première moitié du second millénaire avant notre ère. Ces installations étaient indispensables pour la mise en valeur de la région. Il est probable cependant que leurs utilisateurs, au temps de Yasmah-Addu et de Zimri-Lim, n'en ont pas été les créateurs et que l'essentiel de ces aménagements hydro-agricoles de la vallée étaient déjà en place dès le III<sup>e</sup> millénaire<sup>29</sup>. Mais quand Sûmû-Hadû se leva dans la nuit pour aller colmater la brèche du canal, il ignorait vraisemblablement que la digue qu'il devait réparer était sans doute déjà vieille de plusieurs siècles...

---

<sup>29</sup>J. Margueron, *Problèmes d'eau...*, p. 172 sq.

EXCURSUS

(Sur la valeur de la canne à Mari)

La question se pose de savoir à quoi correspondent les mesures de 4x2 cannes données par notre texte (l. 26-27) comme dimensions de la brèche faite dans le canal. En réalité, ces dimensions posent problème si l'on retient l'équivalence habituelle d'environ 3 mètres pour 1 canne<sup>30</sup>. En effet, notre brèche serait alors large de 12 mètres et profonde de 6. C'est bien sûr cette profondeur de 6 mètres qui fait difficulté car une telle hauteur n'est pas envisageable pour les digues d'un canal, aussi important soit-il<sup>31</sup>. Faut-il donc remettre en cause, pour Mari, l'équivalence admise de 1 canne = 3 mètres, ou alors comprendre autrement notre texte ?

Pour tenter de répondre à cette question, il est nécessaire d'analyser d'autres textes de Mari faisant allusion à cette mesure de longueur :

1) Contextes d'irrigation :	Equivalent en mètres	Commentaire
<i>ARM VI 1</i> (Cf. <i>Problèmes d'eau...</i> , p. 133). L'eau a détruit le support d'une vanne d'irrigation. Celui-ci s'est effondré sur 1,5 canne	4,5 m.	Equivalence problématique
<i>ARM VI 4</i> . Les eaux ont « élargi » (RPŠ) une brèche sur 4 cannes	12 m.	
<i>ARM VI 9</i> . Brèche : largeur (RPŠ) = 8 cannes profondeur (ŠPL) = 7 coudées	24 m. 3,5 m.	Equivalence problématique
A.250. Brèche : largeur (RPŠ) = 4 cannes profondeur (ŠPL) = 2 cannes	12 m. 6 m.	Equivalence problématique
2) Autres contextes :		
<i>ARM X 25</i> et <i>XIII 28</i> (Cf. <i>M.A.R.I.</i> 3, p. 137 et <i>ARMT XXVI/1</i> , p. 491 n. 46). Une unique pluie provoque une montée des eaux sur la hauteur d'une canne dans le réservoir ( <i>iggum</i> ) de la cour du palais de Mari	3 m.	Equivalence problématique
<i>ARM XIV 15</i> . Crue du Habur : 1 <sup>ère</sup> montée des eaux = 15 <i>nikkasu</i> 2 <sup>ème</sup> montée des eaux = 2 <i>ammâtum</i>	22,5 m. 1 m.	Equivalence problématique ( mais cf. <i>ARMT XIV</i> , p. 220)
<i>ARM II 101</i> . Effondrement sur 7 cannes du « mur de Sagarâtum »	21 m.	
<i>ARM XIV 25</i> et A.2536 (= <i>AEM I/3</i> ). Construction d'une glacière haute (ou profonde) de 2 cannes	6 m.	Equivalence problématique
<i>M.A.R.I.</i> 1, p. 137 s. et <i>Iraq 45</i> , 1983, p. 56 s. Dimensions de temples <i>papâhum</i> n°1 = 3 cannes 1 coudée x 10 coudées n°2 = 5 cannes x 10 coudées 1 doigt	9,5x5 m. 15x5,25 m.	
<i>kisallum</i> n°1 = 4,5 cannes x 3 cannes 1 coudée n°2 = [ x ] cannes 4 coudées x 4 cannes 5 coudées	13,5x9,5 m. [ ]x14,5 m.	
<i>ARM III 23, 24, 25</i> et <i>XVIII 24</i> . Poutres longues de 2 cannes	6 m.	
<i>ARM I 122</i> . Poutres longues de 1,5 ninda et 4 <i>ammâtum</i>	11 m.	Equivalence problématique
<i>M.A.R.I.</i> 6, 1990, p. 83, lettre A.623+. Pièce de bois- <i>hurnûm</i> longue d'1 <i>šuppum</i> , 3 cannes et 2 coudées (réf. J.-R. Kupper)	40 m.	Equivalence problématique
<i>ARM XIV 31</i> . Troncs d'arbre longs de 5 cannes	15 m.	Equivalence problématique
A.4192+ (= <i>AEM I/3</i> ). Mur de Sagarâtum haut de 1+2 = 3 cannes et maisons de la ville hautes de 2 cannes	9 m. 6 m.	

<sup>30</sup>Pour cette équivalence qui serait restée la même pendant des siècles selon un système cohérent et unifié pour toute la Mésopotamie, cf. M.A. Powell, « Masse und Gewichte », *RIA VII*, 1987-1990, p. 457-515, et *Afo* 31, 1984, p. 33 où l'auteur note : « There is good reason to believe that, from at least the Ur III period on, measures of length, volume and capacity are all tied together in one uniform system ».

<sup>31</sup>Pour la hauteur des digues (maximum 2,50 mètres), cf. Geyer-Monchambert, *M.A.R.I.* 5, 1987, p. 309, 311 et 312.

Sur la quinzaine d'exemples ici rassemblés (qui ne prétendent pas à l'exhaustivité), au moins neuf aboutissent à des impossibilités d'ordre pratique si l'on garde l'équivalence habituellement admise avec notre système métrique (1 canne = 3 mètres). Puisque les contextes sont différents les uns des autres, si l'on veut aboutir à des résultats réalistes, c'est bien cette équivalence qui doit éventuellement être remise en cause plutôt que notre compréhension générale des situations exposées.

Or, comme l'a déjà remarqué M.A. Powell<sup>32</sup>, il existe bel et bien un particularisme mariote dans l'utilisation des unités de longueur, puisque dans le texte *ARM VI 9*, par exemple, la notation de 8 gi aurait dû être notée 4 ninda si on avait été dans le sud, de même que la notation de 7 *ammâtum* aurait dû être notée 1 gi 1 *ammatum*<sup>33</sup>. Entre le sud mésopotamien et la zone du Moyen-Euphrate, il existe donc au moins une première différence dans le mode de notation des unités et de leurs multiples. Peut-être faut-il alors en postuler une seconde, cette fois dans la valeur absolue entre la canne de Mari et celle de Babylone. Car, à observer tous les exemples ici rassemblés, une canne dont la valeur serait deux ou trois fois moindre à Mari que dans le sud conviendrait beaucoup mieux pour comprendre l'ensemble des situations pratiques exposées. La règle qui prévaut pour les mesures de longueur serait-elle alors la même que pour les mesures de volume, où le gur de Mari vaut 2,5 fois moins que le gur de Babylone (120 *qa* au lieu de 300)? Cette équivalence 1 canne = 1,20 mètre à Mari au lieu de 3 mètres à Babylone s'adapterait en tout cas correctement à tous les exemples relevés (brèche de 2 mètres de haut dans les berges du canal<sup>34</sup>, montée des eaux sur 1,20 mètre dans le réservoir de la cour du palais, glacière haute [ou profonde] de 2,40 mètres, effondrement sur 8 mètres du mur de Sagarâtum, poutres longues de 2,40 mètres et troncs d'arbres de 6 mètres, pièce de bois-*hurnûm* mesurant 16,60 mètres, hauteur moyenne des maisons de Sagarâtum de 2,40 mètres et muraille de la ville de 3,60 mètres etc.). Cette hypothèse demande cependant à être vérifiée.

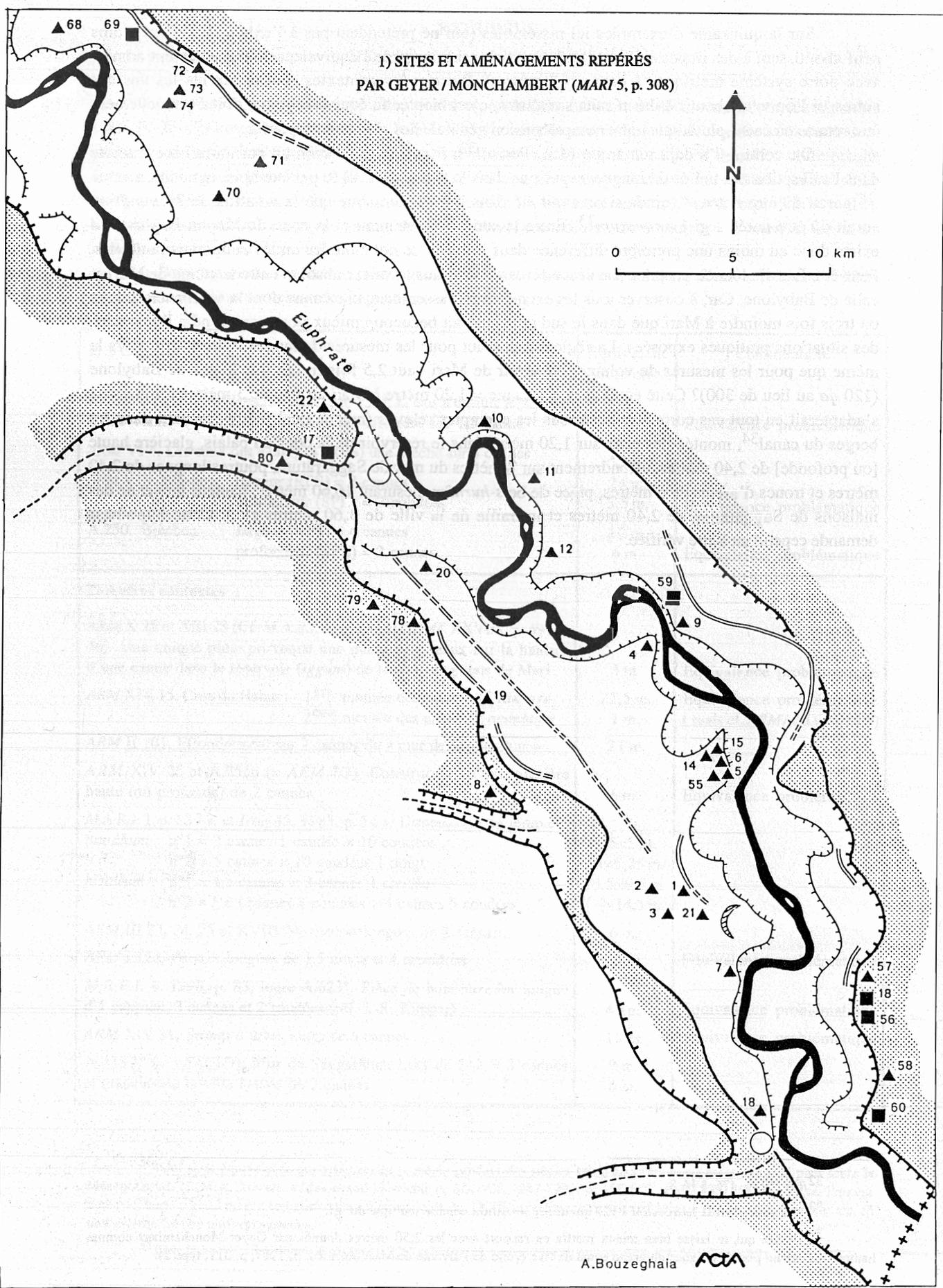
---

<sup>32</sup>*RIA VII*, p. 476, § IA.8.

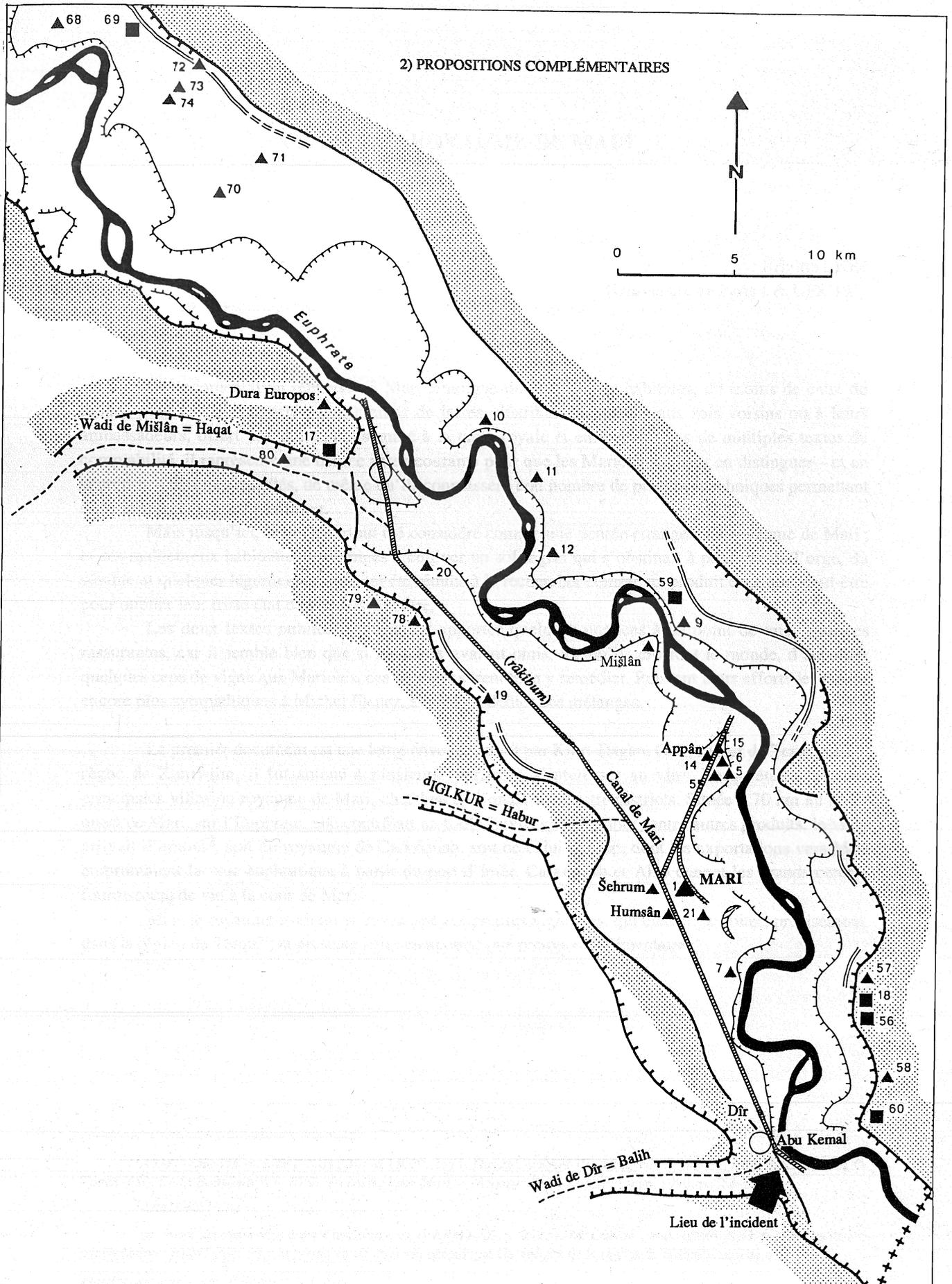
<sup>33</sup>Voir cependant la lettre *ARM I 122* qui utilise le ninda comme multiple du gi.

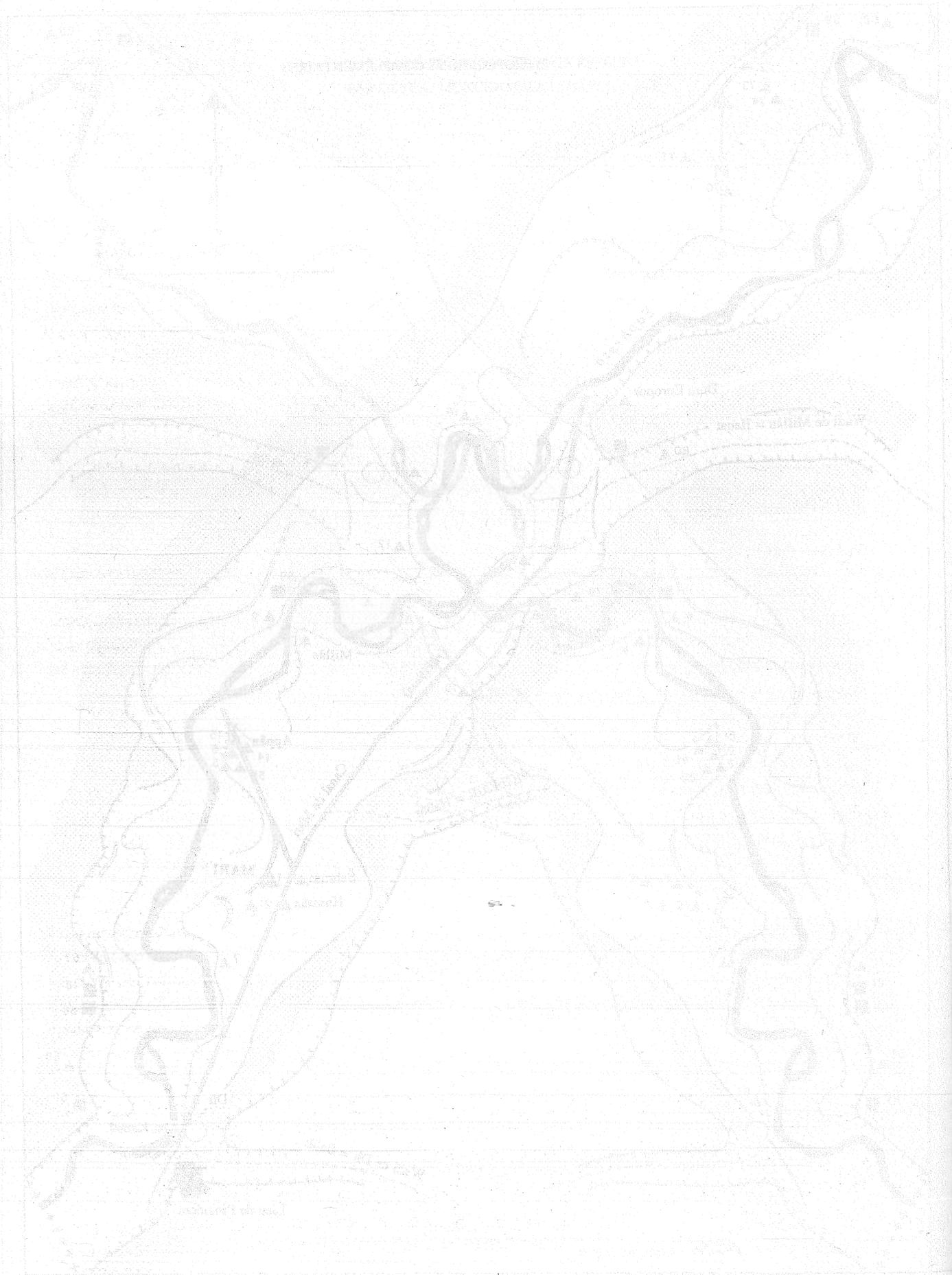
<sup>34</sup>Mesure qui se laisse bien mieux mettre en rapport avec les 2,50 mètres donnés par Geyer-Monchambert comme hauteur maximum pour les digues du grand canal de rive droite de l'alvéole de Mari (*M.A.R.I.* 5, 1987, p. 311, type 3).

1) SITES ET AMÉNAGEMENTS REPÉRÉS  
PAR GEYER / MONCHAMBERT (MARI 5, p. 308)



A. Bouzegaia ACTA





## VIGNES AU ROYAUME DE MARI

Brigitte LION  
(Université de Paris I & UPR 193)

La documentation retrouvée à Mari témoigne du goût de ses habitants, du moins de ceux du Palais, pour le vin. Importé par centaines de jarres, distribué en présent aux rois voisins ou à leurs ambassadeurs, offert aux dieux, consommé à la table royale et enregistré dans de multiples textes de comptabilité, il représente une denrée assez courante pour que les Mariotes sachent en distinguer – et en apprécier – diverses qualités, de même qu'ils connaissent bon nombre de procédés techniques permettant de le conserver ou de l'améliorer.

Mais jusqu'ici, le vin a surtout été considéré comme une denrée étrangère au royaume de Mari ; et ses malheureux habitants, condamnés à cultiver un sol ingrat qui s'obstinait à produire de l'orge, du sésame et quelques légumes, en auraient été réduits à le rechercher comme un produit exotique, peut-être pour oublier leur triste état de buveurs de bière.

Les deux textes publiés ici viennent apporter quelques nuances à ce point de vue ; nuances rassurantes, car il semble bien que si les dieux avaient omis, lorsqu'ils créèrent le monde, d'accorder quelques ceps de vigne aux Mariotes, ces derniers surent bien y remédier. Puissent leurs efforts les rendre encore plus sympathiques à Michel Fleury, à qui sont dédiés ces mélanges.

Le premier document est une lettre envoyée au roi par Kibri-Dagan. Gouverneur de Terqa sous le règne de Zimri-lim, il fut amené à plusieurs reprises à s'intéresser au vin<sup>1</sup>. Terqa était l'une des principales villes du royaume de Mari, chef-lieu de l'un de ses quatre districts. Située à 70 km au nord-ouest de Mari, sur l'Euphrate, elle contrôlait un trafic fluvial considérable ; entre autres produits, le vin y arrivait d'amont<sup>2</sup>, soit du royaume de Carkémish, soit de celui d'Alep, dont les exportations vers Mari empruntaient la voie euphratique à partir du port d'Imâr. Carkémish et Alep étaient les grands centres fournisseurs de vin à la cour de Mari.

Mais le royaume avait aussi développé ses propres vignobles, qui étaient exploités, précisément, dans la région de Terqa<sup>3</sup> ; la présente lettre en apporte une preuve supplémentaire.

---

<sup>1</sup>ARMT XIII 126 et ARMT XIII 136+M.14039, J.-M. Durand, « ARM III, ARM VI, ARM XIII, ARM XXII », dans O. Tunca (éd.), *De la Babylonie à la Syrie, en passant par Mari*, = Mélanges J.-R. Kupper, Liège, 1990, p. 158-159.

<sup>2</sup>ARMT XIII 126.

<sup>3</sup>M. Birot en avait déjà émis l'hypothèse dans ARMT IX, p. 272. J.-M. Durand, dans ARMT XXI, p. 104, en donne confirmation : ARMT XXI 99 mentionne en effet du vin produit par les vergers de la région de Hišamta, proche de Terqa.

## M.5316

	[a-na be-lí]-ia		6 ku-ru-ul-la-tim
2	[qí-bí]-ma	14	ša ta-ar-mi-ik-tim ša giš-geštin
	[um-ma ki]-ib-ri- <sup>d</sup> da-gan		i-na giš-má tur uš-ta-ar-ki-ba-am-ma
4	[ir]-ka-a-ma	16	úš-qé-el-pu-nim
	[ <sup>d</sup> da-gan] ù <sup>d</sup> ia-ak-[ru]-ub-il ša-al-mu		ù as-sú-ur-ri
6	[a-lum ter-q]a <sup>ki</sup> ù ha-al-[šú-u]m ša-lim	18	aš-šum ta- <sup>r</sup> ar <sup>l</sup> -mi-ik-tum ši-i
	[ša-ni-tam] aš-šum ta-ar-mi-ik-tim		ú-uh-hi-ra-am
8	[ša giš]-geštin ša be-lí iš-pu-ra-am	20	be-lí li-ib-ba-ti-ia i-ma-la
	[la-ma] <sup>tup-pí</sup> be-lí-ia-ma		<sup>r</sup> 12 u <sup>4</sup> l-[mí] ša-rum šu-tu-um
10	[i-k]a-aš-ša-dam	22	[aš-šum ki-am]-ma
	<sup>r</sup> giš <sup>l</sup> -[geštin š]a-a-tu ú-ra-mi-ik		[ta-ar-mi-ik-tí] giš-geštin ša-a-tu
12	i-na-an-na a-nu-um-ma	24	[ú-uh-hi-ra]-am

<sup>1-4</sup> Dis à mon Seigneur : ainsi (parle) Kibri-Dagan ton serviteur.

<sup>5</sup> Dagan et Iakrub-El vont bien. <sup>6</sup> La ville de Terqa et le district vont bien.

<sup>7</sup> Autre chose : au sujet de la *taille* <sup>8</sup> de la vigne, à propos de laquelle mon Seigneur m'a écrit, <sup>9</sup> avant même que la tablette de mon Seigneur <sup>10</sup> ne me parvienne, <sup>11</sup> j'avais (commencé à) *tailler* cette vigne. <sup>12</sup> A présent, voici que <sup>13-15</sup> j'ai fait charger sur un petit bateau six fagots *représentant la taille* de la vigne et <sup>16</sup> on (les) a expédiés en aval.

<sup>17</sup> Or il ne faudrait pas que, <sup>18</sup> parce que cette *taille* <sup>19</sup> a eu du retard, <sup>20</sup> mon seigneur se mette en colère contre moi! <sup>21</sup> (*Depuis douze jours*<sup>a</sup>), (il y a) le vent du sud. <sup>22</sup> *C'est pour cela que*<sup>b</sup> <sup>23</sup> la *taille* de cette vigne <sup>24</sup> a eu du retard.

a) La lecture de ce début de ligne et notamment du nombre de jours est incertaine.

b) On pourrait aussi restituer : « <sup>21</sup> depuis douze jours le vent du sud <sup>22</sup> a soufflé et... ».

Kibri-Dagan apparaît ainsi chargé de surveiller l'entretien d'un vignoble dans son district et en particulier une opération dite *tarmiktum*. Ce terme nouveau pose problème. Il s'agit une fois de plus d'un terme technique propre à Mari et inconnu du dictionnaire. C'est un nom d'action construit sur le système II de *ramâkum*, « laver », ou « purifier » ; il faut alors comprendre à quoi peut correspondre une action de « purification » ou de « nettoyage » dans un vignoble.

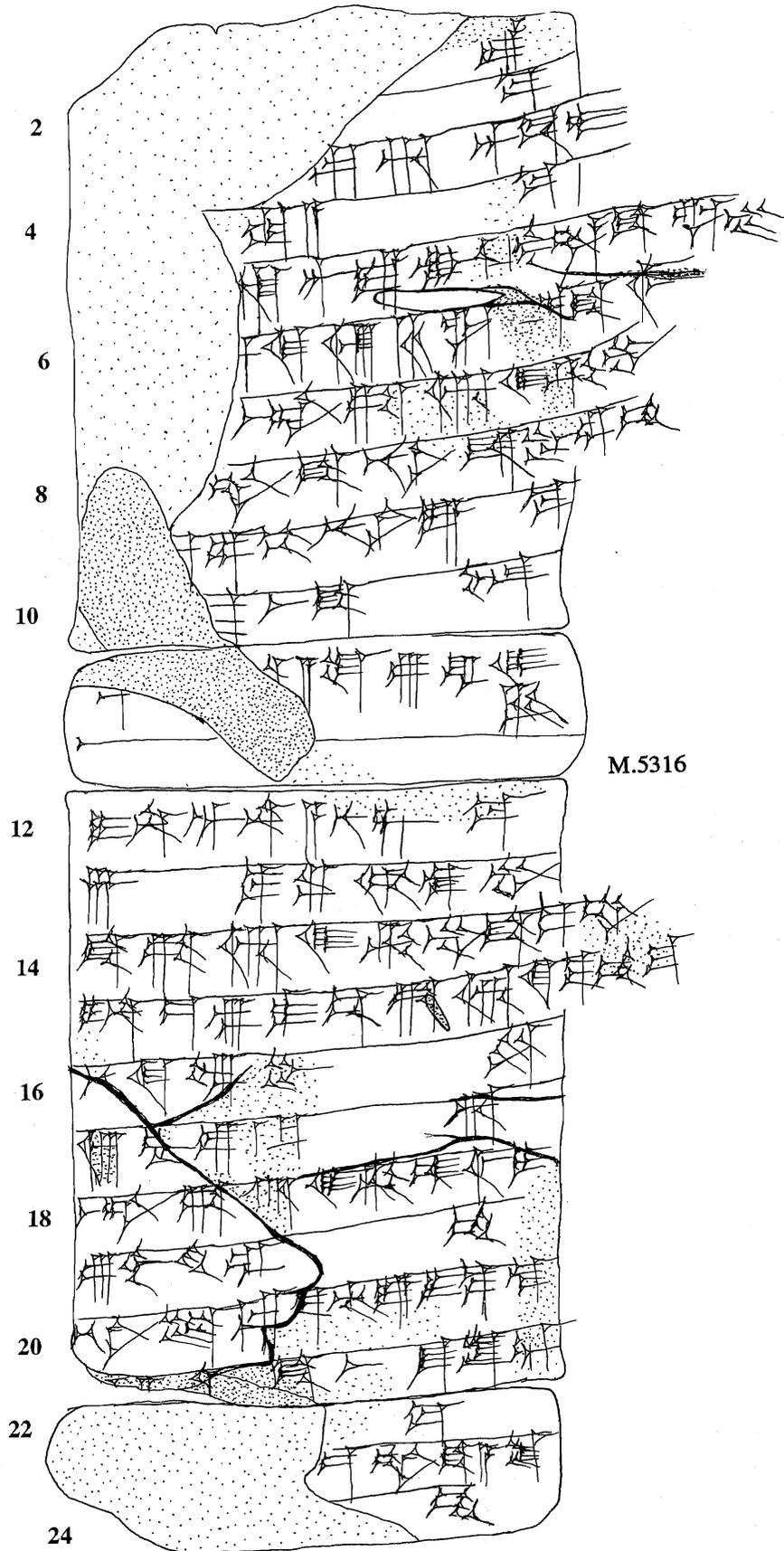
Si des fagots résultant de ce travail sont envoyés à Mari, cette « purification » de la vigne opère aussi, assez logiquement, par soustraction. C'est pourquoi nous proposons d'y voir une *taille* (*pruning*, *Wein schneiden*) de la vigne. L'évolution sémantique du « nettoyage » à la « taille » serait la même qui existe, par exemple, en latin, *putāre* signifiant « purifier, nettoyer » au sens propre, et au sens figuré « élaguer » ou « tailler » des arbres et, en particulier, de la vigne. Le français « émonder » vient également de *mundāre* « nettoyer »<sup>4</sup>.

Le terme *kurullâtum* (l.13) désigne des « gerbes » ou des « jonchées » fournies par cette opération. Il doit s'agir de fagots de sarments. Il faudrait alors comprendre ici la *tarmiktum* non plus comme l'action exercée sur la vigne, mais comme le résultat de l'action<sup>5</sup>, soit « le bois taillé » soustrait à la vigne.

<sup>4</sup>Pour *putāre*, cf. A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, 1959 (4<sup>e</sup> éd.), p. 548 ; ses dérivés *amputāre*, *deputāre*, *exputāre* et *supputāre* se sont spécialisés dans le sens technique de « tailler ». *Emundāre* (*ibid.* p. 420), dérivé de *mundāre*, s'est aussi spécialisé dans la langue rustique, avec le même sens.

<sup>5</sup>Il existe d'autres exemples de noms, sur cette formation *taPRiSi*, qui désignent tantôt l'action, tantôt son résultat : comme *tarbîtum*, (sur *rabû* II, « rendre grand, élever ») qui signifie à la fois l'« éducation » et l'« enfant élevé ».

Vignes au royaume de Mari



M.5316

En outre, il est possible d'envisager qu'il s'agisse de boutures, destinées à être replantées aux environs de Mari. Pline décrit les boutures de vigne en ces termes : « On ne plante que ce qui en est inutile et qu'on a taillé pour en faire des fagots »<sup>6</sup>, ce qui correspond assez exactement à la lettre de Kibri-Dagan. Columelle et Pline conseillent de replanter les boutures le jour même ; cependant ils indiquent aussi comment les conserver et les réutiliser après quelque temps<sup>7</sup>. Pour le détail de l'opération, il peut s'agir soit d'une simple taille, soit d'une technique plus élaborée comme le provignage (*layering, Absenken*) : la *tarmiktum* consisterait alors à ôter les provins pour les transplanter à Mari.

La lettre de Kibri-Dagan se rattacherait dans ce cas à un dossier qui s'étoffe peu à peu, celui des importations d'arbres. Bien attestées pour les époques médio et néo-assyriennes tant par les textes que par les représentations figurées, elles sont désormais documentées aussi à Mari. A l'époque de Yasmah-Addu, des marchands apportent des palmiers de Râpiqum, sur l'Euphrate, à quelque 300 km en aval de Mari, peut-être sous forme de plants pour décorer la cour du palais<sup>8</sup>. La correspondance de Nûr-Sîn, envoyé par Zimri-Lim gérer son domaine d'Alahtum sur l'Oronte, dans le royaume d'Alep, témoigne aussi de ces envois d'arbres, d'origine méditerranéenne cette fois<sup>9</sup>. Inversement, une lettre d'Îsme-Dagan enjoint à son frère Yasmah-Addu de lui expédier depuis Mari de la semence de genévrier pour un jardin sacré qu'il veut planter à Arrapha en Transtigrine<sup>10</sup>. Une autre missive, de Samsi-Addu à son fils, lui demande de remettre des semences de buis et de genévrier à une caravane de Tilmunites<sup>11</sup>. Bien avant les jardins botaniques du premier millénaire, ou les vergers de Kalhu dans lesquels Assurnasirpal II faisait planter précisément des vignes<sup>12</sup>, les arbres circulent, pour des raisons esthétiques, religieuses et, plus souvent, économiques. Zimri-Lim aimait peut-être assez le vin pour souhaiter en développer une production aussi près que possible de son palais.

Une précision importante est fournie par la mention du « vent du sud » dont l'arrivée a gêné, voire interrompu les opérations, peut-être du fait de sa violence qui empêchait tout travail agricole. Or le seul vent mentionné jusqu'à présent par les lettres de Mari est le « vent de la steppe », qui souffle juste après la moisson<sup>13</sup>, laquelle se fait en mai-juin. Rares sont les travaux exécutés dans un vignoble à cette époque de l'année. Pline l'Ancien cite le troisième et dernier labour qui se fait avant que les raisins n'atteignent maturité<sup>14</sup>. Il est aussi fréquent de procéder à un désherbage<sup>15</sup>. Mais ces opérations ne suscitent pas de produits dérivés susceptibles d'être expédiés à Mari par bateaux ; et on imagine mal pourquoi Zimri-Lim réclamerait avec insistance des tas de mauvaises herbes. En outre, l'été n'est certes pas la période la plus favorable aux transports par voie fluviale, les eaux de l'Euphrate commençant à baisser.

<sup>6</sup>*Histoire naturelle*, XVII, 156.

<sup>7</sup>*De l'Agriculture. Les Arbres*, III, 3 ; *Histoire naturelle*, XVII, 157 et 114.

<sup>8</sup>ARMT XXIII 94 et J.-M. Durand, « L'organisation de l'espace dans le palais de Mari : le témoignage des textes », dans E. Lévy (éd.), *Le système palatial, en Orient en Grèce et à Rome*, Strasbourg, 1987, p. 57-58.

<sup>9</sup>A paraître dans ARMT XXVI/3, *L'affaire d'Alahtum*, par ex. A.2635 : Nûr-Sîn se propose d'expédier des figuiers amorites à Mari.

<sup>10</sup>ARMT I 136.

<sup>11</sup>ARMT I 17 ; voir l'article de B. Groneberg dans le présent volume.

<sup>12</sup>D. J. Wiseman, « A new Stela of Aššur-našir-pal II », *Iraq* 14, 1952, p. 24-44, 1. 39, p. 33.

<sup>13</sup>A.3940, l. 11' : *wa-ar-ki e-bu-ri-im i-na ša-ar ha-ri-ib-tim*, « après la moisson, au moment du vent du désert... » (Lettre de Samsi-Addu). Je dois cette référence à J.-M. Durand. Le texte, inédit, sera publié dans ARMT XXVI/3, *Constructions dans le palais et pour le roi*.

<sup>14</sup>*Histoire naturelle*, XVII, 188.

<sup>15</sup>Ces deux mêmes opérations sont prévues pour le mois de juin dans l'agriculture irakienne à l'époque médiévale : H. Qawam el-Samarraie, *Agriculture in Iraq during the 3<sup>rd</sup> Century A.H.*, Beyrouth, 1972, p. 67.

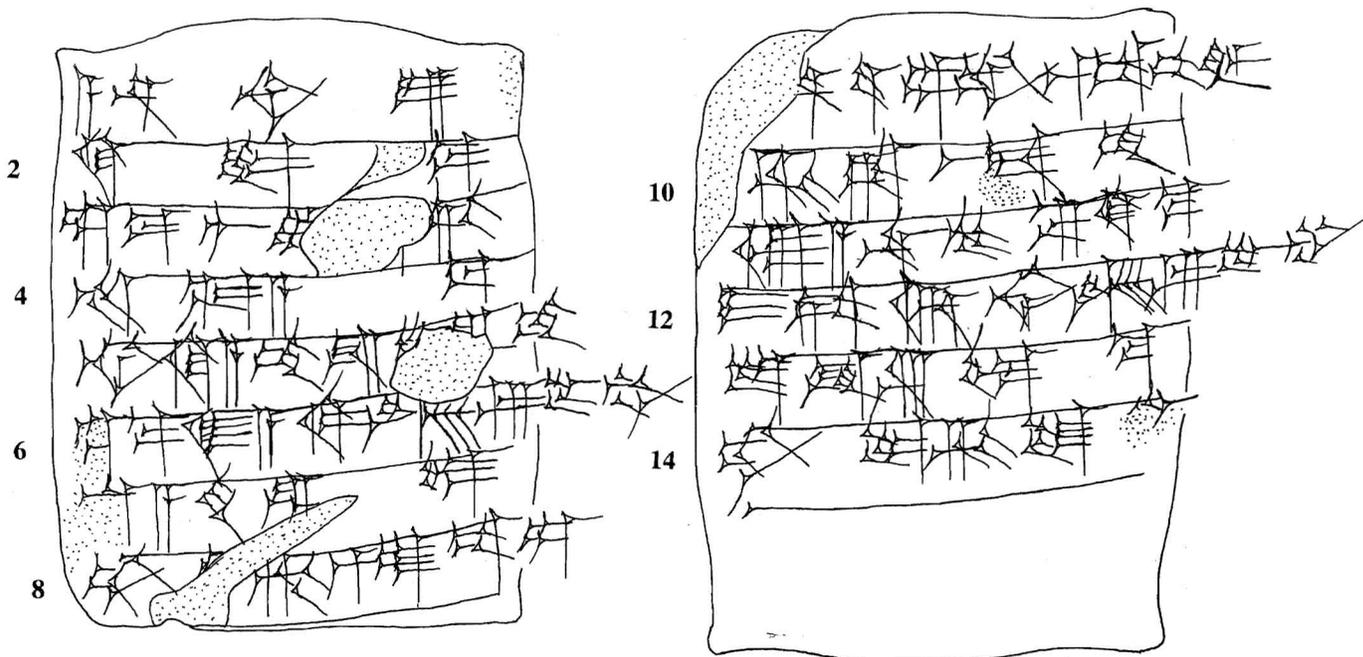
Il faut donc supposer qu'il s'agit d'un autre vent. De grands vents provoquant des tempêtes de sable soufflent sur la région vers le mois d'octobre, donc après la période des vendanges, ce qui conviendrait parfaitement à l'époque de la taille sèche, telle que la recommandent Columelle et Pline<sup>16</sup>.

D'autres vents de sable violents, les « vents de khamsin », de direction sud ou sud-est, se déchaînent au printemps ; même s'ils durent peu – rarement plus d'une journée – ils interrompent obligatoirement les travaux agricoles<sup>17</sup>. Pour les vignes, c'est l'époque de la taille en vert, où sont ôtés bourgeons, feuilles et branches inutiles.

Quant à l'envoi de boutures à replanter, il n'est pas improbable : la plantation des jeunes vignes se fait soit au printemps, soit à l'automne ; le calendrier agricole irakien de l'époque médiévale recommande d'y procéder au mois de novembre<sup>18</sup>.

Néanmoins il demeure délicat, faute d'autres contextes plus précis, de trancher entre ces différentes propositions.

La seconde lettre<sup>19</sup> fut envoyée par Iškur-saga, fonctionnaire de Yasmah-Addu, resté en poste au début du règne de Zimri-lim. Les textes publiés le montrent, sous les deux règnes, en poste à Sagarâtum<sup>20</sup>, ville proche du confluent du Habur avec l'Euphrate, mais rien ne prouve qu'il n'ait pas aussi occupé un poste en d'autres points du royaume. Il y est cette fois clairement question des vendanges.



A.793

<sup>16</sup>De l'Agriculture, *Les Arbres*, X, 1, et *Histoire naturelle*, XVII, 191.

<sup>17</sup>C. Combier, « La climatologie de la Syrie et du Liban », *Revue de Géographie Physique et de Géologie Dynamique*, 6, 1933, p. 319-346 ; J. Kerbe, *Climat, hydrologie et aménagements hydro-agricoles en Syrie*, Bordeaux, 1987, p. 171 et 197.

<sup>18</sup>H. Qawam el-Samarraie, *Agriculture in Iraq during the 3<sup>rd</sup> century A. H.*, Beyrouth, 1972, p. 69.

<sup>19</sup>Déjà citée par D. Charpin, compte-rendu du CAD Q, à paraître dans *AfO*, et par C. Michel, *M.A.R.I.* 6, 1990, p. 198 et n. 84.

<sup>20</sup>ARMT II 136 n'est pas daté mais ARMT XIV 59 et 60 sont de l'époque de Zimri-Lim, cf. *M.A.R.I.* 4, 1985, p. 411 et n. 163 ; pour le règne de Yasmah-Addu, cf. *M.A.R.I.* 5, 1987, p. 600-601.

## A.793

	<i>a-na be-lí-ia</i>	8	<i>geštin la iq-qa-aš-šá-ap</i>
2	<i>qí-bí-ma</i>	R	<i>[i-na-an]-na u<sub>4</sub>-um geštin qa-šá-pí-im</i>
	<i>um-ma<sup>d</sup>iškur-[sa<sub>6</sub>]-ga</i>	10	<i>ik-ta-aš-da-am</i>
4	<i>ir-ka-a-ma</i>		<i>ù a-na mu-zu-qí-ma</i>
	<i>be-lí ki-a-am iš-pu-ra-am</i>	12	<i>i-ta-ar be-lí lú-meš eb-bu-tim</i>
6	<i>um-ma-mi a-di lú-meš eb-bu-tim</i>		<i>li-iš-ru-dam-ma</i>
	<i>ʿša<sup>1</sup> a-šá-ra-dam</i>	14	<i>geštin li-iq-tù-p[u]</i>

<sup>1-4</sup> Dis à mon Seigneur : ainsi (parle) Iškur-šaga ton serviteur.

<sup>5</sup> Mon Seigneur m'a écrit ceci : « <sup>6</sup> En attendant les prud'hommes <sup>7</sup> que je t'enverrai, <sup>8</sup> il ne faut pas que le raisin soit cueilli ». <sup>9</sup> A présent, le moment de cueillir le raisin <sup>10</sup> vient d'arriver <sup>11-13</sup> et il ne sera plus que du raisin sec<sup>a</sup>). Que mon Seigneur m'envoie les prud'hommes <sup>14</sup> afin qu'on puisse cueillir le raisin.

a) Le terme *muzīqu, munzīqu*, « raisin » (CAD, M/II, p. 322 b), « Rosine » (AHw, p. 692 a), soit « raisin sec », n'était pas attesté jusqu'à présent avant les textes de Boğaz-Köy et la documentation médio-assyrienne.

Que le raisin puisse sécher sur la vigne s'il n'est pas cueilli à temps est une réalité bien connue de l'antiquité classique, puisque Pline mentionne certaines espèces, en Grèce et en Italie, dont on peut « laisser se confire longtemps les grappes sur pied au soleil »<sup>21</sup> ; le phénomène est attesté sous nos climats, pour le pinot par exemple, sans parler de la « pourriture noble » du Sauternes<sup>22</sup>. Ce séchage modifie les qualités du vin et le rend plus riche en sucres, mais ce n'était probablement pas l'effet recherché par le roi de Mari. Le raisin, consommé tel quel et non sous forme de vin, est lui aussi connu par les textes de Mari<sup>23</sup>, et l'on trouve encore au Proche-Orient des raisins secs conservés et vendus en grappes. Ici en revanche, le risque semble être de voir le raisin flétrir sur les grappes et devenir impropre à la consommation, sous quelque forme que ce soit.

La présence des prud'hommes, choisis par le roi et envoyés depuis la capitale, est indispensable pour commencer à vendanger ; ils étaient peut-être chargés de procéder à une estimation de la récolte avant que le raisin ne soit cueilli<sup>24</sup> ; s'ils surveillent le bon déroulement de l'opération, cela indique qu'il y avait lieu de craindre quelque fraude. Des vendangeurs auraient-ils été tentés de soutirer des grappes pour leur consommation personnelle ? Dans ce cas, cela augure bien de la qualité de la vigne royale.

Quoi qu'il en soit, ce texte confirme la présence de la vigne et, probablement, l'existence d'un second vignoble, différent de celui de Terqa, dans le royaume de Mari ; mais il n'est pas possible, pour l'instant, de le localiser plus précisément, aux environs de Sagarâtum<sup>25</sup>, de Mari, ou ailleurs.

Les Mariotes ne manquaient donc pas de vin : outre les importations des pays étrangers, ils avaient développé la viticulture sur leur territoire. Les crus des Bords de l'Euphrate, encore assez peu

<sup>21</sup> *Histoire naturelle*, XIV, 81.

<sup>22</sup> R. Dion, *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1959, p. 27.

<sup>23</sup> ARMT XXVI 532.

<sup>24</sup> Pour ce type de travail des prud'hommes à Mari, C. Michel, *M.A.R.I.* 6, 1990, p. 198-199. Le système des estimations forfaitaires est particulièrement bien documenté à l'époque néo-babylonienne ; l'opération était confiée à des commissaires spécialisés et assermentés.

<sup>25</sup> Une vigne dans ce secteur n'aurait rien d'aberrant : à l'époque néo-assyrienne, on en trouve, précisément, dans la région du Bas-Habur, cf. F. M. Fales, « A Middle-Assyrian Text concerning Vineyards and Fruit Groves », *SAAB* III/1, 1989, p. 53-59.

documentés, ne figuraient évidemment pas parmi les productions essentielles de Mari et les terres à vigne achetées par Zimri-lim dans le royaume d'Alep devaient aider à satisfaire les besoins du Palais<sup>26</sup>. Mais les techniques de culture de la vigne étaient acquises ; une fois de plus, le travail de l'homme et les facteurs culturels s'avéraient au moins aussi déterminants que les contraintes naturelles<sup>27</sup>.

Les hommes du Proche-Orient ayant, comme bien d'autres, fait leurs divinités à leur image, la mythologie du sud mésopotamien nous apprend que son panthéon buvait parfois plus de bière que de raison<sup>28</sup> ; à Ougarit en revanche, le grand dieu El abusait des vins méditerranéens au point de se retrouver dans de piteux états ...<sup>29</sup>. Les textes religieux manquent à Mari pour savoir ce que buvaient les dieux. Le seul exemple connu prend place lors d'une prestation de serment accompagnée d'une cérémonie magique, au cours de laquelle dieux et déesses sont contraints d'absorber... de l'eau mêlée d'argile<sup>30</sup>. Mais ils recevaient – plus souvent, espérons-le – des offrandes de vin et de bière ; et sans doute, comme les heureux Mariotes, appréciaient-ils les deux.

---

<sup>26</sup>A paraître dans ARMT XXVI/3, *L'affaire d'Alahtum*.

<sup>27</sup>A la fin du III<sup>e</sup> millénaire, Gudéa avait de même planté des vignes dans le verger entourant le temple de Ningirsu à Lagaš : Gudéa, *Cylindre A*, col. XXVIII : 23-24.

<sup>28</sup>C. Benito, "Enki and Ninmah" and "Enki and the World Order", Ann Arbor, 1969. G. Farber-Flügge, *Der Mythos "Inanna und Enki" unter besondere Berücksichtigung der Liste der me*, Rome, 1973.

<sup>29</sup>D. Pardee, *Les textes paramythologiques de la 24<sup>e</sup> campagne (1961)*, Ras-Shamra-Ougarit IV, Paris, 1988, chapitre 1 : 'ilu s'enivre, p. 13-74 (RS 24.258). Pour la vigne et le vin à Ougarit, cf. dernièrement M. Heltzer, « Wineryards and Wine in Ugarit », *UF* 22, 1990, p. 119-135.

<sup>30</sup>ARMT XXVI 208 ; quant à ce que boivent les prophètes, cf. J.-M. Durand, « In vino veritas », *RA* 76, 1982, p. 43-50.



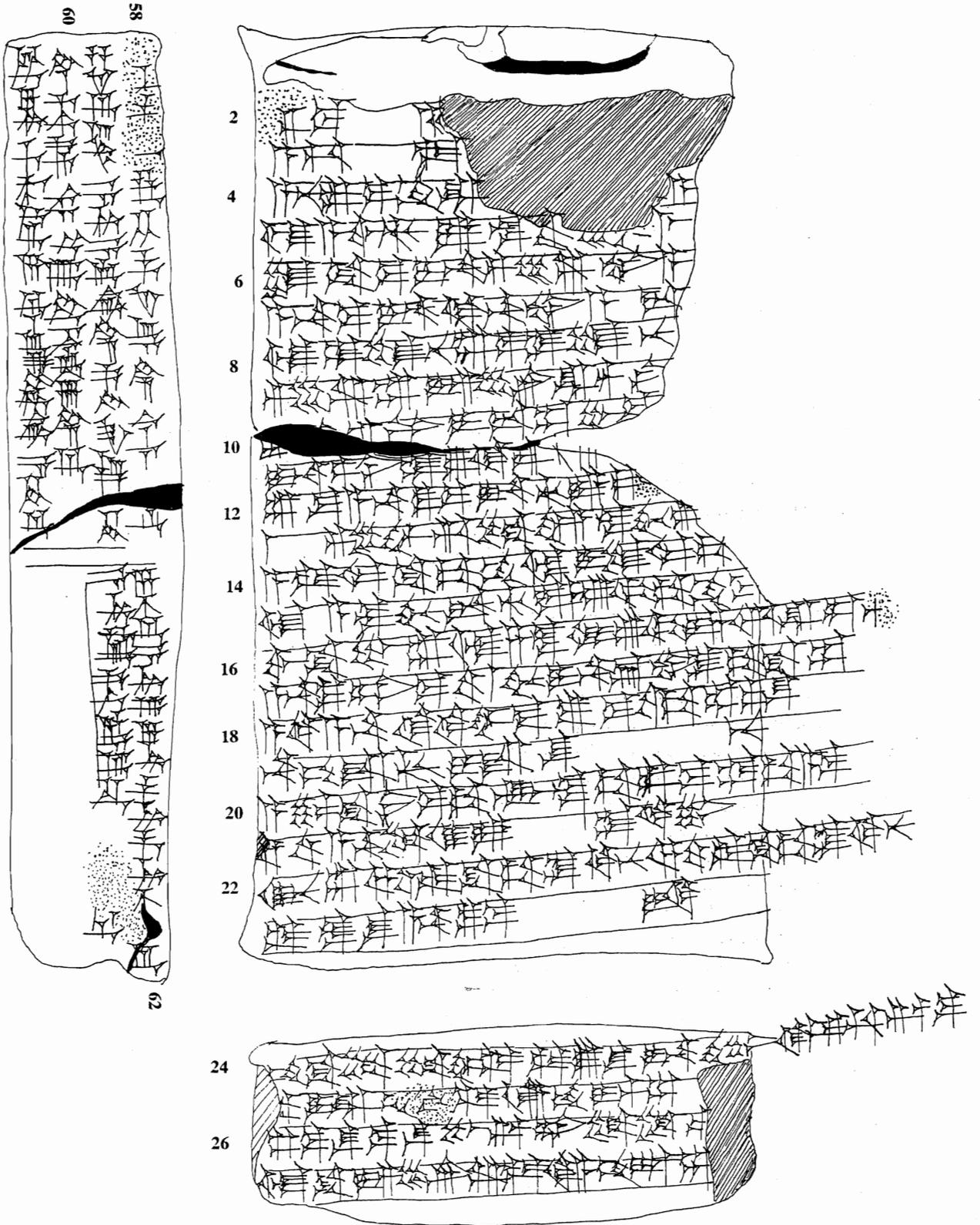
## VIE NOMADE

Pierre MARELLO  
(UPR 193)

La lettre A.1146, publiée ci-dessous est sans conteste l'un des textes les plus vivants de la documentation mariote. Il montre qu'à Mari, on savait aussi bien les joies de la vie que le prix de l'exhortation morale. C'est avec grand plaisir que j'offre ce texte exceptionnel, tant par la richesse du langage que par les informations qu'il recèle, à une personnalité exceptionnelle : Michel Fleury, à qui nos travaux assyriologiques doivent tant.

### A.1146

- [a-na ia-ás-ma-ah-<sup>d</sup>IM qí-bí-ma]  
 2 [u]m-ma ha-[am-mi-iš-ta-mar]  
 a-hu-ka-[a- ma]  
 4 a-nu-um-ma am-ra-[ku ki-ma] x a [... ]  
 ù a-wa-ti-ia la te-š[e-e]m-me-[nim]  
 6 tu-ša-ma i-na ze-ru-tim a-[da-ab-bu-ub]  
 a-na-ku i-na ki-na-tim a-da-[ab-bu-ub]  
 8 ù at-tu-nu um-ma at-tu-nu-[ma ha-am-mi-iš-ta-mar?]  
 ze-ru-um i-ze-er-ra-an-né-[ti-ma]  
 10 a[n-n]é-[e]ᵛ-[t]im i-da-ab-bu-b[a-né-ti]  
 i-na pa-ni at-lu-ki-ia k[í]-[a]ᵛ-[am aq-bi]  
 12 um-ma a-na-ku-ma it-ti-ia ta-[al-la-ak]  
 ᵛzi-im-ri-li-im a-la-kam ú-[.....]  
 14 a-ka-lam ša-ta-am ù i-tu-lam ta-[am-ma-ar]  
 ù a-la-kam it-ti-ia ú-ul ta-am-ma-[ar]  
 16 wa-ša-bu-um ù ša-la-lum ú-ul i-ša-ar-ra-ap-k[a]  
 a-na-ku šum-ma u₄ 1-kam i-na é<sup>tim</sup> at-ta-ša-ab  
 18 a-di a-na ki-di-im uš<sup>x</sup>ᵛ-šú-ma ut-ta-ap-pa-šu  
 na-pí-iš-ti i-iš-šu-úš  
 20 a-šar-ša-ni-ma ta-ak-la-ta um-ma at-ta-a-ma  
 kù-babbar a-na li-mi-ia ad-di-in  
 22 mi-nu-um kù-babbar-ka ša ta-ad-di-nu kù-babbar-ka š[a] ta-ad-di-nu  
 ka-la-šu a-na-ku-ma i-di {DI}  
 T. 24 [a]m-ša-li li-im-ka ka-lu-šu i-na h[e]-en<sup>ki</sup> ip-hu-ur-ma  
 [š]a i-ra-am-mu-ka ki-a-am i-qa-ab-[bi]  
 26 um-ma šu-ma šu-pu-ur-šum li-li-i[k]  
 ù ša i-ze-er-ru-ka ki-a-am i-qa-ab-[bi]  
 R. 28 [um]-ma šu-ma la i-il-la-kam



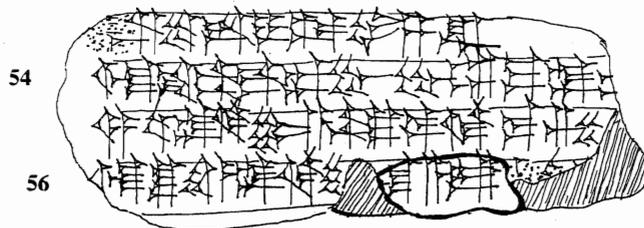
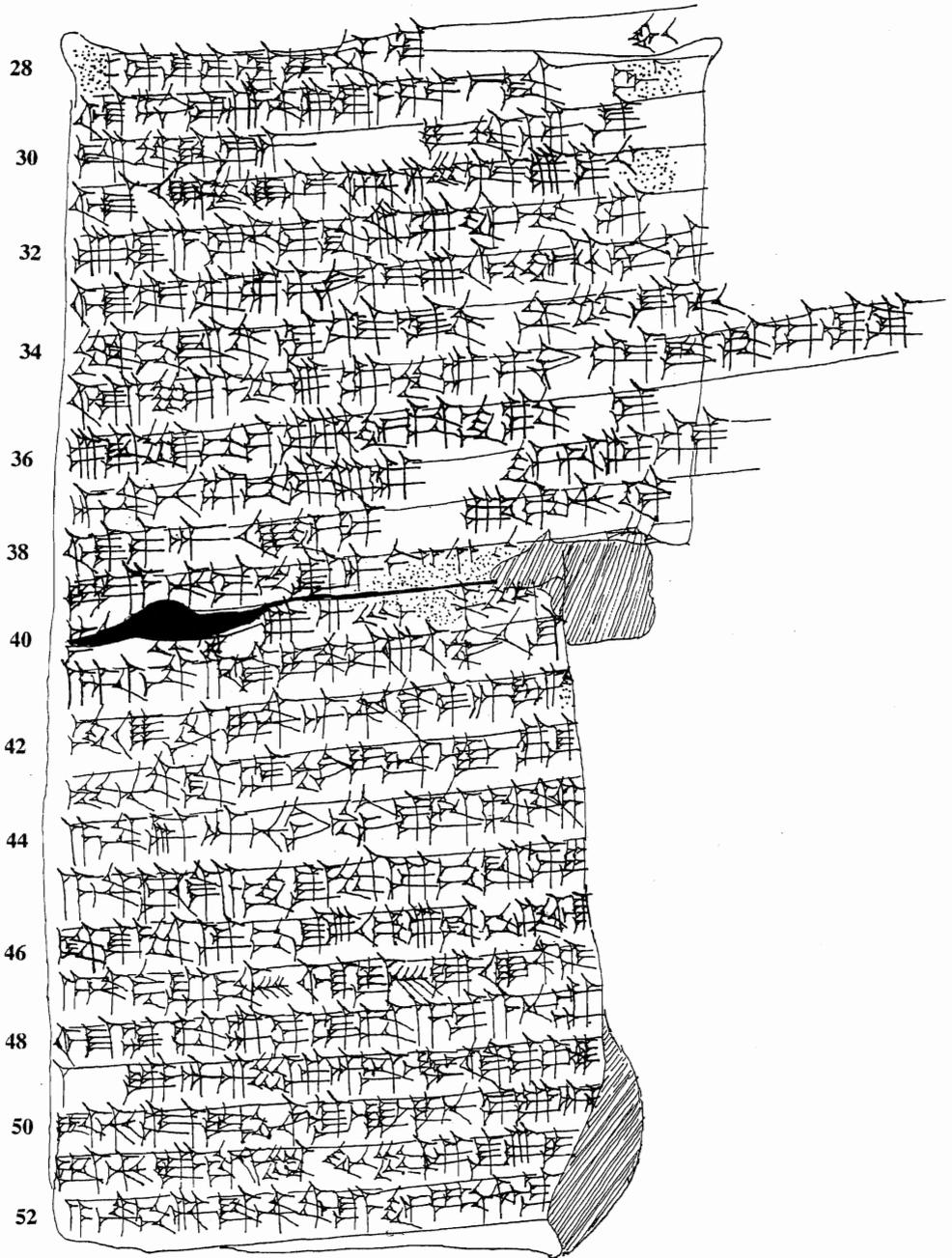
A.1146 Face

30 *ù šum-ma-an a-na-ku la a-ka-aš-ša-d[am]*  
*iš-te-et-ma-an i-te-ep-šu*  
*ù mi-nam-mi ka-ar-ši-ka lu-ku-ul*  
 32 *ú-la-a ma-ti-ma ša-ru-um em-mu-um*  
*ù ka-šú-um pa-ni-ka ú-ul im-ha-aš-ma*  
 34 *li-pí-iš-tam la ka-at-tam na-še-e-ti*  
*ù a-šar a-bu ú um-mu-um pa-ni-ka it-ta-ap-la-sú*  
 36 *ú iš-tu bi-iš-šú-ri-im ta-am-qú-tam-ma*  
*an-na-nu-um bi-šú-ru-um im-hu-ur-ka*  
 38 *ù pa-an mi-im-ma ú-ul ti-di*  
*i-ia-ti-ma am-ra-an-ni [a<sup>1</sup>-d[i]-n[i] x-x-zi-x*  
 40 *[i<sup>1</sup>-n[a m]u-[t]im ú-ši-m[a i-n]a li-[ib-bi]*  
*a-hu-na-a<sup>ki</sup> i-na ba-ar-tim 10 šu [ú-šf]*  
 42 *am-mi-nim i-na-an-na ki-ma <sup>d</sup>dumu-z[i la-a a-na-ku]*  
*mu-nu-ut ša-at-tim i-da-ak-ku-šu [i-na di-ši-im]*  
 44 *a-na é an-nu-ni-tim-ma it-ta-na-a[r..... ]*  
*a-na-ku ki-a-am e-te-ep-pí-iš-ma i-[na še-im<sup>?</sup>/e-re-ši-im<sup>?</sup>]*  
 46 *ša e-te-ep-pí-šu ú-ul ú-ša-pí-ik ù t[a<sup>2</sup>-... ]*  
*a-na up-ra-pí-meš ù dumu-meš-ia-mi-na ka-[aš-da-ku]*  
 48 *ù at-ta um-ma at-ta-a-ma a-nu-um-[ma]*  
*[ia-an-šf-ib-<sup>d</sup>da-gan ki-ma pa-ag-[ri-ia]*  
 50 *it-ti-ka i-il-la-ak i-nu-ma ia-an-[šf-ib-<sup>d</sup>da-gan]*  
*it-ti-ia il-li-kam še-eb šu-ú i-[na-an-na]*  
 52 *[a<sup>1</sup>-[n]a bi-ri-it na-we-e-em i-il-la-a[k]*  
 T. *iš-te-et i-ka-aš-ša-ra a[k-kum]*  
 54 *ù ša ta-da-ab-bu-bu um-ma at-t[a-a-ma]*  
*kù-babbar ad-dí-in a-na-ku-ma ki-ma-šf [kù-babbar]*  
 56 *ù túg-há ad-dí-in ù a-ia-š[i-im ..... ]*  
*x [kù-babbar] [.....]*  
 TL. 58 *[i-n]a-a[n-na] tup-pí an-né-e-em ši-me-[m]a*  
*šum-ma lugal a-na a-la-ki-im gi-ir-ra-am*  
 60 *uh-hu-ur kù-babbar túg-há ù mi-im-ma*  
*ša i-na qa-ti-ka i-ba-aš-šu-ú le-qé-a-am-ma*  
 62 *i-nu-ma a-na-ku i-na-an-na an-na-n[u-um-m]a*  
*a-na še-ri-ia ku-uš-[d]am*

<sup>1-3</sup> Dis à [Yasmah-Addu], ainsi parle Ha[mmî-ištamar<sup>a</sup>], ton frère.

<sup>4</sup> Voici que je constate que <sup>5</sup> vous n'écoutez<sup>b</sup>) pas ... <sup>4</sup> ni mes paroles. <sup>6</sup> Vous devez penser que c'est la haine qui me fait parler, <sup>7</sup> mais moi je parle parce que je suis dans le vrai. <sup>8</sup> Et vous (dites) : « Hammi-ištammār <sup>9</sup> nous hait fortement <sup>10</sup> pour nous dire de telles choses. »

<sup>11</sup> Avant mon départ, j'ai parlé en ces termes : « <sup>12</sup> Tu dois<sup>c</sup>) venir avec moi ! <sup>13</sup> Zimri-Lim s'apprête à faire route » <sup>14</sup> et, toi, tu envisages de manger, de boire et de dormir <sup>15</sup> mais pas d'aller avec moi. <sup>16</sup> Rester assis et couché ne te fait pas rougir<sup>d</sup>). <sup>17</sup> Moi, si toute une journée je reste sans bouger à la maison, <sup>18</sup> jusqu'à ce que je sorte à l'extérieur pour respirer, <sup>19</sup> ma vie est contrariée. <sup>20</sup> Tu places ta confiance là où il ne faut pas, pensant : « <sup>21</sup> J'ai donné de l'argent à mon clan<sup>e</sup>) ». <sup>22</sup> Quel est cet argent que tu as donné ? <sup>23</sup> Tout l'argent <sup>22</sup> que tu as donné, <sup>23</sup> moi, je le connais. <sup>24</sup> Hier, ton clan au complet s'est réuni dans la ville de Hên. <sup>25</sup> Celui qui t'aime dit : « <sup>26</sup> Écris-lui de venir ! » <sup>27</sup> et celui qui ne t'aime pas : « <sup>28</sup> Ce n'est pas la peine qu'il vienne ». <sup>29</sup> Or si je ne venais pas en personne, <sup>30</sup> pourraient-ils s'unir<sup>f</sup>) ? <sup>31</sup> En quoi te calomnierais-je ? <sup>32</sup> Jamais vent froid ou <sup>33</sup> chaud n'a frappé ton visage. <sup>34</sup> Tu es indigne<sup>g</sup>) de ton sang<sup>h</sup>). <sup>35</sup> Là-même où père et mère ont contemplé ton visage <sup>36</sup> après que<sup>i</sup>) tu es tombé de ta matrice<sup>j</sup>), <sup>37</sup> une matrice t'a reçu. <sup>38</sup> Tu n'as pas la moindre expérience. <sup>39</sup> Au contraire,



A.1146 Revers

regarde-moi : <sup>40</sup> je me suis sauvé de la mort ... au milieu <sup>41</sup> de la ville d'Ahunâ ; lors d'émeutes, par dix fois j'ai réussi à m'en sortir. <sup>42</sup> Pourquoi maintenant ne pas me tenir pour un Dumuzi ? <sup>43</sup> Au comput<sup>k</sup>) de l'année, on le tue<sup>l</sup>) ; au printemps, <sup>44</sup> il retourne chaque fois au temple d'Annunîtum. <sup>45</sup> Moi-même voici comment j'ai toujours procédé : ... sur le grain <sup>46</sup> que j'ai fait, je n'ai pas fait de réserves mais...

<sup>47</sup> Je suis arrivé chez les Uprapéens et chez les Benjaminites. <sup>48</sup> Voici ce que tu dis : « <sup>49</sup> Yanšib-Dagan <sup>50</sup> ira avec toi <sup>49</sup> comme mon représentant personnel ». <sup>50</sup> Quand Yanšib-Dagan <sup>51</sup> est venu avec moi, c'était déjà un vieillard et maintenant, <sup>52</sup> il traverserait les régions steppiques<sup>m</sup>) <sup>53</sup> et il effectuerait un travail quelconque ? <sup>54</sup> Et quant à ce que tu me dis sans cesse : « <sup>55</sup> J'ai donné de l'argent », moi, j'ai donné en abondance de l'argent <sup>56</sup> et des vêtements et à moi ... (lacune d'une ligne).

<sup>58</sup> Maintenant, écoute ma présente tablette ! <sup>59</sup> Si le roi<sup>n</sup>) <sup>60</sup> est en retard <sup>59</sup> pour partir en expédition, <sup>60</sup> l'argent, les vêtements et tout ce <sup>61</sup> que tu possèdes, prends-le pour moi et <sup>62</sup> étant donné que moi présentement je me trouve ici, <sup>63</sup> fais-le parvenir chez moi.

a) Pour la restitution des noms de l'expéditeur et du destinataire, voir la suite du commentaire.

b) Nous restituons un *-nim* plutôt qu'un *-em* par rapport à la ligne 8. Il faut comprendre ici le « vous » comme Yasmah-Addu et ses « frères ».

c) L'ordre est ici particulièrement véhément, d'où l'emploi non pas d'un optatif ou d'un impératif, mais de l'inaccompli.

d) *Šarâpum* signifie « brûler » ou « teindre en rouge ». La valeur morale est ici, à mon sens, un hapax. Dans l'article de B. Landsberger, « Über Farben », *JCS* 21, 1969 (= *Mélanges Goetze*), il n'y a pas de références sur le fait de rougir de honte. Il est aussi possible de comprendre ici que l'accusé ne rougit pas au soleil dans la mesure où il reste assis et couché toute la journée, ce qui serait une marque de son oisiveté.

e) Le terme ouest-sémitique *limum* avec le sens de « clan », « famille » n'était, jusqu'à présent, attesté que dans les listes lexicales (cf. *CAD* L, p. 198). Le terme est maintenant connu dans les lettres de Mari, A.2090<sup>1</sup>, l. 6-8 : « Ton clan qui se trouvait dans le Zalmaqum et qui était à côté de Zalpah, ayant appris mon arrivée, est parti vers le pays bas<sup>2</sup> ». B. Lafont dans « Le *šabum* du roi de Mari », *Miscellanea Babylonica* = *Mélanges M. Birot*, p. 163, avait montré qu'un synonyme de *limum* attesté seulement dans des listes lexicales (cf. *CAD* N/2, p. 265b), *nîrum*, était présent dans les textes de Mari. Le mot *limum*, comme les autres termes se rapportant à la famille : *abum*, *dâdum*, *hâlum*, *hammum* etc..., se retrouve dans les anthroponymes et il faut considérer que le *Lim* de Zimri-Lim (et noms analogues) est l'état absolu de *limum* signifiant « clan ».

f) Mot à mot : « Ils se trouveront faire une seule chose ». Le sens de « s'unir » se retrouve dans d'autres exemples : *AbB* 8 15, 28 : « Que mes armées aillent où il dira et qu'elles s'unissent (avec les siennes) » (*iš-ti-7-at li-pu-ša*), *ARMT* XXVI/2 483 : « Unissons-nous ! » (*iš-te-et i ni-pu-uš*) et plusieurs exemples inédits de Mari.

g) Mot à mot : « Tu portes une race qui n'est pas tienne. » Le permansif a une forme féminine. Il est peu vraisemblable que l'auteur de la lettre ait voulu se moquer de son correspondant en lui parlant au féminin. Il existe d'autres exemples de ces permansifs masculins en *-ti* au lieu de *-ta*, comme *UET* V 75, l.13 (*GAG* § 75 c).

h) Il n'est guère possible de comprendre ici *lipištum* avec un autre sens que celui de race. A Mari, selon J.-M. Durand, *M.A.R.I.* 6, 1990, p. 282 sq, le sens de « scrotum » (*AHw*) ne convient jamais, mais tous les contextes vont dans le sens de « progéniture, parenté très proche ». *Lipištum* serait même un synonyme de *damû* « sang ». Dans un texte (A.11) qui est en cours de publication par M. Birot (= *ARMT* XXVII 110), se trouve un exemple parallèle à celui de notre lettre. Zimri-Addu écrit au roi pour lui dire qu'après avoir engraisé des bœufs pendant deux mois, il n'a pu leur faire prendre du poids. Aux lignes 23-26 : « *inanna libbi gu<sub>4</sub>-há šunûti ina danna 5 6 gu<sub>4</sub>-há ša lipištam našû ibasšû* ». Un sens de « testicules » ne peut convenir ici et il vaut mieux comprendre *lipištum* comme « de bonne race », « de sang pur » : « A présent, parmi ces bœufs, il y en a à peine 5 ou 6 qui soient conformes à leur race ».

i) Il faut noter la construction en *hysteron prôteron*. En effet, le mot à mot est le suivant : « Là-même (l.36 : *-ma*) où père et mère ont contemplé ton visage et où tu es sorti de ta matrice ». L'auteur de la lettre a mis en tête ce qui, dans l'ordre du temps, aurait dû venir à la fin, mais qu'il jugeait plus digne d'être valorisé.

j) La traduction de *biššûrum* par « matrice » est peut-être trop pudique. En effet, dans l'usage de Mari, le terme akkadien pour matrice est normalement *šassûrum* comme le montre l'*Épopée de Zimri-Lim*, ll. 74-76 :

« S'adressant (Zimri-Lim) à ses hommes, il dit :

« Une matrice vous a formés ;

Comme vous-mêmes, c'est une mère qui m'a enfanté ! »<sup>3</sup> »

<sup>1</sup> Le texte est cité d'après le Dictionnaire babylonien de Paris. Il faut noter qu'il s'agit aussi d'une lettre de Hammî-ištamar.

<sup>2</sup> (6) *li-im-ka ša i-na li-ib-bi za-al-ma-qt-im* (7) *ù ša i-ta-at za-al-pa-aḥki ka-ša-di iš-me-ma* (8) *is-sú-ha-am uš-ta-ap-ḫi-la-am*.

<sup>3</sup> (74) *iz-za-aq-qa-ra-am a-na [e]ḫ-li-šu* (75) *ša-as-sú-ru-[u]m ib-ni-ku-nu-ti* (76) *um-mu-um ki-ma ku-nu-ti-ma ul-da-an-ni*.

Le mot *biššûrum* désigne les parties génitales féminines (pour l'usage de Mari, cf. *ARMT XXVI 488 :35*). On peut donc penser que l'auteur a choisi, dans une intention péjorative évidente, le terme le plus cru.

k) Le *munût šattim* est le moment du compte de l'année, c'est à dire aussi bien le début que la fin de l'année. Dans *ARMT XIII 29*, il y a une référence au *munûtum* : Yasîm-Sumû demande au roi de lui écrire la manière dont il calcule le temps.

l) On attendrait plutôt une forme *idukkû-šu*. Le verbe *dakâšum* (percer) ne semble cependant pas convenir au contexte. Il vaut donc mieux admettre une incorrection pour le verbe *dâkum* (tuer), dans la mesure où le passage semble se référer à la mort de Dumuzi chaque année et à sa résurrection.

m) Le *birît nawim* est la steppe, le lieu par excellence de pâturage pour les nomades.

n) Il faut entendre ici Zimri-Lim.

### Manger, boire et dormir

« *Rester assis et couché* »

Le ton de ce texte remarquable est celui d'une lettre de reproches. L'auteur utilise toute la phraséologie propre à ce style épistolaire, notamment des interrogatives, une recherche d'images et un emploi de proverbes<sup>4</sup>. Tout cela allié à la richesse du vocabulaire et des concepts donne à ce document une forme originale et, si le mot n'est pas exagéré, littéraire, que l'on n'a pas l'habitude de retrouver dans les archives de Mari.

L'oisiveté, le manque ou le refus d'action, les mauvaises dépenses d'argent et le fait d'être comme un enfant sont les principales accusations de l'auteur de la lettre à l'encontre de son correspondant. Ces reproches rappellent ceux adressés au roi de Mari, Yasmah-Addu, par son père Samsî-Addu dans ses lettres<sup>5</sup> :

« Et, toi! jusques à quand aurons-nous à te diriger en toute occasion? Es-tu un bébé? N'es-tu pas un adulte? Jusques à quand ne dirigeras-tu pas ta maison? N'as-tu pas ton frère sous les yeux, lui qui dirige de vastes armées? Et, toi! dirige ton palais, ta maison!<sup>6</sup> » (*ARM I 73*) ;

« Tu t'es mis à dépenser plus que tu n'as et à gaspiller!...Où se trouve ton argent et ton grain que tu as donné? » (*ARM I 28*).

Samsî-Addu accuse son fils de mener une vie oisive (il reste « couché parmi ses femmes », à écouter de la musique et à faire ripaille), de dépenser son argent à tort et à travers, de ne pas être un adulte et de ne pas tenir son rôle de roi. Trait pour trait, ces reproches se retrouvent dans notre lettre :

« Rester assis et couché ne te fait pas rougir ... Quel est cet argent que tu as donné? ... Là où père et mère ont contemplé ton visage après que tu es sorti de ta matrice, une matrice t'a reçu. Tu n'as pas la moindre expérience. »

Un autre point de comparaison entre cette lettre et les lettres d'*ARM I*, c'est le recours au bon exemple, au « modèle ». Pour Samsî-Addu, le bon exemple c'est son autre fils Išme-Dagan qui, lui, est un vrai guerrier. Pour Hammî-ištamar qui s'adresse à « son frère », le bon exemple c'est lui-même :

« Tu n'as pas la moindre expérience. Au contraire, regarde-moi comment moi... ».

Aussi serait-il très tentant d'assimiler le destinataire de la lettre au roi de Mari, Yasmah-Addu. Cependant, si nous restituons justement « Yasmah-Addu » dans la cassure de la première ligne (nous verrons par la suite les éléments qui permettent cette identification), il ne peut s'agir ici du même homme.

---

<sup>4</sup>Les extraits suivants : « Là-même où père et mère ont contemplé ton visage après que tu es sorti de ta matrice, une matrice t'a reçu », « Pourquoi maintenant ne pas me tenir pour un Dumuzi? Au comput de l'année, on le tue ; au printemps, il retourne chaque fois au temple d'Annunîtum » sont des proverbes ou du moins des façons de dire proverbiales. Il semble que l'utilisation de proverbes ait lieu souvent dans les lettres de reproches, par exemple la lettre d'*ARMT XXVI 6* : 16-21 : « La chienne fait la leçon à ses petits en leur disant : "Il ne faut point mettre la patte n'importe où!" , mais, elle, elle était allée sortir d'un four allumé de la peau et s'était empiffrée! Aujourd'hui, tu te conduis en tout point comme elle! » et cf. *ARM I 5* : 11-13 ... etc.

<sup>5</sup>Il s'agit, par exemple, des lettres *ARM I 28*, 52, 61, 73 et 108.

<sup>6</sup>Je remercie J.-M. Durand de m'avoir passé ses nouvelles traductions d'*ARM I*.

« Tu es indigne de ton sang »

A travers les divers reproches émis par l'auteur de la lettre se dégage une opposition entre deux conceptions fondamentalement différentes de la vie. En effet, il faut rechercher un sens plus profond à ces accusations d'oisiveté et de manque d'expérience. Ici, deux idéaux s'affrontent : la vie nomade et « guerrière » et la vie citadine et « bourgeoise ». Hammî-ištamar n'accuse pas simplement Yasmah-Addu de mener une vie de confort, mais de préférer cette vie à celle qui devrait retenir son attention, c'est à dire la vie des guerriers. Il est reproché à Yasmah-Addu d'être assis et couché toute la journée, de ne penser qu'à manger, boire et dormir et de rester confiné à l'intérieur de chez lui. Hammî-ištamar ne peut comprendre cela car il lui serait impossible, même physiquement, de supporter cette vie :

« Moi, si toute une journée je reste sans bouger à la maison, jusqu'à ce que je sorte à l'extérieur pour respirer, ma vie est contrariée ».

La vie citadine est assimilée à une vie de confort (« Une matrice t'a reçu ») et est fortement méprisée. Elle correspond à la vie des êtres faibles par excellence : les enfants et les vieillards. L'idéal nomade est, au contraire, une conception virile de l'existence. L'aspect sauvage et inconfortable de l'existence est la marque de l'homme d'action, du guerrier, qui pour manger ne cultive pas le grain, ne l'entasse pas (« Sur le grain que j'ai fait, je n'ai pas fait de réserves »), mais effectue des razzias quand le besoin s'en fait ressentir. Vivre sous la tente, bouger sans cesse, endurer l'hiver et l'été (« Jamais vent froid ou chaud n'a frappé ton visage ») sont des images fortes pour le nomade. Pour ces gens qui ne participent que depuis peu à la civilisation urbaine, l'idéal de la vie sauvage devait être très présent dans la mémoire collective. Cet idéal « spartiate » se retrouve dans la dernière des grandes compositions mythologiques de la civilisation mésopotamienne : le *Poème d'Erra*. Au début de cette œuvre, les Sept, aides militaires du dieu de la guerre Erra, interpellent ce dernier pendant son repos :

« Debout! En avant!  
Pourquoi, comme un vieillard misérable, restes-tu dans la ville,  
Restes-tu à la maison, comme un tout jeune enfant?  
Comme celui qui ne part pas en campagne, mangerons-nous le pain des femmes?  
Comme si nous ne connaissions pas la bataille, aurions-nous peur et tremblerions-nous?  
Partir en campagne pour les jeunes hommes, c'est comme aller à une fête!  
Qui reste à la ville, même prince, ne peut se rassasier de pain,  
Il est honni par son peuple et sa personne, méprisée!  
Comment tiendra-t-il la main à qui part en campagne?  
De celui qui reste à la ville, si grande soit sa force,  
Comment et en quoi serait-il plus fort que celui qui part en campagne?  
La nourriture des villes, si prisée qu'elle soit, ne vaut pas la galette sous la cendre,  
La douce bière ne vaut pas l'eau d'une outre!  
Le palais à terrasse ne vaut pas un bivouac en plein champ<sup>7</sup>. »

Il est frappant de constater à quel point la lettre de Hammî-ištamar développe la plupart des thèmes exposés dans cet extrait du *Poème d'Erra*. On pourrait nous reprocher de faire une comparaison entre des textes d'époques différentes, dans la mesure où le *Poème d'Erra* est une création relativement récente. Or, dans un des plus beaux textes de Mari encore inédit<sup>8</sup>, l'*Épopée de Zimri-Lim*, on retrouve cette thématique de l'idéal guerrier, du mépris de la vie citadine et de la force croissant à travers l'âpreté et l'inconfort, l. 112- 123 :

« Jusqu'à ce que le roi eût atteint son objectif  
Et qu'il eût courbé à ses pieds l'Ida-Maraş,  
Il ne boit jamais que l'eau des outres.  
Rangé avec les troupiers, il connaît tous soucis.  
Leurs! sorties sont (celles de) grands chasseurs.  
Comme l'onagre de la paille dans la steppe,

<sup>7</sup>J'utilise la traduction de R. Labat dans : R. Labat, M. Vieyra et A. Caquot, *Les Religions du Proche-Orient asiatique...*, 1970, p. 118, lignes 46 sq.

<sup>8</sup>Je remercie J.-M. Durand d'avoir mis à ma disposition l'extrait suivant.

Ses hommes mangèrent de la viande crue ;  
Ils eurent du cœur et crûrent en force.  
Zimri-Lim marche en tête tel un étendard,  
Se retournant, il donne du courage à ceux qui n'en ont pas :  
"Soyez forts! Progressez (dans le pays ennemi)!"  
L'ennemi verra votre discipline<sup>9</sup> ».

Cet extrait est une véritable célébration de la vie nomade guerrière et Hammî-ištamar se réfère explicitement à la figure emblématique du nomade : le pasteur Dumuzi. Ce passage, malheureusement cassé, concernant Dumuzi est un exemple unique dans les lettres de Mari. Cela prouve que la mythologie est un matériau vivant que les gens peuvent utiliser autrement que dans un contexte religieux<sup>10</sup> ou cultuel. Même si cette citation est sans doute proverbiale, un nomade comme Hammî-ištamar avait accès à cette connaissance mythologique.

Cette lettre est donc un apport fondamental à l'étude de l'histoire de la pensée et des mentalités mésopotamiennes.

Le document A.1146 concerne deux chefs nomades dont l'un se serait, selon le langage actuel, « embourgeoisé ». C'est la raison pour laquelle celui qui se proclame son frère le rappelle à l'ordre en lui remémorant ses origines de guerrier (« Tu es indigne de ton sang »). Examinons maintenant les éléments qui permettent d'identifier les personnages de cette lettre et d'en faire des chefs nomades.

### Des chefs benjaminites

#### L'identification

La restitution des noms de Yasmah-Addu et de Hammî-ištamar est possible grâce à un texte appartenant au même dossier, A.987 :

« Dis à mon Seigneur : ainsi (parle) Yanšib-Dagan, ton serviteur.

Depuis le jour où mon Seigneur me l'a ordonné, j'assure la protection de Hammî-ištamar ; et lors même de mon arrivée à Ahunâ, j'ai rassemblé les Yarihéens qui y résident et j'ai placé devant eux mon ordre de mission et la tablette. Les Yarihéens m'ont répondu en ces termes : "En dehors de Yasmah-Addu, le roi, notre Seigneur, nous ne reconnaissons aucun autre Seigneur et roi!". Au sujet de la levée de l'armée, ils ont continué : "Avec les Amnanéens, avec les Urapéens et avec les Yahruréens nous lèverons notre armée. Notre Seigneur Yasmah-Addu ira. Même si des Yarihéens sont retenus, nous nous mettrons en marche après notre Seigneur Yasmah-Addu ; plus rien ne nous retiendra!" Voilà ce qu'ils m'ont répondu.

Autre chose, les troupes du Haut-Pays qui séjournent à l'intérieur du Zalmaqum ont atteint la ville de Hên. (...) Les Yarihéens, dans leur totalité, se soumettent à mon Seigneur Yasmah-Addu<sup>11</sup> (...) ».

L'auteur de cette lettre est Yanšib-Dagan. Or Yanšib-Dagan est mentionné dans le texte A.1146 : la personne à qui l'on s'adresse veut l'envoyer comme son représentant personnel (*kima pagria*). Il est censé accompagner (ou avoir accompagné) l'auteur de la lettre. Dans A.987, il assure, comme il en a reçu

<sup>9</sup>(112) a-di ša ik-šu-du ha-da-an-šu lugal (113) à i-da-ma-ra-aš ú-ka-an-ni-iš aš-še-ṣe-ṣe-ṣe (114) me-e na-da-tim iš-ta-na-at-ti (115) e-si-ik it-ti re-di-i ka-lum-ma iš-šu-uš (116) ra-ab-bu ba<sup>1</sup>(MA)-ia-ru wa-šú-šu-<nu> (117) ki-ma sí-ir-ra-m[ī]-im pé-e še-ru-um (118) ši-ra-am i-ku-lu mu-tu-šu (119) li-ib-ba-am ir-šu-ú da-na-na-am uš-bu (120) zi-im-ri-li-im ki-ma šu-ri-nim ip-pa-na i-la-ak (121) is-hu-ur a-na la li-bi-im i-na-ad-di-in li-ib-ba-am (122) di-in-na-ma i-te-ru-ba (123) iš-de-ku-nu i-im-ma-ar na-ak-rum.

<sup>10</sup>Pour les références au culte de Dumuzi dans le palais de Mari, notamment sous Yasmah-Addu, cf. D. Charpin, « Nouveaux documents du bureau de l'huile », *M.A.R.I.* 5, 1987, p. 599, n. 5.

<sup>11</sup>(1) [a-na] be-lí-ia (2) [qí]-bí-ma (3) [u]m-ma ia-an-ší-ib-<sup>d</sup>da-gan (4) ír-ka-a-ma (5) iš-tu u<sub>4</sub>-mí-im ša be-lí ú-wa-a-e-ra-an-ni (6) ha-am-mi-iš-ta-mar a-na-ša-ar (7) ki-ma ka-ša-di-ia-ma a-na a-hu-na-a<sup>ki</sup> (8) lú-meš ia-ri-ih ša i-na a-hu-na-a<sup>ki</sup> wa-aš-bu (9) ú-pa-hi-ir-ma wu-ú-ur-ti (10) à ṣup-pa-am ma-ah-ri-šu-nu aš-ku-un (11) lú-meš ia-ri-ih ki-a-am i-pu-la-an-ni (12) um-ma šu-nu-ma ul-la-nu-[u]m (13) <sup>1</sup>ia-ás-ma-ah-<sup>d</sup>IM lugal (14) be-el<sup>o</sup>-ni lugal ša-né-em ú-ul ni-de (15) aš-šum ti-bu-tim ki-a-am i-pu-lu-n[i-in-ni] (16) um-ma šu-nu-ma it-ti am<sup>o</sup>-na-an<sup>o</sup> (17) it-ti lú-meš up-ra-ṣe-i (18) it-ti lú-meš ia-ah-ru-ur (19) ti-bu-tam ni-il-la-ak (20) be-el-ni ia-ás-ma-ah-<sup>d</sup>IM (21) i-il-la-ak à lú-meš ia-ri-ih-meš (22) ik-ka-al-la wa-ar-ki be-lí-ni (23) <sup>1</sup>ia-ás-ma-ah-<sup>d</sup>IM ti-bu-tam (24) ni-il-la-ak ú-ul ni-ka-al-la (25) an-ni-tam i-pu-lu-ni-in-ni (26) ša-ni-tam ha-ší-ra-ṣum) e-le-tum (27) ša bi-ri-it za-al-ma-qí-im sa-ak-na (28) a-na he-en<sup>ki</sup> ik-šu-da-n[im] (...) (39) ... lú-meš ia-ri-ih ka-lu-šu (40) a-na be-lí-ia ia-ás-ma-ah-<sup>d</sup>IM ka-ni-iš (...).

l'ordre de son Seigneur, la protection de Hammî-ištamar. Si l'incipit d'A.1146 est cassé, il est cependant possible de lire le premier signe du nom de l'auteur : *ha-*[ ] ; d'autre part, la place de ce signe sur la tablette indique qu'il y a un nombre important de syllabes après lui. Tous ces éléments permettent de restaurer avec une quasi-certitude le nom de Hammî-ištamar. Une fois cette reconstruction opérée, il est logique d'identifier le destinataire avec Yasmah-Addu, dans la mesure où il est le Seigneur de Yašib-Dagan. Hammî-ištamar et Yasmah-Addu sont bien connus : Hammî-ištamar est le chef de la tribu des Urapéens et Yasmah-Addu, celui des Yarihéens. Dans les deux textes, les Urapéens sont cités et les Yarihéens se soumettent dans leur totalité à Yasmah-Addu. Il est question dans ces textes des principaux chefs benjaminites. Les noms géographiques mentionnés sont des lieux de forte implantation benjaminite : Ahunâ<sup>12</sup>, Hên et le Zalmaqum. La ville d'Ahunâ se trouve sur le Balîh. Un itinéraire paléo-babylonien<sup>13</sup> permet de la situer entre Tuttul<sup>14</sup> et le Zalmaqum (région située dans le voisinage de la ville de Harrân). Il faut placer ces noms géographiques ainsi que les tribus qui sont mentionnées dans les textes, entre la boucle de l'Euphrate et le Balîh. Les Benjaminites y sont présents et entretiennent des rapports étroits avec les rois du Zalmaqum<sup>15</sup> (dans la lettre de Yašib-Dagan, les troupeaux du Zalmaqum ont débouché en plein territoire benjaminite). La ville de Hên qui est signalée dans les deux lettres ne peut être située ailleurs que dans cette zone de l'Euphrate et du Balîh, même si certains persistent à émettre un doute<sup>16</sup>. En effet, dans la lettre de Hammî-ištamar, Hên est la ville où se réunit tout le clan benjaminite et dans l'autre texte, sa situation géographique peut être précisée : elle se trouve à la frontière de la région de Harrân. D. Charpin et J.-M. Durand<sup>17</sup> avaient montré qu'il était impossible de faire une assimilation entre Hana et Hên, dans la mesure où Hana est un lieu d'implantation bensim'alite tandis que Hên, comme cela est prouvé une nouvelle fois grâce à ces deux textes, se trouve en territoire benjaminite<sup>18</sup>.

« *Le secours à Babylone*<sup>19</sup> »

Un texte publié par M. Birot dans *ARM XIV* permet de connaître la nature des événements dont il est question dans A.1146 et A.987 et de les dater. En effet, dans *ARM XIV* 83, Šûra-Hammu, le chef de la tribu benjaminite des Amnanéens fait la déclaration suivante, l. 22-26 :

<sup>12</sup>Hammî-ištamar est sans doute le prince d'Ahunâ (A.1146) : « Au milieu d'Ahunâ lors d'émeutes, par 10 fois j'ai réussi à m'en sortir... ». D'autre part, Yašib-Dagan assure la protection de Hammî-ištamar dans la ville d'Ahunâ. Pour la localisation de cette ville, cf. en dernier lieu, J. M. Cordoba, « Tell es-Seman = Ahunâ? Stationen einer Altbabylonischen Reiseroute durch das Baliḫ-Tal », *AoF* XVII, 1990, p. 360-378.

<sup>13</sup>UIOM 2134, rev. III, ll. 4-8 :

[u<sub>4</sub> x-kam t]u-ul-tu-ul  
[u<sub>4</sub> x-kam a]-hu-na-a  
[.....] u<sub>4</sub> 1-kam za-al-pa-a[h]  
[u<sub>4</sub> x-kam a]p-qum ša<sup>d</sup>kaskal-kur  
[u<sub>4</sub> x-k]am kaskal

Cf. A. Goetze : « An Old Babylonian Itinerary », *JCS* 7, 1953, p. 51-72.

<sup>14</sup>La ville de Tuttul est citée dans A.987, l. 37.

<sup>15</sup>Pour ces questions, voir G. Dossin, « Benjaminites dans les textes de Mari », *Recueil Georges Dossin*, p. 150-165, et en particulier les pages 154-156 pour les situations géographiques et les liens avec le Zalmaqum. Voir aussi le texte *ARMT* XXVI 24, publié par J.-M. Durand, qui a pour sujet une enquête confirmant que les chefs benjaminites occupent Ahunâ et Tuttul et qu'après avoir fait alliance avec les notables benjaminites, les rois du Zalmaqum menacent la ville de Dêr.

<sup>16</sup>Cf. M. Anbar, *Les tribus amurrites de Mari*, 1991, p. 169, n. 537.

<sup>17</sup>D. Charpin et J.-M. Durand « "Fils de Sim'al" : les origines tribales des rois de Mari », *RA* 80, 1986, p. 141-183, en particulier p. 155, n. 71. Voir aussi leur article « La prise du pouvoir par Zimri-Lim », *M.A.R.I.* 4, 1985, p. 293-343, et surtout p. 307, n. 70.

<sup>18</sup>La ville de Hên n'était connue jusqu'ici que par le nom d'année de Yahdun-Lim : « année où Yahdun-Lim est allé à Hên et où il a recouvré la steppe des Benjaminites » (G. Dossin, *Studia Mariana*, p. 52 : n°6). C'est donc un chef-lieu des tribus benjaminites.

<sup>19</sup>Je remercie D. Charpin de m'avoir signalé les éléments de ce dossier.

« Quant aux Uprapéens, ils sont partagés en deux et tous les Benjaminites sont préoccupés. Hammî-ištamar ne cesse de leur écrire, mais personne ne va chez lui<sup>20</sup> ».

Il est clair que ce passage se réfère à la situation de nos textes. Ces documents font allusion à une participation benjaminite à une expédition militaire de Zimri-Lim. Ils peuvent être datés précisément. L'année ZL 10' porte le nom : « L'année où Zimri-Lim est allé au secours de Babylone<sup>21</sup>. » *ARMT XIII 47* nous apprend qu'il s'agit d'une participation à la prise de Larsa, pour laquelle Mari et le Yamhad sont les alliés d'Hammu-rabi de Babylone. Or, les principales tribus benjaminites qui entretiennent alors des bonnes relations avec Zimri-Lim, sont associées au roi de Mari dans cette expédition. P. Villard dans son article, « Un roi de Mari à Ugarit<sup>22</sup> », montre que Zimri-Lim s'est assuré le concours des tribus benjaminites nomadisant dans les régions occidentales pendant l'année ZL 9'. Des textes<sup>23</sup> mentionnent le rachat de Hanéens aux Benjaminites et, quelques années plus tôt, une autre libération de prisonniers contre rançon, en sens inverse cette fois, avait scellé la réconciliation entre Zimri-Lim et les Benjaminites. Il est à penser que ces libérations étaient accompagnées de promesses d'alliance. D'autre part, des échanges<sup>24</sup> de présents entre chefs nomades (Dâdî-Hadûn, le chef des Rabbéens, et Hammî-ištamar) et roi de Mari confirment que des accords ont été passés, sans doute en vue de la préparation de l'expédition contre Larsa. Dans *A.987*, il est question d'une levée militaire (*tibûtum*). Il s'agit donc de celle des troupes benjaminites pour le secours de Babylone. *ARM XIV 83* parle de la division des Uprapéens et *A.987* de l'attente de la décision de Yasmah-Addu pour que les Yarihéens se mettent en route. Il y a un problème d'union et de direction commune entre les principales tribus benjaminites : les Amnanéens, les Uprapéens, les Yahruréens et les Yarihéens ; les Rabbéens qui représentent la cinquième grande puissance benjaminite de l'époque ne sont pas cités dans *A.987*. Or, dans *ARM XIV 83* un informateur signale que la venue de Dâdî-Hadûn est mise en doute dans la mesure où il s'attarde à Abattum pour surveiller la moisson.

Hammî-ištamar insiste auprès de Yasmah-Addu pour qu'il participe à l'action. Il a sans doute peur d'une réaction de Zimri-Lim s'il n'y a pas d'unité entre les chefs nomades (« Or si je ne venais pas en personne, pourraient-ils s'unir? »), puisqu'il a passé des accords avec le roi de Mari, avec des échanges de présents et, peut-être même, de serments. Les textes 428 et 429 d'*ARMT XXIII*<sup>25</sup> donnent des informations supplémentaires sur la participation des Benjaminites à l'expédition de Babylone. Il s'agit de listes de « hommes de troupes benjaminites que l'on avait pour l'expédition de Babylone ». A la fin de ces listes de « supplétifs » (*lû-egir-meš*), la mention de la « tablette nominative » (*tuppi lû û šum-šu*) donne à penser que le départ pour une telle expédition n'est pas improvisé, mais répond au déroulement d'un processus administratif complexe. A l'aide de lettres déjà publiées<sup>26</sup>, D. Soubeyran précise la manière dont s'est effectuée la préparation du départ des Benjaminites. Zimri-Lim les a convoqués dans la localité de Dêr, à proximité de Mari, peut-être pour éviter la concentration des troupes dans la capitale. Les comptes d'*ARMT XXIII 428* et *429* mettent en évidence qu'environ 60 % des Benjaminites « que l'on avait pour l'expédition de Babylone » ne se sont pas présentés à Dêr. Il faut donc relativiser l'importance de la participation benjaminite car ce ne sont pas 354 hommes (des « supplétifs », c'est à dire des soldats de seconde catégorie) qui semblent avoir pu constituer le corps principal de l'expédition. Il y a en quelque sorte une « mauvaise volonté » évidente de la part des Benjaminites à s'allier avec Zimri-Lim et les textes étudiés ci-dessus en sont une illustration vivante. S'agit-il de demandes trop

<sup>20</sup>(22) ... à lû-meš up-ra-pu-ú (23) 2-šu zi-zu-ma dumu-meš ia-mi-na ka-la-šu (24) pu-ul-lu-su ha-am-mi-iš-ta-mar (25) iš-ta-na-ap-pa-ar-[š]u-nu-ši-im-ma (26) ma-am-ma-am a-na še-ri-[š]u ú-ul i-la-ak.

<sup>21</sup>mu zi-im-ri-li-im til-lu-ut ká-dingir-ra<sup>ki</sup> il-li-ku.

<sup>22</sup>UF 18, 1986, p. 408-409.

<sup>23</sup>M. 11351, cité par J.-R. Kupper, « L'usage de l'argent à Mari », dans *Zikir šumim* (= Mélanges F.R. Kraus), p. 171, et *ARMT XXII 540*.

<sup>24</sup>*ARMT XXV 154* et M. 18229.

<sup>25</sup>Cf. D. Soubeyran, « Les Yaminites et l'expédition de Babylone », *ARMT XXIII*, p. 358-368.

<sup>26</sup>*ARM III 19, 20, 21* et *ARM XIV 64, 65*.

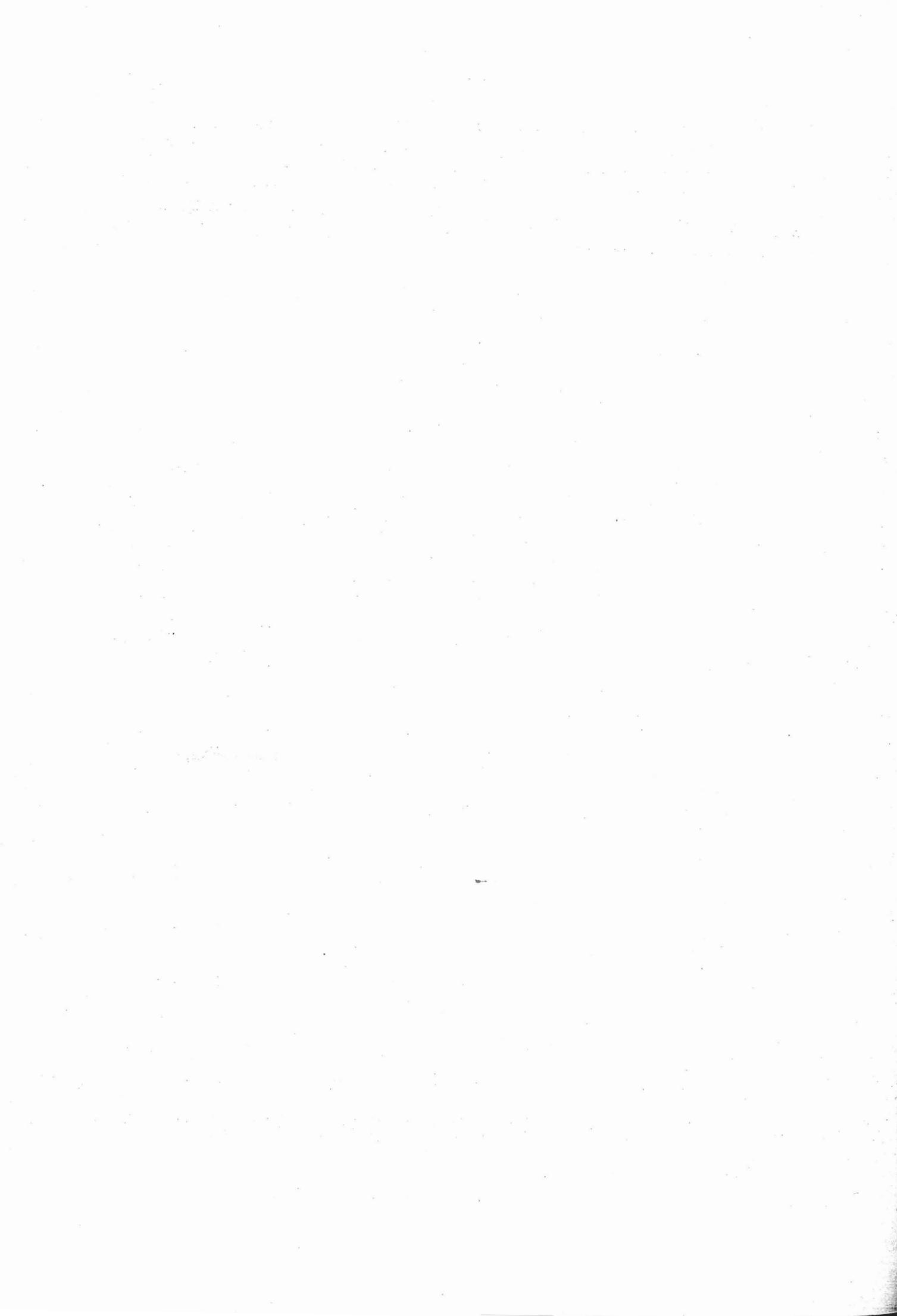
fortes du roi de Mari par rapport au nombre d'hommes disponibles ou d'un refus délibéré de participer à un combat qui n'est pas le leur? Ou bien n'est-ce pas la méfiance innée du nomade envers le sédentaire?

Il est étonnant d'avoir retrouvé ces lettres dans le palais de Mari. Il est préférable de penser qu'elles ont été interceptées par Zimri-Lim<sup>27</sup> plutôt que d'y voir des doubles. Quels sont les aboutissements des lettres A.1146 et A.987? Il semble que finalement, Yasmah-Addu d'après *ARMT* XXIII 428 et 429, a envoyé quelques hommes, mais lui-même ne paraît pas avoir fait le déplacement en personne, contrairement à Hammî-ištamar<sup>28</sup>.

---

<sup>27</sup>J.-M. Durand a montré dans *ARMT* XXVI/1, p. 335-340 que cinq lettres des archives royales de Mari faisaient partie de la correspondance des Benjamins qui fut interceptée par Zimri-Lim. Il y a d'autres documents encore inédits dans le même cas.

<sup>28</sup>D'après *ARMT* XXV 154<sup>+</sup> et M. 18229.



## LES « DIAMANTS » DU ROI DE MARI\*

Cécile MICHEL  
(CNRS, UPR 193)

Lors des déplacements du roi de Mari, les richesses du trésor du royaume voyagent enfermées dans de somptueux coffrets, confiés à des dignitaires qui accompagnent le roi pendant ses voyages<sup>1</sup>. Celui-ci a tout loisir d'y puiser à volonté pierres brutes ou montées sur métaux précieux, afin de s'en parer, de les offrir à une cour étrangère, ou encore de les faire convertir dans de fructueuses transactions commerciales. Ce dernier type de mission à caractère économique peut échoir à des notables mariotes, riches de la confiance royale et des non moins royales menaces qui interdisent tout échec. Nous espérons que Michel Fleury, dédicataire de ces mélanges, appréciera le récit des déboires survenus à ce pauvre Yassi-Dagan, haut fonctionnaire de Zimri-Lim, dont la mission fut de courir les marchés en pays troublés afin de revendre un bloc de cristal de roche appartenant au roi. Cette anecdote s'insère dans le lot de textes illustrant le commerce et l'utilisation du cristal de roche à Mari.

### *Une lettre de Yassi-Dagan au roi*

A.2993 + A.4008

- a-na be-lí-ia*  
2 *qí-bí-ma*  
*um-ma ia-ás-si<sup>d</sup>da-gan ir-ka-a-ma*  
4 *aš-šum na<sub>4</sub>-du<sub>8</sub>-šú-a ša be-lí ú-ša-bi-lam*  
*ù kù-babbar-šu i-si-ka-am um-ma-a-mi*  
6 *kù-babbar na<sub>4</sub>-du<sub>8</sub>-šú-a ša-a-tu i-na ša es-si-ka-kum*  
*wa-ta-rum-ma li-te-er ma-ú-um la i-m[a]-aṭ-ṭi*  
8 *an-ni-tam be-lí iš-pu-ra-am šum-ma i-na kù-babbar na<sub>4</sub>-du<sub>8</sub>-šú-a*  
*ša be-lí i-si-ka-am 10 su ú-lu-ma 1/3 ma-na kù-babbar*  
10 *ú-ma-aṭ-ṭu-nim lu-ú ki-i ṭe-mi tu-ša-ma*  
*é-kál-lam la am-ra-ku-ma ša-pa-ra-am an-né-em*  
12 *be-lí iš-pu-ra-am ú-lu-ma um-ma a-na-ku-ma*  
*na<sub>4</sub>-du<sub>8</sub>-šú-a ša be-lí ú-ša-bi-lam*  
14 *e-li kù-babbar ša be-lí i-si-ka-am lu-ud-di-in-[š]u-ma*  
*10 su ú-lu-ma 1/3 ma-na kù-babbar lu wa-te-er-ma*  
16 *lu-ul-qí in-na-an-na*  
*ki-ma na-aš-pa-ar-ti be-lí-a*  
18 *na<sub>4</sub>-du<sub>8</sub>-šú-a ša-a-tu a-na-ad-di-in-ma*  
*kù-babbar ma-la ša be-lí i-si-kam*  
20 *lu-ú an-na ú-lu-ma na<sub>4</sub>-za-g[ín]*  
T. *ak-ki-ma a-am-ma-ru*

\* Je remercie D. Charpin et J.-M. Durand pour leurs diverses suggestions.

<sup>1</sup> Voir à ce sujet la communication de P. Villard à la XXXVIII<sup>ème</sup> RAI de Paris en juillet 1991.

- 22 [a]-ša-am-šum  
 「ù」 mi-id-de na<sub>4</sub>-du<sub>3</sub>-šú-a  
 R. i-na ma-a-tim ša-a-t[í]  
 ma-ad ù i-iš ma-an-nu-um l[u-ú i]-di  
 26 ak-ki-ma be-lí iš-pu-ra-a[m]  
 a-hi ú-ul a-na-ad-di  
 28 ù aš-šum an-na ša be-lí iš-pu-ra-am  
 um-ma-mi it-ti lú-dam-gàr i-na èš-nun-na<sup>ki</sup>  
 30 an-na šu-ta-qí-ip-ma an-na-nu-um a-na-ku  
 kù-babbar-šu lu-ud-di-in an-ni-tam be-lí iš-pu-ra-am  
 32 ki-ma na-aš-pa-ar-ti be-lí-ia<sup>l2</sup>  
 an-na ù-ti lú-dam-gàr uš-ta-qa-ap-pa-am  
 34 5 gú an-na i-na pa-ni-ia a-na be-lí-ia  
 e-le-eq-qé-e-em  
 36 ša-ni-tam lú-meš ur-ba-na-yu<sup>ki</sup>  
 ù lú-meš mu-<ul>-ha-yu<sup>ki</sup> [dumu]-meš-šu-nu  
 38 ù munus-meš aš-ša-ti-šu-nu 「ša」 i-na ra-pí-qí-im  
 a-na sú-ti uš-ta-b[i-lu-ni]m<sup>?</sup> {X}  
 40 ig-mu-ur-ma li-ib-bi lú-m[eš] š[u]-nu-ti  
 ù-ti lú èš-nun-na<sup>ki</sup> na-sí-ir  
 42 i-na-an-na b[e]-lí a-na lú-meš ur-ba-na-yi  
 ù lú-meš mu-ul-ha-yi<sup>ki</sup>  
 44 be-lí li-iš-pu-ra-am-ma  
 T. lú-meš šu-nu a-na še-er be-lí-ia  
 46 li-il-<li>-ku-nim-ma  
 [ni-iš] dingir<sup>lim</sup> a-na be-lí-ia li-iz-ku-ru

<sup>1-3</sup> Dis à mon Seigneur : ainsi (parle) Yassi-Dagan, ton serviteur.

<sup>4</sup> En ce qui concerne le cristal de roche<sup>a)</sup> que mon Seigneur m'a fait porter, <sup>5</sup> ainsi que sa valeur en argent qu'il m'a fixée, il m'a dit : « <sup>6-7</sup> Le prix en argent de ce cristal de roche que je te fixe peut être augmenté, mais non diminué. » <sup>8</sup> Voilà ce que m'a écrit mon Seigneur. Si sur le prix en argent du cristal de roche <sup>9-10</sup> que mon Seigneur m'a fixé, on me demande un rabais<sup>b)</sup> de 10 ou 20 sicles d'argent, alors que dois-je faire?<sup>c)</sup> <sup>11-12</sup> Assurément, il vaudrait mieux que je ne me présente plus au palais, vu la lettre que mon Seigneur m'a envoyée! Ou bien<sup>d)</sup> dois-je dire : « <sup>13-14</sup> Je dois vendre le cristal de roche que mon Seigneur m'a fait porter plus cher que ce que mon Seigneur m'a fixé. <sup>15-16</sup> Je dois obtenir en supplément 10 ou 20 sicles d'argent! »

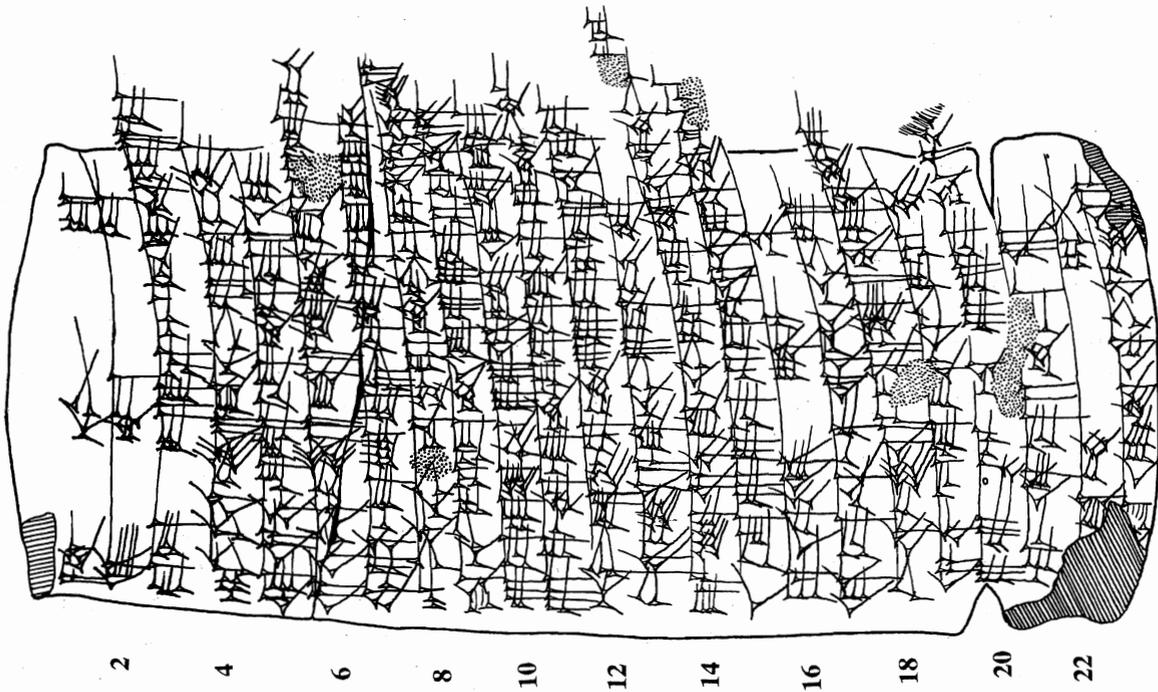
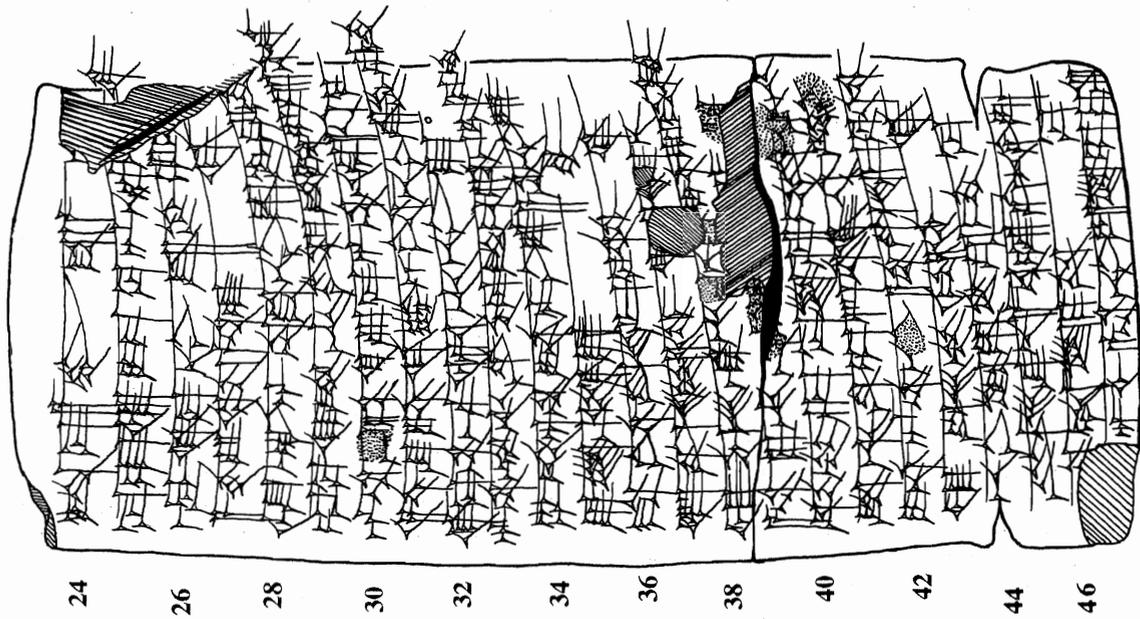
<sup>16-17</sup> A présent, conformément à la lettre de mon Seigneur, <sup>18-19</sup> je vais vendre ce cristal de roche. Et avec tout l'argent (de la vente) que mon Seigneur m'a fixé, <sup>20-22</sup> je lui achèterai de l'étain ou bien du lapis lazuli en fonction de ce que je verrai. <sup>23-25</sup> Mais qui peut savoir si dans ce pays le cristal de roche est abondant ou non<sup>e)</sup> ? <sup>26-27</sup> Je ne serai pas négligent envers ce que mon Seigneur m'a écrit!

<sup>28</sup> Et au sujet de l'étain pour lequel mon Seigneur m'a écrit, <sup>29-31</sup> il m'a dit : « Achète de l'étain sur un long crédit<sup>f)</sup> auprès d'un marchand dans Ešnunna, de sorte que, moi-même, ici, je lui remette son argent! » Voilà ce que mon Seigneur m'a écrit. <sup>32-33</sup> Conformément à la lettre de mon Seigneur, je vais acheter de l'étain sur un long crédit chez un marchand. <sup>34-35</sup> Je prendrai 5 talents d'étain pour mon Seigneur avant mon départ.

<sup>36-39</sup> Autre chose, les gens d'Urbân<sup>g)</sup> et de Mulhûm<sup>h)</sup> ont emmené en pays Sutéen<sup>i)</sup> leurs enfants et leurs épouses qui se trouvaient à Râpikum. <sup>40-41</sup> De façon totale, le cœur de ces gens est en secret<sup>j)</sup> du côté de l'Ešnunneen. <sup>42-46</sup> A présent, que mon Seigneur écrive aux gens d'Urbân et de Mulhûm, afin qu'ils viennent chez mon Seigneur prêter le serment du dieu pour mon Seigneur.

<sup>2</sup>Écrit : SU.

*Les « diamants » du roi de Mari*



A.2993+A.4008

- a) Le cristal de roche s'écrit ici, comme passim à Mari, *na<sub>4</sub>-du<sub>8</sub>-šú-a* et non *na<sub>4</sub>-du<sub>8</sub>-ši-a*.
- b) Il s'agit du système II de *mašûm* = être en moins. La valeur emphatique de ce verbe, à savoir « diminuer », peut se comprendre ici par « demander une diminution ».
- c) La construction *lû ki tēmi* doit être comprise *verbatim* par « en vérité, que (doit être) ma décision ? » Yassi-Dagan hésite entre la solution de facilité consistant à vendre sa pierre le prix qu'on lui propose ou celle d'exiger le prix fixé par le roi.
- d) L'emploi d'*ûlû-ma* seul est exceptionnel étant donné que ce terme implique d'ordinaire une alternative *ûlû-ma...ûlû-ma* « ou bien...ou bien ». Présentement, *ûlû-ma* rappelle le suffixe *-ma* de *amrâku-ma* afin d'indiquer simultanément le choix de Yassi-Dagan en faveur du prix fixé par le roi et la nouvelle éventualité qui consiste à réclamer une somme supérieure à ce montant, lui procurant alors un petit bénéfice.
- e) L'expression *mad u š* signifie littéralement « abondant ou rare » et donc, par extension, « bon marché ou cher ». Yassi-Dagan ignore si dans la région d'Ešnunna, le cristal de roche est un produit très recherché ou non et, par conséquent, s'il peut en espérer un bon prix !
- f) L'utilisation du verbe *qâpum* au système III/2 n'est pas attestée par le CAD Q, p. 93. En revanche, D. Charpin cite ce passage dans son compte-rendu de cet ouvrage (à paraître dans *AfO*) et lui donne le sens d'« acheter une marchandise à crédit ». L'utilisation du sous-système 2 pourrait indiquer un allongement dans le temps, en bref un crédit à long terme.
- g) La ville d'Urbân (Hurbân) est relativement peu attestée dans la documentation mariote publiée ; elle apparaît toutefois dans les lettres rédigées par les responsables politiques du Suhûm ou par les voyageurs qui traversent cette région. Voir à ce sujet J.-M. Durand, *ARMT XXVI/1*, p. 148, n. 65. Selon ce dernier, c'est l'une des places fortes les plus importantes du Moyen Euphrate inférieur ; sur la rive gauche de ce fleuve, elle se situerait à l'opposé du segment Yabliya-Harbû. Ses habitants sont réputés pour leur caractère belliqueux et sont hostiles à l'occupation mariote. Yassi-Dagan lui-même a été confronté à plusieurs reprises à la population de Hurbân, cf. S. Lackenbacher, *ARMT XXVI* 479 : 25.
- h) Un village de Mulhê a été situé par J.-R. Kupper dans le district de Terqa, *RA* 41, 1947, p. 160. Toutefois, aucun indice ne vient à l'appui de cette localisation. En effet, l'une des attestations de ce toponyme dans la correspondance de Kibri-Dagan intervient dans un contexte brisé, *ARM III* 13 : 24, tandis que l'autre, *ARM III* 30 : 28, n'implique nullement la proximité de cette localité avec Terqa. Dans cette dernière, Kibri-Dagan a intimé l'ordre à des habitants de Šalabâtum de demeurer dans Mulhê, lui-même ne s'y trouvant pas nécessairement. En revanche, selon *ARM VII* 225 : 9' et VI 225 : 49, Mulhê/Mulhûm se situerait en aval, au sud de Mari, en direction de Našer. Pour cette dernière, voir J.-M. Durand, « Problèmes d'eau et d'irrigation au royaume de Mari », dans B. Geyer (éd.), *Techniques et pratiques hydro-agricoles traditionnelles en domaine irrigué*, Paris-Damas, 1990, p. 117, n. 60. La proximité de Mulhûm avec Mulhân pourrait en faire une seule et même ville, mais alors, comment expliquer la graphie *lû mu-ul-ha-yi<sup>ki</sup>* pour le nisbé de la ville de Mulhân ? Pour la localisation de Mulhân, cf. G. Dossin, *Akkadica* sup. 1, 111 (\*Mulhatân, cf. J.-M. Durand, *M.A.R.I.* 5, p. 227), sur l'Euphrate à proximité de Hanat.
- i) Je dois cette suggestion de lecture pour la l. 39, à J.-M. Durand. Les habitants de Mulhûm et Urbân hostiles à Mari se sont réfugiés dans Râpiqum occupée par Ešnunna ; devant l'imminence d'un conflit, ils mettent leurs familles à l'abri en pays Sutéen. Devant l'inconstance de ces gens, Yassi-Dagan conseille au roi de rappeler à l'ordre la population des deux localités en leur faisant prêter un serment de fidélité.
- j) Pour ce sens de *našârum*, voir les commentaires sur *našrum* « espion », messenger secret de D. Charpin, *ARMT XXVI* 357 b) et J.-M. Durand, *ARMT XXVI/1*, p. 391, n. 80.

Cette lettre peut aisément être datée grâce à la mention des événements politiques – le conflit entre Mari et Ešnunna – ayant troublé la région du Suhûm (l. 36–47). Au début de l'année ZL 3' (mois ii–iv), une percée ešnunnaïenne dirigée par Šallurum à la tête de 10 000 hommes est stoppée à Harbû, alors tenue par Šilli-Eštar. Après s'être emparée de Râpiqum, Ešnunna occupe Yabliya et Harbû, puis fait peser une menace sur la ville de Mulhân<sup>3</sup>. Selon J.-M. Durand, l'arrivée des troupes hanéennes, puis l'installation de garnisons mariotes dans cette région, sont mal ressenties par la population locale, inquiète de voir Zimri-Lim étendre son autorité par le biais de déportations et d'une colonisation du territoire. Zimri-Lim est de retour dans sa capitale au mois viii de cette même année, et, dans la seconde moitié de l'an ZL 4', la paix est conclue avec Ešnunna. Cette lettre de Yassi-Dagan au roi intervient donc au tout début des événements, en ZL 3', tandis que des troubles sporadiques prennent place dans le sud, mais que les tractations commerciales restent encore possibles avec Ešnunna.

<sup>3</sup>Cette question a été reprise successivement par J.-M. Durand, *ARMT XXVI/1*, p. 144 sq., et par D. Charpin, « Un traité entre Zimri-Lim de Mari et Ibâl-pî-El d'Ešnunna », dans D. Charpin et F. Joannès (éd.), *Marchands, diplomates et empereurs* = Mélanges P. Garelli, Paris 1991, p. 162.

**Yassi-Dagan, haut fonctionnaire de Mari chargé de missions politiques et économiques**

L'homonymie est abondamment attestée pour Yassi-Dagan<sup>4</sup>. L'auteur de cette présente lettre, quoiqu'impliqué dans le conflit entre Mari et Ešnunna, ne peut apparemment pas être identifié au général de Zimri-Lim. En effet, l'écriture et le format de cette tablette diffèrent du reste de la correspondance du général mariote<sup>5</sup>. Présentement, Yassi-Dagan est un haut fonctionnaire de Mari envoyé par Zimri-Lim à Ešnunna afin d'y régler de difficiles affaires ; il s'en plaint au roi (A.2014)<sup>6</sup> :

« Mon Seigneur m'envoie (toujours) pour (traiter) les affaires troublées que l'on manigance un peu partout ! » Voilà ce que j'ai dit à mon Seigneur. Lorsque j'en eus fini avec cette affaire, alors que j'arrivais à Ešnunna, des doléances m'attendaient dans le palais. »

Il est encore présent dans la région d'Ešnunna, tandis que Šallurum fortifie Harbû et Yabliya, et que les habitants de Hurbân se révoltent contre Buqâqum, gouverneur de Mulhân<sup>7</sup>. Comme la plupart des hauts fonctionnaires du palais de Mari, Yassi-Dagan est chargé de missions politiques, mais également économiques. Il mène des transactions commerciales pour le compte du palais, et doit, s'il s'agit bien de lui, acheter du bois à Ešnunna<sup>8</sup>. Dans le cas présent, Yassi-Dagan a pour tâche de procurer de l'étain au roi. En effet, contrairement aux marchands qui travaillent pour leur propre compte, prêtent des capitaux<sup>9</sup> et mènent des affaires avec le palais en tant qu'entreprise privée, le haut fonctionnaire n'est qu'un agent ou intermédiaire du palais. Il peut se faire avancer des fonds par des marchands-*tamkârum* pour son propre compte, ou encore pour celui de son souverain<sup>10</sup>.

L'étain est un métal recherché par les habitants de Mari, cette ville jouant en quelque sorte un rôle d'intermédiaire entre l'Élam et Ešnunna, à l'est, et l'ouest<sup>11</sup>. Les financiers de Mari opèrent en effet un bénéfice qui peut atteindre cent pour cent entre l'achat de l'étain à Ešnunna, au cours de 10 sicles d'étain pour un sicle d'argent, et sa vente à l'ouest au taux de 5 à 8 sicles d'étain par sicle d'argent<sup>12</sup>. Yassi-Dagan, qui se trouve alors dans la région d'Ešnunna, est donc bien placé pour se procurer de l'étain à un prix avantageux pour son souverain. Pour cela, il dispose de l'argent issu de l'éventuelle vente de la pierre de cristal de roche que le roi lui a confiée et il projette d'emprunter, chez un marchand ešnunnaïen, pour le compte du palais, un montant de cinq talents d'étain – soit 150 kilogrammes –, sur un terme suffisamment long pour permettre au roi d'envoyer l'équivalent en argent.

<sup>4</sup>Outre le général (gal mar-tu) de Zimri-Lim, *ARMT* XXIII 572 : 9–10, on recense un Yassi-Dagan originaire de Ganibatam, *ARMT* XXI 395 : 12, un portier du palais de l'époque de Yasmah-Addu, J.-M. Durand, *M.A.R.I.* 4, 1985, p. 388 et 390, un foulon de l'époque de Yahdun-Lim, T.359+463 : 13' ou encore un responsable d'équipe T.262 : r.8, tous porteurs de ce même nom. Sur les homonymes de Yassi-Dagan différents du général mariote, cf. J.-M. Durand, *M.A.R.I.* 4, 1985, p. 420 à propos d'*ARM* X 28, lettre envoyée à Yassi-Dagan par Bêlet-mâtîm.

<sup>5</sup>Je dois cette remarque à D. Charpin ; seule la lettre A.2014 présente un aspect semblable et appartient au même individu, cf. ci-dessous. Cette lettre sera éditée par F. Joannès dans le dossier concernant Yassi-Dagan.

<sup>6</sup>Lignes 6–13 : *a-na a-wa-tim da-al-ha-tim, ša a-yu-um-ma ú-da-al-li-hu-ši-na-ti, be-lí i-ia-ti i-ṣà-ar-ra-da-an-ni, an-ni-tam a-na be-lí-ia aq-bi, ki-ma ša e-[li a]-wa-tim ši-na-ti az-zi-zu, iš-tu a-[na èš-nun-n]a<sup>ki</sup> ak-šu-dam, ni-zi-i[ḡ li-ib-b]i-im i-na é-kál-lim, im-hu-ra-an-ni*. Dans la suite de cette lettre, Yassi-Dagan vante la puissance d'Ešnunna.

<sup>7</sup>Voir le dossier de Buqâqum édité par S. Lackenbacher, *ARMT* XXVI/2, p. 401–439, et plus particulièrement les textes n°479 et 480.

<sup>8</sup>Cf. J.-R. Kupper, *ARMT* XXII 260 : 4.

<sup>9</sup>Voir notre texte, l. 30–33.

<sup>10</sup>Cf. J.-R. Kupper, « Les marchands à Mari », dans M. Lebeau - P. Talon (éd.), *Reflets des deux fleuves* = Mélanges A. Finet, *Akkadica sup.* 6, 1989, p. 89–93 et J.-M. Durand, *M.A.R.I.* 6, 1990, p. 77 ainsi que *ARMT* XXVII/1, p. 22.

<sup>11</sup>Sur le commerce de l'étain, voir la communication de F. Joannès à la XXXVI<sup>ème</sup> RAI à Gand, juillet 1989.

<sup>12</sup>Au cours des années ZL 7'–9', ce bénéfice atteint 150 pour cent, car Mari s'approvisionne directement en Élam. Ainsi, Iddiyatum, haut fonctionnaire et chef des marchands, fait acheter de l'étain en Élam avec de l'or et de l'argent à la fois pour son propre compte et pour celui du palais, *ARMT* XXV 301.

### ***Le cristal de roche : l'un des « bijoux de la couronne »***

L'auteur de notre lettre est donc chargé de la vente de ce bloc de cristal de roche vraisemblablement issu du trésor royal. Le cristal de roche est effectivement considéré comme une pierre précieuse par les habitants de l'ancienne Mésopotamie. Lors de son combat contre les peuples de la Montagne relaté par le mythe du Lugal-e, le dieu Ninurta s'attaque aux populations barbares figurées par des hommes-pierres. Une fois vainqueur, Ninurta décide du sort de ses nouveaux sujets : ceux qui se sont révoltés seront punis, d'autres qui lui sont restés fidèles seront récompensés. Tel est le destin réservé au cristal de roche et à onze autres pierres fines dont le lapis lazuli<sup>13</sup> :

« Vous serez choisies pour le miel et le vin ! On vous sertira toutes de métal précieux... »

A la cour de Mari, c'est l'une des pierres fines les plus employées avec le lapis lazuli et l'agate ; elle est essentiellement utilisée pour les bijoux et autres objets d'apparat. Le cristal de roche est alors taillé en perles réniformes de tailles variables, enfilées en collier comprenant jusqu'à douze rangs<sup>14</sup>, en étoiles, en perles plates ou plaquettes. Ces dernières sont employées pour la fabrication de sceaux-bagues et sont alors serties d'or ou enchâssées<sup>15</sup>, ou bien encore en marqueterie avec du lapis lazuli pour décorer des disques solaires<sup>16</sup> ou des armes d'apparat<sup>17</sup>. Le cristal de roche est plus rarement utilisé pour sculpter de petits objets tel un broc-*mašarrum* (ARM XXI 222 : 21) ou un socle d'arme (ARM XXI 231 : 10).

### ***A la recherche de pierres fines***

Les différentes cours de Mésopotamie apprécient tout particulièrement le caractère précieux de ces pierres ; leur région étant totalement dépourvue de gisements, elles mettent parfois d'importants moyens en œuvre pour s'en procurer. C'est par le biais de conquêtes, telles celles illustrées par le Lugal-e, de commerce international ou d'échange de présents diplomatiques entre les différentes cours que les grands des royaumes s'approvisionnent en pierreries. Ainsi, lors de son voyage à l'ouest en ZL 9', Zimri-Lim puise dans les coffres du trésor de Mari, pour les offrir à Yarim-Lim et à la cour d'Alep, des pierres précieuses acquises les années précédentes.

Afin d'emplir leur coffre, de veiller à leur parure et de confectionner un mobilier luxueux, les rois de Mari envoient en mission des fonctionnaires chargés de se procurer des pierres fines au meilleur prix. Un certain Iddatum est mandaté pour « l'achat de pierres précieuses » sans plus ample précision. Il écrit une lettre à son roi afin de lui prouver son zèle dans l'accomplissement de sa tâche et de lui rendre compte de ses démarches.

---

<sup>13</sup>J. Van Dijk, Lugal UD.ME.LÁM.bi NIR.GÁL, p. 38 sq., lignes 531–545.

<sup>14</sup>Colliers à sautoirs (ARM XXI 247 : 26–29), colliers à douze rangs avec perles en or (ARM VII 247 : r.3 collationné par J.-M. Durand ; ARM XXI 239) et collier en or, onyx et cristal de roche (ARMT XXV 636 et 641).

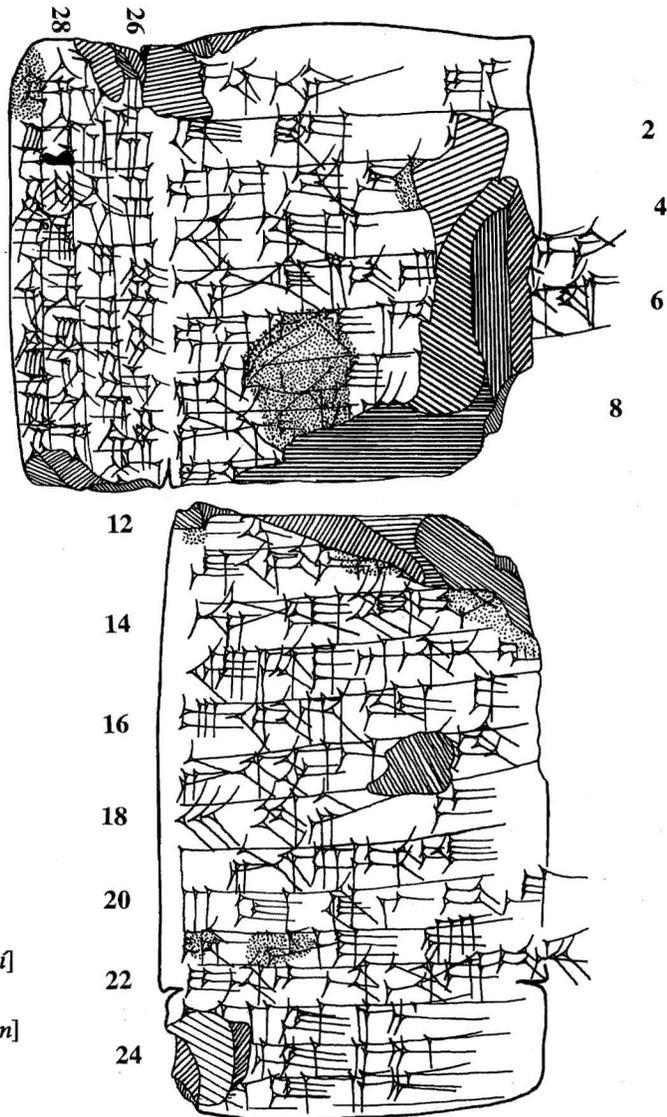
<sup>15</sup>ARMT XXV 660, M.A.R.I. 4, 1985, p. 511, A.1259, H. Limet, ARMT XXV 118 : 25, bague reçue par Yarim-Lim à Ougarit, le 10 iii 9'.

<sup>16</sup>J.-M. Durand, M.A.R.I. 6, 1990, p. 137, à propos d'ARMT XXV 448, et *ibidem*, p. 139 (M. 9135).

<sup>17</sup>Une masse d'arme (ARM XXIV 141 : 6 ou ARM XXI 231 : 6) ; voir également ARM XXI 223 : 18 et 231 : 10.

A.3907

a-na be-lí-ia  
 2 qí-bí-m[a]  
 um-ma id-da-[tum]  
 4 ìr-ka-a-[ma]  
 be-lí ki-a-am ú-[da-bi-b]a-an-ni  
 6 um-ma-a-mi a-na [ši-im n]a<sub>4</sub>-há  
 ta-a[l-l]a-[ak]  
 8 na<sub>4</sub>-h[á] [le<sup>1</sup>-[qé]  
 i-na [ NG ]  
 T. 1 [ ... ]  
 [ ... ]  
 R. tap-p[u-ka]  
 šu-ul-l[u-um]  
 14 be-lí-ka li-b[i<sup>?</sup>-... ]  
 ù a-na-ku an-na-nu-um  
 16 ú-ul re-qà-ku  
 na<sub>4</sub> dam-qa-«[AM]»-am  
 18 eš-te-ni-i  
 1 na<sub>4</sub>ták-pí-tum  
 20 3 su ki-lá-bi-šu  
 ša al-qú-ú  
 22 i-na-an-na na<sub>4</sub>ták-pí-ti  
 T. [š]a 2 su àm  
 24 [1] 1/2 su àm  
 [ù] 1 su àm  
 CG. [ú]-ka-al-li-mu-ni-ni<sub>5</sub>  
 [š]um-ma be-lí i-qa-ab-bi lu<sup>1</sup>-ul-q[i]  
 28 kù-babbar ší-ip-ri ša na<sub>4</sub>-za-g[in]  
 [mah<sup>1</sup>-ra-am-ma<sup>1</sup> be-lí li-ša-bi-[lam]



1-4 Dis à mon Seigneur : ainsi (parle) Idda[tum]<sup>a)</sup>, ton serviteur.

5-7 Mon Seigneur m'a donné la mission suivante : « Tu iras acheter des pierres précieuses.

<sup>8</sup> Prends des pierres ! <sup>9</sup> Dans NG ... (lacune) ... <sup>12-14</sup> Que tes compagnons ... l'accomplissement de ton Seigneur ».

<sup>15-16</sup> Moi-même, ici, je ne suis pas inactif ! <sup>17-18</sup> Je recherche partout la pierre précieuse. <sup>19-21</sup> Il y a une perle réniforme<sup>b)</sup> d'un poids de 3 sicles que j'ai pu acquérir, <sup>22-26</sup> mais, à présent, on ne me montre plus que des perles réniformes de 2 sicles, 1 1/2 sicle et 1 sicle (seulement) ! <sup>27</sup> Si mon Seigneur le décide, je les acquérirai. <sup>28-29</sup> Que mon Seigneur me fasse porter le plus rapidement possible l'argent, (prix) des tailles en cônes<sup>c)</sup> de lapis lazuli.

NOTE : Le syllabaire utilisé par l'auteur de ce texte est tout à fait particulier par rapport à celui de Mari ; cf. l'utilisation l. 5' de la valeur qà du signe KA. On notera, aussi, l. 18' mahramma au lieu de mahremma.

a) Iddatum : outre un charpentier de ce nom attesté par plusieurs textes d'ARM XXI (133 : 10 et 401 : 26) et d'ARMT XXIII (235 : ii 32 et 213 : 4), plusieurs textes montrent l'existence d'un Iddatum impliqué dans le travail du métal (ARMT XXII 196 : 6 et ARMT XXV 428 : 3) ainsi que celle d'un fonctionnaire et chef de service (ARMT XXII 12 : iv 11', XXIII 63+M. 6825 : 61 et XXI 407 : iii 6'-7').

b) <sup>na4</sup>takpîtum : perle réniforme. Dans ARMT XXI, p. 227, J.-M. Durand avait traduit ce terme par perle ronde, bille, rejetant alors l'interprétation traditionnelle. Cependant, dans M.A.R.I. 6, 1990, p. 132, à propos de l'inédit A.3542, il opte pour la traduction de « perle réniforme ».

c) šiprum : cf. AHw, p. 1104b, 2 « Kegel-Gemme od -Ornament » et CAD S, p. 204a, 3 : « precious stone trim ». Ce terme est fréquemment associé au lapis lazuli.

### **Le cristal de roche à Mari : abondance et provenance**

Aussi curieux que cela puisse paraître, plusieurs documents mariotes semblent indiquer une relative abondance de cristal de roche dans les coffres des rois de Mari, puisque l'on voit ces derniers s'en défaire plutôt qu'en rechercher. Selon le texte A.2993+A.4008, Zimri-Lim a fait porter à Yassi-Dagan un bloc de cristal de roche avec la consigne de le vendre ; il lui a même précisé le montant en argent minimum qu'il doit en obtenir. En fonction de la vente qu'il opérera, Yassi-Dagan est censé acheter du lapis lazuli ou de l'étain pour son souverain. C'est également dans les réserves mariotes que Zimri-Lim puise les bijoux – cristal de roche et lapis lazuli – qu'il offre à la cour d'Alep. De même, son prédécesseur, Yasmah-Addu, se sépare d'un bloc de cristal de roche sans doute conséquent pour en faire cadeau à son père en échange d'un gros troupeau de moutons et d'une soixantaine d'esclaves mâles ! Cette anecdote est rapportée par trois hauts fonctionnaires mariotes délégués comme ambassadeurs à la cour de Samsi-Addu<sup>18</sup> :

« Dis à mon Seigneur : ainsi (parlent) Lâ'um, Ikšud-...-šu et Mašiya, tes serviteurs. Le jour où nous sommes arrivés, nous avons eu une entrevue avec le Roi. Le lendemain, nous lui avons présenté notre cadeau d'arrivée. La face du roi en a été toute illuminée. Il a accepté le cristal de roche. Nous avons exposé devant lui tout ce dont notre Seigneur nous avait donné instruction de dire. Cela a agréé au Roi et il a accepté la requête de notre Seigneur. Il nous a promis de donner 3 000 moutons et une soixantaine d'esclaves mâles, mais jusqu'à présent, nous n'avons rien reçu. »

Toutefois la relative profusion de cristal de roche à Mari ne transparait pas dans les vestiges archéologiques de cette ville. Si les fouilles d'A. Parrot ont mis au jour de nombreux bijoux et statuettes en lapis lazuli, le cristal de roche est beaucoup plus rare et l'on n'en relève que quelques perles provenant de différents colliers et bracelets<sup>19</sup>. Cette situation est sans doute due au pillage du site et au hasard des fouilles. D'autres sites de Mésopotamie ont en revanche livré de nombreuses perles en cristal de roche : sur la terrasse du temple de Tell Brak, les archéologues ont recueilli plusieurs dizaines de milliers de perles en cristal de roche<sup>20</sup>.

Dépourvue de dépôts métallurgiques, la Mésopotamie ne possède également aucun gisement de minéraux ; tout comme les autres pierres précieuses employées à Mari, le cristal de roche est nécessairement importé. Selon plusieurs textes administratifs découverts dans le palais de Mari, le cristal de roche est originaire de Marhaši/Parahši, soit vraisemblablement des montagnes du Louristan<sup>21</sup>. Il

<sup>18</sup>Je remercie J.-M. Durand de m'avoir indiqué ce texte et de m'en avoir communiqué sa traduction et la transcription suivante (A.822) : *a-na be-lî-[ne], qî-bî-[ma], um-ma la-ú-um<sup>1</sup> ik-šu-[ud-o-o-šú], ú ma-ši-ia ír-du-k[a-a-ma], u<sub>4</sub>-um ni-ik-šu-dam it-ti lugal, ni-in-na-me-er ša-n[é-e]m u<sub>4</sub>-um-šu, ta-ma-ar-ta-ni nu-še<sub>4</sub>-eh-hi, pa-an lugal ma-di-iš na-aw-ru-né-ši-im, na<sub>4</sub>-du<sub>8</sub>-ši<sup>2</sup>-a im-hu-ur, [še<sub>4</sub>] ma-am ma-la be-el-ne, ú-wa-i-ra-an-né-ti ma-ha-ar lugal, ni-iš-ku-un-ma i-in lugal, im-ta-ha-ar ú lugal, un-ne-en<sub>6</sub> be-lî-ia, il-té-ql 3 li-mi udu-há, ú 1 šu-ši sag-ír-meš, na-da-na-am qa-ba-am, lugal iq-[bi]-né-ši-im, ú a-di-ni ú-ul ni-im-hu-ur...* Le roi cité aux lignes 8, 11, 12, 13 et 18 est naturellement Samsi-Addu.

<sup>19</sup>Voir A. Parrot, *Le temple d'Istar*, MAM I, 1956, p. 166-168. Il recense deux colliers en perles de fritte blanches et cristal de roche pour l'un, et perles frites rosées, cristal de roche, coquille et pierres beiges pour l'autre ; ainsi que deux bracelets dont l'un en perles plates et cylindriques.

<sup>20</sup>Cf. M.E.L. Mallowan, *Iraq* 9, 1947, p. 159.

<sup>21</sup>Voir par exemple ARMT XXV 259 : 5 daté du 23 xi 4', 1 na<sub>4</sub>-du<sub>8</sub>-šú-a pa-ra-ah-ši pour un emblème de Šamaš, ou ARMT XXV 613, daté du 16 iii, qui consigne de l'argent, des vêtements et 1 na<sub>4</sub>-du<sub>8</sub>-šú-a pa-ra-ah-ši<sup>ki</sup> qui ont été apportés à

paraît dès lors logique de retrouver du cristal de roche dans le sud de la Mésopotamie, à Ur et Larsa. L'importation de cette pierre à Mari suit le même chemin que celle de l'étain ; c'est ainsi que Yasmah-Addu et Zimri-Lim s'approvisionnent en Élam puis vont respectivement offrir ces bijoux à Samsi-Addu, à Šubat-Enlil, et à Yarim-Lim, à Alep. En revanche, la tâche de Yassi-Dagan paraît ardue attendu qu'il est censé vendre un bloc de cristal de roche dans la région d'Ešnunna, elle-même voisine de l'Élam. Cette vente semble lui causer pas mal de difficultés, et Yassi-Dagan, dans sa lettre au roi, se sent obligé d'émettre des doutes quant à l'issue heureuse d'une vente avec bénéfice, avançant l'hypothèse que le cristal de roche est abondant dans la région d'Ešnunna et donc bon marché<sup>22</sup>.

### **Le cristal de roche à Mari : « ce qui est rare est cher »**

Yassi-Dagan ne dispose pas d'une liberté totale de manœuvre pour opérer la vente de son joyau : le roi lui a fixé un prix de vente en-deçà duquel il ne doit en aucun cas descendre ! Ce montant nous est malheureusement inconnu, de même que la taille du bloc de cristal de roche. De façon plus générale, lorsqu'un scribe mentionne une pierre ou un bloc de cristal de roche, il ne précise que rarement sa taille, son poids, sa forme ou son prix ; parfois, il est question de pierres précieuses et la nature même de la pierre demeure mystérieuse<sup>23</sup>. Les documents offrant des indices sur ces différentes caractéristiques sont relativement peu nombreux.

Si le poids de la pierre est systématiquement absent, les grosses pierres sont en revanche distinguées des petites, ARM XXI 247<sup>24</sup> :

- l. 26 : 7 colliers en grosses pierres de cristal de roche
- l. 27 : 7 colliers en toutes petites pierres de cristal de roche.

Naturellement, les pierres fines les plus grosses sont les plus recherchées, c'est pourquoi Iddatum, heureux d'avoir trouvé une pierre taillée d'un poids de 3 sicles est déçu de ne plus rencontrer que des pierres d'un poids inférieur ou égal à 2 sicles (A.3907). Il est probable que la pierre de cristal de roche brut existe sur le marché en bloc de taille plus importante. En effet, il est difficile d'imaginer les ambassadeurs de Yasmah-Addu faisant cadeau au grand roi d'un tout petit caillou en échange duquel ils escomptent moult esclaves et moutons (A.822). De même, si Zimri-Lim utilise les loyaux services de l'un de ses hauts fonctionnaires pour vendre un bloc de cristal de roche, ce dernier se doit d'être quelque peu conséquent !

Les deux lettres données ci-dessus ont pour particularité de mentionner des pierres de cristal de roche vraisemblablement sous la forme de bloc à l'état brut, contrairement au reste de la documentation où la pierre est généralement déjà taillée. Lorsque le cristal de roche est destiné en cadeau à un roi ou à un haut dignitaire, il peut effectivement se présenter non travaillé ou tout du moins dépourvu de monture. C'est le cas des pierres offertes par Zimri-Lim à la famille royale d'Alep ; celles-ci seront toutefois taillées et montées par de bons artisans de Mari accompagnant le roi dans ses déplacements<sup>25</sup>. Ceux-ci utilisent alors une variété de corindon pour tailler la pierre et percer les perles<sup>26</sup>.

---

Haššum. Selon J.-M. Durand, *ARMT XXI*, p. 32, n. 3, il faut distinguer cette pierre du <sup>na4</sup>*marhušû* qui serait la marcassite. Notons que le lapis lazuli est également importé de l'Élam.

<sup>22</sup>Nous noterons toutefois que le cristal de roche appartient à la famille des quartz, minéraux les plus répandus aux gisements nombreux. Il se pourrait donc que Mari s'approvisionne en cristal de roche ailleurs que dans le Parahši. Dès lors, on peut imaginer que lorsque le scribe précise l'origine géographique de la pierre, c'est pour la distinguer d'une autre variété connue également à Mari.

<sup>23</sup>Voir par exemple le texte A.3907 donné ci-dessus.

<sup>24</sup>ARM XXI 247 : 26 : 7 *a-la-lu na4-du8-šû-a GAL*, l. 28 : 7 *a-la-lu na4-du8-šû-a di4-di4*.

<sup>25</sup>Cf. P. Villard, *UF* 18, 1986, p. 403, à propos du texte *ARMT XXV* 118, et p. 407.

<sup>26</sup>Voir D. Soubeyran, *ARMT XXIII* 531, où un artisan reçoit 5 1/3 mines de plomb et 3 mines de pierres-*šammu* pour travailler du cristal de roche. Le corindon en effet est l'une des rares pierres connues à cette période d'une dureté supérieure à celle du cristal de roche.

Les tablettes de Mari sont à peu près muettes sur le prix de cette pierre. Lorsque par hasard, une indication est donnée en ce sens, le scribe note la valeur du bijou ou de l'objet comprenant du cristal de roche plutôt qu'un décompte détaillé des différents éléments le composant<sup>27</sup>. Selon les instructions données par Zimri-Lim à Yassi-Dagan, il semble qu'un rabais de 10 à 20 sicles d'argent sur le bloc de cristal de roche à négocier serait inacceptable. Si l'on considère que le pourcentage équivaut environ au dixième de la valeur de cette pierre estimée par le roi, nous pouvons imaginer que celle-ci doit atteindre un montant compris entre 2 et 3 mines d'argent<sup>28</sup>. Quoi qu'il en soit, le cristal de roche semble être une pierre précieuse relativement bon marché en petites quantités ou perles de petit gabarit, puisqu'il fut abondamment gaspillé selon les fouilles archéologiques d'Uruk où l'on a retrouvé un nombre important de rebuts de perles en cristal de roche au nord de l'Eanna<sup>29</sup>. En outre, certains documents consignent d'importantes quantités de perles ou plaquettes en cristal de roche, prouvant par là même l'abondance du matériau<sup>30</sup>. En revanche, des pierres de taille plus intéressante sont beaucoup plus rares et par conséquent beaucoup plus chères, le prix s'accroissant sans doute de façon exponentielle avec la taille de la pierre ; ces dernières sont, dès lors, réservées à une élite!

« Abondance de biens ne nuit pas », cependant, la profusion de petits éclats et perles en cristal de roche a conduit à un gaspillage tel, que quelques siècles plus tard, au début de l'époque médio-babylonienne et des inventaires de Qaṭna, la raréfaction de ces pierres précieuses a poussé les anciens Mésopotamiens à se lancer dans des activités de faussaires, 3500 ans avant les récits d'Alexandre Dumas<sup>31</sup> !

---

<sup>27</sup>Par exemple, le texte administratif *ARMT XXV 448* repris par J.-M. Durand, *M.A.R.I.* 6, 1990, p. 137, enregistre un disque solaire en or avec marqueterie en cristal de roche d'une valeur d'une mine  $45 \frac{2}{3}$  sicles d'or. Le rédacteur de la tablette précise que ce montant inclut les cristaux de l'incrustation.

<sup>28</sup>A titre indicatif, nous savons que le prix d'une plaquette de lapis lazuli achetée aux Élamites revient à  $\frac{2}{3}$  mine d'argent, *ARMT XXV 340* : 12-15.

<sup>29</sup>Voir A. Müller, *BJV* 3, 1963, p. 187-195.

<sup>30</sup>Selon *ARMT XXV 404*, 100 plaquettes ou perles plates en cristal de roche ont été confiées à Rimši-El le 8 xi\* de l'éponymie qui a suivi celle de Ṭab-šilli-Aššur.

<sup>31</sup>Les inventaires de Qaṭna recensent de nombreux disques solaires incrustés en lapis lazuli et cristal de roche ; cf. J. Bottéro, *RA* 43, 1949, textes 15, 37, 72, 83, 155, 183 et 254. Voir les observations de J.-M. Durand à ce sujet, *M.A.R.I.* 6, 1990, p. 156.

## PARADE MILITAIRE DANS LES JARDINS DE BABYLONE\*

Pierre VILLARD  
(Université de Paris I & UPR 193)

Dans le monde mérovingien, cher à Michel Fleury, malgré les violences dont Grégoire de Tours se fit le chroniqueur peiné, les rencontres entre les armées des chefs francs ne se concluaient pas inévitablement par de sanglantes batailles. Les trêves ou les alliances étaient l'occasion d'échanges de serments et de banquets pris en commun. Ainsi, lorsque le roi de Bourgogne Gontran voulut s'assurer du soutien de son neveu Childebert, les grands de son royaume furent convoqués à son assemblée. Gontran y ayant désigné Childebert comme son héritier, les deux rois se présentèrent ensuite devant les armées rassemblées, pour renouveler cette proclamation. Il s'ensuivit trois jours de festins et de fêtes et l'échange de nombreux présents<sup>1</sup>.

En ces circonstances festives, ce sont les rois ou les grands qui reçoivent des dons. Les monarques proche-orientaux de l'époque amorrite étaient peut être plus généreux, puisque la coutume exigeait que chaque soldat reçût un présent lors de la réception d'une armée alliée. Le meilleur témoignage de ces pratiques est sans doute à trouver dans une lettre que le général mariote Ibâl-pî-El envoya à son roi Zimri-Lim depuis Babylone pour relater la réception fastueuse offerte par Hammu-rabi à une armée de Mari.

En souvenir d'un autre accueil chaleureux et des années passées en l'Hôtel de Chalon-Luxembourg, il m'est agréable d'en offrir la publication à un médiéviste ami des Mésopotamiens.

Depuis l'an 12 du règne de Zimri-Lim (1764 av. J.-C.), Ibâl-pî-El se trouvait dans le royaume de Babylone où il commandait un contingent mariote envoyé pour renforcer les armées d'Hammu-rabi au titre d'un traité bilatéral d'alliance. Pour prestigieuse qu'elle fût, cette mission n'en était pas moins fort délicate. Devant faire face aux récriminations de ses subordonnés, le général se trouvait en outre dans la situation toujours hasardeuse d'être le serviteur de deux maîtres. Soumis à la surveillance vigilante du roi de Mari, il était tenu d'obéir aux ordres parfois désinvoltes du souverain qui l'accueillait. C'est ainsi qu'Hammu-rabi le convoqua un jour avec armes et bagages pour une destination inconnue. Il partit donc avec sa troupe sans savoir où il allait, ni même s'il devrait livrer bataille. Dans le rapport qu'il envoya alors à Zimri-Lim (*ARM II 20*), il ne put que confesser son ignorance et sa perplexité :

« Le jour où j'ai fait porter ma présente tablette chez mon Seigneur, la troupe d'Hammu-rabi est sortie de *Babylone* en expédition et il m'a convoqué moi-même pour le voyage. *Je m'en suis allé* mais je ne sais pas encore la direction de l'expédition où nous allons. Après ma présente tablette, je prendrai connaissance de la

---

\* Je tiens à remercier D. Charpin et J.-M. Durand pour la relecture qu'ils ont faite de cet article ainsi que pour leurs suggestions et remarques.

<sup>1</sup>D'après le récit que fait Grégoire de Tours de cette entrevue, au livre VII de son *Histoire des Francs*.

direction de notre expédition, là où nous devons aller, et j'écrirai chez mon Seigneur. [...] Il m'a réclamé des provisions pour 10 jours » (...)².

Quelques jours plus tard, Ibâl-pî-El pouvait être soulagé. Non seulement l'expédition ne présentait aucun danger, mais elle se termina en apothéose par l'accueil triomphal d'un nouveau contingent mariote, qui rassura le général sur les sentiments d'Hammu-rabi. Visiblement d'humeur plus sereine, il écrivit une longue lettre pour informer et rassurer Zimri-Lim.

Ce texte (A.486+M.5319) a déjà été partiellement édité par F. Joannès³. En voici une transcription et une traduction complètes.

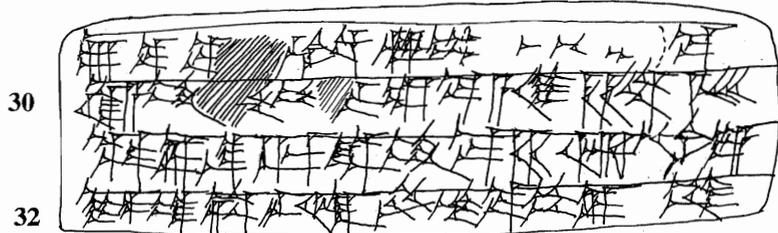
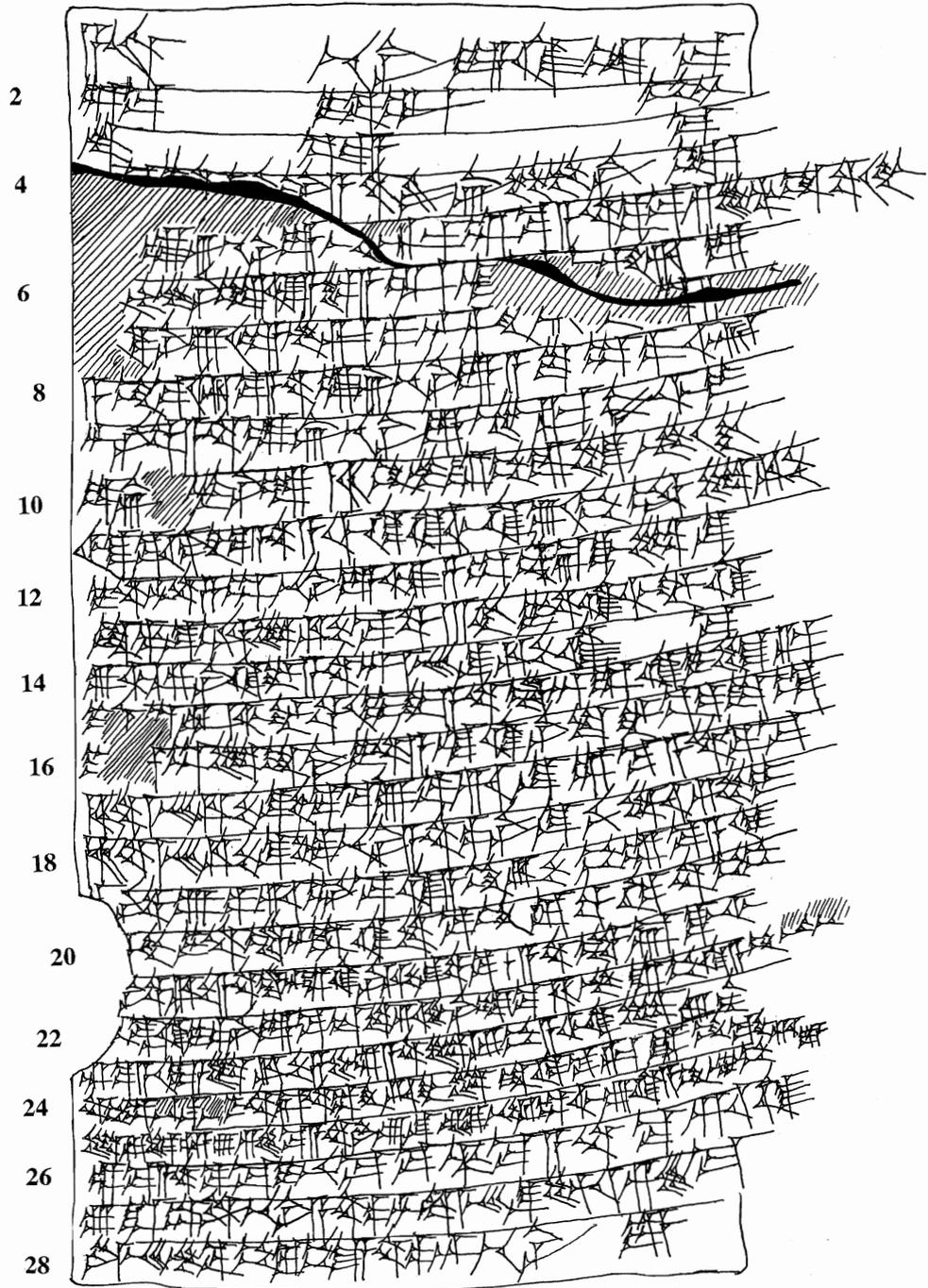
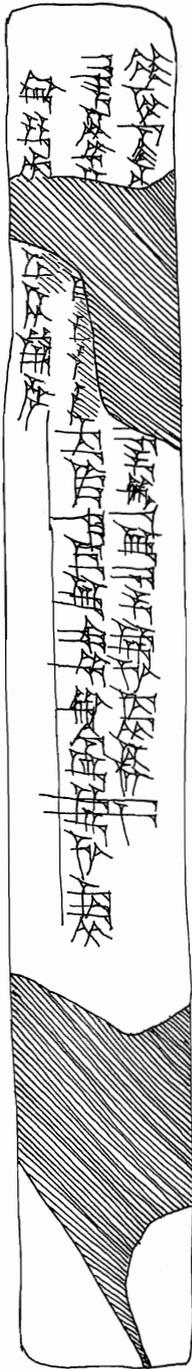
- a-na be-lí-ia qí-bí-ma*  
 2 *um-ma i-ba-al-pí-AN*  
*ír-ka-a-ma*  
 4 [i-nu-m]a<sup>1</sup> i-na pa-ni<sup>1</sup>-tim a-na kaskal ir-gu-mu-ni-ni<sub>5</sub>  
 [a-na] še-er be-lí-ia aš-pu-ur um-ma a-na-ku-ma ší-TI-it u<sub>4</sub> 10-kam  
 6 [ir]-gu-mu-ni-ni<sub>5</sub> ù a-šar a-al-[a-ku p]a-[a]n ge-ri-ia  
 [a]-di-ni ú-ul a-mu-ur pa-an ge-ri-im<sup>1</sup> [š]a-a-[ti]  
 8 a-am-ma-ar-ma a-na še-er be-lí-ia a-ša-ap-pa-ar  
 an-ni-tam a-na še-er be-lí-ia aš-pu-ur kaskal ši-i  
 10 ša ir-[gu]-mu-ni-ni<sub>5</sub> ha-am-mu-ra-bi iš-tu mu 10-kam  
 ù ma-dí-im-ma a-na a-lim<sup>ki</sup> ki-ši<sup>ki</sup> ú-ul il-li-ik  
 12 i-na-an-na ša-ab be-lí-ia ù ša-ab ká é-kál-li-šu  
 it-ti-šu il-li-ik-ma u<sub>4</sub> 3-kam i-na ki-ši-im<sup>ki</sup>  
 14 ú-ši-ib ni-qé-em a-na dingir-meš-šu iq-qí-ma  
 i-n[a š]a-al-ši-im u<sub>4</sub>-mi-im a-na ká-dingir-ra<sup>ki</sup> i-tu-ur  
 16 i-[na q]a-ab-li-it kaskal i-na a-la-ki-ni te<sub>4</sub>-em ka-ša-ad  
 ha-na-meš ik-šu-dam-ma ú-ba-ri-šu um-ma a-na-ku-ma  
 18 ha-na-meš ik-šu-dam be-lí a-na pa-ni-šu-nu uš-ší-i  
 [a]n-ni-tam ú-PA-ri-šum-ma ki-a-am iq-bi um-ma-a-mi  
 20 [u<sub>4</sub>] 15/6<sup>1</sup>-kam i-na ká-dingir-ra<sup>ki</sup> te<sub>4</sub>-ma-am lu-ud-di-na-kum  
 [an]-ni-tam iq-<bi> a-na ká-dingir-ra<sup>ki</sup> ni-ik-šu-ud-ma {a} a-na ká é-kál-lim  
 22 [i-n]u-ma ki-i pa-ni-ia-ma uš-te-ri-bu-ni-ni<sub>5</sub>-ma ha-mu-ra-bi ki-a-am iq-bi<sup>1</sup>  
 um-ma-a-mi a-li-ik ša-bu-um a-na li-ib-bi a-lim<sup>ki</sup> li-ru-ub  
 24 na-pí-iš-ṭa-šu-ma<sup>1</sup> i-na é na-ap-ṭà-ri-im li-id-di-ma ur-ra-am ma-ah-ri-ia  
 li-ip-tu-un ú-ší-ma a-na lú sukkal-šu<sup>d</sup> su'en-be-el-ap-lim sukkal<sup>o</sup> ki-a-am aq-bi  
 26 um-ma a-na-ku-ma i-nu-ma ma-ti-ma a-na ma-ri<sup>ki</sup>  
 ú-ra-du-nim be-lí a-na pa-an ír-meš-šu uš-ší-ma  
 28 lú-meš mu-ba-bi-lu-tum a-na pa-an be-lí-ia  
 T. ú-ba-ba-[lu] an-ni-tam aq-bi-{m<sup>1</sup>a iq-bi um<sup>1</sup>}-ma  
 30 ki-a-am [i]q-bé-[e]m um-ma-a-mi ha-na-meš  
 ka-lu-šu ur-ra-am ma-ha-ar be-lí-ia  
 32 i-pa-at-ta-an ù lú mu-ba-bi-lu-tum  
 R. ur-ra-am-ma li-ba-bi-lu an-ni-tam i-pu-la-ni  
 34 1ṭà-ab-e-li-ma-a-tim ù Id<sup>d</sup> su'en-be-el-ap-lim  
 it-ti-ia ú-šú-ma ša-ba-am a-na a-lim<sup>ki</sup> nu-uš-te-ri-ib  
 36 1i<sup>1</sup>-na ša-ni-im u<sub>4</sub>-mi-im 50 ša-ba-am dam-qa-am  
 [ú-pa-h]i<sup>1</sup>-ir-ma a-na bu-ub-bu-lim ú-še-ri-ib

<sup>2</sup>ARM II 20: 1-14: a-na be-lí-[ia] / qí-bí-[ma] / um-ma i-ba-al-[pí-AN] / ír-ka-a-[ma] / u<sub>4</sub>-um ṭup-pí an-né-em a-na še-er be-[lí-ia] / ú-ša-bi-lu ša-ab ha-mu-ra-bi i-[na ká-dingir-ra<sup>ki</sup>] / a-na kaskal-nim ú-ší ù ia-a-ti [a-na] / a-la-ki-im ir-gu-ma-ni-ma [at-la-kam-ma] / ù a-di-ni pa-an kaskal-nim ša ni-[il-la-ku] / ú-ul a-mu-ur wa-ar-ki ṭup-[pí-ia an-ni-im] / pa-[an a-l]a-ki-ni a-šar ni-[il-la-ku am-ma-ar-ma] / [a-na še-er b]e-lí-ia a-ša-ap-[pa-ar] / [o o o o o] ší-TI<sup>1</sup>-it u<sub>4</sub> 10-kam] / [ir-gu-ma-ni ..... ]

<sup>3</sup>Dans son article sur « Les méthodes de pesée à Mari », RA 83, 1989, p. 145-146.

70

68



A.486+M.5319 Face

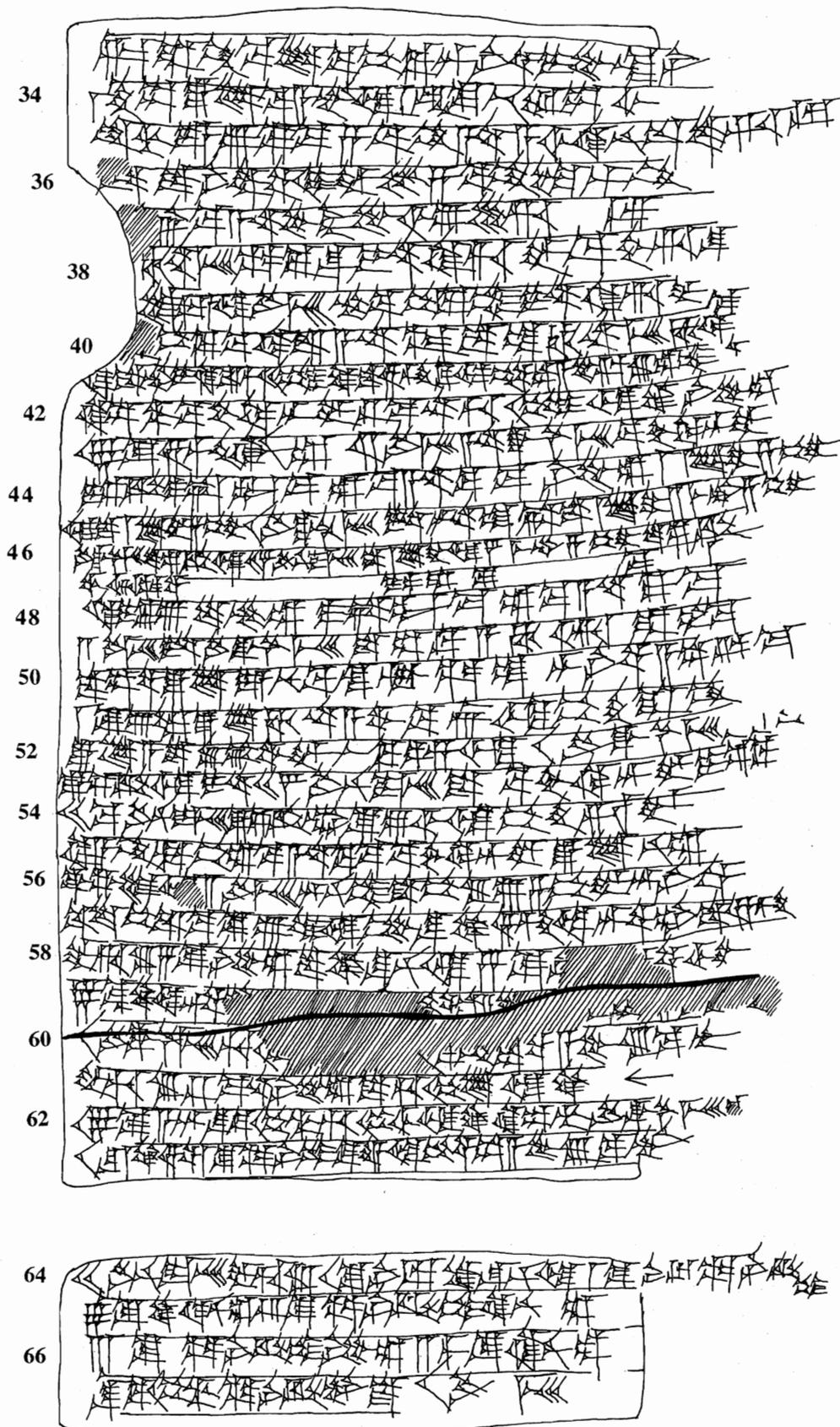
- 38 [lú] ha-na-meš ka-lu-šu i-na ki-ri-im ma-ah-ri-šu  
[ip]-tu-un ù lú-meš mu-ba-bi-lu-tum i-na ki-ri-impl-ma
- 40 [ú-b]a-bi-lu ma-dí-iš a-na ka-ša-ad ha-na-meš ha-dí  
qí-ša-tim i-qí-iš hu-ul-lum har ša kù-gi túg ù gú-è-a bu-ur-ru-um-tum {[q]f}
- 42 qí-iš-7-ti ba-ah-dí.<sup>d</sup>IM 1/3 ma-na hu-ul-lum ù har ni-bu-um  
18 su kù-gi ki-nu-um 12 lú-meš a-na gal-ku<sub>5</sub>-meš ba-ah-dí.<sup>d</sup>IM
- 44 i-si-ik áš-ta-al-ma um-ma a-na-ku-ma ni-bu-um 1 {1} li-im ša-bi-im  
ù ša 1 li-im ša-bi-im 10 lú gal-ku<sub>5</sub>-meš i-na-an-na at-ta ša 1 li-im 2 me-tim ša-bi-im
- 46 lú-gal-ku<sub>5</sub>-m[e]š te-si-ik ù 24 lú-nu-banda-meš ša 1 li-im ù 4 me-tim ša-bi-im te-si-ik  
wa-ar-ka-tam i-pa-ra-sú -ma {x}
- 48 ki-i lu-ú 7e<sub>4</sub>-mu-um áš-ta-al-ma um-ma a-na-ku-ma  
2 lú-meš i-na lú-gal-ku<sub>5</sub>-meš ša is-ku a-ha-ar-ra-aš-ma
- 50 ša-ap-tam e-li-ia úš-ba-la-ak-ka-at an-ni-tam a-du-ur-ma  
<sup>1</sup>su-ú-lam e-li ha-na-a ya-ba-sa ù bi-hi-ra-am
- 52 e-li a-ša-ru-ga-yi-im aš-ku-un ù 10 lú-gal-ku<sub>5</sub>-meš {[e-si-ik]}  
e-si-ik ù i-na 24 lú-meš nu-banda-meš ša ba-ah-dí-li.<sup>d</sup>IM i-si-ku
- 54 20-ma lú-nu-banda-meš e-si-ik aš-sum su-ú-lim ù bi-hi-ri-im  
ki-a-am aq-bi um-ma a-na-ku-ma ba-ah-dí.<sup>d</sup>IM e-le-nu-um
- 56 gal mar-tu ù 2 lú-meš an-nu-tum ša-pí-ru-ú ša-bi-im an-ni-tam  
uš-te-pí-iš-ma su-ú-lum ù tap-pu-šu har kù-gi ù <sup>d</sup>utu-šum<sup>o</sup> ša kù-gi
- 58 im-hu-ru 5 su ni-bu-um ša har-šu-nu ù 5 su n[i-ib] <sup>d</sup>utu-ši-im  
8 su har ù <sup>d</sup>utu-š[um ki-nu-um 2 túg 2 túg-g]ú-è-a b[u-ru-{x}]-[ma<sup>1</sup>-ti[m] {x x x}
- 60 10 lú-gal-ku<sub>5</sub>-meš hu-u[l-lam ù har 1]0 [túg-gú<sup>1</sup>-DU :UD-a bu-ru-ma-tim  
im-hu-ru 1/3 ma-na ni-bu-um ša hu-ul-li ù har
- 62 18 su-àm šu-qú-ul-ti hu-ul-lim ù har qí-iš-7-ti lú-gal-ku<sub>5</sub>-meš-[m]a  
10 su 1 har kù-babbar 1 su ka-ni-<ik>-tum<sup>o</sup> túg-há ù gú-è-a bu-ru-ma-tim
- T. 64 20 lú nu-banda-meš im-hu-ru 10 su ni-ib har-šu-nu ù 1 su ni-ib ka-ni-ikl-tum<sup>o</sup>  
8 su har ki-nu-um 2/3 su ka-ni-ik-tum ki-nu-um
- 66 3 su ka-ni-ik-tum ni-bu-um 2 1/2 su ki-nu-um  
šu-qú-ul-ti ka-ni-ik-tim ša 10 lú-meš
- TL. 68 50 lú-meš m[u-ba-bi-lu-tum 5 su]-àm har 1 su-àm ka-ni-ik-tum {x}  
1-àm gú-è-[a bu]-[ru-um-tum<sup>o</sup> im<sup>1</sup>-hu-ru 4 2/3 su kù-babbar har ù ka-ni-ik-<tum>
- 70 qí-iš-7-ti [lú mu]-ba-bi-lu-tim

<sup>1-3</sup> Dis à mon Seigneur. Ainsi (parle) Ibal-pî-El, ton serviteur.

<sup>4</sup> Il y a quelque temps, lorsqu'on m'avait convoqué pour une expédition, <sup>5-6</sup> j'avais écrit chez mon Seigneur en ces termes : « On m'a réclamé des provisions pour dix jours mais là où je dois aller, la direction de mon expédition, <sup>7-8</sup> je ne (le) sais pas encore. Une fois que j'aurai pris connaissance de la direction de cette expédition, j'enverrai un message chez mon Seigneur ». <sup>9</sup> Voilà ce que j'avais écrit chez mon Seigneur.

<sup>9-11</sup> Voici l'expédition à laquelle on m'avait convoqué : Hammu-rabi n'était pas allé à Kiš<sup>a</sup>) depuis dix années et même davantage. <sup>12</sup> A présent, la troupe de mon Seigneur ainsi que sa garde personnelle<sup>b</sup>) <sup>13-14</sup> (y) sont allées avec lui et il a résidé trois jours à Kiš. Il a offert un sacrifice à ses dieux et <sup>15</sup> le surlendemain, il est revenu à Babylone. <sup>16-17</sup> En pleine expédition, pendant notre trajet, la nouvelle de l'arrivée des Hanéens m'est parvenue et je la (lui) ai annoncée en ces termes : <sup>18</sup> « Les Hanéens sont arrivés. Mon Seigneur sortira-t-il à leur rencontre ? ». <sup>19</sup> Voilà ce que je lui ai annoncé et il (m')a dit ceci : <sup>20</sup> « Le 5/6 (de ce mois), à Babylone, je te ferai part de (ma) décision ». <sup>21</sup> Voilà ce qu'il a dit.

<sup>21-22</sup> Nous sommes arrivés à Babylone et une fois que l'on m'eut fait entrer, dès mon arrivée, à la porte du palais, Hammu-rabi a dit ceci : <sup>23</sup> « Allons, que la troupe entre dans la ville, <sup>24-25</sup> qu'elle



A.486+M.5319 Revers

prenne ses quartiers<sup>c)</sup> dans les maisons d'hôtes et que demain matin, elle prenne le repas en ma présence ! »

<sup>25</sup> Après qu'il fut sorti, j'ai parlé ainsi à son vizir, Sîn-bêl-aplim : <sup>26-27</sup> « Toutes les fois qu'ils descendent à Mari, mon Seigneur sort à la rencontre de ses serviteurs <sup>28-29</sup> et les porte-enseigne parquent devant mon Seigneur ». J'ai parlé ainsi <sup>30-32</sup> et il m'a dit : « Tous les Hanéens prendront demain matin leur repas devant mon Seigneur ; que les porte-enseigne <sup>33</sup> en profitent pour faire leur parade demain matin ! » Voilà ce qu'il m'a répondu. <sup>34</sup> Tâb-eli-mâtîm et Sîn-bêl-aplim <sup>35</sup> sont sortis avec moi et nous avons fait entrer la troupe dans la ville.

<sup>36-37</sup> Le lendemain, j'ai réuni 50 soldats de première classe et je (les) ai fait entrer pour faire la parade. <sup>38-40</sup> Tous les Hanéens ont pris leur repas dans le jardin en sa présence et c'est dans le jardin que les porte-enseigne ont fait leur parade.

<sup>40</sup> Il (Hammu-rabi) était vraiment content de l'arrivée des Hanéens ! <sup>41</sup> Il a distribué des présents : un anneau-hullum et un anneau d'or, un habit et une chemise multicolore, <sup>42</sup> (voilà) le présent fait à Bahdi-Addu. La (valeur) nominale du hullum et de l'anneau était de 20 sicles ; <sup>43</sup> la (valeur) réelle de 18 sicles d'or.

<sup>43-44</sup> Bahdi-Addu avait affecté 12 hommes comme capitaines (*rabi pirsî*). Y ayant réfléchi, je (lui) ai dit : « l'effectif de la troupe est de mille<sup>d)</sup> <sup>45</sup> et 1000 hommes, cela fait 10 capitaines. A présent, toi, <sup>46</sup> tu as affecté des capitaines <sup>45</sup> pour 1200 hommes de troupe <sup>46</sup> et tu as affecté 24 lieutenants (*laputtum*), ce qui fait 1 400<sup>e)</sup> hommes de troupes. <sup>47-48</sup> Si l'on fait une enquête, que va-t-il se passer ? » Ayant réfléchi, je me suis dit : <sup>49</sup> « Si je supprimais deux hommes sur les capitaines qui sont désignés, <sup>50</sup> je vais susciter des murmures contre moi<sup>f)</sup> ». Craignant cela, <sup>52</sup> j'ai placé <sup>51</sup> Sûlum à la tête des Hanéens Yabasa et Bihirum <sup>52</sup> à la tête des autres clans<sup>g)</sup> <sup>53</sup> et j'ai désigné <sup>52</sup> les dix capitaines ; <sup>53</sup> sur les 24 lieutenants que Bahdi-Addu avait affectés, <sup>54</sup> ce sont 20 lieutenants que j'ai affectés. Au sujet de Sûlum et Bihirum, <sup>55</sup> voici ce que j'ai dit : « Bahdi-Addu (ira) en premier <sup>56</sup> car c'est le général. Mais ces deux hommes sont des commandants (*šâpir šâbim*) ». <sup>57</sup> Une fois que j'eus manigancé <sup>56</sup> cela, <sup>57-58</sup> Sûlum et son collègue ont reçu un anneau d'or et un disque solaire d'or. La (valeur) nominale de leur anneau était de 5 sicles et la (valeur) nominale du disque solaire était (aussi) de 5 sicles. <sup>59</sup> La (valeur) réelle de l'anneau et du disque solaire était de 8 sicles. (Ils ont aussi reçu) deux habits et deux chemises multicolores.

<sup>60-61</sup> Les dix capitaines ont reçu un anneau-hullum et un anneau (d'argent), ainsi que dix chemises multicolores. La (valeur) nominale du hullum et de l'anneau était de 20 sicles ; <sup>62</sup> le poids (réel) de chaque ensemble de hullum et d'anneau était de 18 sicles. (Voilà) le présent fait aux capitaines.

<sup>64</sup> Les 20 lieutenants ont reçu <sup>63</sup> un anneau de 10 sicles d'argent et une médaille d'un sicle, ainsi que des habits et des chemises multicolores. <sup>64</sup> La (valeur) nominale de leur anneau était de 10 sicles et celle de la médaille, d'un sicle. <sup>65</sup> La (valeur) réelle de l'anneau était de 8 sicles ; la (valeur) réelle de la médaille, de 2/3 de sicle.

<sup>66</sup> <Pour les soldats hanéens> une médaille d'une (valeur) nominale de 3 sicles et d'une (valeur) réelle de 2 sicles 1/2 : <sup>67</sup> (voilà) le poids d'une médaille pour un groupe de dix hommes.

<sup>68-69</sup> Les 50 porte-enseigne ont reçu chacun un anneau de 5 sicles et une médaille d'un sicle, ainsi qu'une chemise multicolore. La (valeur réelle était de) 4 sicles 2/3 pour l'anneau et la médaille. <sup>70</sup> (Voilà) le présent fait aux porte-enseigne.

a) On notera les graphies inusuelles *ki-šîki* (l. 11) et *ki-šî-imki* (l. 13), au lieu de l'habituel *Kiškî*, ce qui semble indiquer que cet idéogramme était inconnu du scribe. Pour un autre exemple de graphie phonétique dans une lettre paléo-babylonienne, cf. *TIM* 1 20 : 6, 14, 16.

b) Mot à mot : « la troupe de la porte de son palais »<sup>4</sup>.

c) Mot à mot : « qu'elle dépose son existence à l'auberge ». L'expression *napištam nadûm* doit signifier quelque chose comme « emménager, se loger ».

<sup>4</sup>Pour l'expression *šab bâb ekallim*, voir D. Soubeyran, *ARMT* XXIII, p. 378-379, B. Lafont, *Miscellanea Babylonica* = Mélanges offerts à M. Birot, p. 163 et J.-M. Durand, « L'organisation de l'espace dans le palais de Mari », dans E. Lévy (éd.), *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome*, 1987, p. 43.

d) Le second clou vertical est beaucoup moins appuyé et trop éloigné du premier pour constituer un « 2 » normal. Il doit s'agir d'une érasure (clou vertical d'un « li »).

e) On attendrait 1200, ce qui correspondrait à deux lieutenants pour un capitaine. Ibal-pî-El a du mal à faire des multiplications. Ayant établi qu'il faut 10 capitaines pour 1000 hommes, il en conclut qu'il faut 12 capitaines pour 1200 hommes. Il lui suffit pour cela de faire correspondre le chiffre des centaines pour le second nombre, au chiffre des unités (après le clou oblique du 10) du premier nombre. En suivant la même méthode, 24 lieutenants correspondent donc à 1400 hommes.

f) Littéralement : « je retournerai l'opinion contre moi ». Pour une expression semblable à Mari (*pî NP eli NP šubalkutum*, « retourner quelqu'un contre quelqu'un »), voir *ARM II 31* : r 12-12' et r 17'-18' (lettre d'Ibal-pî-El) et *ARMT XXVI 344* : 9-10.

g) Cette traduction m'est suggérée par J.-M. Durand.

L'aspect matériel de cette tablette constitue déjà un témoignage sur l'état d'esprit d'Ibâl-pî-El au moment où il dicta sa lettre. Le scribe eut manifestement des difficultés à suivre le flot verbal du général, qui ne voulait omettre aucun détail susceptible de plaire à Zimri-Lim ou de l'assurer du bien-fondé de ses propres décisions. Les érasures sont nombreuses et à plusieurs reprises, des passages entiers ont été effacés pour être réécrits d'une manière plus développée, comme en témoignent les signes extrêmement serrés<sup>5</sup>. Il s'agit d'ailleurs d'une caractéristique que l'on retrouve dans les autres lettres envoyées par Ibâl-pî-El depuis Babylone, de même que les emplois inhabituels, selon les normes mariotes, du signe TI pour [di] ou de PA pour [ba]. Ces graphies un peu particulières suggèrent que l'ensemble de cette correspondance fut rédigée par le même scribe.

Un premier commentaire de cette lettre a été proposé par F. Joannès<sup>6</sup>, qui s'est intéressé tout particulièrement à la valeur des bijoux distribués aux membres du contingent de Bahdi-Addu et à sa vérification par les services administratifs mariotes. L'édition de l'ensemble du texte permet d'envisager d'autres questions, relatives à la réception elle-même.

## 1) SITUATION HISTORIQUE DE L'ÉPISODE

La datation précise de cette lettre ne sera possible qu'après étude de l'ensemble des textes se rapportant à l'histoire du contingent mariote envoyé en Babylonie dans les dernières années du règne de Zimri-Lim<sup>7</sup>. Des documents administratifs associés à notre lettre donnent cependant quelques précisions sur son contexte. Il s'agit de listes, malheureusement non datées, établies par les services administratifs mariotes pour enregistrer les présents offerts par Hammu-rabi (*ARMT XXIII 435*<sup>8</sup> et *XXV 815*<sup>9</sup>). L'existence même de ces listes semble d'ailleurs indiquer qu'une partie au moins de ces dons était reversée au trésor royal.

Dans son étude historique de ces textes<sup>10</sup>, F. Joannès a mis en évidence deux points importants pour la situation de notre lettre.

Le contingent hanéen de Bahdi-Addu est au moins le troisième à avoir été envoyé en Babylonie. Il y fut précédé d'abord par un corps suhéen de 600 hommes, levé dans une région frontière avec le royaume de Babylone, puis par celui d'Ibâl-pî-El comprenant des troupes des Bords-de-l'Euphrate (1300 hommes). *ARMT XXV 815* enregistre en effet successivement les présents offerts lors de la réception de chacun de ces trois contingents<sup>11</sup>.

<sup>5</sup>Je dois cette remarque à D. Charpin.

<sup>6</sup>Article cité (cf. n. 3), p. 145-151.

<sup>7</sup>L'ensemble de la correspondance de cet Ibâl-pî-El en mission en Babylonie, sera édité avec le dossier regroupant les documents relatifs aux rapports avec Babylone, à la fin du règne de Zimri-Lim.

<sup>8</sup>Voir l'étude de D. Soubeyran dans *ARMT XXIII*, p. 381-385.

<sup>9</sup>Texte réédité par F. Joannès, art. cit. p. 146.

<sup>10</sup>Article cité, p. 149.

<sup>11</sup>Ce texte récapitulatif doit reprendre les éléments contenus dans des documents rédigés après chacune des cérémonies d'accueil. Si ces derniers n'ont pas été retrouvés, des indices permettent de postuler leur existence. Le catalogue des présents qui clôt la lettre d'Ibâl-pî-El se caractérise en effet par une abondance de phrases nominales, par l'omission de certaines mentions (comme celle du nombre des simples soldats à la ligne 66) et par une indécision quant à l'usage des déclinaisons : le

D'autres soldats hanéens sont venus par la suite renforcer la troupe de Bahdi-Addu : *ARMT* XXIII 435 dresse la liste des dons offerts à ces renforts lorsqu'ils parvinrent à Babylone<sup>12</sup>.

Ces arrivées successives montrent que le corps expéditionnaire mariote en Babylonie mit un certain temps à atteindre sa taille définitive. Il est possible qu'Hammu-rabi ait estimé que son allié Zimri-Lim mettait une certaine mauvaise volonté dans la mise en œuvre de l'assistance militaire et son attitude vis-à-vis d'Ibâl-pî-El a pu en être affectée. Cela expliquerait son silence qui semble inquiéter le général mariote au moment où ses troupes sont requises pour l'expédition vers Kiš qui précéda immédiatement l'arrivée de Bahdi-Addu.

Le récit qu'en fait Ibâl-pî-El est fort succinct et cela est d'autant plus dommage que la mention selon laquelle Hammu-rabi n'avait plus visité Kiš depuis une dizaine d'années souligne le caractère exceptionnel de l'événement. Le texte nous apprend seulement que le voyage avait des motivations religieuses, puisque l'offrande d'un sacrifice est la seule activité d'Hammu-rabi qui soit mentionnée. Le grand dieu de Kiš, Zababa, était une divinité guerrière et ce brusque intérêt pour son culte avait peut-être un rapport avec la situation militaire du moment. Quelques années plus tard, la piété d'Hammu-rabi pour Zababa se manifesta de nouveau par la restauration de son temple, l'Emeteursag, ainsi que de la ziggourat de Zababa et d'Inanna<sup>13</sup>. Un récit plus détaillé aurait permis d'éclairer le lien éventuel entre les deux événements mais l'échelle des valeurs de Zimri-Lim était loin de celle de l'historien contemporain. Anxieux d'informer son maître sur tout ce qui avait trait à la situation du corps expéditionnaire ou aux relations avec Hammu-rabi, Ibâl-pî-El n'insiste pas sur les affaires strictement intérieures à la Babylonie qui étaient pour le roi de Mari d'un intérêt bien moindre. Ce qu'il retient de l'expédition, c'est avant tout la nouvelle de l'arrivée des troupes hanéennes survenue pendant le voyage.

## 2) QUESTIONS DE PROTOCOLE

Le contingent conduit par Bahdi-Addu se composait de troupes bédouines recrutées au sein de plusieurs clans. Il semble que ce chef militaire doive être identifié au Bahdi-Addu connu comme *sugâgum* (chef coutumier) du clan Yabasa<sup>14</sup>. Ces soldats dont l'habitat naturel se situait en Ida-Maraş<sup>15</sup> auraient donc été placés sous le commandement d'un de leurs chefs traditionnels. On peut aussi remarquer que l'ensemble du corps expéditionnaire ne fut pas concentré dans la région de Mari, avant son envoi en Babylonie. Chaque nouveau contingent parvenant à Babylone provenait d'une région plus lointaine que le précédent et l'ordre de leurs arrivées successives semble donc en relation directe avec la longueur du trajet qu'ils avaient à parcourir.

Dès que la nouvelle de l'arrivée des Hanéens lui parvint, Ibâl-pî-El, sans doute le plus élevé en dignité des généraux mariotes présents en Babylonie, s'enquit immédiatement auprès d'Hammu-rabi des conditions de leur accueil : il demanda en particulier si le roi les recevrait en personne. Dans ce genre de cérémonie, chaque détail revêtait en effet une signification précise et était en rapport direct avec la qualité des relations entre deux cours. L'attitude d'Hammu-rabi qui reporta sa réponse de quelques jours, pouvait signifier qu'il avait attendu ce renfort trop longtemps à son goût.

---

nominatif est employé là où l'on attendrait un accusatif ou un génitif. Ces particularités donnent l'impression que le scribe a utilisé comme modèle une liste ne comportant pas de verbes conjugués, rédigée par les services administratifs mariotes au moment même de la réception ou immédiatement après.

<sup>12</sup>On remarquera que les présents attribués selon cette liste à Bahdi-Addu et à ses officiers sont différents de ceux qui apparaissent dans A.486<sup>+</sup> et dans *ARMT* XXV 815. Cela semble indiquer que ces hommes participèrent également à cette nouvelle réception. Par contre, les simples soldats furent exclus des distributions faites à cette occasion.

<sup>13</sup>Cette œuvre est commémorée par des briques de fondation retrouvées à Kiš (cf. *RIME* 4 p. 342) et par le nom de la trente-sixième année du règne d'Hammu-rabi. La restauration eu donc lieu trois ans après sa victoire sur Mari et cinq ou six ans au maximum après l'expédition rapportée par Ibâl-pî-El.

<sup>14</sup>Voir Ph. Talon, *RA* 73, 1979, p. 148-150.

<sup>15</sup>Pour la localisation du clan Yabasa près de la ville de Şunâ, en Ida-Maraş, voir J.-M. Durand, *M.A.R.I.* 5, 1987, p. 230.

On retrouve les mêmes subtilités dans l'usage des codes diplomatiques pendant l'audience accordée à Ibâl-pî-El dès son retour à Babylone et au cours de laquelle ses demandes furent satisfaites. Pour cette entrevue, il précise qu'on le fit entrer à la « Porte du Palais », secteur du bâtiment situé dans le prolongement de l'entrée, où étaient introduits les visiteurs en attente d'une audience royale<sup>16</sup>. Cette mention du lieu signifie peut-être que le général mariote ne fut pas conduit plus avant dans le palais ainsi qu'il aurait pu s'y attendre. Ce fut d'ailleurs Hammu-rabi qui se retira une fois l'entretien terminé et non Ibâl-pî-El, comme cela aurait été normal si ce dernier avait été introduit dans les appartements royaux. En agissant ainsi, le roi de Babylone, tout en évitant d'infliger à ses alliés un véritable camouflet<sup>17</sup>, signifiait sans doute que les relations entre les deux cours auraient pu être meilleures.

Deux dignitaires babyloniens, Ṭâb-eli-mâtîm et Sîn-bêl-aplim<sup>18</sup> se trouvaient alors aux côtés d'Hammu-rabi. Si nous n'avons pas encore d'attestation du titre de Ṭâb-eli-mâtîm, sans doute le plus élevé en dignité, Sîn-bêl-aplim est connu comme *šukkal ubârî*, soit le « vizir chargé des étrangers »<sup>19</sup>. Les lettres des représentants de Mari à Babylone montrent à plusieurs reprises ces deux personnages agir ensemble dans des affaires concernant la diplomatie ou l'accueil de délégations étrangères<sup>20</sup>. C'est donc tout à fait logiquement qu'ils supervisèrent l'entrée des Hanéens dans la ville une fois l'audience achevée, encadrant et surveillant Ibâl-pî-El.

L'entrevue à la Porte du Palais se déroula elle-même en deux temps. Ce fut d'abord Hammu-rabi en personne qui fit part à son invité de deux décisions : l'autorisation pour les Hanéens de prendre leurs quartiers dans la ville et l'organisation pour les arrivants d'un repas de bienvenue en présence du roi. Il s'agissait là de mesures normales dans le cadre de bonnes relations. Jusque-là, les Hanéens devaient camper dans la steppe aux environs de la ville et les y laisser aurait signifié que ces troupes étaient jugées peu sûres. Ils purent donc s'établir dans le lieu de résidence habituel pour les étrangers, quelque fût leur statut, soit la « maison d'hôtes » (*bît naṣṣarim*). Ce terme désigne toute demeure susceptible d'accueillir des ressortissants étrangers et dont le propriétaire était responsable durant leur séjour<sup>21</sup>. Dans ce cas précis, le millier d'hommes qui entra dans la ville a pu loger dans une sorte d'auberge ou de *khan*. Quant au repas de bienvenue, il semble également avoir fait partie du protocole habituel, du moins en Babylonie, puisque deux autres textes nous décrivent des situations similaires<sup>22</sup>. La plus ou moins grande estime de la partie invitante se marquait par la valeur des présents distribués à cette occasion et sur ce point, le représentant du roi de Mari devait bientôt être complètement rassuré.

Après qu'Hammu-rabi se fut retiré, Ibâl-pî-El aborda une autre question. Dans ce second temps de l'audience, il s'adressa à Sîn-bêl-aplim pour demander que les Hanéens puissent effectuer une parade au cours du repas. La réponse immédiate et positive semble montrer que la demande avait déjà été formulée auparavant et que le vizir avait reçu des instructions favorables de son souverain. On peut formuler l'hypothèse selon laquelle cette parade dépassait le cadre du protocole habituel et qu'Hammu-rabi voulut doser avec une précision raffinée le privilège qu'il accordait. L'autorisation donnée par Sîn-bêl-aplim était en soi une faveur, mais d'une portée un peu moins grande que si elle était tombée de la bouche prestigieuse du roi.

---

<sup>16</sup>Pour les multiples fonctions de la Porte du Palais, voir J.-M. Durand, « L'organisation de l'espace dans le palais de Mari », dans E. Lévy (éd.), *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome*, p. 42-49.

<sup>17</sup>On sait qu'en d'autres occurrences, les représentants de rois étrangers se virent purement et simplement interdire l'accès de la Porte du Palais. Cette mésaventure arriva notamment à des messagers élamites, d'après *ARMT XXVI* 361, 368 et 370. Voir le commentaire de D. Charpin dans *ARMT XXVI/2*, p. 142.

<sup>18</sup>Pour une étude sur ces deux personnages et leur fonction, voir D. Charpin, *ARMT XXVI/2*, p. 140-141.

<sup>19</sup>A Babylone, comme dans la plupart des cours amorrites, les charges de ministres étaient dédoublées, sans doute pour éviter qu'un dignitaire ne prenne trop d'importance. L'autre personnage à porter le titre de *šukkallum* à la cour d'Hammu-rabi était Irra-nada (voir *ARMT XXVI/2*, p. 140).

<sup>20</sup>Voir *ARM II* 76 et *ARMT XXVI/2*, p. 141 et n. 12.

<sup>21</sup>Voir les études de F. R. Kraus, *RA* 70, 1976, p. 165-172 et de D. Charpin, *ARMT XXVI/2*, p. 142.

<sup>22</sup>*ARMT XXVI* 366 et 369 et voir *ARMT XXVI/2*, p. 146. Les listes de présents *ARMT XXIII* 435 et *XXV* 815 représentent également un indice indirect.

Mais en fin de compte, Ibâl-pî-El pouvait se montrer satisfait de la tournure prise par l'entretien et l'esprit en paix, consacrer ses pensées au repas du lendemain.

### 3) QUESTIONS D'EFFECTIFS ET QUESTIONS D'INTÉRÊT

La réception eut lieu en présence du roi, dans le cadre prestigieux d'un parc de Babylone<sup>23</sup>. Durant le repas et alors que les Hanéens s'apprêtaient à recevoir leurs présents, Ibâl-pî-El fut cependant confronté à une difficulté imprévue.

L'effectif théorique du contingent hanéen était de mille hommes, mais ce chiffre était en fait un peu supérieur à la réalité. Le document parallèle ARMT XXV 815 : r. 17' montre que 804 soldats Hanéens étaient présents à la réception. Si l'on compte les 50 hommes désignés pour la parade, on arrive à un total de 854 sans compter les officiers (33 en tout), les devins et les scribes<sup>24</sup>. L'effectif annoncé n'est donc pas tout à fait atteint et cela est sans doute dû au fait que certains des soldats enrôlés ne sont pas rendus à la convocation.

Un tel décalage entre les militaires inscrits sur les listes d'enrôlement et ceux participant effectivement à l'expédition n'avait rien d'exceptionnel<sup>25</sup>, mais encore fallait-il que le nombre d'officiers restât dans une proportion raisonnable. Le taux habituel d'encadrement que rappelle Ibâl-pî-El était d'un capitaine (*rabi pirsî*) et deux lieutenants (*laputtum*) pour 100 hommes. Or, le corps d'armée de Bahdi-Addu comprenait 12 capitaines, ce qui semble indiquer que certaines compagnies avaient des effectifs sensiblement inférieurs à la moyenne.

Cela posait un problème délicat à Ibâl-pî-El. La valeur des dons qu'allait faire Hammu-rabi dépendait du grade et les Babyloniens pourraient trouver à redire à ce sur-encadrement. D'autre part, écarter purement et simplement deux des capitaines au moment de la distribution des présents était une solution risquée, susceptible d'entraîner des mouvements de mauvaise humeur dans le corps des officiers et de vexer Bahdi-Addu lui-même. On sait qu'Ibâl-pî-El, peut-être d'un caractère peu accommodant, entra plusieurs fois en conflit avec ses subordonnés<sup>26</sup>. Cette mauvaise entente était lourde de dangers, car des mouvements d'indiscipline en terre alliée pouvaient avoir de graves conséquences sur les relations entre les deux Etats.

La solution finalement retenue par Ibâl-pî-El est aussi simple qu'ingénieuse. Au lieu de se passer de deux capitaines, il choisit de promouvoir Sûlum et Bihirum comme commandants (*šâpir šâbim*), ayant chacun en charge la direction de la moitié du contingent hanéen. Il était ensuite possible de faire admettre aux Babyloniens que cet arrangement, qui permettait en outre de faire combattre ensemble les membres d'un même clan sous la direction de l'un des leurs, était conforme à l'organisation militaire mariote. Ce niveau intermédiaire était d'autant plus acceptable pour les Babyloniens que leurs propres généraux commandaient des effectifs (200 à 300 hommes) nettement inférieurs à ceux des généraux mariotes<sup>27</sup>.

Cependant, l'expression *šâpir šâbim* n'est pas attestée par ailleurs et lorsque que le terme *šâpirum* est employé seul à Mari, il prend en général le sens de « supérieur » ou « chef »<sup>28</sup> et ne correspond ni à un grade, ni à un véritable titre. Il ne faut donc pas trop s'empresse de postuler pour l'armée mariote un grade « officiel » de commandant, intermédiaire entre le général et le capitaine. Mais

<sup>23</sup>Ces lieux spacieux et ombragés devaient être particulièrement adaptés pour la réception de nombreux hôtes. On remarquera que selon ARMT XXVI 366, une troupe de Mutiabaléens arrivant à Babylone fut installée dans un jardin de la ville appelé la « palmeraie de Dilmun », sans doute du nom de la variété de palmiers dont il était planté.

<sup>24</sup>Les sous-officiers (*rab ešerti*), en charge de dix hommes, ont dû être confondus avec les simples soldats lors du repas et de la remise des présents. On concevrait mal, sinon, qu'il soient absents à la fois de la lettre d'Ibâl-pî-El et de la liste récapitulative ARMT XXV 815.

<sup>25</sup>Pour ce type de phénomène, voir D. Soubeyran, ARMT XXIII, p. 358-368.

<sup>26</sup>Voir par exemple ARM II 31 (cf. ARMT XXVI/1, p. 170) et ARMT XXVI 101 et 380.

<sup>27</sup>ARM VI 28 : 13-15 *tap-pu-ni-ma lú ká-dingir-r[aki] / a-na 2 me 3 me ša-bi-im / [ga]-mar-tu i-ša-ak-ka-[nu]* « nos alliés babyloniens établissent un général pour 200 ou 300 hommes de troupe ».

<sup>28</sup>Voir par exemple A.1487<sup>+</sup> : 26 (M.A.R.I. 5, p. 592) et ARMT XXVI 323 : 11.

la décision d'Ibâl-pî-El n'était pas non plus totalement arbitraire, comme le montre la liste de dons ARMT XXIII 435 rédigée quelque temps plus tard, après l'arrivée d'un nouveau contingent hanéen. A ce moment, l'effectif théorique de la troupe de Bahdi-Addu est de 1500 hommes<sup>29</sup>. La division en corps de 500 hommes a été conservée, puisque l'on trouve désormais un certain Yatti-Addu au même rang que Sûlum et Bihirum. Le même texte mentionne séparément un corps d'armée de même importance dirigé par Yantin-Erah. Or on sait par ARM VI 28 que Yantin-Erah fut placé sous les ordres de Zimri-Addu, autre général mariote envoyé en Babylonie, en tant que son *rêdûm* (« second »)<sup>30</sup>, une fonction qui paraît équivalente à celle de *šâpir šâbim*. La conclusion provisoire que l'on peut tirer de ces données est qu'un général mariote ayant à conduire une troupe nombreuse pouvait la diviser en plusieurs corps dont il confiait la responsabilité à certains de ses capitaines. Il n'est pas sûr que cette dignité ait correspondu à un véritable grade de l'armée mariote et toute l'astuce d'Ibâl-pî-El consistait, en utilisant l'appellation de *šâpir šâbim*, à lui donner une coloration plus officielle<sup>31</sup>.

En définitive, on retrouvait le chiffre « normal » de 10 capitaines pour 1000 hommes environ. La réduction de 24 à 20 du nombre des lieutenants pouvait quant à elle être acceptée plus facilement par la troupe. De toute façon, les Mariotes n'étaient pas vraiment perdants quant à la valeur totale des présents : les deux commandants reçurent ensemble 16 sicles d'or, soit à peu près la valeur d'1 mine 4 sicles d'argent, selon le ratio de 4 pour 1. Deux capitaines et quatre lieutenants supplémentaires auraient reçu en tout 1 mine 10 sicles 2/3 d'argent.

#### 4) LE CLOU DU SPECTACLE

Si la distribution des présents était de nature à réjouir les soldats hanéens, la réception ne pouvait être pleinement réussie sans une attraction qui leur tenait particulièrement à cœur. Ibâl-pî-El, en demandant cette faveur au vizir d'Hammu-rabi, insiste sur le fait que chaque arrivée de soldats hanéens à Mari donnait lieu à une sorte de parade en présence du roi. Il s'agissait donc d'une cérémonie revêtant une grande importance pour ces troupes.

Sa nature exacte pose cependant problème. Les participants sont appelés *mubabbilum* et l'action qu'ils accomplissent est rendue par le verbe *bubbulum*, soit un système II de *w/babâlum*, « porter ». D'après les dictionnaires, le terme relativement rare de *mubabbilum* signifierait le jongleur ou l'acrobate<sup>32</sup>. Il serait bien sûr réjouissant d'imaginer les soldats hanéens avides d'assister à un spectacle de bateleurs, d'autant plus que l'on sait que des baladins se produisaient à la cour de Mari lors des réceptions des personnages de marque. Le nouveau contexte de la lettre d'Ibâl-pî-El rend toutefois ce sens fort peu vraisemblable, puisque les *mubabbilum* sont désignés parmi les soldats d'élite de la troupe.

Si l'on reprend les différentes occurrences du mot, on peut en fait distinguer deux catégories.

##### 1) Les contextes religieux :

– Un rituel mariote relatif au culte d'Eštar<sup>33</sup> mentionne la participation d'un *mubabbilum* lors de l'exécution d'un chant liturgique-*eršemmu*. Il est précédé par un *âkilum* (avaleur de feu ou de sabres?) et un danseur-*huppum*<sup>34</sup> intervient par la suite. L'apparition d'un *mubabbilum* dans cette succession de spectacles a motivé la proposition des dictionnaires.

<sup>29</sup>Il y a en effet 15 capitaines, 30 lieutenants et 150 *rab ešerti* (sous-officiers). Le nombre des simples soldats n'est cependant pas indiqué.

<sup>30</sup>ARM VI 28 : 24-25. L'expression *warkûm ša NP* (« lieutenant de NP »), désigne sans doute une réalité similaire. Voir J.-M. Durand, ARMT XXVI/1, p. 324 e).

<sup>31</sup>D. Charpin me suggère que l'astuce d'Ibâl-pî-El a pu être inspirée par l'existence chez les Babyloniens d'un titre de *šâpir rêdê*, qui, tout comme celui de *šâpir šâbim*, correspondait peut-être davantage à une dignité qu'à un véritable grade militaire. Voir en particulier W.F. Leemans, SLB 1 (3), p. 5 et J.J. Finkelstein, « Some new *misharum* Material and its implication », AS 16, 1965, p. 237 et n. 8.

<sup>32</sup>Cf. AHw 665a (« Gaukler?? ») et CAD M, p. 157 (« an acrobat or juggler »).

<sup>33</sup>Voir G. Dossin, « Un rituel du culte d'Ištar provenant de Mari », RA 35, 1938, p. 3 r. iii, 16-18.

<sup>34</sup>Voir le dossier réuni par J.-M. Durand dans ARMT XXVI/3, « La musique à Mari ».

– Deux textes paléo-babyloniens tardifs mentionnent d'autre part la fonction cultuelle *mubabbilûtum*, associée au culte d'Annunîtum, à Sippar<sup>35</sup>.

2) Les contextes militaires :

Jusqu'à présent, le terme *mubabbilum* appliqué à des militaires n'est attesté que dans les documents de Mari. Outre la lettre d'Ibâl-pî-El, il s'agit des documents suivants :

– ARM XIV 82 : dans cette lettre de Yaqqim-Addu, un chef hanéen demande que l'on laisse aller trois *mubabbilum* ainsi que plusieurs *paṭêrum* (permissionnaires).

– ARMT XXV 815 : des *mubabbilum*<sup>36</sup> apparaissent dans le contingent hanéen envoyé à Babylone (il s'agit du passage parallèle à la lettre d'Ibâl-pî-El), mais aussi dans le corps d'armée suhéen<sup>37</sup>.

– M.14460+14746<sup>38</sup> : il s'agit également d'une liste de présents faits à des militaires, où des *mubabbilum* font partie d'un groupe de soldats hanéens. Ce document est publié ici en excursus.

Le grand intérêt de la lettre d'Ibâl-pî-El est de nous montrer que *mubabbilum*, lorsqu'il est question de l'armée, ne correspond pas à un grade, ni à une fonction, mais à une dignité conférée à certains soldats d'élite à l'occasion d'un moment festif. Il faut donc trouver pour le mot un sens qui convienne aussi bien à l'accomplissement d'un rite religieux qu'à une cérémonie militaire.

Morphologiquement, le terme est un participe II sur la racine W/BBL. Il ne s'agit cependant pas d'un simple porteur. Le système II doit ici exprimer la nature (prestigieuse) de ce qui était porté ou la façon (solennelle) de porter. Le *mubabbilum* devait donc être chargé de porter en procession les statues ou enseignes divines et le verbe *bubbulum* exprimant l'action pourrait signifier quelque chose comme « porter de façon solennelle, avec ostentation ». Cela peut parfaitement convenir à une fonction cultuelle et se comprend également dans les contextes militaires, puisque l'on sait que des enseignes divines précédaient les armées<sup>39</sup>. Il est toutefois difficile de trouver un équivalent exact en français. Les traductions retenues ici de « porte-enseigne » et « parader » sont approximatives, mais tiennent compte du caractère martial de la cérémonie.

On comprend aisément l'importance de l'honneur fait aux Hanéens qui purent défilé avec les enseignes divines de leurs clans dans un parc de Babylone et en présence d'Hammu-rabi lui-même. Quelles que soient les difficultés qu'eut à connaître par la suite le corps expéditionnaire mariote en Babylonie, cette complaisance royale dut contribuer à porter au plus haut le moral de ces troupes, du moins si l'on en croit cet extrait de la lettre (ARM II 118) que Bahdi-Addu envoya à Zimri-Lim un peu plus tard :

« Dans toutes les expéditions, je prête l'oreille. Il y a (ordinairement) de nombreuses plaintes. A présent, au cours de cette expédition, j'ai prêté l'oreille et il n'y a ni plainte, ni quoi que ce soit d'autre. Il n'y a que des rires et des jeux. Ils sont aussi heureux que s'ils étaient chez eux »<sup>40</sup>.

Devant une telle euphorie, Ibâl-pî-El pouvait oublier quelque temps ses soucis.

<sup>35</sup> Il s'agit de CT 48, 45 (voir pour un commentaire, H. M. Kümmel, *AfO* 25, 1974-1977, p. 78, et M. L. Gallery, *Orientalia NS* 49, 1980, p. 333-334) et de IM.80070, publié par De Meyer, « Mubabbilûtum dans une lettre paléo-babylonienne tardive », *Mél. Naster*, 1982, p. 31-36.

<sup>36</sup> ARMT XXV 815 : 6' et r. 14'. On notera le pluriel substantivé (*mubabbilû*) par opposition au pluriel adjectival (*mubabbilûtum*) de la lettre d'Ibâl-pî-El. Les deux textes étant parallèles, on ne doit postuler aucune nuance de sens.

<sup>37</sup> Cette attestation empêche de voir dans la parade des *mubabbilum* une institution propre aux clans hanéens.

<sup>38</sup> Je remercie J.-M. Durand d'avoir attiré mon attention sur l'importance des attestations de *mubabbilum* dans des listes de militaires et de m'avoir signalé l'existence de ce texte.

<sup>39</sup> La lettre de Samsî-Addu ARM I 53<sup>+</sup>, mentionne les Eštar accompagnant l'armée. Voir D. Charpin et J.-M. Durand, « La prise du pouvoir par Zimri-Lim », *M.A.R.I.* 4, 1985, p. 316-317.

<sup>40</sup> ARM II 118 : 10-19 *i-na kaskal-meš ka-li-ši-na / uza-na-am ša-ak-na-ku-ma / ia-ga-a-tum ma-da-a / i-na-an-na i-na kaskal an-ni-tim / uza-na-am aš-ku-un-ma / ia-ga-tum à mi-im-[ma] / ú-ul i-ba-aš-[ši] / šú-hu-um-ma me-lu-lu-um-[ma] / ki-ma i-na é-ta-ti-šu-nu wa-aš-bu lli-ib-ba-šu-nu řà-ab*. Il est à noter que la même bonne humeur et la même ardeur au combat du contingent hanéen, exprimées dans des termes similaires, se retrouve au moment de la prise de Larsa. Voir ARMT XXVI 386 et b).

EXCURSUS

Transcription et traduction de M.14460+14746

Ce document administratif correspond au n°595 d'ARMT XXV. La transcription d'H. Limet est cependant incomplète, ce qui justifie une nouvelle édition. D'après la forme circulaire de la tablette<sup>41</sup>, le caractère relâché de l'écriture et une certaine indécision quant à l'usage du pluriel, il doit s'agir d'un brouillon ou éventuellement d'un exercice scolaire. Ce texte a toutefois l'intérêt de mentionner diverses catégories de militaires assez rarement attestées.

	[har 1 ša bar-zil] 1 <sup>5</sup> ša kù-gi
2	10 ša 8 su-àm 1 <sup>1</sup> 1 <sup>1</sup> túg <sup>1</sup> -há 20 gal-ku <sub>5</sub> -meš 8 su-àm 1 túg-há
4	31 <sup>+</sup> nu-banda 4 su-àm 1 túg-há [x] <sup>+</sup> 1 mu-pa-al-sí-hu 4 su-àm <sup>1</sup> 1 túg {2} ù 1 <sup>1</sup> gú-è <sup>1</sup>
6	[x] aga-ús-meš i-ša-rum 2/3 su-àm 1 gú-è 5 aga-ús-meš i-ša-rum 1 gú-è-a
<hr/>	
8	{x} 4 na-gi-ru 4 su ù 1 túg-há šu-nigin 2/3 su bar-zil 2/3 ma-na 4 su [k]ù-gi
10	{x} 7 2/3 ma-na 1 1/3 su {kù} [o] kù-babbar 88 túg-há 30 gú
12	1 me 7 ša gú íd-bu[ra]nun-n[a] [.....] kù-gi
14	[.....] 18 su-àm 1 túg ù 1 gú-è-a [.....]-meš 7 2/3 su-àm 1 túg 1 gú-è
R. 16	[x m]u-[b]a-bi-lu 4 2/3 su-àm 1 gú-è
<hr/>	
18	[šu-nigin x] ma-na 4 su kù-gi 9 2/3 ma-na 2 su kù-babbar [60+]25 túg-há 85 gú
20	85 ha-na-meš 1 me 92 lú-meš
<hr/>	
22	20 <sup>?</sup> [
	x x 5 <sup>?</sup> {x x x x}
24	šu-nigin 1 ma-na 18 su kù-gi 17 1/3 ma-na 3 1/3 su kù-babbar
<hr/>	

<sup>1</sup> [Anneaux<sup>a</sup>). Un en fer]. Cinq en or. <sup>2</sup> Dix (en argent) de 8 sicles chacun. Un habit.

<sup>3</sup> 20 capitaines : (un anneau d'argent) de 8 sicles pour chacun. Un habit.

<sup>4</sup> 31+ lieutenants : (un anneau d'argent) de 4 sicles pour chacun. Un habit.

<sup>5</sup> [x]<sup>+</sup>1 muppalsihum<sup>b</sup>) : (un anneau d'argent) de 4 sicles pour chacun. Un habit et une chemise.

<sup>6</sup> [x] soldats ordinaires<sup>c</sup>) : (un anneau d'argent) de 2/3 de sicle pour chacun. Une chemise.

<sup>7</sup> 5 soldats ordinaires : une chemise.

<sup>8</sup> 4 héraults<sup>d</sup>) : (un anneau d'argent) de 4 sicles et un habit.

<sup>41</sup> On remarquera également que contrairement à l'habitude, c'est la face de la tablette qui est bombée.

<sup>9</sup> Total : 2/3 de sicle de fer<sup>e</sup>), 2/3 de mine et 4 sicles d'or, <sup>10</sup> 7 mines 2/3 et 1 sicle 1/3 d'argent, <sup>11</sup> 88 habits, 30 chemises.

<sup>12</sup> (Pour) 107 (hommes) des Bords-de-l'Euphrate.

<sup>13</sup> [...] en or. <sup>14</sup> [x anneaux d'argent] de 18 sicles chacun. Un habit et une chemise.

<sup>15</sup> [x capitaines?] : (un anneau d'argent) de 7 sicles 2/3 chacun. Un habit. Une chemise.

<sup>16</sup> [x porte]-enseigne : (un anneau d'argent) de 4 sicles 2/3 chacun. Une chemise.

<sup>17</sup> [Total : 1/2] mine 4 sicles d'or. <sup>18</sup> 9 mines 2/3 et 2 sicles d'argent. <sup>19</sup> [8]5 habits. 85 chemises. <sup>20</sup> (Pour) 85 Hanéens.

<sup>21</sup> (Total général de) 192 hommes.

[...]

<sup>24</sup> Total (général de) 1 mine 18 sicles d'or. <sup>25</sup> 17 mines 1/3 et 3 sicles 1/3 d'argent.

a) Pour ce type de formulation, où un idéogramme générique est suivi de diverses indications de quantités, voir par exemple ARM XXI 83. D'autre part, on attendrait d'après la structure du texte, la mention du ou des bénéficiaires de ces anneaux, mais la place manque manifestement pour une telle restauration.

b) Dans son étude sur « Le *šabum* du roi de Mari » (*Miscellanea Babylonica*, p. 161-179), B. Lafont a démontré que le *muppalsihum* était un militaire admis au repas royal sans toutefois avoir droit à une chaise, comme les *wāšib kussim*. Le fait que la mention de *muppalsihum* alterne avec celle de *rêdûm* (aga-ús) laissait penser que cette dignité était conférée à des soldats d'élites choisis dans le corps des *rêdûm*. Cela est tout à fait confirmé par le présent texte qui oppose aux *muppalsihum* les *rêdûm* ordinaires<sup>42</sup>.

c) L'expression *rêdûm išarum* qui n'était attestée jusqu'à présent que par ARM II 13 : 23 (lú aga-ús si-sá), doit désigner les soldats de métier membres de l'armée régulière, par opposition aux supplétifs et auxiliaires. En tant que tels, ils ont droit à des présents, ou éventuellement à une part du butin, comme le montre ARM II 13, lettre qui fut écrite après la prise de Šibat.

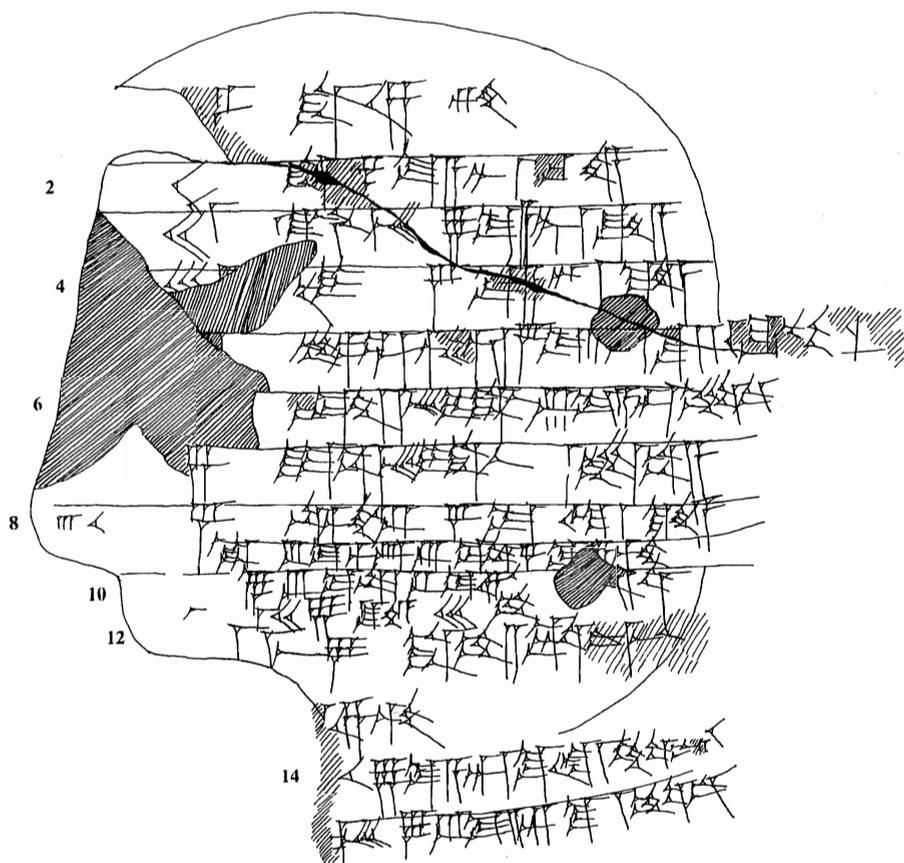
d) Le *nâgirum* reçoit le même présent qu'un lieutenant et devait donc être de dignité égale. Les deux catégories sont d'ailleurs confondues dans ARMT XXV 815 : r. 11'.

e) Le fer, métal encore très rare, n'était guère utilisé à Mari que dans la joaillerie. Voir J.-M. Durand, ARMT XXI, p. 222.

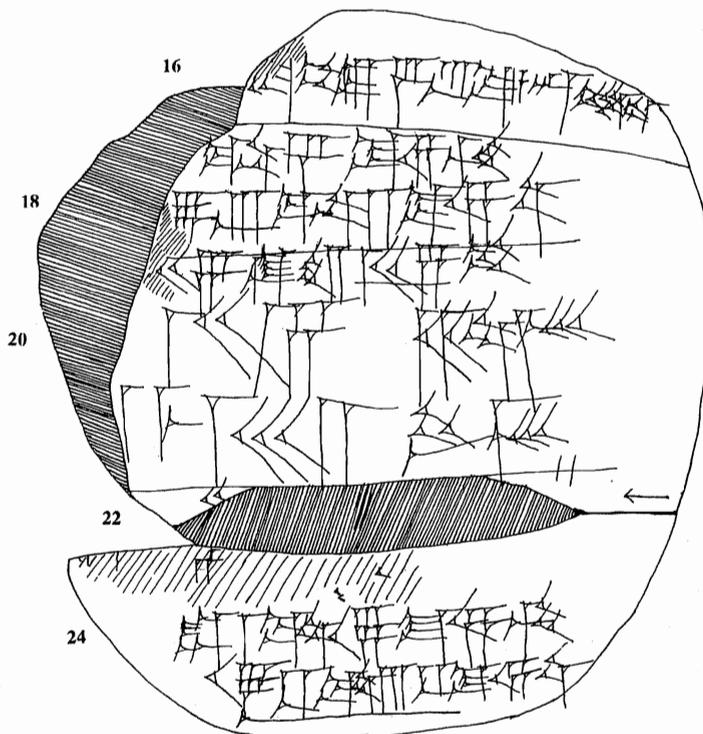
---

<sup>42</sup>A Mari, le soldat d'élite est donc distingué du soldat ordinaire par son admission éventuelle au repas royal. Les catégories sont un peu différentes en Babylonie où l'on oppose le soldat titulaire (*qaqqad rêdîm*) et le remplaçant (*tahhum*). Voir B. Landsberger, « Remarks on the Archive of the Soldier Ubarum », *JCS* 9, 1955, p. 122.

*Parade militaire dans les jardins de Babylone*



M. 14460+14746





## INDEX\*

### NOMS DE LIEUX

- Abu Kemal : 99  
 Ah-Purattim : 149 (M.14460<sup>+</sup> : 12)  
 Ahunâ : 14 (M.10539 : 14) ; 117 (A.1146 : 41) ; 122 n. 11 (A.987 : 7, 8) ; 123  
 Alašiya : 70  
 Amnânûm : 122 n. 11 (A.987 : 16)  
 Amurru : 10 (A.2760 : 8)  
 Appân : 35 n. 17 (T.322+355 : 22') ; 35 n. 18 (T.282 : 2) ; 94 (A.250 : 35) ; 98-99  
 Arduwân : 63 (A.2995<sup>+</sup> : 4, 19) ; 65  
 Bâbilim : 45 n. 39 (A.3577 : 20', 28', 31') ; 47 (A.2962 : 19) ; 51 n. 63 (A.19 : 5) ; 75 (ARM V 14 : 6') ; 138 (A.486<sup>+</sup> : 15, 20, 21)  
 Bâb Dagan : 30 (M.8142 : 13')  
 Bâb nahlim : 35 n. 17 (T.322+355 : 26') ; 36 n. 18 (T.282 : 29) ; 38 n. 32 (T.208 : 2)  
 Bahrein : 69  
 Balih : 94 (A.250 : 11, 20)  
 Balih (= wadi d'Abu-Kemal) : 99  
 Balih (= wadi de Dîr) : 100  
 Biddah : 20 (M.5690 : 20)  
 Byblos : 9  
 Cana'an : 9  
 Dîr : 35 n. 17 (T.322+355 : 27') ; 94 (A.250 : 5) ; 99  
 Dîr (du Balih) : 61-63 (A.2995<sup>+</sup> : 5, 34, 35) ; 65  
 Doura-Europos : 99  
 Ebla : 23-28  
 Ekallâtum : 75 (ARM V 14 : 12') ; 82 (A.3935<sup>+</sup> : 55)  
 Elam : 47 (A.2962 : 13, 18) ; 50 n. 59 (A.4332 : 12)  
 Ešnunna : 32 (M.8142 : TL.12) ; 34 n. 11 (T.254) ; 37 n. 29 (T.256 : 8) ; 38 n. 32 (T.208 : 20) ; 47 (A.2962 : 24) ; 128 (A.2993<sup>+</sup> : 29, 41)  
 Failaka : 69  
 Gubla : voir Byblos et p. 156 s.v. *gublayûm*  
 Habur : cf. <sup>d</sup>IGI.KUR  
 Haburâtum : 14 (M.10539 : 8)  
 Hanéens : 20 (M.5690 : 11) ; 138 (A.486<sup>+</sup> : 17, 18, 30, 38, 40, 51) ; 145  
 Haqat (= wadi de Mišlân) : 100  
 Harišânûm : 82 (A.3935<sup>+</sup> : 31) ; 87  
 Hašor : 9-22 ; 10 (A.2760 : 6) ; 11 (M.8140<sup>+</sup> : ii 28', iv 4) ; 14 (M.10539 : 2) ; 14 (M.5701 : 3') ; 14 (M.6889 : 4')  
 Hašor (du district de Saggarâtum) : 19 n. 30 (M.8084<sup>+</sup> : 6') ; 19 n. 29 (A.1683<sup>+</sup> : 4) ; 20 (M.5690 : 14)  
 Hašuwân : 64 n. a)  
 Hên : 115 (A.1146 : 24) ; 123 n. 18 ; 123 n. 11 (A.987 : 28)  
 Humsân : 35 n. 17 (T.322+355 : 23') ; 35 n. 18 (T.282 : 8) ; 94 (A.250 : 35) ; 99  
 Hurbân : 50 n. 59 (A.4332 : 14)  
 Ida-Maraš : 122 n. 9 (Epopée de Zimri-Lim : 113)  
 Iddissûm : 35 n. 17 (T.322+355 : 32') ; 36 n. 18 (T.282 : 19)  
<sup>d</sup>IGI.KUR (canal -) : 100  
 Išim-Yahdun-Lim (canal -) : 99  
 Kahat : 37 n. 29 (T.256 : 14) ; 71 (ARM I 21 : 6')  
 Kasapâ : 45 n. 39 (A.3577 : [3'], 8')  
 K/Qašâ : 51 n. 63 (A.19 : 16) ; 52 n. 68  
 Kiš : 138 (A.486<sup>+</sup> : 11, 13) ; 144  
 Koweit : 69  
 Mahrasâ : 13 (ARMT XXV 103)  
 Malgi'um : 47  
 Marhaši/Parahši : 135  
 Mari : 29 (M.8142 : 10'(?)) ; 38 n. 32 (T.208 : 4) ; 45 n. 39 (A.3577 : 18') ; 74 (ARM I 17 : 38, 41) ; 75 (ARM V 14 : 14') ; 82 (A.3935<sup>+</sup> : 63) ; 138 (A.486<sup>+</sup> : 26)  
 Mulhân (= Mulhûm?) : 130 n. g)  
 Mulhûm : 128 (A.2993<sup>+</sup> : 37, 43)  
 Mulhûm (= Mulhân?) : 130 n. g)  
 Našer : 36  
 Nihriya : 14 (M.10539 : 6)  
 Numhâ : 45 n. 39 (A.3577 : 8', 9', 23', 30', 36', 2'')  
 Nurrugum : 82 (A.3935<sup>+</sup> : 58)  
 Puzurrân : 32 (M.8142 : TL.11, 13) ; 35 n. 17 (T.322+355 : 30') ; 35 n. 18 (T.282 : 5) ; 36 n. 20 (T.136 : 6)  
 Puzurrân (canal de -) : 36  
 Qabrâ : 82 (A.3935<sup>+</sup> : 20, 37)  
 Qaṭna : 10 (A.2760 : 15) ; 10 (A.2760 : 13) ; 17-18  
 Qaṭṭunân : 71 (ARM I 21 : 4', 5')  
 Rabbân : 35 n. 18 (T.282 : 1) ; 35 n. 17 (T.322+355 : 34')  
 Râpiqum : 128 (A.2993<sup>+</sup> : 38)  
 Saggarâtum (au sud de Mari) : 51 n. 64  
 Sim'al : 45 n. 39 (A.3577 : 29', 31', 32')  
 Subartu : 52  
 Susâ : 14 (M.10539 : 16)  
 Sutûm : 128 (A.2993<sup>+</sup> : 39)

*Florilegium marianum*

- Šubâtum : 35 n. 17 (T.322+355 : 33'); 36 n. 18 (T.282 : 32)  
 Šakka : 35 n. 17 (T.322+355 : 29'); 36 n. 18 (T.282 : 17)  
 Šehrum : 35 n. 17 (T.322+355 : 24'); 36 n. 18 (T.282 : 13); 94 (A.250 : 36); 99  
 Šubartum : 53 (A.55 : 22); 55 n. e)  
 Šubat-Enlil : 73 (ARM I 17 : 6, [24])  
 Šudâ : 45 n. 39 (A.3577 : 6', 12')  
 Šunâ : 14 (M.10539 : 18)  
 Tell Umm el-Marra : 28  
 Terqa : 96 n. 2 (M.11828 : 7); 108 (M.5316 : 6)  
 Tilmun : 69-78 ; 71 (ARM I 21 : 5) ; 71 (MARI 3 p. 92 n°61 : 3) ; 73 (ARM I 17 : 7, 19) ; 75 (ARM V 14 : 4) ; 76 (A.2927 : 5, 7, 10) ; 77 (A.2761 : 12, 14)  
 Tizrah : 35 n. 17 (T.322+355 : 31') ; 36 n. 18 (T.282 : 31)  
 Tubâ : 23-28 ; 24 (A.3346 : 11') ; 24 (M.11755 : 3) ; 25 (M.15077 : 10)  
 Tupham : 14 (M.10539 : 12)  
 Tuttul : 24 (A.3346 : 7')  
 Uprapû : 117 (A.1146 : 47) ; 122-125 (A.987 : 17)  
 Urah : 35 n. 17 (T.322+355 : 28') ; 36 n. 18 (T.282 : 26)  
 Urbân : 128 (A.2993+ : 36, 42) ; 130 n. f)  
 Urbat : 35 n. 17 (T.322+355 : 25') ; 36 n. 18 (T.282 : 11)  
 wadi es-Souab : 100  
 Yabasa : 138 (A.486+ : 51)  
 Yabliya : 51 n. 63 (A.19 : 3)  
 Yahrur : 122 n. 11 (A.987 : 18)  
 Yahurra : 14 (M.10539 : 10)  
 Yamhad : 24 (A.3346 : 9')  
 Yamina : 117 (A.1146 : 47)  
 Yamûtbâl : 45 n. 39 (A.3577 : 1')  
 Yarih : 122-123 n. 11 (A.987 : 8, 11, 21, 39)  
 Yarikîtum : 35 n. 17 (T.322+355 : 35') ; 36 n. 20 (T.136 : 20) ; 36 n. 18 (T.282 : 34)  
 Zakûm : 36 n. 20 (T.136 : 9)  
 Zalmaqum : 61 (A.2995+ : 5) ; 67-68 ; 119 n. 2 (A.2090 : 6) ; 123 n. 11 (A.987 : 27)  
 Zalpah : 24 (A.3346 : 6') ; 119 n. 2 (A.2090 : 7)  
 Zilhân : 25 n. 9 (M.9767)  
 Zurmahhum : 35 n. 17 (T.322+355 : 21') ; 36 n. 18 (T.282 : 21, 23)  
 Zurubbân : 100  
 [...]tum : 30 (M.8142 : 25')

NOMS DE PERSONNES

- Abî-matar : 29-30 (M.8142 : 8', 18', 26')  
 Abî-mekin : 54 (A.55 : 48)  
 Addu-rabi : 25 (M.15077 : 15)  
 Ahî-maraš : 37 n. 29 (T.256 : 16)  
 Alpân : 30 (M.8142 : 17', 23') ; 33 n. 5 (A.1231)  
 Altîš-qallu : 81-82 (A.3935+ : 3, 15) ; 88-89  
 Amût-pî-El (roi de Qatna) : 17-18  
 Atamri-El : 24 (A.3346 : 6')  
 Atamrum : 45 n. 39 (A.3577 : 26')  
 Ayama[...] : 14 (M.10539 : 3)  
 Bahdi-Addu (*sugâgum* du clan Yabasa) : 138 (A.486+ : 42, 43, 53, 55) ; 144  
 Bahdi-Lim : 57 (M.7202 : 1)  
 Bakkum : 37 n. 29 (T.256 : 9)  
 Bašsum : 61-63 (A.2995+ : 8, 12, 30, 44) ; 65-66  
 Bihirim : 140 (A.486+ : 51)  
 Bilatân : 36 n. 20 (T.136 : 3)  
 Binnama-ahum : 82 (A.3935+ : 19)  
 Buhrum : 36 n. 18 (T.282 : 13)  
 Bunûma-Addu (roi de Nihriya) : 61-63 (A.2995+ : 9, [10], 11, 31) ; 66  
 Dâda (*haššîânium* de Dîr du Balih) : 61-63 (A.2995+ : 17, 32)  
 Dannum-tahaz (roi d'Ešnunna) : 38  
 Dâriš-lîbûr : 50 n. 57 (M.11746 : 7)  
 Ehliip-adal (messenger de Haburâtum) : 14 (M.10539 : 7)  
 Ganum : 35 n. 18 (T.282 : 4)  
 Gašera (reine d'Alep) : 14 (M.10539 : 4)  
 Habdu-bahlatim : 20 (M.5690 : 10)  
 Habdu-malik : 37 n. 29 (T.256 : 5)  
 Hâlu-rabi : 51 n. 63 (A.19 : 2)  
 Hammân (*sugâgum* de Dîr du Balih) : 61-63 (A.2995+ : 15, 16, 23, 26, 36) ; 65  
 Hammi-ištamar (roi des Uprapéens) : 115 (A.1146 : 2) ; 122 n. 11 (A.987 : 6)  
 Hammi-kûn : 20 (M.5690 : 17)  
 Hammi-šagiš : 20 (M.5690 : 13) ; 50 n. 59 (A.4332 : 3)  
 Hammî-tîlû : 74 (ARM I 17 : 38)  
 Hammu-rabi : 20 (M.5690 : 16)  
 Hammu-rabi (roi de Kurdâ) : 45 n. 39 (A.3577 : 1')  
 Hammu-rabi (roi de Babylone) : 47 (A.2962 : 5) ; 75 (ARM V 14 : 1) ; 138 (A.486+ : 10, 22)  
 Haqbân : 35 n. 17 (T.322+355 : 33') ; 36 n. 18 (T.282 : 32)  
 Haya-El : 36 n. 20 (T.136 : 10)  
 Haya-ilumma : 36 n. 20 (T.136 : 16)  
 Himdiya : 45 n. 39 (A.3577 : 27')  
 Hinni-bahdu : 36 n. 18 (T.282 : 28)  
 Hurâšatum : 30 (M.8142 : 10')  
 Ibâl-Addu (roi d'Ašlakkâ) : 44  
 Ibâl-pî-El : 61 (A.2995+ : 2) ; 138 (A.486+ : 2)  
 Ibâl-pî-El (*merhûm*) : 66  
 Ibâl-pî-El II (roi d'Ešnunna) : 38  
 Ibni-Addu (roi de Hašor) : 11 (M.8140+ : passim) ; 14 (M.5701 : 3') ; 14 (M.6889 : 3')  
 Iddatum : 133 (A.3907 : 3) ; 134 n. a)  
 Iddiyatum : 50 n. 57 (M.11746 : 8)  
 Igmilum : 36 n. 20 (T.136 : 1)  
 Ikšud-[...šu] : 134 n. 18 (A.822 : 4)  
 Ila-hatnû : 37 n. 29 (T.256 : 20)  
 Ilf-Addu : 36 n. 20 (T.136 : 7)  
 Ilf-andullî (messenger d'Ešnunna) : 38 n. 32 (T.208 : 12)  
 Ilf-Epuh : 75 (ARM V 14 : 7)  
 Ilf-Lim (*mârûm*) : 82 (A.3935+ : 38)  
 Ilf-rabi : 54 (A.55 : 2, 46) ; 57 (M.7202 : 3) ; 59  
 Ilf-šimah : 36 n. 20 (T.136 : 5)

- Imgur-[...]: 75 (*ARM V* 14 : 5')  
 Iši-ahum: 36 n. 20 (T.136 : 19)  
 Išar-Lim: 10 (A.2760 : 9); 52 n. 69  
 Išhi-Addu (roi de Qatna): 10 (A.2760 : 13, 16)  
 Išhi-Dagan: 50 n. 57 (M.11746 : 4)  
 Išhi-Ebâl: 20 (M.5690 : 18)  
 Iškursaga: 112 (A.793 : 3)  
 Išma-[...]: 57 (M.7202 : 9)  
 Išme-Dagan: 75 (*ARM V* 14 : 11')  
 Itûr-El: 38 n. 32 (T.208 : 16)  
 Izatân: 38 n. 32 (T.208 : 11, 23)  
 Kâli-ilumma: 36 n. 18 (T.282 : 30)  
 Kannurum (messager de Nihriya): 14 (M.10539 : 5)  
 Kibri-Dagan (gouverneur de Terqa): 108 (M.5316 : 3)  
 Kibsi-Dagan: 36 n. 20 (T.136 : 4)  
 Kizzunni (messager de Šunâ): 14 (M.10539 : 17)  
 Lâla-malik: 36 n. 20 (T.136 : 2)  
 Lanasûm: 25  
 Lâ'ûm: 134 n. 18 (A.822 : 3)  
 Lâ'ûm (marchand): 50 n. 57 (M.7115 [= *ARMT XXV* 368] : 2)  
 Lu-Ninsianna (dub-sar): 38 n. 32 (T.208 : 14)  
 Mâr-iltim: 30 (M.8142 : 6')  
 Mašiya: 134 n. 18 (A.822 : 5)  
 Meptûm: 50 n. 59 (A.4332 : 7); 51 n. 63 (A.19 : 1)  
 Mubalsaga: 82 (A.3935<sup>+</sup> : 22, 31, 40); 90  
 Mutarum (Hanéen): 20 (M.5690 : 11)  
 Mutiya (messager de Yahurra): 14 (M.10539 : 10)  
 Mutu-Hadqim: 51 n. 63 (A.19 : 10)  
 Nabûm-malik: 51 n. 63 (A.19 : 9)  
 Nahiš-rê'ušu: 96 n. 2 (M.11828 : 6)  
 Narâm-Sîn (roi d'Ešnunna): 38  
 Qabišatum: 82 (A.3935<sup>+</sup> : 17, 35); 84 n. f)  
 Qarni-Lim: 45 n. 39 (A.3577 : 24')  
 Rîm-Addu: 51 n. 63 (A.19 : 11)  
 Sabi-Erah: 19 n. 29 (A.1683<sup>+</sup> : 29)  
 Sakra-Haddu (nagar): 30 (M.8142 : TL.4)  
 Sakratum: 32 (T.210)  
 Salimân: 36 n. 18 (T.282 : 18)  
 Samiya: 81-82 (A.3935<sup>+</sup> : 6, 11); 91  
 Samsî-Addu: 10 (A.2760 : 3); 32 (M.8142 : TL.7); 71  
 (*ARM I* 21 : 3); 73 (*ARM I* 17 : 3); 77 (A.2761 : 3)  
 Sîn-bêl-aplim (sukkal d'Hammu-rabi de Babylone):  
 138 (A.486<sup>+</sup> : 25, 34); 145  
 Sîn-rêšušu: 20 (M.5690 : 22)  
 Sîn-tappê: 34 n. 11 (T.254); 37 n. 29 (T.256 : 10)  
 Sîn-tappê (sukkal de Yahdun-Lim): 30 (M.8142 :  
 30')  
 Sîn-[...]: 30 (M.8142 : 5')  
 Sukkal d'Elam: 41-43  
 Sûlum: 138 (A.486<sup>+</sup> : 51)  
 Sumat-Erah: 51 n. 63 (A.19 : 4, 25)  
 Sumat-Erah (sukkal de Dâdî-Hadun): 51 n. 66  
 Sumiya: 81 (A.3935<sup>+</sup> : [57], 58, 59); 91  
 Sumna-Dagan: 20 (M.5690 : 19)  
 Sûmû-Epuh (roi d'Alep): 38  
 Sûmû-Hadû (gouverneur de Mari): 94 (A.250 : 3); 96  
 n. 2 (M.11828 : 1); 96-97  
 Šilli-Sîn (roi d'Ešnunna): 44  
 Šûrf-Hammu: 24 (A.3346 : 9')  
 Šamaš-rabi (marchand): 50 n. 57 (M.11746 : 2)  
 Šubnalû: 26 (M.15109 : 6)  
 Šukru-Teššub (roi d'Eluhhut): 44  
 Tulpiya (messager de Tupham): 14 (M.10539 : 11)  
 Tâb-eli-mâtim (haut fonctionnaire de Babylone): 138  
 (A.486<sup>+</sup> : 34); 145  
 Uštašni-El: 19 n. 29 (A.1683<sup>+</sup> : 3)  
 Warassa (roi de Dêr): 42 n. 22  
 Yahad-harirû: 20 (M.5690 : 15)  
 Yahdun-Lim (roi de Mari): 30 (M.8142 : 19', 21', 28',  
 30', TL.12); 53 (A.55 : 26); 56  
 Yanšib-Addu: 53-54 (A.55 : 4, 44)  
 Yanšib-Dagan: 36 n. 18 (T.282 : 16, ,22); 117  
 (A.1146 : 49, 50); 122 n. 11 (A.987 : 3)  
 Yanšibum (messager d'Ahunâ): 14 (M.10539 : 13)  
 Yantin-Erah (second du général Zimri-Addu): 146  
 Yantinum (messager de Susâ): 14 (M.10539 : 15)  
 Yaptuna-Addu: 64 n. h) (M.7407 vi)  
 Yaptuna-Dagan: 64 n. h) (M.12763)  
 Yaptuna-El: 61-63 (A.2995<sup>+</sup> : 17, 33); 64 n. h)  
 (M.7456 vi)  
 Yaqqim-Addu: 53 (A.55 : 18)  
 Yaqqim-Hammu (roi de Tubâ): 24 (A.3346 : 10'); 24  
 (M.11755 : 2)  
 Yaqqim-ma-Hammu: 25 n. 9 (M.9767)  
 Yarîm-Lim (roi d'Alep): 17  
 Yar'ipum: 36 n. 20 (T.136 : 17)  
 Yasadda-El (= Yasaddi-El): 20  
 Yašîm-Dagan (messager de Qatna): 10 (A.2760 : 12)  
 Yašîm-Hammu: 36 n. 20 (T.136 : 10); 36 n. 20  
 (T.136 : 8)  
 Yasmah-Addu (roi de Mari): 10 (A.2760 : 1); 71  
 (*ARM I* 21 : 1); 73 (*ARM I* 17 : 1); 75 (*ARM V* 14 :  
 3); 76 (A.2927 : 3); 77 (A.2761 : 1)  
 Yasmah-Addu (roi des Yarihéens): 115 (A.1146 :  
 [1]); 122-123 n. 11 (A.987 : 13, 20, 23, 39)  
 Yasmah-El: 35 n. 18 (T.282 : 1)  
 Yassi-Dagan: 127 (A.2993<sup>+</sup> : 3); 131  
 Yašrah-[...]: 19 n. 30 (M.8084<sup>+</sup> : 4')  
 Yašûb-El: 36 n. 20 (T.136 : 15); 36 n. 18 (T.282 : 33)  
 Yašûb-Lim: 61-63 (A.2995<sup>+</sup> : 17, 33)  
 Yašûb-Yahad (roi de Dêr): 42  
 Yatâr-Addu: 47 (A.2962 : 3); 49; 50 n. 59 (A.4332 :  
 11) † 50 n. 57 (M.7115 : 4; M.11746 : 5)  
 Yatârûm (Sutéen): 34 n. 11 (T.201)  
 Ya'uš-Addu (roi de Puzurrân): 36  
 Yawi-el: 36 n. 18 (T.282 : 29)  
 Zakurum: 96 n. 2 (M.11828 : 4)  
 Zaturum: 34 n. 11 (T.254); 37 n. 29 (T.256 : 9)  
 Zikri-ilumma: 36 n. 18 (T.282 : 10)  
 Zikriya: 75 (*ARM V* 14 : 4')  
 Zimra-Hammu: 35 n. 18 (T.282 : 3)  
 Zimri-Addu: 36 n. 18 (T.282 : 33); 81-82 (A.3935<sup>+</sup> :  
 6, 11, 56); 91  
 Zimri-Lim: 45 n. 39 (A.3577 : 23', 37'); 115  
 (A.1146 : 13); 122 n. 9 (Epopée de Zimri-Lim :  
 120)  
 Zuzûm: 82 (A.3935<sup>+</sup> : 17, 36)  
 Zuzûn (= Zuzûm): 82 (A.3935<sup>+</sup> : 24)

NOMS DE DIVINITÉS

Annunîtum : 117 (A.1146 : 44)	Itûr-Mêr : 30 (M.8142 : 24')
Baih (= Balih) : 99 n. 20	Lim : 119 n. e)
Dagan : 108 (M.5316 : [5])	Šauša : 27
Dîrîtum : 27 (A.3140 : 6)	Yakrub-El : 108 (M.5316 : 5)
Dumuzi : 117 (A.1146 : 42) ; 122	Zababa : 144
Eštar de Tubâ : 25 (M.15077 : 10) ; 26 (M.15109 : 4)	Zappum (les Pléiades) : 26
Inanna de Kiš : 144	

MOTS ÉTUDIÉS

<i>ammatum</i> « coudée » : 103	<i>munût šattim</i> « début/fin de l'année » : 120 n. k)
<i>amtum</i> « servante » : 84 n. n)	<i>munziqum</i> « raisin sec » : 112
<i>aššatum</i> « épouse » : 84 n. n)	<i>muppalsihum</i> : 150 n. b)
bar-zil « fer » : 150 n. e)	<i>muršam leqûm</i> « attraper une maladie » : 98 n. 17
<i>batâqum</i> « faire une brèche » : 98	<i>muttalkum (muntalku)</i> « avisé » : 55 n. b)
<i>biššûrum</i> « matrice » : 119 n. j)	<i>nâgirum</i> « héraut » : 150 n. d)
<i>bît napšarim</i> « auberge, khan » : 145	<i>nahlum</i> « oued » : 99
<i>bît šurîpim</i> « glacière » : 73 n. 24	<i>napištam nadûm</i> « emménager, se loger » : 142 n. c)
<i>bîtum</i> « domaine » : 91-92	<i>našârum</i> : 130 n. j)
<i>bubbulum</i> « parader » : 147-148	ninda « mesure de longueur » : 103
<i>dabârum</i> « désencrasser » : 72 n. 18	<i>pabanhû</i> « montagnards » : 44
<i>duhšûm</i> « cristal de roche » : 132-136	<i>pagrum</i> : 122
<i>duppurum</i> « changer l'affectation de qqn » : 83 n. b)	<i>palûm</i> « règne » : 40 n. 7
<i>ebbum</i> « prudhomme » : 84 n. i) ; 112	<i>pî</i> NP <i>eli</i> NP <i>šubalkutum</i> « retourner qqn contre qqn d'autre » : 143 n. f)
<i>ebêšum</i> « gonfler » : 98	<i>pirištum</i> « conseil privé » : 49 n. 56
gi « mesure de longueur » : 103	<i>qablum</i> « taille » : 73
giš-ig-tab-ba « porte à doubles battants » : 64 n. i)	<i>qadu</i> « malgré » : 98 n. 17
giš-ša-u <sub>18</sub> -ša <sub>4</sub> (une sorte de lance) : 27	<i>qâpum</i> III/2 « acheter à crédit à long terme » : 130 n. e)
<i>gublayûm</i> « à la façon de Byblos » : 13	<i>rakâbum</i> : 72 n. 18
<i>hissat šumim</i> « présent » : 58 n. 4	<i>râkibum</i> (grand canal) : 99
<i>hiššum</i> « gravier » : 72 n. 18	<i>rêdûm</i> « second » : 146
<i>ihzam ahâzum/šûhuzum</i> : 55 n. f)	<i>rêdûm išarum</i> « soldat de métier de l'armée régulière » : 150 n. c)
<i>ipšîrum</i> « rachat » : 33 ; 38	<i>rubûm</i> (titre du roi d'Ešnunna) : 37
<i>ištêt epêšum</i> « s'unir » : 119 n. f)	<i>sakkannum</i> « résidence » : 27
<i>itangušum</i> « errer » : 55 n. g)	<i>sappum</i> « lance » : 26-27
<i>kašârum</i> : 72 n. 21	<i>sekêrum</i> « arrêter (l'eau) » : 98
<i>ki-a-em</i> : 83 n. a) (A.3935 <sup>+</sup> : 5)	<i>siâqum</i> « devenir étroit » : 72 n. 16
<i>kilarum</i> : 55 n. c)	<i>šâb bâb ekallim</i> « garde personnelle (du roi) » : 142 n. 4
<i>killiritum</i> : 55 n. c)	<i>šabâtum</i> « retenir (l'eau) » : 98
<i>kisikkûm</i> (une sorte de vase) : 77	<i>šarâpum</i> « rougir (de honte) » : 119 n. d)
<i>kisikkum</i> « repas du soir » : 84 n. j)	<i>ša biltim</i> « porteur » : 64 n. c)
<i>kisittum</i> « tronc » : 72 n. 15	<i>ša šalâlim</i> « conduite forcée » : 98
<i>kispum</i> : 77	<i>šahâtum</i> II « rappeler au règlement » : 84 n. c)
<i>kurullâtum</i> « fagots de sarments » : 108	<i>šahâpum</i> « monter à l'assaut » : 84 n. m)
<i>kussûm dilarum</i> (un objet) : 55 n. c)	<i>šalâlum</i> « emmener (l'eau) » : 98
<i>lâ watar</i> « sans exagérer » : 64 n. f)	<i>šâpir šâbim</i> (un titre militaire) : 146-147
<i>libbam gamram itti</i> NP <i>dabâbum</i> « ne pas avoir de secret pour qq » : 64 n. g)	<i>šârum</i> « vent » : 110
<i>lîmum</i> « clan » : 119 n. e)	<i>šassûrum</i> « matrice » : 119-120 n. j)
<i>lipištum</i> « race » : 119 n. h)	<i>še-a-tu</i> (= <i>šuâtu</i> ) : 65 n. k)
<i>malgûm</i> (un instrument de musique) : 55 n. c)	<i>šittum</i> « fiente » : 72 n. 19
<i>gišmarhušum</i> (une sorte de bois) : 55 n. c)	<i>tâmartum</i> « présent » : 76
<i>mašallum</i> « tuyau, conduite d'eau » : 98	<i>tarmiktum</i> « taille de la vigne ; provin » : 108-110
<i>mašqartum</i> (un instrument aratoire) : 32	<i>tebûm</i> (sert à rythmer le discours) : 65 n. l)
<i>mašûm</i> II « demander une diminution » : 130 n. a)	<i>tillum</i> « colline/ruines » : 32
<i>merhûm</i> : 66	<i>ûlû-ma</i> : 130 n. d)
<i>mesûm</i> « laver (la glace) » : 72 n. 18	
<i>mubabbilum</i> « porte-enseigne » : 147-148	

*Index*

*umma-mi* (NP)-*ma* : 64 n. e)  
*urudu-ša-u<sub>18</sub>-ša<sub>4</sub>* (une sorte de lance) : 27  
*ú-sal gibil* « champ inondable » : 35  
*warkâtum* : 55 n. i)

*wašûm* III « révéler » : 65 n. m)  
*wuššurum* « relâcher (l'eau) » : 98  
*zikir šumim* « présent » : 56 ; 58

**TEXTES DE MARI INÉDITS OU HORS-COLLECTION**

A.19 : 51	M.5690 : 20
A.55 : 53-54	M.5701 : 14
A.134 : 51 n. 64	M.6889 : 13-14
A.250 : 94	M.7115 (= <i>ARMT</i> XXV 368) : 50 n. 57
A.486+M.5319 : 138-140	M.7201 : 57
A.573 : 51 n. 64	M.7407 : 64 n. h)
A.623 <sup>+</sup> : 102	M.7456 : 64 n. h)
A.793 : 112	M.8084 <sup>+</sup> : 19 n. 30
A.822 : 134 n. 18	M.8140+M.13041 : 11-12
A.987 : 122 n. 11	M.8142 : 29-32
A.1146 : 115-117	M.9767 : 25 n. 9
A.1231 : 33 n. 5	M.10539 : 14
A.1683 <sup>+</sup> : 19 n. 29	M.11746 : 50 n. 57
A.1858 : 27 n. 18	M.11755 : 24
A.2014 : 131	M.11828 : 96 n. 2
A.2090 : 119 n. e)	M.12763 : 64 n. h)
A.2536 : 102	M.14460+M.14746 : 148 ; 149
A.2760 : 10	M.15077 : 25
A.2761 : 76	M.15109 : 26
A.2874 : 51 n. 66	
A.2927 : 76	T.136 : 36 n. 20
A.2931 : 51 n. 64	T.173 : 37 n. 23
A.2962 : 47	T.182 : 37 n. 23
A.2993+A.4008 : 127-128	T.201 : 34 n. 11
A.2995+M.14337 : 61-63	T.208 : 37-38 n. 32
A.3140 : 27	T.254 : 34 n. 11 ; 37 n. 28
A.3346 : 24-25	T.256 : 34 ; 37 n. 29
A.3577 : 45	T.263 : 37 n. 23
A.3766 <sup>+</sup> : 42 n. 16	T.282 : 35-36 n. 18 ; 38
A.3907 : 133	T.311 : 37 n. 23
A.3935+M.7557 : 81-83	T.322+T.355 : 35
A.3940 : 110-119	T.367 : 37 n. 23
A.4192 <sup>+</sup> : 102	T.392 : 37 n. 23
A.4332 : 50 n. 59	T.396 : 37 n. 23
M.5117 : 14	
M.5316 : 108	TH 72.16 : 16-17

**TEXTES DE MARI PUBLIÉS DANS LA SERIE *ARM(T)***

I 17 : 73-74	VI 4 : 102
I 21 : 71-72	VI 9 : 102
I 89 : 89	X 25 : 102
I 122 : 102	X 134 <sup>+</sup> : 51
II 20 : 137	XII 747 : 16
II 21 : 46	XIII 28 : 102
II 24 <sup>+</sup> : 44	XIV 15 : 102
II 101 : 102	XIV 25 : 102
II 118 : 148 n. 40	XIV 31 : 102
III 23 : 102	XIV 82 : 148
III 24 : 102	XIV 83 : 124
III 25 : 102	XVIII 24 : 102
V 14 : 75	XXII 166 : 65
V 71 : 76	XXIII 243 : 16
VI 1 : 102	XXIII 428-9 : 124

*Florilegium marianum*

XXIII 435 : 143  
XXIII 505 : 20  
XXV 19 : 47 n. 46  
XXV 119 : 17  
XXV 368 : 50 n. 57

XXV 595 : 149  
XXV 815 : 143 ; 146 ; 148  
XXVI 24 : 67  
XXVI 131 : 51  
XXVI 449 : 39

**AUTRES TEXTES**

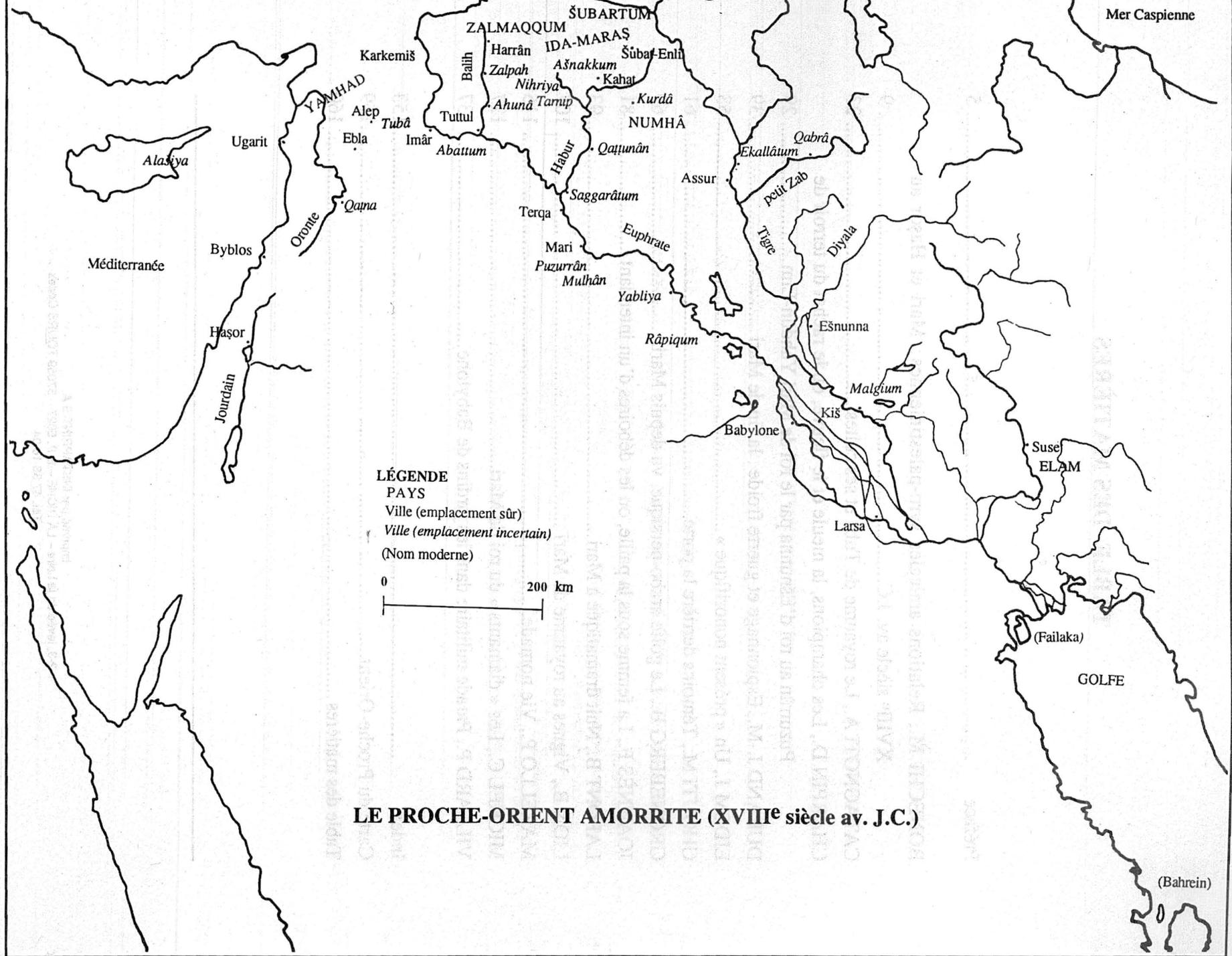
Epopée de Zimri-Lim 74-76 : 120 n. 3  
Epopée de Zimri-Lim 112-123 : 121-122 n. 9

MARI 3 92 n°61 : 71  
OBTR 79 : 73

**INDEX THÉMATIQUE**

accueil des contingents de soldats : 144-145  
boutures : 110  
canaux (irrigation et navigation) : 99  
canne (mesure de longueur) : 102-103  
caravanes : 71-78  
claustrophobie : 121  
corindon : 136  
correspondance interceptée : 125  
cristal de roche : 132-136  
cuivre : 70  
déclaration sous serment : 56  
destruction de Mari : 39-52  
espionnage : 49  
essence de cyprès : 77  
estimation forfaitaire des récoltes : 112  
étain : 50 ; 70 ; 131  
expédition de Babylone : 123-125  
fer : 150 n. e)  
fonctionnaires de Yasmah-Addu : 87-92  
formation de prisonniers de guerre : 56  
gestion du personnel : 87-88  
grenier : 87  
guerre sainte : 42  
hégémonie de l'Elam sur le Proche-Orient : 41  
hiérarchie militaire : 146

idéal nomade : 120-122  
irrigation : 97-101  
lettres de flagornerie : 58  
mesures de longueur : 102-103  
offrandes funéraires : 77  
ordalie : 32-33  
parade militaire : 145  
phonétique (confusion des sourdes et des sonores) :  
64 n. b)  
porte du palais : 145  
présent fait au roi : 56  
proverbes : 120 n. 4  
secret : 67  
séquestration : 87-88  
serment : 67  
siège d'un grenier : 88  
siège de Larsa : 43  
témoins : 67  
titulature impériale : 41  
tombes : 77  
tri des archives de Mari par les Babyloniens : 40  
ultimatum : 49  
vendange : 112  
vent de sable : 111  
viticulture : 107-113



**LÉGENDE**  
 PAYS  
 Ville (emplacement sûr)  
 Ville (emplacement incertain)  
 (Nom moderne)

0 ————— 200 km

**LE PROCHE-ORIENT AMORRITE (XVIII<sup>e</sup> siècle av. J.C.)**

## TABLE DES MATIÈRES

Préface .....	5
BONECHI M., Relations amicales syro-palestiniennes : Mari et Haşor au XVIII <sup>e</sup> siècle av. J.C.....	9
CATAGNOTI A., Le royaume de Tubâ et ses cultes.....	23
CHARPIN D., Les champions, la meule et le fleuve, ou le rachat du terroir de Puzurrân au roi d'Eşnunna par le roi de Mari Yahdun-Lim.....	29
DURAND J.-M., Espionnage et guerre froide : la fin de Mari .....	39
EIDEM J., Un « présent honorifique » .....	53
GHOUTI M., Témoins derrière la porte.....	61
GRONEBERG B., Le golfe arabo-persique, vu depuis Mari.....	69
JOANNÈS F., La femme sous la paille, ou les déboires d'un intendant .....	81
LAFONT B., Nuit dramatique à Mari.....	93
LION B., Vignes au royaume de Mari.....	107
MARELLO P., Vie nomade.....	115
MICHEL C., Les « diamants » du roi de Mari.....	127
VILLARD P., Parade militaire dans les jardins de Babylone.....	137
Index .....	153
Carte du Proche-Orient.....	159
Table des matières .....	160